

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Préparer le Centenaire de la Grande Guerre (2014) en bibliothèque

Gaylord MOCHEL

Sous la direction d'Evelyne Cohen Professeure des Universités – enssib



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement ma directrice de mémoire, Évelyne Cohen, pour sa grande disponibilité, ses conseils et ses relectures tout au long de ce travail.

Ma gratitude va également aux professionnels des bibliothèques et universitaires que j'ai interrogés au cours de cette recherche : malgré des emplois du temps très chargés, ils m'ont tous accueilli avec bienveillance, parfois longuement, pour répondre à des questions portant sur des projets souvent encore en cours d'élaboration.

Merci aussi à Amélie, Véronique et Frédéric d'avoir facilité le déroulement de mon premier séjour parisien pour les besoins de ce mémoire.

Enfin, je suis très reconnaissant à Morgane de s'être prêtée de bonne grâce à une relecture d'ensemble.

Résumé:

L'année 2014 sera marquée par la commémoration du Centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. En tant qu'institutions culturelles et patrimoniales, les bibliothèques accompagneront cet anniversaire selon diverses modalités. Cette étude vise à présenter la manière dont cinq d'entre elles (la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), la Bibliothèque nationale de France (BnF), la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) et les Médiathèques de Strasbourg) ont préparé cet événement en fonction de leurs spécificités et de leurs identités respectives, qu'il s'agisse du travail de valorisation des collections en lien avec le conflit ou de l'organisation de manifestations événementielles telles que des expositions.

Descripteurs:

Guerre mondiale (1914-1918) -- Anniversaires -- France -- 21^e siècle Bibliothèques

Abstract:

2014 will mark the 100th anniversary of the outbreak of the First World War. As cultural and heritage institutions, libraries will accompany this anniversary in various ways. This study aims to present how five of them (the Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), the Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), the Bibliothèque nationale de France (BnF), the Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) and the Médiathèques de Strasbourg) have prepared this event according to their specificities and respective identities, through the management of their collections or the organization of events such as exhibitions.

Keywords:

World War, 1914-1918 -- Anniversaries -- France -- 21st century Libraries

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France » disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
PROLOGUE : LE CADRE COMMÉMORATIF ET INSTITUTIONNEL CENTENAIRE	
 Le centenaire de la Grande Guerre à « l'ère de la commémoration » 1.1. « Configuration historiographique » et conjoncture mémorielle 1.2. Une « guerre de tranchées entre historiens » ? La mémoire de la Grande Guerre comme objet de politique publique 2.1. Gouvernance mémorielle et gestion du rapport au passé 2.2. Le rôle de la Mission du Centenaire 	13 19 e 2 4 24
LES BIBLIOTHÈQUES ET LA GRANDE GUERRE : LIEUX D'HIST LIEUX DE MÉMOIRE	OIRE 35
1. Les fonds de la Grande Guerre : les vicissitudes d'un héritage histor	rique
1.1. La redécouverte de gisements méconnus : les fonds de guerre de la et de la BmL	35 BNU 35 43 51 tions 58 nme 64 de 65 65
VEUT DIRE – MODALITÉS, OPPORTUNITÉS, CONTRAINTES	
1. Une manifestation phare : l'exposition	othèque
1.2. La bibliothèque n'est pas un musée	 9 3 érêts 93
CONCLUSION	115
BIBLIOGRAPHIE/WEBOGRAPHIE	117
TABLE DES ANNEXES	133
TABLE DES MATIÈRES	145



Sigles et abréviations

AD	A rahiyas dánartamantalas				
BDIC	Archives départementales				
BDIC	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine				
DDLI	(Nanterre)				
BDLI	Bibliothèque de dépôt légal imprimeur				
BHVP	Bibliothèque historique de la ville de Paris				
BMG	Bibliothèque-Musée de la Guerre				
BmL	Bibliothèque municipale de Lyon				
BnF	Bibliothèque nationale de France (Paris)				
BNU	Bibliothèque nationale et universitaire (Strasbourg)				
CADIST	Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et				
	technique				
Calames	Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement				
	supérieur				
CCFr	Catalogue collectif de France				
CDC	Comité départemental du Centenaire				
CDU	Classification décimale universelle				
CINES	Centre informatique national de l'enseignement supérieur				
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés				
CRDP	Centre régional de documentation pédagogique				
CRID 14-18	Collectif de recherche international et de débat sur la guerre				
DAT	Département de l'Armée de terre (SHD)				
DCO	Direction des collections (BnF)				
DMPA	Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives				
DNB	Deutsche Nationalbibliothek				
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles				
DREST	Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la				
	technologie (MCC)				
DSI	Direction des systèmes d'information				
EC 1914-1918	Europeana Collections 1914-1918				
EHESS	École des hautes études en sciences sociales				
enssib	École nationale supérieure des sciences de l'information et des				
	bibliothèques (Villeurbanne)				
GIP	Groupement d'intérêt public				
KULBS	Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg				
LARHRA	Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes				
LGC	La Grande Collecte				
MAMCS	Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg				
MCC	Ministère de la culture et de la communication				
MOOC	Massive Open Online Course				
NAF	Nouvelles acquisitions françaises (BnF)				
OAI-PMH	Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting				
PAC	Plateforme d'Archivage au CINES				
PHS	Département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme (BnF)				
RDA	Ressources: Description et Accès				
SHD	Service historique de la Défense (Vincennes)				
SIAF	Service interministériel des Archives de France				
SPAR	Système de préservation et d'archivage réparti				
	(Scalable Preservation and Archiving Repository)				
Sudoc	Système Universitaire de Documentation				
TEL	The European Library				
WLB	Württembergische Landesbibliothek (Stuttgart)				
11 1111	manuengesene Landesonomek (Statigat)				

INTRODUCTION

« Lieu[x] de savoir par excellence »¹, les bibliothèques sont également, et de façon croissante, des lieux de mémoire². À ce double titre, elles « donne[nt] corps au savoir et à la mémoire »³ en abritant notamment en leur sein les matériaux de tous ordres nécessaires à la production de discours informés sur le passé, que ces derniers soient à visée mémorielle ou historienne. Cette fonction traditionnelle et essentielle de conservation et de mise à disposition d'un héritage patrimonial et documentaire ne saurait pourtant suffire à caractériser le rôle que jouent aujourd'hui les bibliothèques dans l'espace public. À l'instar d'un grand nombre d'autres organisations, ces dernières ont en effet considérablement accentué la dimension événementielle de leur activité. En tant qu'institutions culturelles et patrimoniales se définissant toujours davantage par leur fonction de médiation, elles prennent ainsi, depuis quelques décennies, une part active à la médiation publique d'événements de natures diverses, notamment au titre de l'action culturelle, qui leur confère dès lors un rôle essentiel d'accompagnement des usagers et des citoyens dans leur appropriation et leur compréhension de ces événements.

Parmi ces derniers, les commémorations et autres anniversaires constituent des jalons commodes, qui présentent l'avantage notable de pouvoir être aisément intégrés à une programmation culturelle annuelle, voire pluriannuelle, et de fournir ainsi la matière à une médiation ancrée dans l'actualité médiatique. À cet égard, l'approche du Centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale en 2014 apparaît comme une perspective incontournable, en donnant lieu à un cycle commémoratif d'envergure internationale qui ne peut être négligé par des institutions culturelles et patrimoniales comme les bibliothèques ou les musées⁴: la volonté explicite des pouvoirs publics d'en faire un « événement majeur »⁵, susceptible de réunir les Français autour de l'évocation approfondie d'un conflit dont l'une des caractéristiques principales, rituellement rappelée, est d'avoir affecté la presque totalité des familles françaises, appelle donc nécessairement une réflexion de ces institutions sur la manière dont elles peuvent ou doivent s'associer à ce dispositif commémoratif.

De fait, les enjeux liés à ce type de commémoration sont de natures diverses pour les bibliothèques. Aux dimensions politique et mémorielle, qui ont d'abord attiré notre attention, se mêlent des considérations plus spécifiquement bibliothéconomiques et documentaires concernant le rôle des bibliothèques au cours d'une période où les attentes du public en termes d'information et de documentation sont immanquablement exacerbées par le contexte commémoratif. En effet, la prégnance toujours plus marquée de l'agenda culturel et médiatique sur leur activité, l'accent croissant mis par les professionnels des bibliothèques sur leur rôle de médiation documentaire et informationnelle, ainsi que les bouleversements introduits par le potentiel de dissémination de l'information des technologies numériques, sont autant de transformations que les bibliothèques doivent prendre en compte dans leur appréhension et leur préparation de cet événement si elles souhaitent satisfaire au mieux les différents types de publics qu'elles desservent.

⁵ Thomas WIEDER, « <u>Le centenaire de la guerre de 14-18, "événement majeur" pour Hollande</u> », *Le Monde*, 19 juin 2013. MOCHEL Gaylord | DCB22 | Mémoire d'étude DCB | Janvier 2014



¹ Christian JACOB, « Introduction - Faire corps, faire lieu », in Christian JACOB (dir.), Lieux de savoir. Espaces et communautés, Paris, Albin Michel, 2007, p. 32.

² Comme l'a relevé Dominique Varry, les bibliothèques ne faisaient pourtant pas partie des « lieux de mémoire » recensés dans la somme du même nom dirigée par Pierre Nora au cours des années 1980. Dominique VARRY, « Une histoire des destructions et de l'oubli », in Jean-Paul Oddos (dir.), Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1997, p. 81.

³ Christian JACOB, art. cit., p. 31.

⁴ Rappelant le « rôle irremplaçable de l'institution culturelle et éducative » dans l'accompagnement des commémorations, le rapport Accoyer sur les questions mémorielles ne mentionne pourtant pas les bibliothèques, n'évoquant à cette occasion que « les musées et les mémoriaux ». Bernard ACCOYER, Questions mémorielles. Rassembler la nation autour d'une mémoire partagée. Rapport de la mission parlementaire d'information, Paris, Assemblée nationale/CNRS Éditions, 2009, p. 196-199.

Ces problématiques interrogent plus largement la place occupée par les bibliothèques et leur offre documentaire polymorphe dans le rapport entretenu par les usagers – et les non usagers – à un environnement politique et social caractérisé par une profusion inédite de l'information sous toutes ses formes, et par les usages multiples dont cette dernière peut faire l'objet : face à ce déferlement de discours concurrents et potentiellement contradictoires, quels sont les apports spécifiques des bibliothèques, et selon quelles modalités pratiques conçoivent-elles la diffusion et la réception de leur offre à cette occasion? En filigrane se pose par conséquent la question de la délicate articulation entre d'une part le travail de long terme mené sur les collections (constitution, gestion, signalement, mise à disposition, diffusion), et d'autre part la valorisation de ces dernières à travers la mise en œuvre d'une stratégie événementielle de promotion scientifique et/ou d'action culturelle.

Toutes les bibliothèques ne sont évidemment pas concernées de manière égale par la commémoration. En fonction de leurs caractéristiques propres et des publics qui les fréquentent, il est évident que l'accompagnement de cet anniversaire ne requiert pas d'elles exactement les mêmes compétences ni le même degré d'investissement. La détention ou non de collections patrimoniales en lien avec la Grande Guerre est évidemment déterminante à cet égard : l'intérêt d'une bibliothèque à s'engager dans une telle démarche dépend en effet étroitement des bénéfices de plus long terme qu'elle peut attendre d'une telle entreprise de valorisation, et donc des collections et services susceptibles d'être concernés par ce type d'action. Une bibliothèque en possession d'importantes collections relatives au conflit, et à plus forte raison encore une bibliothèque spécialisée, aura en outre développé des outils et des routines de travail qui favoriseront son implication dans l'accompagnement du Centenaire. À l'opposé, les bibliothèques éloignées de ce profil auront davantage tendance à venir se greffer sur l'événement et à lui réserver un traitement plus ponctuel et superficiel, calqué sur l'organisation d'autres manifestations événementielles d'action culturelle.

Dans le cadre d'un mémoire au caractère largement prospectif, toutes les implications liées à ces inégalités structurelles de dotation n'ont évidemment pas pu être mesurées : les investigations menées se sont en effet heurtées au fait que, pour nombre de bibliothèques, les projets entourant le Centenaire demeuraient encore en 2013 à l'état embryonnaire, a fortiori dans les établissements pour lesquels cette commémoration ne revêt pas un intérêt particulier, eu égard à la nature de leurs collections ou à leur situation géographique⁶. Les distorsions inévitables introduites par ce biais nous ont conduit à préférer centrer notre propos sur l'analyse poussée des différentes traductions de l'accompagnement de la commémoration dans les activités d'un nombre restreint de bibliothèques, d'emblée identifiées comme engagées dans la préparation de la commémoration, plutôt que de tenter d'esquisser un panorama national des initiatives liées au Centenaire. Le choix s'est ainsi porté sur cinq bibliothèques: trois grands établissements - la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) –, ainsi que deux bibliothèques publiques – la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) et le Réseau des médiathèques de Strasbourg. À l'exception des médiathèques de Strasbourg, l'ensemble de ces bibliothèques conservent en effet des collections remarquables sur la Grande Guerre qu'elles cherchent à valoriser selon diverses modalités. Le choix d'intégrer deux bibliothèques de lecture publique à l'étude visait par ailleurs à mesurer l'impact de cette caractéristique (notamment en termes de publics desservis) sur la manière d'aborder et de traiter cette commémoration. Toujours en raison de la nature largement prospective de notre recherche, et par conséquent de la rareté de la documentation écrite disponible concernant les projets en cours, le recueil des matériaux nécessaires à la rédaction de ce mémoire a principalement consisté en la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès de

⁶ La proximité avec les zones du front de l'époque favorise en effet naturellement le montage de projets liés à la commémoration



professionnels des bibliothèques participant à la préparation du Centenaire dans leur établissement, soit qu'ils aient été chargés de l'organisation d'une exposition prévue pour 2014, soit que leurs fonctions les amènent à prendre part à la gestion des collections relatives à la Grande Guerre (acquisitions, numérisation, réalisation d'enquêtes de public, etc.).

Les éléments collectés à cette occasion ont progressivement laissé entrevoir combien les modalités d'engagement de chacune de ces bibliothèques dans la commémoration étaient étroitement tributaires de leur histoire et de leurs caractéristiques propres, ainsi que de la place occupée par ces pans de collections en leur sein. L'approche essentiellement synchronique envisagée au départ, centrée sur la préparation concrète des manifestations de 2014, a par conséquent été complétée par une prise en compte de l'influence de ces différents facteurs sur leur manière d'aborder le Centenaire, et donc du poids de cet héritage historique de l'événement Grande Guerre sur la commémoration de son Centenaire en bibliothèque. En d'autres termes, il s'agissait de déterminer dans quelle mesure l'empreinte de l'événement originel, à savoir l'enregistrement de ses manifestations documentaires et les conditions de leur incorporation à la vie et à l'identité de la bibliothèque, pouvait retentir, un siècle plus tard, sur la restitution de son histoire et de sa mémoire dans un contexte commémoratif déterminé. Cette approche ne se borne donc pas à un passage en revue de la nature des fonds sur la guerre détenus par les bibliothèques étudiées. Outre que le format et les objectifs du mémoire d'étude ne se prêtaient pas à l'entreprise d'un inventaire de ce type et de cette ampleur, il a paru plus pertinent de chercher à rendre compte de la multiplicité des usages dont le Centenaire est l'opportunité en bibliothèque, non seulement à travers la mobilisation et la mise à disposition des collections, mais également à travers des manifestations événementielles se saisissant de la commémoration pour affirmer le rôle culturel et patrimonial de l'établissement organisateur : eu égard à ce rôle et aux missions et responsabilités particulières incombant aux institutions culturelles et patrimoniales, de quelle manière les professionnels des bibliothèques abordent-ils et s'approprient-ils un événement tel que le Centenaire ?

Afin de permettre une pleine compréhension des enjeux sous-jacents à la commémoration du Centenaire en bibliothèque, il est apparu nécessaire de proposer, en guise de première partie, un prologue exposant les enjeux sociaux et politiques entourant la mémoire de la Grande Guerre dans la France contemporaine (I). Seront évoquées à cette fin les controverses, publiques ou plus spécialisées, dont le champ des études sur la Première Guerre mondiale est le théâtre depuis quelques décennies, et leur écho dans l'espace public. L'importance politique croissante revêtue par les problématiques mémorielles, notamment à l'occasion de commémorations, sera ensuite rapidement soulignée, afin de mettre en relief le nouveau rapport entretenu par les sociétés contemporaines à leur passé et son impact potentiel sur les activités des bibliothèques. Cette présentation du contexte dans lequel les bibliothèques déploieront leurs propres dispositifs "commémoratifs" s'achèvera par une rapide présentation de la Mission du Centenaire et de son rôle dans l'accompagnement de la commémoration à venir, notamment en lien avec les bibliothèques étudiées.

La deuxième partie s'attachera à rendre compte de l'impact de la commémoration sur le rapport des bibliothèques étudiées à leurs collections de guerre (II). À une conception purement instrumentale, qui verrait seulement en ces dernières un matériau inerte exhumé à des fins de valorisation ponctuelle, sera opposée une vision plus dynamique et constructive des effets de la commémoration sur leur gestion : au-delà des enjeux de recensement, de signalement et de valorisation des collections physiques, qui profitent indéniablement de cette conjoncture, l'ampleur des chantiers de numérisation entrepris et l'exploitation par les bibliothèques des possibilités ouvertes par Internet et ses applications aux activités des bibliothèques illustrent les bénéfices que la connaissance de la Grande Guerre peut tirer de l'investissement de ces dernières dans une telle commémoration.

La troisième partie, enfin, analysera plus spécifiquement comment les bibliothèques se saisissent de la commémoration sur un mode événementiel (III), non seulement pour faire connaître et valoriser leurs collections, mais également pour produire un discours propre, qu'il s'agit pour elles de construire et de maîtriser en fonction des publics visés et des responsabilités professionnelles et sociales qui sont les leurs. La présentation de cette gestion événementielle de la commémoration, abordée dans un premier temps au prisme de sa manifestation-phare — l'exposition —, sera complétée par l'examen des diverses formes de communication envisagées par les bibliothèques pour couvrir leur accompagnement du Centenaire.

PROLOGUE: LE CADRE COMMÉMORATIF ET INSTITUTIONNEL D'UN CENTENAIRE

En leur double qualité de lieu de savoir et de lieu de mémoire, les bibliothèques s'inscrivent de facto dans un contexte historiographique, institutionnel et commémoratif sur lequel elles n'ont guère de prise, mais qui n'est pas sans conséquences sur la manière dont elles vont aborder ce centenaire. Loin de leur conférer une position d'extranéité ou de surplomb qui en ferait des enclaves indemnes de toute interférence sociale, leur qualité d'institution culturelle les expose au contraire à une multitude d'influences, parfois contradictoires, qui affectent nécessairement leur propre discours. À l'occasion d'un événement de portée nationale ou internationale tel que le Centenaire du déclenchement de la Grande Guerre, cette fonction de caisse de résonance est encore exacerbée par la profusion et la publicité des discours tenus par les différents acteurs parties prenantes ou simplement intéressés par la commémoration et ses enjeux. Une réflexion sur les conditions de l'accompagnement de ces commémorations par les bibliothèques ne peut, par conséquent, faire l'économie d'une rapide présentation des enjeux de différents ordres qui, avec plus ou moins d'intensité, viennent non seulement alimenter et orienter leur discours, mais également redéfinir leur rôle au sein du dispositif commémoratif. Ces enjeux tiennent tout à la fois à la conjoncture scientifique et mémorielle singulière dans laquelle vient s'inscrire le Centenaire, et à l'encadrement institutionnel et politique dont ce dernier fait l'objet.

1. LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE À « L'ÈRE DE LA COMMÉMORATION » 7

Le centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale intervient dans un contexte politique et social marqué par une sensibilité exacerbée aux questions mémorielles dans l'espace public, combinée, en ce qui concerne la Grande Guerre, à des controverses historiographiques vigoureuses et durables.

1.1. « Configuration historiographique >⁸ et conjoncture mémorielle

Depuis trois décennies, l'histoire et la mémoire de la Première Guerre mondiale entretiennent des relations complexes, qui font de cette guerre un enjeu politique et culturel sensible à l'approche du centenaire de son déclenchement.

1.1.1. L'amorce du renouveau de l'histoire de la Grande Guerre

Un temps reléguée au second plan par la Seconde Guerre mondiale et les recherches que cette dernière a suscitées, la Grande Guerre connaît depuis la fin des années 1970 un fort regain d'intérêt, accompagné d'un renouveau des approches dont elle fait l'objet. Cette résurgence a coïncidé, en ses premiers temps, avec un fort engouement du grand public pour les sciences humaines en général – et l'histoire en particulier –, ainsi qu'avec ce que certains diagnostiquent comme une indistinction croissante entre ce qui relève de l'histoire et ce qui relève de la mémoire. L'entreprise monumentale des *Lieux de mémoire*, dirigée par Pierre Nora, constitue le symbole éclatant de cette ambivalence à travers le

⁸ Antoine PROST, Jay WINTER, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire – L'Histoire en débats », 2004, p. 42 sqq.



⁷ Pierre NORA, «L'ère de la commémoration », in Pierre NORA (dir.), Les Lieux de mémoire, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, vol. 3, p. 4687-4719.

détournement imprévisible dont, de l'aveu même de son maître d'œuvre, elle a fait l'objet au fur et à mesure de sa réception⁹, bien loin de « l'histoire au second degré »¹⁰ qu'il ambitionnait d'initier. Le « retour de l'événement »¹¹, qui succéda à l'hégémonie durable de l'histoire quantitative et sérielle dans le champ académique, vint alors à la rencontre d'une forte appétence pour une histoire événementielle et incarnée, bien éloignée du structuralisme des décennies précédentes, et traduisit en un sens le désir ou le besoin de renouer, en temps de crise et dans une période de profondes mutations, avec un récit national passablement émoussé par la domination de l'histoire économique et sociale héritée de l'École des *Annales*¹².

En ce qui concerne la Grande Guerre, la décennie 1970 est celle de l'édition de la thèse d'État de Jean-Jacques Becker¹³ (en 1977), qui rompt avec l'idée communément admise de l'entrée en guerre des Français « la fleur au fusil », dominante depuis l'armistice. Cet ouvrage introduit une première brèche dans une historiographie de la Grande Guerre, largement patronnée par Pierre Renouvin - précisément le directeur de thèse de J.-J. Becker –, qui se tenait soigneusement à distance des récits des témoins ¹⁴ et était résolument tournée vers les relations diplomatiques et l'histoire militaire entendue au sens de récit des opérations. Quoique ne cherchant pas alors à rompre avec la vulgate15, J.-J. Becker, en dépouillant les fichiers de la BDIC, avait vu son attention retenue par une enquête diligentée en août 1914 demandant aux instituteurs de l'académie de Grenoble de rapporter fidèlement les conditions dans lesquelles s'effectuait la mobilisation, une initiative bientôt reprise et étendue par le ministre de l'Instruction publique Albert Sarraut à travers une circulaire aux instituteurs en date du 18 septembre 1914, qui enjoignait à « n'accueillir que des renseignements rigoureusement contrôlés, de ne pas laisser s'établir des légendes, ni des mots historiques inventés »¹⁶. Il s'agissait là du premier véritable recours universitaire aux témoins et aux témoignages, qui aboutit à la remise en cause de l'une des représentations les plus tenaces de l'entrée en guerre de la population française. Néanmoins, J.-J. Becker ne remettait alors pas pour autant en question une lecture de l'effort de guerre français soulignant le rôle central du sentiment national dans l'acceptation présentée comme stoïque de l'étirement de la durée de la guerre et de la violence des combats. Tout au plus le mythe consensuel d'une Union sacrée monolithique et allègre était-il amendé à la marge : le patriotisme se manifesta « non par enthousiasme mais par une forte résolution – parfois

¹⁶ *Ibid.*, p. 158-159. Voir également Jean-Jacques BECKER, « L'appel de guerre en Dauphiné », *Le Mouvement social*, n° 49, octobre-décembre 1964, p. 32-44, et « L'opinion publique française et les débuts de la guerre de 1914 (printemps-automne 1914) », *Le Mouvement social*, n° 104, juillet-septembre 1978, p. 63-73.



⁹ Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », art. cit ; comme le résume Philippe Joutard, « [s]e voulant « histoire contrecommémorative », elle [l'entreprise des *Lieux de mémoire* GM] a renforcé la commémoration ; le lieu de mémoire, outil destiné à prendre la distance critique nécessaire, est devenu l'« instrument par excellence de la commémoration ». [...] Cette métamorphose est liée au passage du national au patrimonial, ou plus exactement à la recomposition d'une conscience nationale autour de la trilogie identité, mémoire, patrimoine. » Philippe JOUTARD, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, coll. « Écritures de l'histoire », 2013, p. 185.

¹⁰ Pierre Nora, « Pour une histoire au second degré », Le Débat, n° 122, novembre-décembre 2002, p. 24-31.

¹¹ Pierre NORA, « Le retour de l'événement » [1974], in Pierre NORA, Présent, nation, mémoire, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2011, p. 35-57.

¹² En témoigne également le succès considérable du *Cheval d'orgueil* de Pierre-Jakez Helias, qui annonce une série de succès analogues dans une veine autobiographique, narrative et souvent régionaliste. Pierre-Jakez HeLIAS, *Le Cheval d'orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris, Plon, coll. « Terre Humaine », 2001 [1975], 606 p.

¹³ Jean-Jacques BECKER, 1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 637 p.

¹⁴ Voir sur ce point la fine analyse par Benjamin Gilles de l'ambivalence de P. Renouvin, à la fois historien et conservateur à la Bibliothèque-Musée de la Guerre, vis-à-vis des témoins et de leur restitution de l'expérience combattante : Benjamin GILLES, « L'expérience de la guerre dans ses interstices : Pierre Renouvin et la création du fichier « Psychologie du combattant » », Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 100, octobre-décembre 2010, p. 14-20, en particulier p. 18 et 20. P. Renouvin s'est en outre très longtemps montré hostile à l'histoire « trop immédiate», en l'occurrence dans son cas l'histoire postérieure à 1914, refusant sa direction à des projets de thèse allant dans cette direction. Cf. René GIRAULT, « Pierre Renouvin, la BDIC et l'historiographie française des relations internationales », Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 49-50, 1998, p. 8-9.

¹⁵ Jean-Jacques BECKER, « « La fleur au fusil » » : retour sur un mythe », in Christophe PROCHASSON, Anne RASMUSSEN (dir.), Vrai et faux dans la Grande Guerre, Paris, La Découverte, coll. « L'Espace de l'histoire », 2004, p. 152.

teintée de résignation – à faire son devoir »17. Éditée la même année, la thèse d'Antoine Prost sur les anciens combattants 18 déconstruit quant à elle le nationalisme unanime souvent prêté à ces derniers, et introduit de cette façon sur le terrain de l'histoire sociale un renouvellement de l'historiographie de la Grande Guerre comparable à celui initié par J.-J. Becker concernant l'opinion publique. Ces travaux traduisaient un virage dans la manière d'aborder la guerre, bien plus attentive à la subjectivité des acteurs du conflit, tout en continuant à privilégier de façon presque exclusive les ressources archivistiques classiques, telles que conservées par les dépôts d'archives et les bibliothèques spécialisées. À cette époque, le témoignage, lorsqu'il est mobilisé, l'est toujours à travers le prisme et le filtre légitimants de l'archive institutionnelle ou d'une institution médiatrice. Le témoin n'a pas encore un droit direct à la parole, même si sa voix commence à être entendue.

1.1.2. De la mémoire à l'histoire, et réciproquement : la réinvention du témoin

Le tournant qui va véritablement signer l'entrée dans une nouvelle configuration à la fois historiographique et mémorielle du conflit, comme le reconnaissent les contempteurs de cette évolution ¹⁹, est le succès retentissant et inattendu de l'édition par l'historien Rémy Cazals des *Carnets* ²⁰ d'un caporal depuis lors désigné comme le « tonnelier Barthas » : cette publication, à la confluence de l'histoire universitaire et de l'édition grand public, inaugure en effet ce que l'on pourrait appeler la phase testimoniale du rapport entretenu par la société française à la Grande Guerre. Si des initiatives telles que celle de Jean-Norton Cru²¹, dès 1929, avaient déjà souligné l'importance des récits des témoins dans l'appréhension du conflit²², l'approche qui en avait été faite était essentiellement critique, soucieuse de débusquer leurs éventuelles incohérences et invraisemblances afin de restituer le plus objectivement possible le déroulement factuel du conflit à travers le récit de l'expérience combattante. Dans le contexte de la fin des années 1970 et de la faveur de plus en plus grande que rencontre l'histoire culturelle, non seulement parmi les historiens mais aussi auprès du grand public, la perspective est tout autre : la conjonction de cette évolution historiographique et du goût affirmé des Français pour leur histoire et les choses du passé se traduit en effet bientôt par un véritable « memory boom »²³ et une multiplication de récits analogues, exhumés des papiers familiaux et parfois promis à une fortune éditoriale appréciable.

Cette tendance se confirme dans les années et décennies qui suivent, et culmine en 1998 avec le succès foudroyant des Paroles de poilus. Lancée en 1997, cette opération de collecte de lettres de poilus initiée par le directeur des éditions de Radio France, Jean-Pierre Guéno, enregistre 8 000 réponses et débouche l'année suivante sur le plus grand succès de

²² Renaud Dulong voit d'ailleurs dans l'étude de J. N. Cru, précisément en raison de l'analyse résolument critique que celui-ci a menée, « un constituant de l'émergence de la figure du témoin historique ». Renaud DULONG, « Rumeurs et témoignages », in Christophe PROCHASSON, Anne RASMUSSEN (dir.), Vrai et faux dans la Grande Guerre, op. cit., p. 343. ²³ Sarah Gensburger subsume sous cette formule à la fois l'avènement de la mémoire comme catégorie structurante du rapport au passé des contemporains et le développement exponentiel des études dont ce phénomène fait l'objet. Sarah GENSBURGER, « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des memory studies », Revue de synthèse, t. 132, n° 3, 2011,



p. 414.

¹⁷ Nicolas BEAUPRÉ, Les Grandes Guerres 1914-1945, Paris, Belin, 2012, p. 1047.

¹⁸ Antoine PROST, Les Anciens Combattants et la société française, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 3 vol., 237, 261 et

¹⁹ « La publication des Carnets de Barthas ouvrit sans conteste une nouvelle vague d'édition et d'étude de témoignages sur la Grande Guerre. On y est à la recherche d'une vérité oubliée qui passe par la restitution d'une expérience ineffable, grâce à la sollicitation des émotions » Christophe PROCHASSON, L'Empire des émotions. Les historiens dans la mêlée, Paris, Demopolis, 2008, p. 131.

²⁰ Louis BARTHAS, Les Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier (1914-1918), Paris, F. Maspero, coll. « Actes et Mémoires du peuple », 1978, 555 p. L'ouvrage fait évidemment partie des publications phares ayant fait l'objet d'une réédition à la rentrée 2013 (La Découverte), avec une nouvelle préface de Rémy Cazals.

²¹ Jean-Norton CRU, Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006 [1929], S195-VIII-727 p.

librairie sur la Grande Guerre depuis Le Feu de Henri Barbusse²⁴, lauréat du prix Goncourt en 1916, avec un million d'exemplaires vendus²⁵. De manière plus générale, le témoignage et le témoin, promus au rang de source centrale et incontournable de l'écriture de l'histoire contemporaine et du temps présent, jouent désormais un rôle social de tout premier ordre, et tout spécialement dans l'examen rétrospectif d'épisodes historiques douloureux et controversés²⁶. La reconnaissance de leur valeur et de leur potentiel heuristiques est même rétrospective : ainsi, selon Frédéric Rousseau²⁷, « l'ère du témoin » aurait débuté non avec la Seconde Guerre mondiale, et en particulier la tenue des grands procès de criminels de guerre qui l'ont suivie²⁸, mais dès la Grande Guerre, avec une « marée »²⁹ de témoignages auxquels on n'avait toutefois prêté - les historiens notamment - qu'une attention très relative. Après un certain reflux consécutif à la Seconde Guerre mondiale, les témoignages sur la Grande Guerre représentent aujourd'hui un véritable genre en soi, encore davantage stimulé par la perspective du Centenaire. Rémy Cazals, notamment, dirige à cette occasion une somme placée sous l'égide du CRID se présentant explicitement comme un prolongement de l'ouvrage pionnier de J. N. Cru, et proposant de poser un regard historien sur ce phénomène éditorial³⁰.

Il est donc assez probable que l'année du centenaire constitue une forme d'acmé éditoriale³¹, avant un possible détournement du grand public redouté des éditeurs³², qui ont pour cette raison concentré leur effort sur la rentrée littéraire 2013 et l'année 2014. Au cours de cette période, l'effet d'aubaine atteindra son paroxysme, avec une coexistence inédite des registres historique et mémoriel, au moins en ce qui concerne les discours et la communication qui accompagneront ces publications. En ce sens, on peut bien parler d'une conjoncture commémorative particulièrement favorable à une dédifférenciation des discours historique/historien et mémoriel, à laquelle seront nécessairement confrontées les institutions culturelles parties prenantes des commémorations telles que les bibliothèques.

³² L'historien et directeur littéraire « Histoire » chez Fayard Fabrice d'Almeida évoque à ce propos « [1]a grande peur des éditeurs [...] que ce centenaire tue définitivement 1914 », avec pour hantise le précédent de « l'effet de saturation après 1989, lorsqu'il est devenu très difficile de publier d'autres travaux d'historiens. » Catherine ANDREUCCI, « Centenaire de 1914. Sur le pied de guerre », Livres Hebdo, n° 963, 30 août 2013, p. 19.



²⁴ Nicolas BEAUPRÉ, Écrire en guerre, écrire la guerre. France, Allemagne 1914-1920, Paris, CNRS Éditions « CNRS Histoire », 2006, p. 259.

²⁵ L'ouvrage fait bien évidemment lui aussi l'objet d'une réédition en cette rentrée 2013, sous la forme d'un coffret avec un second volume composé de fac-similés, et sous un nouveau titre : Jean-Pierre GUÉNO (dir.), Les Poilus. Lettres et carnets du front 1914-1918, Paris, Les Arènes, 2013, 72-30 p.

²⁶ Les controverses de ce type se sont multipliées au cours des années 1990 et 2000, à l'occasion et à la suite des procès Barbie et Touvier notamment. La loi Gayssot de 1990, la question de la reconnaissance par la France du génocide arménien, la loi Taubira, l'affaire Pétré-Grenouilleau et les débats concernant le « rôle positif de la présence française outre-mer », ou encore la loi Mekachera, ont contribué à nourrir et amplifier un phénomène de concurrence mémorielle, et introduit une fracture entre les historiens favorables à cette irruption et prise de paroles de témoins - ou descendants de témoins -, et ceux farouchement opposés à ce qu'ils dénoncent comme une confusion des genres.

²⁷ Frédéric ROUSSEAU, « De l'inattention à la tension. Les historiens français dominants face aux témoins de la Grande Guerre », in Annamaria LASERRA, Nicole LECLERCQ, Marc QUAGHEBEUR (dir.), Mémoires et antimémoires littéraires au XXe siècle. La Première Guerre mondiale, colloque de Cerisy-la-Salle (2005), Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. « Documents pour l'Histoire des Francophonies », 2008, vol. 2, p. 12.

²⁸ Annette Wieviorka voit ainsi dans le procès Eichmann, ouvert en 1961, l'événement fondateur de cette nouvelle ère, annonciateur d'un mouvement qui ne fera que s'amplifier au cours des décennies suivantes. Annette WIEVIORKA, L'Ère du témoin, Paris, Plon, 1998, chap. II, p. 81-126.

²⁹ Frédéric ROUSSEAU, art. cit., p. 13.

³⁰ Rémy CAZALS (dir.), 500 témoins de la Grande Guerre, s.l., Éditions Midi-Pyrénéennes/EDHISTO, 2013.

³¹ Livres Hebdo a ainsi publié à la fin du mois d'août 2013 une bibliographie recensant 126 ouvrages de toute nature sur le sujet. Nicolas GRESLIN, « Bibliographie : Centenaire de la Première Guerre mondiale : 126 ouvrages sélectionnés d'août à décembre 2013 », Livres Hebdo, n° 963, 30 août 2013. Voir également Nathalie SILBERT, « 14-18, la folie éditoriale du centenaire », Les Échos, 6 décembre 2013.

1.1.3. La patrimonialisation de l'histoire de la Grande Guerre

La Grande Guerre, dans le cadre du regain d'intérêt dont elle a fait l'objet, n'a évidemment pas échappé à «l'émoi patrimonial»³³ perceptible depuis une trentaine d'années. Ce dernier aurait même débouché, selon A. Prost et J. Winter, sur « une sorte de patrimonialisation de l'histoire de la guerre »34, de ses vestiges et de ses protagonistes, au niveau matériel comme symbolique, avec en particulier un intérêt croissant pour les témoignages des derniers poilus survivants, élevés au rang de grands et ultimes témoins dont il convenait de recueillir in extremis la parole tardive. Leur disparition progressive a encore aiguisé cette sensibilité vis-à-vis de la Grande Guerre, jusqu'aux obsèques nationales de Lazare Ponticelli³⁵, réputées marquer le passage « de la mémoire (vivante) à l'histoire »³⁶. Ce « sinistre décompte » et la personnalisation qu'il a engendrée accompagnèrent la réduction de la « peau de chagrin du témoignage biologique[,] en proportion inverse de l'inflation mémorielle, chaque décès [rapprochant] d'un temps de l'histoire où la « preuve » ne résidera[it] plus que dans les recueils de témoignages, les lettres de poilus et quelques livres « faisant autorité » »³⁷. Tous ces phénomènes ont ainsi durablement renforcé la position du poilu comme figure emblématique de la Grande Guerre³⁸ tandis qu'il s'apprêtait lui-même, selon la formule consacrée, à basculer de la mémoire vers l'histoire.

Cette manière d'officialisation, sur le mode de l'individualisation, de l'entrée du poilu dans le patrimoine national, s'est accompagnée, en outre, d'une affirmation de la fonction généalogique de la Grande Guerre³⁹, qui compte aujourd'hui parmi les axes de commémoration retenus par la Mission du Centenaire⁴⁰: « après avoir été longtemps reléguée dans l'arrière-cour des mémoires familiales »⁴¹, la Grande Guerre a ressurgi dans l'espace public en y imposant sa dimension généalogique et identitaire. Traditionnellement présentée comme l'événement matriciel du XX^e siècle⁴², la Grande Guerre accède alors au rang d'épisode nodal de la généalogie nationale et individuelle, « à la frontière de l'histoire collective et de l'histoire individuelle »⁴³ en raison du tribut qu'y ont payé la quasi-totalité des familles françaises, mais également de ses vertus intégratrices supposées pour les populations des anciennes colonies. Bernard Maris, membre du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire et promoteur très actif de la panthéonisation de son beau-père Maurice Genevoix à l'occasion du centenaire, le résume de la façon suivante :

⁴³ Bruno RACINE, « <u>Ouverture de la journée</u> », Journée d'information et d'échange « Numériser le patrimoine pour le centenaire de la Grande Guerre », Paris, BnF, 16 décembre 2011, p. 2.



³³ L'expression, qui a fait florès, est empruntée à Jean-Pierre RIOUX, « L'émoi patrimonial », in Jean-Bertrand PONTALIS (dir.), Le Temps de la réflexion VI. Le passé et son avenir. Essais sur la tradition et l'enseignement, Paris, Gallimard, 1985, p. 39-48.

³⁴ Antoine PROST, Jay WINTER, op. cit., p. 45.

³⁵ Antoine Prost, interrogé en tant que président du conseil scientifique de la Mission du Centenaire, voit néanmoins dans l'attention qu'ont suscitée la fin de vie et la mort du « dernier poilu » – pour reprendre l'expression consacrée – le fruit d'un « montage médiatique », la mise en avant de la figure d'un témoin qui n'intéressait personne avant son très grand âge, et qui n'explique en rien le « regain d'intérêt » des Français pour la guerre et cette période. Véronique SOULÉ, « La mémoire de 14-18 vient d'en-bas », Libération, 25 janvier 2013.

³⁶ Pour reprendre l'expression de Bernard COTTRET et Lauric HENNETON, « La commémoration entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », in Bernard COTTRET, LAURIC Henneton (dir.), Du bon usage des commémorations, Histoire, mémoire et identité XVI-XXI^e siècle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2010, p. 18.

 $^{^{\}rm 37}$ Christophe Prochasson, L'Empire des émotions, op. cit., p. 133.

³⁸ Nicolas Offenstadt, « Die "derniers poilus": zur identitätsstiftenden Kraft von Kriegsveteranen im zeitgenössischen Frankreich », in Wolfram Pyta, Carsten Kretschmann (hrsg.), Burgfrieden und Union sacrée. Literarische Deutungen und politische Ordnungsvorstellungen in Deutschland und Frankreich 1914-1933, München, Oldenburg, 2011, p. 313-328.
³⁹ Illustrée notamment par le succès rencontré par le roman Les Champs d'honneur de Jean Rouaud, lauréat du prix Goncourt en 1990, qui repose précisément sur l'exploration contemporaine de la mémoire familiale de la Grande Guerre : Jean ROUAUD, Les Champs d'honneur, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990, 188 p.

⁴⁰ La généalogie n'est pas absente du déluge éditorial de la rentrée, avec notamment la parution d'un ouvrage du généalogiste Jean-Louis BEAUCARNOT, *Nos familles dans la Grande Guerre*, Paris, JC Lattès, coll. « Essais et documents », 2013, 317 p.

⁴¹ Christophe PROCHASSON, L'Empire des émotions, op. cit., p. 117.

⁴² Antoine PROST, « Une journée qui ouvre un siècle », postface à Pierre RENOUVIN, L'Armistice de Rethondes, Paris, Gallimard, 2006 [1968], p. 503-541.

« Les Français sont fous de généalogie. Tous nous avons un grand-père, arrière-grand-père, grand-oncle, grand cousin combattant ou mort. Tous les jeunes Français issus de l'immigration ont un ancêtre ou cousin d'ancêtre combattant des troupes coloniales mort pour la France ou maltraité par elle lorsqu'il revint sans pension. Dire « nos ancêtres les Gaulois » n'a aucun sens, mais dire « nos ancêtres de 1914 », pour moi qui suis d'origine sénégalaise, malienne, marocaine ou vietnamienne possède une signification. »⁴⁴

Les institutions scientifiques, culturelles et patrimoniales ont elles aussi intégré cette dimension du Centenaire⁴⁵, qui s'est par exemple traduite, dès 2003, par la numérisation et la divulgation en ligne, sur le site *Mémoire des hommes*⁴⁶ du Ministère de la Défense, des fiches individuelles de plus de trois millions de combattants de la Grande Guerre ayant obtenu la mention « Mort pour la France ». Ce projet connaît aujourd'hui un prolongement dans un programme, initié par le Service interministériel des Archives de France (SIAF⁴⁷) et labellisé par la Mission du Centenaire, de numérisation des registres matricules des soldats, retraçant les parcours des soldats à travers la mise à disposition de toutes les informations les concernant, jusqu'à leurs caractéristiques physiques ou aux données relatives à leur santé⁴⁸. Un temps remis en question par la CNIL⁴⁹, le projet parachève et illustre idéalement l'entremêlement, voire l'intrication des dimensions scientifiques et mémorielles présidant à la réalisation de ce type de projet de numérisation :

« Dans le monde des archives la numérisation des documents d'archives concerne dans leur immense majorité des documents sources de données généalogiques et beaucoup plus rarement des documents politiques ou d'administration générale. La numérisation des registres matricules s'inscrit de toute évidence de [sic] cet engouement français pour la généalogie et pour la généalogie sur Internet.

Ce projet cependant, par son ampleur (8 millions de fiches matriculaires), comporte plusieurs défis dont les plus immédiats sont d'ordre juridique et technique, pour un enjeu populaire et mémoriel. »⁵⁰

Fréquentés de longue date par les généalogistes amateurs, les dépôts d'archives ont progressivement su s'adapter à ce nouveau public, si différent des historiens et érudits majoritaires jusqu'alors. Et, de fait, « les archives, qui conservent les matériaux utiles à l'histoire des familles, ne voient pas l'engouement du public diminuer, au contraire, à la différence des bibliothèques »⁵¹. L'irruption du numérique a considérablement accentué ce phénomène, comme en témoigne la place occupée par les registres d'état-civil et paroissiaux dans les chantiers de numérisation entrepris par les archives départementales. Dans une moindre mesure, des bibliothèques "hybrides" comme la BDIC accueillent de

⁵¹ Valérie Tesnière, « <u>Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945</u> », Bulletin des bibliothèques de France, t. 51, n° 5, 2006, p. 78.



⁴⁴ Bernard Maris, « Pourquoi il faut commémorer le centenaire de 1914-1918 », Libération, 11 juillet 2012.

⁴⁵ Jean-Baptiste Auzel, conservateur en chef aux Archives de France, affirme ainsi que « [c] est, sans surprise, la dimension historique, c'est-à-dire scientifique, qui forme le fondement de ces 5 projets, même si la dimension commémorative, mémorielle, est loin d'en être absente, notamment dans deux de ces projets. » Jean-Baptiste AUZEL, « Les Archives de France et la commémoration du premier conflit mondial », communication au Congrès international 2012 du Conseil international des archives, août 2012, p. 3.

⁴⁶ MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, *Mémoire des hommes* [en ligne]. Ouvert en 2003, ce site avait alors vocation à constituer « un monument aux morts virtuel des soldats de la Première Guerre mondiale ». Laurent VEYSSIÈRE (propos recueillis par Sylvie LISIECKI), « Été 14, derniers jours de l'ancien monde », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, n° 69, janvier-mars 2014, p. 11. Il recense aujourd'hui en outre les morts de l'ensemble des autres conflits contemporains.

⁴⁷ Le SIAF a succédé depuis janvier 2010 à l'ancienne Direction des Archives de France.

⁴⁸ Est notamment prévue pour la fin de l'année 2014 la création d'un outil centralisé d'accès à l'ensemble de la matière déjà disponible en ligne. Échange de courriels avec Arnaud Dhermy, 6 novembre 2013.

⁴⁹ Celle-ci a finalement autorisé par une délibération en date du 10 octobre 2013 l'indexation et la mise en ligne par les services d'archives des registres matricules du recrutement militaire jusqu'à la classe 1921 : COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS, Délibération n° 2013-281 du 10 octobre 2013 autorisant les ministères et les conseils départementaux responsables de services d'archives publics à mettre en œuvre des traitements automatisés de données à caractère personnel ayant pour finalités de numériser, indexer et diffuser sur Internet les « registres matricules » des soldats ayant participé à la Première Guerre mondiale [en ligne], consulté le 27 décembre 2013.

⁵⁰ Jean-Baptiste AUZEL, art. cit., p. 5.

façon croissante des généalogistes à la recherche d'informations sur leur famille conservées dans leurs fonds d'archives⁵².

Toutes ces évolutions ont convergé et favorisé une appropriation individuelle de l'histoire de la Grande Guerre : le passage de la Grande Guerre « de la mémoire à l'histoire », officiellement symbolisé par la disparition du « dernier poilu » (et donc l'extinction de ses derniers témoins directs) s'est inscrit dans une conjoncture commémorative structurée par la notion de mémoire, fût-elle historicisée et remise en perspective par les historiens. Ce chassé-croisé de l'histoire et de la mémoire – déjà observable lors du Bicentenaire de la Révolution française en 1989 – revêt une sensibilité particulière du fait de la relative proximité du conflit. Il intervient également alors que se perpétue, au sein du champ de l'historiographie de la Grande Guerre lui-même, un fort antagonisme entre deux approches concurrentes de l'événement.

1.2. Une « guerre de tranchées entre historiens »⁵³ ?

Présentant aujourd'hui « le tableau d'une ruche en pleine activité »⁵⁴, l'historiographie un temps « endormie »⁵⁵, sinon « fossilisée »⁵⁶ de la Grande Guerre a notamment fondé son renouveau, au cours des années 1990, sur les apports de l'histoire culturelle et de l'histoire sociale, marquant ainsi son entrée dans ce qu'Antoine Prost et Jay Winter ont désigné comme la troisième configuration historiographique de la Grande Guerre⁵⁷, dont les lignes de fractures épousent largement les contours de ces deux approches novatrices du conflit. Le champ des historiens de la Grande Guerre connaît en effet, depuis une vingtaine d'années, un fort clivage, opposant schématiquement deux camps dont les positions ont longtemps paru irréconciliables. À une historiographie soucieuse de restituer sa dimension culturelle propre à la guerre et aux conditions de vie matérielles et mentales qu'elle imposa, aux soldats notamment, s'oppose une vision des choses plus attentive aux témoignages, aux souffrances, réactions et résistances des combattants face à l'horreur et aux injustices de la guerre.

1.2.1. « Culture(s) de guerre » et « consentement patriotique » : origines et réception

L'approche culturelle de la Grande Guerre, dont l'Historial de Péronne (ouvert en 1992) et le Centre international de Recherche qu'il abrite sont emblématiques, s'est d'abord traduite par l'introduction de la notion de « culture de guerre ». Fruit d'un « effort historique et muséal de type international et collectif »⁵⁸ entamé dans les années 1980, mais aussi de la réception des travaux de l'historien américain George L. Mosse sur la « brutalisation »⁵⁹ des sociétés européennes au cours du conflit, elle est, aux dires de N.

⁵⁹ George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, coll. « Littératures », 1999, XVII-293 p. [Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars, Oxford, Oxford University Press, 1990]; Antoine Prost, « Brutalisation des sociétés et brutalisation des combattants », in Bruno Cabanes, Édouard Husson (dir.), Les Sociétés en guerre 1911-1946, Paris, Armand Colin, 2003, p. 99-111.



⁵² Entretien avec Dominique Bouchery, chargé du secteur germanique et coordinateur des demandes extérieures à la BDIC, 19 septembre 2013. C'est notamment une des raisons pour lesquelles les historiques de régiments de l'infanterie française, très demandés par les généalogistes, ont fait partie des premiers documents numérisés par la BDIC. La numérisation des historiques des autres corps d'armée est aujourd'hui en cours, la BnF procédant au même type d'opération de son côté (entretien avec Marie-France Dumoulin, responsable de la numérisation et de la conservation à la BDIC, 19 septembre 2013).

⁵³ Jean BIRNBAUM, « 1914-1918. Guerre de tranchées entre historiens », Le Monde, 11 mars 2006, p. 20.

⁵⁴ Antoine Prost, Jay Winter, Penser la Grande Guerre, op. cit., p. 263.

⁵⁵ Jean-Yves LE NAOUR, « Le champ de bataille des historiens », *La Vie des Idées*, 10 novembre 2008, p. 3.

⁵⁶ Ann-Louise Shapiro, « The Fog of War: Writing the War Story Then and Now », *History and Theory*, vol. 44, n° 1, February 2005, p. 91.

⁵⁷ Antoine PROST, Jay WINTER, Penser la Grande Guerre, op. cit., p. 14.

⁵⁸ Stéphane Audoin-Rouzeau, « Les cultures de guerre », in Benoît Pellistrandi, Jean-François Sirinelli (dir.), L'Histoire culturelle en France et en Espagne, op. cit., p. 290

Beaupré⁶⁰, à l'origine d'un véritable « glissement paradigmatique » de l'historiographie de la Grande Guerre. Dans le prolongement direct des travaux de J.-J. Becker, elle insiste notamment sur la large acceptation, fût-elle résignée, dont la guerre a fait l'objet de la part des combattants et de la population, et a ainsi donné naissance à la notion de « consentement à la guerre », devenue depuis lors une véritable pomme de discorde entre les tenants et les adversaires de ce paradigme⁶¹. Elle revendique également une démarche comparative et transnationale appliquée à l'étude de la Grande Guerre, notamment sous l'impulsion de l'historien britannique Jay Winter, une des chevilles ouvrières de l'école de Péronne depuis ses origines⁶².

La notion de « culture de guerre », définie par ses promoteurs comme « le champ de toutes les représentations de la guerre forgées par les contemporains, de toutes les représentations qu'ils se sont données de l'immense épreuve, pendant celle-ci d'abord, après celle-ci ensuite »63, a connu un succès considérable, tant scientifique que public, et a par conséquent été mobilisée dans le cadre de nombreux travaux, de qualité inégale. Sa malléabilité, sa polysémie et la réflexion en termes de représentations⁶⁴ qu'elle encourage, seraient ainsi à la fois une source d'avancées indéniables dans la connaissance de l'histoire de la guerre et de l'après-guerre⁶⁵, mais prêtent également le flanc à de nombreuses critiques⁶⁶, parfois assumées par les promoteurs même de la notion, désireux de séparer le bon grain de l'ivraie : ainsi Stéphane Audoin-Rouzeau a-t-il reconnu que « de tels succès sémantiques sont évidemment meurtriers [...] pour les expressions en question comme pour leur valeur heuristique initiale »67, proposant au passage de parler des cultures de guerre, afin de restituer toute leur complexité et leurs idiosyncrasies à ces représentations du conflit forgées en son sein et par une multitude d'acteurs aux propriétés sociales parfois radicalement différentes⁶⁸. En ce sens, la controverse a pu se révéler profitable, dans la mesure où les notions discutées ont été amendées et intègrent désormais les critiques légitimes pour affermir encore leur valeur scientifique.

Ces amendements et ajustements n'ont toutefois pas réellement entamé le scepticisme de ceux qui voient dans cette approche une réduction culturaliste, privilégiant une approche quasi-anthropologique de phénomènes tels que la violence ou le deuil, par trop fermée,

⁶⁸ Remarque similaire d'Annette Becker, pour qui parler de culture de guerre au singulier est même une « catastrophe ». Cf. Évelyne COHEN, Pascale GOETSCHEL, « Annette et Jean-Jacques Becker, deux regards sur la Grande Guerre », entretien réalisé par Évelyne Cohen et Pascale Goetschel le 22 septembre 2011, Sociétés & Représentations, n° 32, décembre 2011, p. 203. Elle récuse en outre une dichotomie consentement/contrainte par trop simpliste, inapte à restituer toute la complexité des mécanismes sociaux et culturels à l'œuvre.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

⁶⁰ Nicolas BEAUPRÉ, Les Grandes Guerres 1914-1945, op. cit., p. 1048.

⁶¹ Les seconds y voyant une « thèse magique », finalement peu explicative des motifs sous-jacents supposés de ce consentement. Frédéric ROUSSEAU, « 14-18, continuons le débat ! » [2003], préface à la réédition de Frédéric ROUSSEAU, La Guerre censurée. Une histoire des combattants de 14-18, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 2003 [1999], p. 10. Du même auteur, voir aussi Frédéric ROUSSEAU, « 14-18 : retrouver les combattants de la Grande Guerre. Discussion de la thèse du consentement patriotique », in Marc DELEPLACE (dir.), De la Patrie en danger aux nouvelles menaces, 1792-2003, La Défense nationale en question(s), actes du colloque « La Défense nationale en questions (1792-2003) », Reims, 26-27 mai 2004, Reims, 2005, p. 75-91.

⁶² Cf. notamment Jay WINTER, Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe, Paris, Armand Colin, 2008, 311 p. [Sites of Memory, Sites of Mourning. The Great War in European Cultural History, Cambridge, Cambridge University Press, 19951.

⁶³ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Annette BECKER, « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial », in Jean-Pierre RIOUX, Jean-François SIRINELLI (dir.), Pour une histoire culturelle, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1997, p. 252.

⁶⁴ La notion de culture de guerre émerge d'ailleurs alors que paraît l'article fameux de Roger CHARTIER, « Le monde comme représentation », Annales ESC, vol. 44, n° 6, novembre-décembre 1989, p. 1505-1520, repris in Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude, Paris, Albin Michel, coll. « Histoire », 1998, p. 67-86.

⁶⁵ On peut évoquer en particulier les trayaux de Bruno Cabanes consacrés à la « démobilisation culturelle », et notamment l'ouvrage tiré de sa thèse : Bruno CABANES, La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920), Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 555 p.

⁶⁶ Nicolas Offenstadt, Philippe OLIVERA, Emmanuelle PICARD, Frédéric ROUSSEAU, « À propos d'une notion récente : la "culture de guerre" », in Frédéric ROUSSEAU (dir.), Guerres, paix et sociétés, 1911-1946, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-

⁶⁷ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « Les cultures de guerre », art. cit., p. 290.

selon eux, aux autres propriétés sociales des acteurs considérés. Les opposants à cette thèse arguent également du fait que, au sens anthropologique du terme, une culture ne saurait se défaire ou se former en l'espace de quelques mois et se substituer purement et simplement à un rapport au monde existant.

De fait, la question centrale posée reste celle du degré d'enrôlement patriotique des combattants et de la population en général (« comment ont-ils tenu ? »). Soucieux de remettre en cause l'ampleur de cet enrôlement et de l'adhésion à la guerre, d'autres historiens ont ainsi davantage insisté sur le « faisceau de facteurs »⁶⁹ ayant pesé sur les combattants, les conduisant à la poursuite de l'effort de guerre, mais aussi sur les cas de résistance et d'opposition à la guerre et à sa conduite, convoquant à l'appui toute une cohorte d'acteurs longtemps présentés comme marginaux ou résiduels, mais dont certains historiens entendent bien faire entendre la voix. La notion de « culture de paix », symétrique de celle de culture de guerre, a également été avancée par Rémy Cazals afin d'insister sur la continuité trop minorée entre l'état de paix et l'état de guerre. Si l'auteur ne la juge pas plus satisfaisante que sa rivale⁷⁰, elle lui permet en tout cas d'articuler son argument "continuiste" et de récuser une vision selon lui exagérément culturaliste de la guerre comme phénomène anthropologique.

1.2.2. La fondation du CRID et la cristallisation des oppositions

Malgré certaines accalmies ponctuelles, la controverse s'est donc progressivement cristallisée, et s'est notamment concrétisée par la fondation du CRID (Collectif de Recherche International et de Débat sur la Guerre) en 2006. De fait, ici aussi, le clivage historiographique semble se superposer à la tension entre mémoire et histoire déjà évoquée⁷¹ : le CRID, en effet, « se refuse à toute forme de mise en scène de la « rupture » historiographique », lutte « contre la confiscation du discours sur la guerre par les historiens de profession »⁷², et revendique une ouverture raisonnée à la parole et à l'expérience vécue des combattants⁷³. De son côté, Christophe Prochasson, virulent pourfendeur de la "continuité" épistémologique et politique entre histoire et mémoire, ainsi que du mélange des genres qui en découle selon lui, se montre dubitatif envers l'appellation de « Collectif » délibérément adoptée par le CRID, y voyant un « vocable qui évoque davantage le mouvement social que la démarche scientifique », avec des méthodes évoquant « la nouvelle militance médiatico-numérique »74. Jean-Yves Le Naour va quant à lui jusqu'à parler de « collectif de « lutte » scientifique », de « machine de guerre destinée à valoriser les œuvres des membres tout en déstabilisant l'école adverse »75, avant de s'interroger sur les antagonismes de fond réels existant entre ces deux camps dominants de l'historiographie de la Grande Guerre. De part et d'autre, en tout cas, s'élève, en écho ou en réponse aux

⁷⁵ Jean-Yves LE NAOUR, art. cit., p. 3.



⁶⁹ Dans la préface à la réédition de son livre La Guerre censurée, Frédéric Rousseau a proposé cette notion comme une tierce voie en réponse à l'opposition jugée stérile entre l'« école du consentement » et l'« école de la contrainte ». Frédéric ROUSSEAU, « 14-18, continuons le débat! », art. cit., p. 18.

⁷⁰ « La notion « culture de paix » n'est pas plus satisfaisante que « culture de guerre », elle n'est là que pour le contraste. » Bio-bibliographie de Rémy Cazals sur le site du CRID http://crid1418.org/a_propos/biobiblio/cazals_bb.htm

⁷¹ C'est en tout cas l'opinion de Nicolas Beaupré, pour qui « l'intérêt des historiens pour la période a, lui aussi, redoublé et s'est accompagné de débats, qui historiographiques au départ, sont presque devenus des polémiques mémorielles » Nicolas Beaupré, Les Grandes Guerres 1914-1945, op. cit., p. 1048.

⁷² COLLECTIF DE RECHERCHE INTERNATIONAL ET DE DÉBAT SUR LA GUERRE DE 1914-1918, *Charte scientifique du CRID*

⁷³ Christophe Prochasson discerne dans cette invocation de l'expérience vécue un trait commun à l'ensemble des « lectures empathiques, passionnées et compassionnelles du conflit », inséparables de la vogue croissante du témoin et du témoignage déjà évoquée. Il voit dans ces lectures « toute l'ambivalence » de l'histoire culturelle, qui a constitué une source indéniable d'avancées heuristiques, mais qui a également, en certains cas, « dérouté l'intelligence historique ». Christophe PROCHASSON, 14-18. Retours d'expériences, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2008, p. 30-31. Il ajoute plus loin : « Le projet qui a porté l'Historial de la Grande Guerre s'est ainsi associé à cette tradition historiographique. Mais quelle histoire culturelle ? L'histoire culturelle souffre en France d'une indéfinition qui en fait depuis quelques années un pôle attractif, parfois au prix d'une inconsistance épistémologique qui en mine les fondements. » Ibid., p. 51. ⁷⁴ *Ibid.*, p. 49.

« entrepreneurs de mémoire », la voix de ceux que Johann Michel désigne comme des « entrepreneurs d'histoire », c'est-à-dire

« les acteurs, historiens de métier, chercheurs et universitaires pour la plupart, qui défendent principalement la liberté de la recherche historique. Il s'agit de collectifs qui se constituent en groupes de pression pour infléchir l'orientation des politiques mémorielles dans le sens de l'autonomie de la recherche historique »⁷⁶

En un sens, les deux écoles concurrentes peuvent revendiquer cette qualité, la seule véritable différence semblant tenir à la portée qu'elles entendent donner à leurs travaux respectifs en termes de politiques publiques. Ainsi, si l'école de Péronne se réclame d'une démarche strictement historique/historienne, et récuse d'emblée toute posture prescriptive, on perçoit dans la démarche des membres du CRID une sensibilité plus militante, en tout cas plus encline à traduire en termes mémoriels et revendicatifs le fruit de leurs travaux historiques⁷⁷.

Le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'armistice en 2008 s'inscrit dans ce contexte déjà troublé, et va lui aussi notablement raviver la controverse : dès 2007, Jean-Jacques Becker, dans le cadre du rapport qu'il remit dans la perspective de la commémoration, préconisait ainsi « d'éviter le contre-sens de transformer ceux qui ont été dans leur masse des combattants conscients (même s'ils ne clamaient pas tous les jours leur patriotisme) en simples victimes »⁷⁸, faisant ainsi écho à la dénonciation par Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker de la dictature du témoignage lors des commémorations de 1998⁷⁹. La mort de Lazare Ponticelli en mars 2008, ses obsèques nationales aux Invalides et la cérémonie nationale en l'honneur de l'ensemble des anciens combattants de la Grande Guerre qui les suivent l'après-midi même, bouleversent la donne⁸⁰ et, en quelque sorte, imposent une tonalité fortement émotionnelle aux commémorations du 11 novembre 2008.

Sur un plan historiographique, cette même année est l'occasion d'une nouvelle explication entre les deux écoles sur la notion de consentement dans les colonnes de la revue d'histoire contemporaine *Matériaux pour l'histoire de notre temps*⁸¹, publiée par la BDIC, tandis que Jean-Jacques Becker et l'historien allemand Gerd Krumeich, lui aussi proche du groupe de l'Historial de Péronne, publient une histoire franco-allemande de la Grande Guerre, conformément au projet transnational initial de l'école de Péronne⁸².

⁸² Jean-Jacques BECKER, Gerd KRUMEICH, La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande, Paris, Tallandier, 2008, 379 p.



⁷⁶ Johann Michel, Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France, Paris, PUF, 2010, p. 169.

⁷⁷ « Mais la « science ouverte » telle que nous la concevons, c'est aussi la mise à disposition d'instruments pour la recherche proprement dite et, tout particulièrement, l'élaboration collective de corpus documentaires conçus aussi bien comme des outils de vérification et de validation que comme un matériel ouvert à toutes les formes de réemplois. » ; « Alors, oui, nous cherchons résolument le moyen de tirer parti de l'intense intérêt suscité par la Grande Guerre, plutôt que de nous en tenir à l'opposition paresseusement ressassée entre « histoire » et « mémoire ». Oui, nous refusons la posture qui consiste à se réclamer du superbe isolement d'une histoire « purement » scientifique, mais qui vise le plus large public à grands coups éditoriaux ou à la moindre commémoration. » François BUTON, André LOEZ, Nicolas MARIOT, Philippe OLIVERA, « 1914-1918 : retrouver la controverse », *La Vie des Idées*, 10 décembre 2008, p. 3. Pour un point sur l'état du débat en 2008, voir Pierre PURSEIGLE, « <u>A Very French Debate: The 1914-1918 'War Culture'</u> », *Journal of War and Culture Studies*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 9-14, notamment p. 11-12.

⁷⁸ MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, <u>Rapport de la Commission « Becker » pour la commémoration du 90^{ème} anniversaire de 1918</u>, 19 décembre 2007, p. 1.

⁷⁹ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Annette BECKER, 14-18, Retrouver la guerre, op. cit. Voir supra.

⁸⁰ Selon Stéphane Audoin-Rouzeau, « le travail [de la commission] avait été d'une certaine façon interrompu par la mort de Lazare Ponticelli ». Il ajoute qu'il avait « observé à cette occasion combien l'intervention des historiens dans le domaine commémoratif était difficile, compromettante et finalement décevante ». Réunion du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, BnF, 20 septembre 2012, p. 13.

⁸¹ Frédéric ROUSSEAU, « "Consentement": requiem pour un mythe savant », Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 20-23, article auquel répond une mise au point de Jean-Jacques BECKER, « De quelques observations à propos de deux articles de ce numéro de Matériaux sur la Grande Guerre », ibid., p. 28-30. L'autre article évoqué par le titre de l'article de J.-J. Becker est celui de Rémy Cazals, qui revient sur les discussions autour de la question de la légitimité et des modalités du recours aux témoignages pour écrire l'histoire de la Grande Guerre : Rémy CAZALS, « Non on ne peut pas dire : « À tout témoignage on peut opposer un autre » », ibid., p. 23-27.

1.2.3. Vers une « trêve de Noël »?

L'opposition entre une approche culturelle et une approche sociale, « durci[e] par la rhétorique des controverses »83, ne serait toutefois pas indépassable, à condition que soient reconnus et accordés les apports de chacune, et que soit résorbé le hiatus fondamental concernant l'attitude à adopter vis-à-vis des "victimes" et des revendications éventuelles de leurs ayants droit ou des « entrepreneurs de mémoire » prétendant parler et agir en leur nom. Le rapprochement n'est donc pas impossible, avec pour exemple la collaboration de membres des deux "camps" au Dictionnaire de la Grande Guerre paru chez Larousse en 2008^{84} .

À l'approche de 2014, les historiens sont en tout cas très impliqués dans le centenaire. Nicolas Beaupré souligne ainsi la présence, au sein du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire, d'« au moins une quarantaine d'historiens [...] de tous bords historiographiques ». Il relève également que la querelle entre les historiens est « plutôt en train de s'apaiser »85, bénéficiant d'une sorte de « trêve de Noël », à la durée toutefois incertaine. Il insiste en outre sur une différence notable avec le Bicentenaire de la Révolution: dans le cas présent, les clivages historiographiques, très marqués, préexistaient au Centenaire, et ont dû être au moins partiellement surmontés dans cette perspective, sur le mode de l'« union sacrée »⁸⁶.

Néanmoins, certains désaccords de fond persistent, et ressurgissent périodiquement, avec une intensité variable. La parution récente du dernier ouvrage du politiste Nicolas Mariot⁸⁷, qui s'applique à effectuer une lecture sociologique des relations entre des combattants d'extraction sociale très contrastée dans les tranchées, a contribué à réactiver le débat, à travers une réaffirmation de l'intérêt du renouveau d'une lecture proprement sociale du conflit afin d'en éclairer certains points demeurés aveugles⁸⁸.

J.-Y. Le Naour s'interrogeait pour sa part dès 2008 sur la capacité des uns et des autres à faire face à la puissance du « rouleau compresseur d'une mémoire victimisante »89, corollaire d'une « hypermnésie collective » 90 encourageant « l'hypertrophie du rôle social de l'historien » sur la scène du « théâtre de la mémoire »⁹¹ que seraient devenues les commémorations. Encore une fois, l'interrogation porte sur le rôle professionnel et social de l'historien, et de la nature de son implication dans les politiques mémorielles et/ou commémoratives, interrogation qui se fait plus aiguë à chaque commémoration, le centenaire ne pouvant qu'amplifier le phénomène. Patrick Garcia soulignait déjà, concernant les historiens de la Révolution française, combien

« [c]haque commémoration sollicite les historiens spécialistes de la période concernée qui y voient l'occasion de divulguer leurs travaux et de contribuer à une

⁹¹ Christian AMALVI, « Identité nationale et histoire », in Benoît PELLISTRANDI, Jean-François SIRINELLI (dir.), L'Histoire culturelle en France et en Espagne, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2008, p. 257.



⁸³ Jean-Noël JEANNENEY, La Grande Guerre, si loin, si proche, op. cit., p. 45.

⁸⁴ Jean-Yves LE NAOUR (dir.), Dictionnaire de la Grande Guerre, Paris, Larousse, coll. « À présent », 2008, 476 p.

⁸⁵ Selon Valérie Tesnière, il s'agit même de débats qui ont aujourd'hui été complètement surmontés, notamment en raison de l'avènement d'une nouvelle génération d'historiens et de la reconnaissance par ces derniers du fait que consentement et contrainte étaient deux éléments non exclusifs l'un de l'autre ayant contribué à l'endurance des combattants face à la prolongation de la guerre. Entretien téléphonique avec Valérie Tesnière, directrice de la BDIC, 6 décembre 2013.

⁸⁶ Entretien avec Nicolas Beaupré, maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand, commissaire scientifique de l'exposition 14-18, Lyon sur tous les fronts, 29 août 2013. Selon N. Beaupré, les menaces qui ont un temps pesé sur la Mission du Centenaire à l'occasion du changement de majorité politique ont également pu contribuer à cette euphémisation des oppositions.

⁸⁷ Nicolas MARIOT, Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2013, 487 p.

⁸⁸ Les Rendez-Vous de l'Histoire de Blois, en octobre 2013, ont par exemple fourni le cadre à un débat, visionnable sur le site du CRID, sur « La guerre comme affrontement historiographique » réunissant différentes sensibilités pour une discussion de leurs points de vue respectifs.

⁸⁹ Jean-Yves LE NAOUR, art. cit., p. 5.

⁹⁰ Philippe JOUTARD, op. cit., p. 213.

meilleure connaissance de « leur » période, voire la possibilité de sortir du relatif anonymat de la recherche et d'être reconnus au-delà du cercle de leurs pairs »⁹²

Ces enjeux académiques et extra-académiques – mais le sont-ils jamais totalement ? - pèsent nécessairement sur l'ensemble du processus et du dispositif commémoratifs. S'ils sont évoqués ici, c'est que la perspective du centenaire les prédispose à venir innerver à la fois le discours commémoratif tenu par les autorités publiques, mais également, par la force des choses, le discours historique des institutions culturelles, quand bien même – et c'est le cas le plus fréquent - ces dernières prendraient soin de se tenir à distance de tout ce qui pourrait s'apparenter à une prise de position, assumée ou implicite. À cet égard, c'est bien la question plus large de la place et du rôle non seulement des historiens, mais aussi de l'ensemble des institutions publiques – dont les bibliothèques – qui peut être posée, a fortiori dans les cas où il s'agit d'acteurs ou d'institutions à vocation scientifique, dès lors censés proposer la lecture la plus objective et la plus neutre possible. Ceci se révèle d'autant plus important que, bien souvent, les historiens sont parties prenantes des manifestations que peuvent organiser les bibliothèques à l'occasion de commémorations nationales.

2. LA MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE COMME OBJET DE POLITIQUE PUBLIQUE

À l'instar de Sarah Gensburger, et à notre échelle, il ne s'agit pas pour nous ici d'« estimer la pertinence de tel ou tel usage politique du passé – ni même [de] juger de son efficacité », mais de nous interroger sur les conséquences du fait que « la politique de la mémoire est effectivement devenue, depuis le début des années 1980 et de manière différenciée, une catégorie d'action publique »93.

2.1. Gouvernance mémorielle et gestion du rapport au passé

Les mutations successives du regard porté sur la Grande Guerre dans l'espace public et les controverses historiographiques la concernant traduisent la prégnance d'un nouveau régime d'historicité, au sein duquel l'histoire et la mémoire entretiennent des relations complexes. Les effets de cette configuration acquièrent une visibilité accrue dans la perspective du centenaire, et posent la question de la place et du rôle des institutions scientifiques, culturelles et patrimoniales (universités, chercheurs, musées, archives, bibliothèques) face à ces transformations.

2.1.1. Les transformations du régime commémoratif

D'un point de vue sémantique, cette évolution se traduit, selon Philippe Joutard, par la propension de l'État français, observable en particulier depuis les années 1990, à substituer le terme « mémoire », « mot fétiche de la fin du XX^e siècle »⁹⁴, à celui d'« histoire » dans la dénomination des institutions en charge du rapport au passé⁹⁵ : « le mot « histoire » apparaît de moins en moins et sous la forme adjectivale « historique », subordonnée à la mémoire ». Tous les indices convergent donc en faveur du diagnostic posé par ce même auteur d'un « passage du national au patrimonial »⁹⁶, et d'un modèle historique

[%] lbid., p. 196. De manière significative, « [a]ujourd'hui, au ministère de la Défense, c'est la Direction de la mémoire et du patrimoine et des archives qui couvre un Service historique de la Défense et le Centre historique de Vincennes ».



⁹² Patrick GARCIA, Le Bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales d'une commémoration, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 101.

⁹³ Sarah GENSBURGER, Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire, Paris, Sciences Po. Les Presses, coll. « Gouvernances », 2010, p. 213.

⁹⁴ Henry ROUSSO, La Dernière Catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais »,

⁹⁵ Philippe JOUTARD, Histoire et mémoires, op. cit., p. 195.

à un modèle mémoriel⁹⁷. Pour les bibliothèques, notamment, ce mouvement s'est traduit par une « invention » ou une « réinvention » de leur patrimoine, notion « [a]bstraite et diversement connotée », commode en raison de son élasticité⁹⁸, mais malgré tout restée « confuse »⁹⁹.

Les transformations conjointes de l'historiographie et du régime mémoriel se reflètent dans la gestion par les pouvoirs publics des questions mémorielles, comme l'a déjà illustré le cas de la figure du poilu. À cet égard, la Grande Guerre avait elle-même été un tournant en son temps, débouchant sur une démocratisation des politiques mémorielles 100 préfigurant ce que Johann Michel a proposé d'appeler une « gouvernance mémorielle », c'est-à-dire

« la fabrication des politiques mémorielles comme une entreprise négociée entre l'État et des acteurs non étatiques », insistant « sur la perte de centralité de l'État, sur la montée en puissance d'acteurs infra-étatiques (collectivités locales) et supra-étatiques (institutions internationales), d'acteurs privés (entrepreneurs de mémoire issus de la société civile), sur l'interdépendance renforcée entre l'État et ces acteurs »¹⁰¹.

Le récent rapport de la mission parlementaire d'information sur les politiques mémorielles dirigée par Bernard Accover n'en a pas moins rappelé que « [1]a politique de commémorations est un vecteur privilégié de transmission des valeurs qu'une nation choisit de mettre en avant », et que « [1]es commémorations sont [...] l'un des moments où se « cristallisent » les problématiques mémorielles d'un pays » 102. S'il prend acte immédiatement après de l'« émiettement du geste commémoratif » 103 et de l'intérêt très mitigé que les commémorations rencontrent, auprès des jeunes générations en particulier, il en ressort donc une conscience aiguë de l'importance pour l'État non seulement de ne pas négliger ces questions, mais également

« de redynamiser un processus qui tend parfois à s'essouffler non seulement en raison de la disparition progressive des témoins de certains événements, mais sans doute aussi en partie parce que le rapport des Français à leur histoire et à la mémoire nationale s'est complexifié »104

Sous l'effet de cette recomposition du champ des politiques mémorielles, on a pu observer, au cours des dernières décennies et années, certains ajustements du rôle joué par les acteurs institutionnels traditionnels, comme si, précisément, l'institutionnalisation de la mémoire comme objet de politique(s) publique(s) devait s'accompagner de l'effacement – ou à tout le moins de l'euphémisation – du rôle de l'État dans la définition de ces dernières. L'institutionnalisation des politiques commémoratives et mémorielles serait alors paradoxalement à concevoir comme un processus d'informalisation, au sens de l'intériorisation et de l'appropriation par toute une variété d'acteurs (collectivités locales 105,

¹⁰⁵ Cette évolution a été consacrée par les conclusions du rapport Kaspi, appelant à une plus grande implication des collectivités territoriales dans la définition de leurs initiatives commémoratives. André KASPI, Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques sous la présidence d'André Kaspi, novembre 2008, p. 10 et 45-46. Également Bernard ACCOYER, op. cit., p. 189. Cette évolution générale, qui découle notamment de la décentralisation, se confirme pour ce qui est des commémorations relatives à la Première Guerre mondiale, avec un rôle moteur des conseils généraux et régionaux (Nicolas Offenstadt, 14-18 aujourd'hui, op. cit., p. 38).



⁹⁷ Pierre Nora l'a encore souligné récemment, à l'occasion d'un entretien croisé avec Jean-Noël Jeanneney: Julie CLARINI. « Jean-Noël Jeanneney et Pierre Nora: « Faire sentir la différence des temps » », Le Monde des Livres, 10 octobre 2013.

⁹⁸ Jean-Pierre RIOUX, « L'émoi patrimonial », art. cit., p. 42.

⁹⁹ Agnès MARCETTEAU-PAUL, « La place du patrimoine dans les bibliothèques », in Jean-Paul Oddos (dir.), Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1997, p. 172.

¹⁰⁰ Symbolisée entre autres par l'inscription des noms de l'ensemble des morts à la guerre, et non plus des seuls officiers, sur les monuments aux morts. Voir Reinhart KOSELLECK, « Les monuments aux morts comme fondateurs de l'identité des survivants », Revue de métaphysique et de morale, vol. 103, n° 1, janvier-mars 1998, p. 55.

¹⁰¹ Johann MICHEL, Gouverner les mémoires, op. cit., p. 50.

¹⁰² Bernard ACCOYER, Questions mémorielles. Rassembler la nation autour d'une mémoire partagée. Rapport de la mission parlementaire d'information, op. cit., p. 161.

Patrick GARCIA, op. cit., p. 13.

¹⁰⁴ *Ibid*.

institutions culturelles et patrimoniales, associations, voire particuliers) d'une « relative contrainte sociale de commémorer – l'injonction commémorative », débouchant sur une commémoration protéiforme à travers laquelle « s'exprime une pluralité d'intentions » ¹⁰⁶. Loin d'une organisation décidée « d'en haut », la commémoration se prépare plutôt de manière décentralisée, l'État et ses courroies de transmission se limitant à un rôle d'orchestration et de coordination, sans s'arroger de véritable droit de regard sur le contenu des manifestations projetées.

Cette triple évolution – affirmation d'une gouvernance mémorielle, différenciation politique mémorielle conçue comme catégorie d'intervention publique, dédifférenciation des registres historique et mémoriel – n'est pas anodine pour les bibliothèques : bien au contraire, ces dernières sont concernées au premier chef en leur double qualité, rappelée plus haut, de lieu de savoir et de lieu de mémoire, et se doivent de faire face à ces transformations qui peuvent paraître contradictoires à première vue. Les attentes des publics et des pouvoirs publics en sont nécessairement affectées, et les institutions culturelles ne peuvent faire l'économie d'une réflexion sur l'impact concret de ces bouleversements sur leur activité quotidienne, mais aussi sur leur place et leur rôle dans le cadre de manifestations telles que celles programmées à l'occasion du centenaire. Le rapport Accoyer a d'ailleurs rappelé « [l]e rôle irremplaçable de l'institution culturelle et éducative », qualifiant les musées et mémoriaux de « lieux de « provocation de la mémoire » » 107. Les bibliothèques ne sont pas explicitement mentionnées, mais leur inscription dans le paysage culturel national et territorial leur assigne de fait, à des degrés d'intensité certes variables selon les établissements, une place dans le dispositif commémoratif général, a fortiori dans le cadre d'une commémoration nationale telle que celle du Centenaire du déclenchement de la Grande Guerre.

2.1.2. Gouvernance mémorielle et « activisme 14-18 »

En ce qui concerne spécifiquement la Grande Guerre, le paysage des acteurs intervenant à un degré ou à un autre au cours du processus de production des politiques mémorielles est caractérisé par ce que Nicolas Offenstadt appelle « l'activisme 14-18 », « entendu comme une attitude cherchant à la fois les réalisations et l'efficacité mémorielles » 108. Si la notion vise en premier lieu les protagonistes de la nouvelle gouvernance mémorielle précités, mais également les associations militant pour la reconnaissance d'une cause mémorielle – les « entrepreneurs de mémoires » –, elle englobe plus largement à notre sens l'ensemble des groupes ou individus qui convertissent leur intérêt pour la Grande Guerre, sa mémoire et son histoire, en un certain nombre d'activités culturelles et scientifiques pour lesquelles les ressources et/ou l'expertise des institutions culturelles se révèlent utiles, sinon incontournables. L'activisme 14-18 tend par conséquent à faire des bibliothèques et autres institutions culturelles des lieux stratégiques, qui non seulement fournissent les matériaux nécessaires à la construction – ou à la déconstruction, d'ailleurs – de discours sur la Grande Guerre, mais qui sont en outre amenés, en raison des attentes d'offre culturelle de leur part que ce type de commémoration suscite de la part des autorités centrales et territoriales mais aussi dans le grand public, à contribuer elles-mêmes à la production mémorielle globale 109. Si, comme on le verra dans la troisième partie, toute

¹⁰⁹ Nicolas Offenstadt en convient indirectement, qui souligne que « loin d'être seulement tourné vers l'étude du passé, cet activisme 14-18 est un immense créateur de présent, sous de multiples formes, des monuments de papier aux spectacles et cérémonies les plus variés, sans compter les nouveaux sites de mémoire sans cesse fabriqués ou réactualisés. » Ibid., p. 154. On peut raisonnablement ranger l'accompagnement par les bibliothèques du centenaire sous cette bannière de l'activisme 14-18, à la condition expresse de préciser et de garder à l'esprit que, comme on le verra plus loin, cette participation procède avant tout d'une mission institutionnelle, sans visée mémorielle comparable à celle des entrepreneurs de mémoire de la société civile.



)6 т

¹⁰⁶ Patrick GARCIA, op. cit., p. 15.

¹⁰⁷ Bernard ACCOYER, op. cit., p. 196. Souligné dans le texte. L'expression est empruntée au sociologue Freddy Raphaël.

¹⁰⁸ Nicolas Offenstadt, 14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine, Paris, Odile Jacob, coll. « Histoire », 2010, p. 11.

tonalité militante est récusée avec force par les bibliothèques au profit d'une posture professionnelle, scientifique et culturelle, les bibliothèques n'en participent donc pas moins à la production mémorielle et commémorative globale et à cet activisme 14-18 aux contours incertains.

2.1.3. Présentisme et politiques mémorielles

François Hartog, à qui l'on doit le développement de la notion de régime d'historicité, diagnostique dans les phénomènes évoqués plus haut, à la suite de Pierre Nora, « l'inversion de la dynamique de la commémoration », et le passage en moins de vingt ans, « d'un modèle « historique » du commémoratif à un « modèle mémoriel » »¹¹⁰, au sein duquel la mémoire, devenue une catégorie « métahistorique »¹¹¹, constitue un champ d'intervention publique parmi d'autres, mobilisant l'expertise historienne à des fins de définition des grandes orientations d'une véritable politique publique de la mémoire en fonction des enjeux du présent.

Au terme des « Trente Mémorieuses » (Jean-Pierre Rioux), le « présentisme », incarné et véhiculé par ces « mots d'époque »¹¹² que sont « mémoire », « commémoration », « identité » et « patrimoine », caractériserait ainsi un nouveau rapport au passé, enclin à une patrimonialisation matérielle et symbolique frénétique en fonction des enjeux du présent. Il serait en outre à l'origine de la « sensibilité muséale » des sociétés contemporaines¹¹³ et de leur goût pour une gestion "événementielle" de leur rapport au passé. On peut voir dans ces bouleversements le signe de la subversion du modèle classique de la commémoration nationale, « véritable « sur-moi commémoratif » de l'État-Nation »¹¹⁴ « ringardisé » par un nouveau modèle caractérisé par son hypermédiatisation ¹¹⁵ et son inclination en faveur d'une gestion spectaculaire du rapport à l'histoire.

Cette place du présentisme dans la gestion du rapport au passé trouve sa traduction la plus nette dans les inflexions mémorielles qui viennent régulièrement alimenter le discours commémoratif. Depuis une vingtaine d'années, et conformément aux évolutions et controverses historiographiques évoquées plus tôt, ces inflexions, dans le grand public comme de la part de certains historiens, vont dans le sens d'une aspiration croissante à rendre justice aux combattants de la Grande Guerre. Plus encore que d'insister sur les souffrances endurées dans les tranchées – aspect sur lequel ont porté les efforts des années 1980 et 1990 -, il s'agit, depuis une quinzaine d'années, de réhabiliter ceux que l'historiographie et la mémoire nationale des décennies précédentes auraient relégués à l'arrière-plan de la mémoire collective, voire leur auraient tout simplement dénié toute respectabilité. Ainsi des fusillés, qui font l'objet d'un premier ouvrage notable dès 1999 de la part de Nicolas Offenstadt¹¹⁶, dont le titre restitue bien l'intention de proposer une histoire des fusillés et de la mémoire évolutive que s'en est forgée la société française. La congruence d'un glissement historiographique et d'un ajustement institutionnel est manifeste, puisque cet ouvrage, publié par un historien réputé, paraît quelques mois seulement après la controverse provoquée par les propos de Lionel Jospin, alors Premier ministre, au sujet des mutins à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'armistice¹¹⁷,

¹¹⁷ Annette Becker, revenant sur cet épisode, évoque un « retournement mémoriel » (Annette BECKER, « La Grande Guerre en 1998 : entre polémiques politiques et mémoires de la tragédie », in Pascal BLANCHARD, Isabelle VEYRAT-MASSON



0 т

¹¹⁰ François HARTOG, Croire en l'histoire, Paris, Flammarion, 2013, p. 50.

¹¹¹ François HARTOG, Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XXI° siècle », 2003, p. 17.

¹¹² François HARTOG, Croire en l'histoire, op. cit., p. 59.

¹¹³ Joanna BOURKE, « 'Remembering' War », Journal of Contemporary History, vol. 39, n° 4, October 2004, p. 473.

 ¹¹⁴ Serge BARCELLINI, « Les commémorations », in Marie-Hélène JOLY, Thomas COMPÈRE-MOREL (dir.), Des musées d'histoire pour l'avenir, actes du colloque « Des musées d'histoire, pour qui ? pour quoi ? », Historial de la Grande Guerre, Péronne (19, 20 et 21 novembre 1996), Paris, Noêsis, 1998, p. 43.
 ¹¹⁵ Ibid., p. 54.

¹¹⁶ Nicolas Offenstadt, Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective, 1914-2009, Paris, Odile Jacob, 2009 [1999], 309 p.

ouvrant ainsi une première voie vers leur réhabilitation. Depuis lors, plusieurs autres ouvrages ont paru sur le sujet, la plupart sous la plume d'historiens, et l'on peut légitimement considérer que le rapport rendu tout récemment par la commission présidée par Antoine Prost¹¹⁸ constitue une sorte d'aboutissement politique et de reconnaissance sociale, apportant une forme de solution à la gestion de ce que Jean-Noël Jeanneney a désigné comme un « kyste mémoriel »119 : le ministre aux Anciens combattants Kader Arif a ainsi salué ce « travail historique » – précisant, au passage, « utilise[r] à dessein le terme « historique » » – lors de sa remise, le présentant comme n'étant « qu'une étape dans la définition de la meilleure manière d'aller vers une réintégration dans la mémoire collective du destin de ces hommes »¹²⁰. Désormais disponible dans l'espace scientifique du portail de la Mission du Centenaire¹²¹, le rapport se présente donc comme un travail scientifique, remplissant une fonction conjointement mémorielle et politique, consultable sur le site d'une institution à vocation commémorative¹²², et ouvrant la voie à une forme de réhabilitation symbolique : si une réhabilitation juridique en bonne et due forme à l'aune des règles de droit et des représentation actuelles est inconcevable, une solution de compromis s'avance sur un terrain artistique, culturel et mémoriel. Ceci était déjà envisagé par le Conseil scientifique de la Mission du Centenaire en 2012 :

« Enfin la question des refus de la guerre sera posée, à travers le cas des fusillés. Poser cette question en termes de droit conduit à une impasse : rejuger des fusillés en fonction de règles juridiques nouvelles n'a pas de sens ; au demeurant, la documentation ne le permet pas. Une réhabilitation globale serait absurde, car elle porterait aussi sur des espions et des droits communs. La solution réside sans doute dans la réalisation d'un lieu de mémoire, confié à des artistes contemporains, invitant à réfléchir au sens de l'engagement, de l'endurance et des refus, alors et aujourd'hui. »¹²³

Les conclusions du rapport remis par Antoine Prost¹²⁴ semblent privilégier, parmi d'autres suggestions, cette réponse à la fois mémorielle et culturelle, qui ferait œuvre de pédagogie sans pour autant opérer une relecture anachronique de l'histoire. L'entremêlement des registres historique, mémoriel et commémoratif, sans être illégitime en soi, est ici manifeste. Il se traduit notamment, on vient de le voir, par le rôle moteur joué

¹²⁴ Antoine PROST, *Quelle mémoire pour les fusillés de 1914-1918? Un point de vue historien*, op. cit., p. 31.



⁽dir.), Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques, Paris, La Découverte, 2008, p. 83), caractérisé par une mémoire victimisante de la guerre, héritière d'une idéologie pacifiste jusqu'alors peu audible dans l'espace public. Voir Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Annette BECKER, 14-18, Retrouver la guerre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2000, 272 p.

¹¹⁸ Antoine PROST, Quelle mémoire pour les fusillés de 1914-1918? Un point de vue historien, rapport présenté au Ministre délégué aux Anciens Combattants par un groupe de travail animé par M. Antoine Prost, Président du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire, 1er octobre 2013, 71 p.

¹¹⁹ Jean-Noël JEANNENEY, La Grande Guerre, si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p. 70.

^{120 «} Remise du rapport d'Antoine Prost : discours de Kader Arif, 1er octobre 2013 », site du Ministère de la Défense, 2 octobre 2013. Le ministre a également confirmé « s'inscri[re] dans la continuité de l'action initiée par M. Lionel Jospin », faisant explicitement référence au discours de Craonne précité. Le jour même, le journal Le Monde achève cette traduction politique en en appelant au Président de la République : Thomas WIEDER, « La réhabilitation des fusillés de 1914-1918 est entre les mains de François Hollande », Le Monde, 1er octobre 2013. Enfin, lors de son allocution de lancement des commémorations du Centenaire de la Première guerre mondiale, le 7 novembre 2013, le chef de l'État a exprimé le souhait « qu'une place soit accordée à l'histoire des fusillés au musée de l'Armée aux Invalides, dans ce lieu qui porte le récit de la Guerre », et « que les dossiers des conseils de guerre soient numérisés et disponibles. » PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE, « Allocution pour le lancement des commémorations du Centenaire de la Première guerre mondiale », 7 novembre 2013. $\frac{121}{\text{http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/les-fusilles-de-la-premiere-guerre-mondiale}}$

¹²² Interrogé en début d'année, Joseph Zimet affirmait chercher à inventer un « processus civique ou politico-mémoriel pour faire disparaître cet obstacle [l'amalgame mutins/fusillés GM] entre mémoire savante et représentations du grand public. Et résoudre le débat sur les modalités de sortie de ce dossier : il y a ceux qui prônent un scénario juridique (réhabilitation, amnistie, grâce, etc.), et d'autres, dont je fais partie, qui militent pour un scénario de sortie culturelle et scientifique... J'ai proposé la création d'une commission pour que naisse un processus mémoriel dans le pays sur cette question. » « L'invité du 36° : Joseph Zimet, "missionnaire" du Centenaire », blog Le 36e RI : des Normands dans la Grande Guerre, 27 mars 2013.

¹²³ Antoine PROST, <u>Note sur le Centenaire de la guerre de 1914-1918. Analyse du programme commémoratif par le Conseil</u> *Scientifique*, p. [2].

par cette instance de coordination et d'accompagnement des manifestations commémoratives qu'est la Mission du Centenaire.

2.2. Le rôle de la Mission du Centenaire

Chargée du pilotage du cycle commémoratif du Centenaire de la Grande Guerre, la Mission du Centenaire opère un travail de sélection et de coordination des diverses initiatives publiques ou privées, complété par une valorisation sur son portail en ligne du patrimoine de la guerre en direction du grand public.

2.2.1. Origines, organisation et rôle

En septembre 2011, Joseph Zimet, adjoint au directeur de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) au ministère de la Défense et des Anciens Combattants, remettait au Président de la République Nicolas Sarkozy un rapport programmatique sur les célébrations à venir à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre 125. Ce rapport proposait notamment la création d'une structure dédiée (une Mission) chargée de leur orchestration, et plus généralement de la « gouvernance » de la commémoration, sur le modèle de la Mission présidée par Jean-Noël Jeanneney lors du Bicentenaire de la Révolution française 126, ainsi que quelques projets phares, eux-mêmes partiellement inspirés de ce précédent fameux 127.

Créé par un arrêté du 5 avril 2012¹²⁸, le groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-2014 » est un organisme public temporaire (sa dissolution est prévue au plus tard le 31 décembre 2015) qui a pour objet « la conception, la préparation et l'organisation des « temps forts » du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale de l'année 2014 »¹²⁹. Composée de seize membres fondateurs, elle est placée sous l'autorité du ministre délégué en charge des Anciens Combattants, Kader Arif, sa direction générale étant confiée à Joseph Zimet. Elle est dotée d'un conseil d'administration de composition interministérielle, présidé par le général d'armée Elrick Irastorza, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, et d'un Conseil scientifique pluridisciplinaire présidé par l'historien Antoine Prost, dont les

¹²⁸ Arrêté du 5 avril 2012 portant approbation du groupement d'intérêt public « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale – 1914-2014 ¹²⁹ Ibid.



¹²⁵ Joseph ZIMET, <u>Commémorer la Grande Guerre (2014-2020)</u>. <u>Propositions pour un centenaire international. Rapport au Président de la République</u>, Secrétariat général pour l'administration, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, septembre 2011, 101 p.

¹²⁶ Très récemment encore, J. Zimet a présenté le Bicentenaire de la Révolution française comme le « grand frère » du Centenaire de la Grande Guerre, véritable modèle « [s]ur le rôle de l'État, sur l'organisation, sur la mobilisation territoriale, sur l'accompagnement des initiatives locales, sur le financement ». Jean-Noël JEANNENEY, Joseph ZIMET, « <u>Leçons croisées sur un centenaire</u> », *L'Histoire*, 25 octobre 2013.

¹²⁷ Joseph Zimet l'a volontiers reconnu : « J'ai questionné Jean-Noël Jeanneney, fort de son expérience du bicentenaire de 1789 et qui a orienté mon choix. En 1989, on avait célébré en même temps la Bastille, les droits de l'homme et Valmy, qui a eu lieu en 1792. Pour la Première Guerre mondiale, même si on s'attendrait que l'on commémore le dénouement plutôt que le commencement d'un conflit aussi meurtrier, j'ai opté dans le même sens. En 2014, il faut tout montrer, tout de suite, de façon panoramique. D'accord, la mémoire triche un peu avec l'histoire dans ce cas, mais le souci de la clarté et de l'intelligibilité doit l'emporter. » Cité par Daniel BERMOND, « Le centenaire de Joseph Zimet », L'Histoire, n° 369, 1er novembre 2011, p. 18. Cette forme d'« aplanissement » de la commémoration n'a pas été sans susciter de réactions, a fortiori à partir du moment où il a été envisagé de célébrer en parallèle la Libération de 1944. Ainsi, on peut évoquer notamment la réaction de Serge Barcellini, à l'origine de la nouvelle mission interministérielle, citée par Thomas RABINO, « 2014, les artifices d'une polémique », Marianne+, 5 décembre 2012, qui dénonce « l'« aberration chronologique du rapport Zimet, calqué sur le modèle des commémorations du bicentenaire organisées par Jeanneney, et pendant lesquelles plusieurs années de la Révolution ont été fêtées en 1989. Selon Zimet, il faudrait commémorer les quatre années de la Grande Guerre en 2014! » Quant aux cérémonies de 1944, il explique: « Rien n'était prévu, alors que le 70° anniversaire sera exceptionnel; c'est la dernière fois qu'on a des témoins vivants. Cela n'enlève rien au centenaire : les cérémonies de 1944 placeront le témoin au centre de la mémoire, celles du centenaire le feront pour les lieux de mémoire. Évidemment, il faudra partager les crédits, alors ça dérange. » On notera au passage la forte insistance sur la dimension mémorielle de ces deux commémorations parallèles.

travaux sur la Première Guerre mondiale font autorité, au sein duquel figurent également de nombreux historiens et quelques représentants d'institutions patrimoniales et culturelles telles que les archives ou les bibliothèques (ces dernières sont en l'occurrence représentées par Valérie Tesnière, directrice de la BDIC et directrice d'études à l'EHESS). Ce Conseil scientifique, subdivisé en six commissions thématiques ¹³⁰ qui assistent la Mission dans son travail d'évaluation des différents projets candidats au « label Centenaire », a pour fonction principale de formuler des avis et recommandations au conseil d'administration « sur les orientations et le contenu du programme commémoratif du Centenaire », et de participer à « l'animation éditoriale et scientifique du portail Internet de la Mission, en particulier de son espace scientifique ». Organe à vocation proprement scientifique, il « n'est pas un pilote mais une vigie », et a été installé « pour donner en toute indépendance des avis sur les manifestations envisagées ou les problèmes posés, comme celui des fusillés, signaler les contresens à éviter, suggérer les enrichissements possibles »¹³¹.

Quoique ses attributions prévoient l'accompagnement de l'ensemble du cycle commémoratif, de 2014 à 2019, voire 2020, le rôle majeur de la Mission concernera les manifestations prévues pour l'année 2014. Ceci découle de la volonté gouvernementale de découper le cycle commémoratif en différentes étapes, afin d'anticiper un probable « risque de lassitude »¹³² face à une commémoration théoriquement étalée de 2014 à 2019, du centenaire de la déclaration de la guerre à celui de la signature du traité de paix (28 juin 1919), mais également « de placer la France dans une forme de « leadership » dans le paysage mondial du Centenaire »¹³³. Le périmètre d'intervention de la Mission est ainsi circonscrit aux principales manifestations du programme prises en charge par l'État, programmées sur l'année 2014, qui correspondent à la phase proprement nationale de la commémoration, et qui a débuté par les cérémonies du 11 novembre 2013 et la réalisation de La Grande Collecte sur le territoire national entre le 9 et le 16 novembre 134. Cette délimitation s'appuie en outre sur l'idée que le Centenaire ne saurait être considéré comme « un anniversaire décennal amélioré [...], [qu']il a sa force intrinsèque » 135, et que la Mission ne pouvait donc se poser comme un frein ou un substitut à des initiatives locales spontanément suscitées par le calendrier et le fétiche des nombres ronds. Elle correspond par conséquent au souci de ne surtout pas aboutir à une déconnexion entre l'État et la société civile dans l'approche de cet anniversaire, en s'appliquant à bien accompagner les initiatives commémoratives locales et associatives sans pour autant les étouffer ou les confisquer, dans une visée d'« union sacrée [...] entre l'État et la société » 136. L'enjeu principal réside donc dans la gestion de cette « dichotomie entre une commémoration sociétale et une commémoration d'État » : à cette fin, l'année 2014 est conçue comme une « année fondamentale » car année d'ouverture, c'est-à-dire « l'occasion d'offrir une vision globale, pédagogique, aux Français », au cours de laquelle seront balayés les faits majeurs de la guerre, notamment à travers une « saison culturelle »¹³⁷ scandée par les grandes expositions et autres manifestations organisées sous l'égide de la Mission et dans le cadre de son programme officiel de commémorations. Au sortir de cette première année, les années 2015 à 2017 cèderont le devant de la scène aux initiatives des collectivités territoriales, qui bénéficieront de l'appui de l'État dans une forme de coproduction d'une

¹³⁷ Réunion du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, op. cit., p. 3; Alexandre LAFON, Sébastien BERTRAND, « Mission du Centenaire de la guerre de 1914-1918 », Historiens & Géographes. Revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, n° 421, janvier-février 2013, p. 105.



¹³⁰ Une commission scientifique, une commission pédagogique, une commission internationale, une commission « productions culturelles », une commission « valorisation et ressources numériques », et enfin une commission « programme commémoratif », cette dernière placée sous la responsabilité d'Antoine Prost.

Antoine PROST, « Les historiens et la commémoration de la Grande Guerre », Le Monde, 4 novembre 2013.

¹³² Joseph ZIMET, Réunion du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, BnF, 20 septembre 2012, p. 3.

¹³³ *Ibid.*, p. 4.

¹³⁴ Sur La Grande Collecte, voir infra, p. 65-69.

^{135 «} L'invité du 36°: Joseph Zimet, "missionnaire" du Centenaire », billet cité. Sauf mention contraire, toutes les citations qui suivent dans ce paragraphe renvoient au même entretien.

¹³⁶ Formule de Joseph Zimet, ibid.

phase certes plus discrète du cycle commémoratif, mais peut-être davantage susceptible d'appropriations locales et individuelles des thèmes commémorés. Enfin, l'État reprendra vraisemblablement la main en 2018 et 2019, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice et du traité de Versailles¹³⁸.

2.2.2. Coordination et labellisation

De fait, une part non négligeable de la tâche de la Mission du Centenaire, sinon son cœur même, consiste et consistera donc en la coordination des initiatives locales, publiques ou privées, sur le territoire français ou à l'étranger, à travers l'octroi d'un label venant soutenir les projets de qualité et originaux. Pour ce faire, la Mission du Centenaire dispose, à l'échelon territorial, du relais des Comités départementaux du Centenaire (CDC), dont la création, facultative, a été rendue possible par une circulaire du ministère de l'Intérieur du 20 avril 2012. Ces CDC (dont les membres sont issus des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État, des institutions scientifiques, culturelles et patrimoniales locales, d'associations, etc.), au nombre de près d'une centaine aujourd'hui, sont constitués dans chaque département, placés sous l'autorité des préfets et chargés de préparer, de coordonner et de promouvoir les actions qui seront organisées dans les départements à l'occasion de ces commémorations. Les dépôts de dossiers par les porteurs de projet débouchent sur une première sélection, à travers l'émission d'un avis soit favorable, soit réservé¹³⁹, puis transmis à la Mission du Centenaire qui leur décerne ou non son label. Ce label, « gage de qualité garantissant au projet d'avoir été reconnu comme innovant, structurant et original », est le garant d'une visibilité accrue à travers l'inscription au programme national officiel des commémorations et à l'agenda officiel du Centenaire des projets distingués. Ouvrant la voie à une recommandation de la Mission auprès de ses divers partenaires et de financeurs, il est en outre une condition sine qua non – mais non suffisante − à l'obtention d'un financement alloué par la Mission elle-même¹⁴⁰.

Les critères entrant en ligne de compte pour l'octroi du label sont de différents ordres, et ne se fondent pas sur la seule qualité scientifique des projets examinés : la créativité culturelle et artistique (susceptible de s'appuyer sur des équipements culturels tels que les musées, les théâtres ou les bibliothèques), l'innovation, la valorisation du patrimoine, la contribution au développement économique et à l'attractivité touristique sont ainsi fortement valorisés par les CDC¹⁴¹, qui voient avant tout dans ces projets des moyens de rayonnement à l'occasion de ce qui constituera sans aucun doute une manne touristique, en particulier pour les zones de front de l'époque. Quant à la Mission du Centenaire, elle promeut pour sa part ce qu'elle a désigné comme l'« esprit du Centenaire », autrement dit le partage de « valeurs universelles » telles que :

¹⁴¹ http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/charte_labellisation.pdf



_

¹³⁸ Des orientations ratifiées par le conseil scientifique de la Mission dans son analyse du programme commémoratif. Cf. Antoine PROST, Note sur le Centenaire de la guerre de 1914-1918. Analyse du programme commémoratif par le Conseil Scientifique, p. [2] : « Est-il pertinent de commémorer principalement en 1914 une guerre qui a duré 52 mois ? Le Conseil scientifique a répondu positivement. Étaler la commémoration risque de lasser. De plus, ce n'est pas nécessaire, car les collectivités territoriales prendront de nombreuses initiatives pour commémorer les batailles de 1915 à 1918, et il suffira pour l'État de les accompagner. En revanche, il devra prendre des initiatives non seulement en 2014, mais aussi en 2018-19, pour la délicate commémoration de l'armistice et de la paix, en évitant de donner à croire que la Seconde Guerre mondiale était fatalement inscrite dans le traité de Versailles, comme si la crise de 1929 et le nazisme n'avaient pas existé. Il devra tenir compte en outre au fait que certaines questions vont être portées sur le devant de la scène au niveau national entre 2014 et 2018 et demanderont son intervention : le génocide des Arméniens en 2015 et les mutineries en 2017. »

¹³⁹ Entretien avec David-Georges Picard, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC Alsace, 30 octobre 2013. Les dossiers sont ventilés au sein de la DRAC en fonction de la nature du projet (les dossiers soumis par les bibliothèques sont ainsi examinés par le Conseiller du Livre) et évalués sur la base de critères divers : des critères pragmatiques et organisationnels (équilibre du budget, partenariats mis en œuvre – en particulier la dimension transfrontalière dans le cas de l'Alsace), auxquels s'ajoute une évaluation sous un angle artistique, scientifique, culturel et pédagogique, notamment en termes d'inscription territoriale (articulation bibliothèques, archives, musées, universités en particulier).

¹⁴⁰ « Le mécanisme de labellisation ne signifie pas un financement automatique mais plutôt une éligibilité au financement qui interviendra en 2014. »

- « Valoriser la richesse du patrimoine local à l'échelle des territoires
- Œuvrer à la compréhension d'une histoire de France partagée
- S'inscrire dans la dynamique de la construction européenne fondée sur un héritage commun
- Participer au rayonnement culturel de la France sur la scène internationale »¹⁴²

La Mission a ainsi remis aux CDC une grille de critères 143 destinée à objectiver quelque peu le travail de présélection opéré par eux, grille au sein de laquelle la « rigueur historique et scientifique » cohabite avec la « réso[n]ance avec « l'Esprit du Centenaire » (« commémorer une guerre passée pour mieux construire un avenir commun »), ou encore avec la « participation à la construction européenne ».

Si centralisation par la Mission il y a, celle-ci est par conséquent largement tempérée d'une part par le dispositif déconcentré, voire décentralisé sur lequel elle s'appuie, et d'autre part par les crédits relativement limités dont la Mission dispose. La labellisation n'a donc qu'une portée limitée en raison du caractère non automatique et de la relative faiblesse des crédits auxquels elle donne accès, dont on ne sait d'ailleurs toujours pas de quelle manière ils seront distribués¹⁴⁴. Par conséquent, il s'agit surtout, de la part de la Mission, d'un rôle de coordination, dont l'utilité majeure pourrait bien résider avant tout dans la publicité et l'écho donnés à l'ensemble des manifestations recensés et aux travaux de diverses natures dont ce Centenaire est le prétexte et l'occasion. À cet égard, le Portail de la Mission du Centenaire ¹⁴⁵ constitue un outil de tout premier ordre, faisant largement appel aux contributions et aux ressources d'institutions scientifiques, patrimoniales et culturelles, parmi lesquelles figurent en bonne place les bibliothèques.

2.2.3. Le Portail de la Mission du Centenaire

Le principal outil de communication et de visibilité de la Mission est son portail de ressources numériques, qui vise autant à informer les professionnels et le grand public des commémorations à venir qu'à mettre à leur disposition une sélection de documents de toute nature concernant la Grande Guerre. Pour ce faire, la Mission s'appuie sur de nombreux partenariats, notamment avec des centres de recherche (on peut citer l'Historial de Péronne), des dépôts d'archives, ou encore des bibliothèques (la BnF fait partie des membres fondateurs de la Mission, la BDIC et la BNU en sont des partenaires éminents), afin de proposer à tous les publics, des chercheurs aux simples curieux, un panorama des ressources documentaires disponibles sur la Grande Guerre dans les collections et fonds des institutions patrimoniales.

Le site comprend également un « Espace pédagogique », qui propose des informations pratiques, des documents et autres outils pédagogiques utiles aux enseignants pour leur permettre de guider efficacement leurs élèves « dans le cadre des programmes et des espaces pédagogiques mobilisables » 146, c'est-à-dire en fonction de leur niveau d'enseignement et des programmes d'histoire du primaire et du secondaire, dans leur appréhension de la commémoration du Centenaire. L'« esprit du Centenaire », « axé sur la compréhension de la Grande Guerre comme événement et comme héritage » 147, donne ainsi lieu à un foisonnement d'initiatives pédagogiques de natures variées qui, une fois validées par la commission pédagogique du Conseil scientifique de la Mission, sont relayées sur le

¹⁴⁶ Alexandre LAFON, Sébastien BERTRAND, « Mission du Centenaire de la guerre de 1914-1918 », art. cit., p. 106.
¹⁴⁷ Ibid.



12 :

¹⁴² *Ibid*.

¹⁴³ Voir l'annexe 3 « Grille de critères de labellisation des Comités départementaux du Centenaire », infra, p. 138-139.

¹⁴⁴ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

¹⁴⁵ « <u>Mission Centenaire 14-18</u> », accessible à l'adresse suivante : <u>http://centenaire.org/fr</u> [en ligne], consulté le 9 décembre 2013

site du Centenaire. Cet espace rassemble aussi la liste des comités académiques du Centenaire, au sein desquels sont discutés et décidés les orientations locales en matière d'accompagnement scolaire des commémorations.

Conformément au rôle de « go-between » 148 de la Mission, le portail se veut ainsi avant tout une interface, un carrefour profitant de la fenêtre événementielle du Centenaire pour permettre à ses visiteurs de découvrir, par son intermédiaire et d'un simple clic, un aperçu des ressources documentaires de toutes sortes (par exemple les journaux de tranchées de la BNU ou les cartes postales de guerre de la BDIC¹⁴⁹) accessibles sur des sites web traitant de la Grande Guerre, ou détenues par des institutions scientifiques, culturelles ou patrimoniales. Ce rôle de contribution à la visibilité et à l'identification par le plus grand nombre des principales institutions détentrices et pourvoyeuses de ressources originales sur la Grande Guerre est renforcé par la valorisation directe des collections de ces dernières sur le portail même de la Mission. Les diaporamas de documents indiquent en effet systématiquement la provenance de ces derniers, et sont accompagnés d'un lien direct vers le site de l'institution en question. La rubrique des « Trésors d'archives »¹⁵⁰, qui dispose d'un onglet dédié, rassemble ainsi une sélection étudiée d'archives et de documents numérisés, réputée représentative des collections des institutions considérées, voire de collectionneurs particuliers, contactés et rencontrés par la Mission au fur et à mesure de ses investigations préparatoires. À cette fin, cette dernière travaille en étroite collaboration avec les personnels scientifiques des établissements concernés (chercheurs, conservateurs), qui procèdent à la sélection des documents et à leur éditorialisation en vue de leur mise en ligne.

Ce travail scientifique intervient également à travers la constitution d'un « Album franco-allemand »151, mobilisant les collections de la BnF, de la BDIC, de la BNU, de la Staatsbibliothek de Berlin et de la Bibliothek für Zeitgeschichte de Stuttgart. Conformément à « l'esprit du centenaire » déjà évoqué, tourné vers la construction européenne – et le partenariat franco-allemand en particulier -, l'idée consiste à faire analyser et commenter deux documents, l'un français et l'autre allemand, soigneusement sélectionnés, par un spécialiste (historien ou conservateur) français ou allemand, avec une traduction systématique dans l'autre langue. Chacun des établissements partenaires est directement sollicité par la Mission sur des thèmes précis, et opère en réponse une sélection de documents qui seront progressivement intégrés à l'album, accompagnés des lectures croisées effectuées par un binôme franco-allemand, à raison d'un document par mois. La BNU, par exemple, a fourni à la Mission une caricature de Guillaume II, ou encore des photographies de l'entrée des troupes françaises à Strasbourg en novembre 1918, au total une dizaine d'images qui avaient d'ores et déjà été numérisées dans le cadre du programme Europeana Collections 1914-1918¹⁵².

De façon très claire, toutes ces opérations ne visent pas l'exhaustivité, il ne s'agit pas de construire une bibliothèque numérique pérenne sur le modèle de Gallica ou même d'Europeana Collections 1914-1918, le portail de la Mission ayant vocation à disparaître, ou du moins à cesser d'être alimenté une fois le centenaire passé. L'objectif, plus modeste, est d'accompagner numériquement la commémoration nationale sur un plan patrimonial et scientifique en valorisant des documents choisis en premier lieu pour leur représentativité, leur originalité et leur intérêt visuel, et qui constituent pour toutes ces raisons une voie

¹⁵² Entretien avec Jérôme Schweitzer, responsable du pôle Alsatiques à la BNU, co-commissaire de l'exposition 1914, la Mort des poètes, 18 juillet 2013.



¹⁴⁸ Entretien avec Dominique Bouchery cité.

¹⁴⁹ MISSION DU CENTENAIRE, http://centenaire.org/fr/tresors-darchives/fonds-publics/bibliotheques/archives/les-cartes- postales-allemandes-armement-et>

Mission du Centenaire, « Trésors d'archives » [en ligne], consulté le 12 décembre <http://centenaire.org/fr/tresors-darchives>

¹⁵¹ MISSION DU CENTENAIRE, « <u>L'Album franco-allemand de la Grande Guerre</u> » [en ligne], consulté le 12 décembre 2013 $<\!\!\underline{\text{http://centenaire.org/fr/dans-le-monde/europe/allemagne/lalbum-franco-allemand-de-la-grande-guerre}\!\!>\!$

Prologue : Le cadre commémoratif et institutionnel d'un centenaire

d'entrée attractive pour des publics profanes dont la commémoration aura stimulé l'intérêt pour la Grande Guerre. Il s'agit, plus généralement, comme le recommandait Valérie Tesnière dans le cadre du Conseil scientifique de la Mission, de s'appuyer sur les moyens nouveaux fournis par les technologies numériques, notamment, pour « mettre en avant, autour de chaque événement commémoratif, des corpus de sources qui seraient contextualisés et mis à la disposition du plus grand nombre, afin de rendre plus sensible la compréhension de la guerre »¹⁵³.

^{153 &}lt;u>Réunion du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, op. cit.</u>, p. 9.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

LES BIBLIOTHÈQUES ET LA GRANDE GUERRE: LIEUX D'HISTOIRE, LIEUX DE MÉMOIRE

Polymorphe, l'histoire, plus encore que la seule discipline historique, peut légitimement apparaître comme une « espèce invasive » 154 parmi les collections des bibliothèques. Ce constat, qui sonne parfois comme une déploration, ne saurait pourtant conduire à minorer la richesse que représentent ces véritables couches sédimentaires, témoignant de l'histoire des bibliothèques et des choix qui en ont guidé le développement 155. Ces spécificités de leurs collections respectives influent directement sur leur capacité, mais également sur leur volonté de se saisir d'un événement comme la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, et déterminent le positionnement qu'elles vont adopter à son endroit. Participer à la commémoration de la Grande Guerre implique ainsi classiquement une certaine forme de retour réflexif des bibliothèques sur elles-mêmes, qui passe notamment par le recensement et la mise en valeur de leurs collections en lien avec l'événement commémoré. Par ailleurs, les possibilités offertes par les technologies numériques et le développement de la coopération entre les bibliothèques dans ce domaine, au niveau européen notamment, ouvrent la voie à de nouvelles modalités de mise à disposition et de valorisation des collections, quand elles ne permettent pas tout simplement aux institutions patrimoniales de participer activement et sciemment à la constitution d'une nouvelle forme de patrimoine et de sources historiques pour le futur.

1. LES FONDS DE LA GRANDE GUERRE : LES VICISSITUDES D'UN HÉRITAGE HISTORIQUE

Les établissements retenus dans le cadre de cette étude – à l'exception peut-être cependant des Médiathèques de Strasbourg 156 – présentent la particularité d'être, chacun à sa manière, des bibliothèques que la Grande Guerre a profondément marquées de son empreinte, tant au niveau de leur histoire propre que des collections qu'elles recèlent. Ils diffèrent cependant dans le rapport qu'ils entretiennent avec ces fonds, qui n'ont pas fait l'objet d'une égale valorisation. Ce phénomène tient largement à l'histoire et à l'environnement propres à chacun d'entre eux, et témoigne de l'importance de ce conflit dans la structuration de leurs identités institutionnelles respectives.

1.1. La redécouverte de gisements méconnus : les fonds de guerre de la BNU et de la BmL

Si la BNU et la BmL ont en commun de n'avoir redécouvert que relativement récemment la richesse des fonds que leur a légués la Grande Guerre, les causes du caractère tardif de cette réinvention n'en sont pas moins radicalement différentes, et ne sont pas sans influer sur les usages dont ces collections feront l'objet à l'occasion du Centenaire du déclenchement de la Grande Guerre.

¹⁵⁶ Les collections de la Grande Guerre détenues par les Médiathèques de Strasbourg ne présentant pas des spécificités comparables à celles des autres bibliothèques étudiées dans le cadre de ce mémoire - dans l'état des connaissances actuelles du moins -, elles ne feront pas l'objet d'une présentation dans cette partie. Elles seront évoquées à l'occasion des développements prévus dans la troisième et dernière partie.



¹⁵⁴ Valérie TESNIÈRE, « Introduction », in Valérie TESNIÈRE (dir.), Histoire en bibliothèques, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2009, p. 16.

¹⁵⁵ Comme le relève David-Georges Picard, « rassembler un ensemble documentaire est un geste qui, pour être compris a posteriori, ne peut être dégagé du moment où il s'effectue ». David-Georges PICARD, « Constituer une bibliothèque, constituer des savoirs », Bulletin des bibliothèques de France, t. 56, n° 1, 2011, p. 7. Nous ajouterons pour notre part que l'analyse des spécificités de chaque lieu de savoir et des usages contemporains qui en sont faits ne saurait pas plus être déconnectée des conditions initiales de constitution des collections et de l'histoire longue de ces dernières.

1.1.1. La BNU et la Kriegssammlung de la Kaiserliche Universitätsund Landesbibliothek zu Strassburg (KULBS)

Fruit de l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne suite à la guerre de 1870, héritière de la bibliothèque impériale et régionale de Strasbourg inaugurée par Guillaume II en 1895, la BNU de Strasbourg, véritable « unicum franco-allemand » 157, occupe aujourd'hui encore une place singulière à maints égards dans le paysage des bibliothèques françaises 158. Symbole, à l'instar de l'université voisine, de la restauration de la primauté de la culture française en Alsace¹⁵⁹ après avoir occupé la même fonction au sein du Reich wilhelminien¹⁶⁰, elle a largement bénéficié des subsides des deux régimes successifs, jusqu'à se voir attribuer par le gouvernement français le statut de bibliothèque nationale en 1926, qu'elle ne partage toujours, aujourd'hui, qu'avec la seule BnF. Ce rang d'institution culturelle éminente au cœur d'une région-frontière comptant elle-même parmi les « lieux de mémoire » nationaux 161 suffit à conférer aux collections détenues par la BNU un intérêt historique et patrimonial qui tient autant à leur richesse intrinsèque qu'aux circonstances historiques ayant présidé à leur constitution et à leur développement.

Cette histoire riche mais troublée explique en partie le long oubli dans lequel est tombé ce qui a constitué, le temps du conflit, la collection de guerre (Kriegssammlung) de la bibliothèque encore allemande. De fait, Henri Dubled ne l'évoque qu'au détour d'une phrase dans son historique de la bibliothèque¹⁶², et ce n'est qu'en 2003, à l'occasion de la préparation de l'exposition *Impressions d'Europe*¹⁶³, que la collection a été redécouverte¹⁶⁴ et a commencé à être valorisée, d'abord à travers cette première exposition, mais aussi et surtout lors de l'exposition Orages de papier, qui accompagna à la BNU le quatre-vingtdixième anniversaire de l'armistice en 2008, puis fut présentée successivement à la Bibliothek für Zeitgeschichte de la Württembergischen Landesbibliothek de Stuttgart (WLB) et à la BDIC.

Atypique et, par la force des choses, sans équivalent au sein des collections de guerre des autres bibliothèques françaises, l'ancienne Kriegssammlung compte au nombre des « bizarreries » 165 que son histoire a léguées à l'actuelle BNU. Débutée dès le 4 août 1914, elle trouve son origine dans un mouvement général en Allemagne, où les collections de guerre, des musées comme des bibliothèques, se présentèrent comme un véritable

¹⁶⁵ Christophe DIDIER, « Collectionner les traces de la guerre », art. cit., p. 26.



¹⁵⁷ La formule est empruntée à Christophe DIDIER, « Collectionner les traces de la guerre », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris/Strasbourg, Somogy Éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 26.

¹⁵⁸ Sur l'histoire de la BNU, voir Henri DUBLED, Histoire de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Strasbourg, Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est, coll. « Recherches et Documents », 1964 [1959-1963], 54 p.

¹⁵⁹ John E. Craig, Scholarship and Nation Building. The Universities of Strasbourg and Alsatian Society 1870-1939, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1984, XII-515 p.

¹⁶⁰ Georg Wolfram, qui dirigea la bibliothèque jusqu'à la fin de la guerre, présente son établissement comme un « précieux monument de l'esprit et du travail d'organisation allemands » (Wertvolle Denkmal deutscher Geistes- und Organisationsarbeit). Georg WOLFRAM, « Die Bibliotheken », in Georg WOLFRAM (Hg.), Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918. III. Wissenschaft, Kunst und Literatur in Elsass-Lothringen 1871-1918, Frankfurt am Main, Selbstverlag des Elsass-Lothringen-Instituts, 1934, p. 45.

¹⁶¹ Jean-Marie MAYEUR, « Une mémoire-frontière : l'Alsace » [1986], in Pierre Nora (dir.), Les Lieux de mémoire. 1. La République - La Nation - Les France, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 1147-1169.

^{162 «} En outre est entreprise la formation d'une collection d'imprimés sur la guerre à l'Ouest. » Henri DUBLED, op. cit.,

¹⁶³ Daniel Bornemann, Jean-Louis Elloy, « La « Kriegssammlung » et les documents relatifs à la Première Guerre mondiale », in Christophe DIDIER (avec la collaboration de Daniel BORNEMANN) (dir.), Impressions d'Europe. Trésors de la B.N.U.S. entre France et Allemagne, catalogue de l'exposition « Impressions d'Europe », BNUS, 6 novembre 2003-24 janvier 2004, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2003, p. 77-81.

¹⁶⁴ Entretien avec Christophe Didier, adjoint de l'administrateur de la BNU, 4 novembre 2013. Selon Christophe Didier, au moment de sa redécouverte, personne dans la bibliothèque n'avait connaissance de l'existence d'un fonds de la Grande Guerre en tant que tel.

« phénomène de société » 166, qui se nourrit du précédent de la guerre de 1870 et du mouvement initié à cette occasion par Guillaume I lui-même. À travers les appels à contributions qu'elles lancèrent, les bibliothèques s'inscrivirent en prise directe avec l'événement, cherchant à collecter le maximum de documents ayant trait à la guerre, avec, au moins au départ, une visée d'exhaustivité. La bibliothèque constitue en cela un véritable sismographe de l'événement en cours, tâchant d'enregistrer, en temps réel et quel que soit le support sous lequel ils se présentaient, les « engins de cette multiforme artillerie spirituelle » 167 que sont les livres, les publications officielles, les journaux et autres périodiques, les images populaires, les programmes, les lettres, les tableaux, les caricatures, les monnaies et médailles, les photographies, ou encore les « bilboquets » 168, aujourd'hui plus couramment appelés « éphémères », qui formèrent le gros de ces documents de propagande dont la Grande Guerre fut une si généreuse dispensatrice 169. L'avalanche d'imprimés et les moyens limités dont elle disposait contraignirent néanmoins bientôt la KULBS à revoir ses prétentions à la baisse : aidée en cela par son statut de dépositaire du dépôt légal pour la région, il ne s'agit désormais plus pour elle que de collecter

« les imprimés de toute sorte se rapportant à l'Alsace-Lorraine elle-même et au front proche, ainsi que toutes les autres pièces historiques relatives à la guerre et méritant d'être conservées dans un établissement spécifique »¹⁷⁰

La même limitation des moyens conduisit à une intégration de ces documents aux collections courantes, à l'exception de ceux exigeant des conditions spécifiques de conservation, comme les affiches, les cartes ou les tracts. Dans de nombreuses bibliothèques allemandes confrontées au même impératif, la préservation de l'intégrité symbolique du fonds passa alors par l'élaboration « de catalogues systématiques complexes qui permettaient, au moins virtuellement, de retrouver la collection dans son unicité »¹⁷¹. On comprend bien que cette tâche requérait des moyens importants, ainsi qu'une véritable ingéniosité des bibliothécaires, confrontés à une variété inédite de documents qui venait défier les cadres de classement traditionnels. À la KULBS, rien de tel ne fut entrepris : dans l'état actuel des connaissances, aucun véritable catalogue n'a été retrouvé¹⁷². Au sortir de la guerre, certaines catégories de documents, les plus encombrants notamment, furent laissés dans leur conditionnement provisoire et ne firent par la suite l'objet d'aucun traitement, matériel ou intellectuel. Ainsi, encore en 2002 ou 2003, si la responsable du département iconographie connaissait l'existence de ces documents dans ses magasins, nul ne semblait savoir alors qu'ils appartenaient à une collection de guerre plus large¹⁷³.

Ce délaissement explique au moins pour partie le fait qu'aujourd'hui encore, il est très difficile d'évaluer le volume et l'ampleur exacts de ces collections de guerre :

 ¹⁷² Christophe DIDIER, « Les collections de guerre aujourd'hui : la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg »,
 in 1914-1918. Orages de papier, op. cit., p. 35. Confirmé par l'auteur lors de notre entretien du 4 novembre 2013.
 173 Entretien avec Christophe Didier cité.



¹⁶⁶ Christophe DIDIER, « « Un feu roulant de papier imprimé... » », in 1914-1918. Orages de papier, op. cit., p. 13.

¹⁶⁷ Camille Bloch, « Bibliothèques et musées de la guerre », Revue de Paris, 1^{er} février 1920, p. 608.

¹⁶⁸ Camille BLOCH, « <u>Bibliothèque et Musée français de la Guerre</u> », Revue de synthèse historique, t. XXXIII, n° 97-99, 1921, p. 45.

¹⁶⁹ Relevant l'extrême précision de l'appel lancé par l'administrateur Georg Wolfram en 1916 pour stimuler des contributions, Christophe Didier souligne combien, au cours de l'événement lui-même, « les contemporains avaient une vision très nette des types de documents suscités par le conflit ». Christophe DIDIER, « Collectionner les traces de la guerre », art. cit., p. 18.

¹⁷⁰ Article du bibliothécaire Friedrich List dans la *Strassburger Post* du 25 avril 1917, cité par Christophe DIDIER, *ibid.*,

¹⁷⁰ Article du bibliothécaire Friedrich List dans la *Strassburger Post* du 25 avril 1917, cité par Christophe DIDIER, *ibid.*, p. 19. C'est la raison pour laquelle la collection de la KULBS est désignée sous l'appellation *Landeskriegssammlung* dans la brochure de recensement et de description des collections de guerre allemandes publiée durant le conflit par A. Buddecke: Oberstleutnant A. Buddecke, *Die Kriegssammlungen. Ein Nachweis ihrer Einrichtung und ihres Bestandes*, Oldenburg in Br., Druck und Verlag von Gerhard Stalling, 1917, p. 48. L'objectif assigné à ces collections est explicitement présenté comme étant à la fois national/patriotique et scientifique, à tout le moins comme une «œuvre de culture/civilisation» (*Kulturwerk*) (*ibid.*, p. 3).

¹⁷¹ Christophe DIDIER, « Collectionner les traces de la guerre », art. cit., p. 23.

actuellement, les documents dont on est complètement sûrs qu'ils ont appartenu à la *Kriegssammlung* sont estimés à environ 11 000 unités, réparties comme suit¹⁷⁴:

Livres et périodiques	4 500 volumes
Affiches et tracts	4 000 pièces
Cartes	2 901 pièces
Cartes postales	610 pièces
Tickets de rationnement	1 760 pièces

Depuis sa redécouverte, une partie du fonds a fait l'objet d'un inventaire par Gisela Bélot, conservatrice à la Direction de la Conservation et du Patrimoine (DCP) de la BNU¹⁷⁵. Toutefois, ce travail, publié en 2006, s'est limité à la recension des acquisitions courantes de documents imprimés effectuées entre 1914 et 1920, identifiables grâce à leur enregistrement dans le catalogue systématique sous la cote « Dn V 1914-1918 » : 3 448 documents au total, acquis entre 1914 et 1920, dont 1 668 documents allemands contre 1 514 documents français, les acquisitions d'ouvrages français dépassant celles d'ouvrages germaniques après 1918¹⁷⁶. Il convient, à l'instar de G. Bélot, de relever cette quasi-parité des documents des deux langues, qui fait la singularité de cette portion émergée de la Kriegssammlung, et épouse parfaitement l'histoire binationale de la BNU. Elle témoigne en tout cas du souci allemand, au cœur même du conflit, de ne surtout pas négliger le recueil de documents français, toujours avec ce double objectif de créer une base de travail à prétention scientifique pour les historiens futurs de la guerre, mais aussi de constituer autant un monument de papier à la gloire nationale qu'une collection de pièces à conviction à l'appui de l'entreprise de dénigrement et de sape de l'effort de guerre ennemi. Ces visées politiques et patriotiques expliquent sans doute aussi au moins pour partie le relatif oubli dans lequel est tombée cette collection, une fois que cette dernière eut échappé à ses initiateurs allemands. Pour autant, il ne fut pas fait table rase du passé allemand de la bibliothèque : les treize sections documentaires préexistantes furent maintenues, mais furent désormais alimentées selon une cotation alphanumérique par ordre d'entrée, subdivisée en fonction des formats des ouvrages, qui venait remplacer le classement systématique en vigueur jusqu'alors. Cette réforme du nouvel administrateur Ernest Wickersheimer, qui n'amenda finalement qu'à la marge les cadres de classement précédents, se justifiait avant tout par des préoccupations bibliothéconomiques et spatiales - remédier à l'obsolescence parfois rapide du classement systématique et limiter du même coup la fréquence des refoulements ¹⁷⁷. Il rompit néanmoins d'une certaine manière avec les pratiques allemandes¹⁷⁸ en s'inspirant du système alors en vigueur à la Bibliothèque nationale depuis Léopold Delisle 179, ce qui contribua à desserrer et à exorciser l'emprise des cadres intellectuels allemands sur les lieux de savoir des provinces recouvrées 180. Si

¹⁸⁰ Henri Dubled rapporte que le changement de souveraineté se signala notamment par la substitution de fiches de catalogue en carton aux fiches papiers employées précédemment, ces dernières étant collées dans d'épais registres non directement accessibles au public. Henri DUBLED, op. cit., p. 35 Figurant d'une certaine manière la clôture du fonds allemand sur luimême, cette dualité des catalogues français et allemand perdura, pour des raisons pratiques, jusqu'à la récente fermeture de la bibliothèque pour travaux dans le cadre du projet BNU Nouvelle: jusqu'à cette date, et parallèlement à l'informatisation et à la rétroconversion du catalogue papier, la salle des catalogues était en effet schématiquement divisée en deux, les fichiers papiers permettant d'accéder aux documents acquis par la bibliothèque depuis son retour à la France



__

 $^{^{174}\,\}text{Christophe Didier},$ « Les collections de guerre aujourd'hui ... », art. cit., p. 36.

¹⁷⁵ Gisela BÉLOT, La Première Guerre mondiale dans les collections de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg. Catalogue des ouvrages acquis de 1914 à 1920 – Der Erste Weltkrieg in der National- und Universitätsbibliothek zu Strassburg. Katalog der zwischen 1914 und 1920 erworbenen Werke, Strasbourg, 2006, 422 p.
¹⁷⁶ Ibid., n.p.

¹⁷⁷ Gérard LITTLER, « <u>La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Constitution de la collection dans la période allemande (1871-1918)</u> », <u>Bulletin des bibliothèques de France</u>, t. 47, n° 4, 2002, p. 36-46.

¹⁷⁸ Entretien avec Jérôme Schweitzer cité. L'ensemble des fonctionnaires et employés allemands furent licenciés (21 des 33 membres du personnel d'alors). Henri Dubled, *op. cit.*, p. 32.

¹⁷⁹ Le dispositif mis en place par E. Wickersheimer, s'il a fait l'objet d'aménagements depuis cette époque, n'a finalement été abandonné, tout du moins pour les nouvelles acquisitions, que très récemment, à la fin de l'année 2012, dans le cadre du projet architectural et de service *BNU Nouvelle* et dans la perspective du libre accès considérablement élargi au sein du nouveau bâtiment, dont la réouverture est prévue pour la rentrée 2014.

l'on ajoute à cela le désintérêt général à l'endroit des collections de guerre une fois la paix revenue (exception faite de celles de la future BDIC), et qu'au surplus il s'agissait en l'espèce d'une collection dans laquelle la langue allemande – la langue de l'ennemi – prédominait largement, cette occultation perd une bonne part de son mystère.

L'intérêt suscité par sa redécouverte s'est d'abord traduit par la valorisation des journaux de tranchées à travers l'exposition *Orages de papier* et leur mise en ligne en commun avec ceux de la BDIC, avant leur prochaine mise à disposition dans le cadre de la bibliothèque numérique Numistral¹⁸¹. Toutefois, comme on le verra plus loin, les manifestations programmées pour l'année 2014 ne prévoient pas de valorisation particulière de ce fonds, dont les contours et le contenu intellectuel demeurent somme toute relativement flous. Cette décision s'explique à la fois par une volonté de ne pas être redondant avec ce qui en avait déjà été dit – *Orages de papier* ne date que de 2008, et les recherches sur la *Kriegssammlung* n'ont guère été approfondies depuis – et par des opportunités qui se sont présentées, à l'approche du centenaire, pour nouer de nouveaux partenariats autour d'un projet moins centré sur les collections propres de la bibliothèque ¹⁸².

Bien que la longue occultation du fonds semble aujourd'hui en passe d'être surmontée à travers une entreprise d'exhumation, qui relève autant d'une démarche scientifique à destination des chercheurs sur le sujet que d'un travail de mémoire institutionnelle de la part de la BNU¹⁸³, force est de constater que ces collections paraissent toujours pâtir des circonstances originelles de leur constitution, et surtout de l'espace géographique spécifique qui les a vues naître.

1.1.2. Le « Fonds de la guerre 1914-1918 » de la Bibliothèque municipale de Lyon

La situation lyonnaise au cours de la Grande Guerre est tout autre, mais elle a étonnamment produit des effets similaires. L'histoire du « Fonds de la guerre 1914-1918 » est en effet, comme celle de la *Kriegssammlung* de la BNU, l'histoire d'une frénésie documentaire initiale, à laquelle a succédé une longue période de désintérêt, sinon d'oubli, que la bibliothèque tente aujourd'hui de conjurer¹⁸⁴.

En l'absence d'une coordination nationale fondée sur un précédent comme cela a pu être le cas en Allemagne, les fonds de guerre des bibliothèques françaises relatifs à la Première Guerre mondiale, lorsqu'ils existèrent, résultèrent majoritairement d'initiatives privées. De ce fait, ils dépendirent largement du volontarisme des édiles locaux, qui ne furent pas tous également enclins à engager des dépenses importantes en un domaine qu'ils ne jugeaient pas nécessairement comme relevant du cœur de l'effort de guerre 185. À cet

¹⁸⁵ Ceci en dépit d'une mobilisation inédite des forces intellectuelles et artistiques dans le conflit : voir notamment Martha HANNA, *The Mobilization of Intellect. French Scholars and Writers during the Great War*, Cambridge (Mass.)/London,



en 1918, tandis que les 736 volumes reliés des « registres noirs » issus de la période allemande étaient consultables dans une salle voisine. Aujourd'hui, ces registres, dont la rétroconversion et la numérisation ont été entreprises en 2006 et devraient s'achever en 2014, sont consultables en ligne, titre par titre, à l'adresse suivante : http://www.bnu.fr/catalogues/avant-1920. Voir BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, « Les registres noirs », [en ligne], consulté le 3 novembre 2013.

¹⁸¹ Entretien avec Jérôme Schweitzer cité, et entretien avec Frédéric Blin, directeur de la conservation et du patrimoine, 29 août 2013

¹⁸² Entretien avec Christophe Didier cité.

¹⁸³ Un projet d'ouvrage collectif sur l'histoire de la BNU est en cours sous la direction de Frédéric Barbier, de même qu'une exposition dans les murs de la bibliothèque rénovée. Entretien avec Christophe Didier cité.

¹⁸⁴ La première trace de valorisation du fonds est l'article publié en 2005 par Hervé Faure dans la revue éditée par la BmL : Hervé FAURE, « Le livre et l'image mobilisés. Aperçu sur le fonds de la Guerre 1914-1918 », *Gryphe. Revue de la Bibliothèque de Lyon*, n° 11, juin 2005, p. 12-19. L'auteur, un temps responsable du silo de la bibliothèque de la Part-Dieu et passionné par l'histoire de la Grande Guerre, a fortement contribué à sensibiliser les équipes de la bibliothèque à l'intérêt du fonds. Entretien avec Pierre Guinard, directeur des collections et des contenus à la BmL, 14 novembre 2013, et entretien avec Anne Charmasson-Creus, directrice du département « Civilisation » à la bibliothèque de la Part-Dieu à la BmL, 6 décembre 2013.

égard, le rôle joué par le maire Édouard Herriot en ce qui concerne la ville de Lyon fut tout simplement fondamental¹⁸⁶: dès avril 1915, celui-ci impulsa la création d'une « Commission instituée par la municipalité lyonnaise pour la création et l'organisation d'un fonds relatif à la guerre de 1914-1915 » 187, qui jeta les bases du futur fonds de guerre de la Bibliothèque municipale. Il nous est matériellement impossible de restituer ici les détails de la progressive maturation du projet¹⁸⁸, qui conduisit rapidement, comme à la KULBS, à réviser nettement les prétentions initiales d'exhaustivité, en raison de la prolongation du conflit et de la masse inouïe de documents de toutes sortes que ce dernier généra. Le récit minutieux qu'en a fait Bruno Fouillet permet toutefois d'établir les raisons pour lesquelles ce fonds, d'une richesse considérable, notamment du point de vue de la documentation très internationale 189 qu'il rassemble, a lui aussi sombré dans l'oubli une fois la guerre terminée.

Comme le résume l'auteur lui-même, « c'est la confrontation entre les objectifs initiaux et les difficultés matérielles et humaines qui définissent en réalité la constitution du fonds réuni à Lyon entre avril 1915 et le début des années 1920 » 190. De fait, le manque d'effectifs et les restrictions budgétaires qui s'imposèrent bientôt ne permirent pas de faire face à l'immensité de la tâche impliquée par les objectifs originellement fixés à la Commission. Dans ces conditions, c'est le pragmatisme qui domina et contraignit les bibliothécaires à un travail de sélection de plus en plus drastique, au détriment d'une exhaustivité qui se révéla finalement illusoire pour l'ensemble des institutions engagées dans un travail de collecte similaire. Furent alors privilégiés d'une part les périodiques de toutes sortes et de toutes origines géographiques (hebdomadaires illustrés, journaux satiriques et grands quotidiens), et d'autre part les témoignages (carnets de route, journaux personnels, souvenirs, lettres de combattants, romans)¹⁹¹, ces derniers trouvant aujourd'hui dans le « Fonds additionnel de la guerre 14-18 » un prolongement contemporain presque naturel du fonds originel.

LE FONDS ADDITIONNEL DE LA GUERRE 1914-1918

À côté de son « Fonds de la guerre 1914-1918 », la BmL a en effet constitué un « Fonds additionnel de la guerre 14-18 » visant à « accroître en premier lieu la collection imprimée des témoignages de combattants »¹⁹² : de nombreux documents qui seraient immédiatement envoyés au silo en temps normal sont ainsi mis à disposition directe des usagers dans la salle de lecture « Civilisation » 193. Cet effort est là encore à mettre en lien direct avec la redécouverte et la volonté de valorisation du Fonds de la guerre "historique" : c'est parce que ce fonds existait et qu'il a été entrepris de le faire (re)vivre que la bibliothèque a particulièrement mis l'accent sur

¹⁹³ En décembre 2013, ils occupaient près de trois travées, mêlant témoignages, travaux d'historiens et autres ouvrages illustrés. Un fascicule intitulé Grande Guerre. La Sélection est par ailleurs mis à la disposition des usagers, proposant les références, résumés et cotes d'ouvrages sur la Grande Guerre proposés par la bibliothèque.



Harvard University Press, 1996, 292 p.; Christophe PROCHASSON, Anne RASMUSSEN, Au nom de la patrie. Les intellectuels et la Première guerre mondiale, 1910-1919, Paris, La Découverte, 1996, 302 p.

¹⁸⁶ En 1920, Camille Bloch rendra hommage à son initiative, relayée et mise en œuvre par Richard Cantinelli : « On doit citer surtout Lyon : un bibliothécaire de talent, M. Richard Cantinelli, soutenu par un maire, M. Herriot, qui n'est jamais en retard d'une initiative, a réuni, avec des ressources restreintes, un fonds d'ouvrages et de pièces en toutes langues qui a bonne réputation même à l'étranger. » Camille BLOCH, « Bibliothèques et musées de la guerre », art. cit., p. 610.

¹⁸⁷ Bruno FOUILLET, « Le fonds de la guerre de la bibliothèque de Lyon », article non publié.

¹⁸⁸ Les travaux de référence sur la question sont dus à Bruno Fouillet dans le cadre de ses recherches doctorales.

¹⁸⁹ R. Cantinelli s'était en effet entouré d'un grand nombre de collaborateurs français ou étrangers chargés d'acquérir pour la bibliothèque et son fonds des documents en provenance du monde entier et concernant l'ensemble des belligérants et protagonistes de la guerre. Les sources d'approvisionnement étaient aussi bien les dons que la censure, le contrôle postal, des échanges entre bibliothèques ou encore des achats dans différentes librairies européennes. (Hervé FAURE, « Le livre et l'image mobilisés. Aperçu sur le fonds de la Guerre 1914-1918 », art. cit., p. 13-14). Nicolas Beaupré n'hésite pas à comparer cette ouverture internationale du fonds de la BmL à celle des collections de la BDIC et de la bibliothèque de Stuttgart. En cela, ces trois bibliothèques se distinguent de la majorité de leurs consœurs, qui rassemblent le plus souvent une documentation d'intérêt régional ou local sur le conflit. Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

¹⁹⁰ Bruno FOUILLET, art. cit., p. [8].

¹⁹¹ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, « Le Fonds de la guerre 1914-1918 ». Cette page de présentation du fonds proposée par la BmL recense notamment « 354 [périodiques] en français, 42 en italien, 34 en espagnol, 11 en grec, 10 en russe, etc. », une partie d'entre eux ne pouvant plus être communiqués du fait de leur état de conservation.

un type de littérature qui semblait venir utilement compléter le fonds déjà existant, qui redevient dès lors pleinement collection¹⁹⁴. L'effort semble en tout cas porter ses fruits : Nicolas Beaupré, qui dans le cadre de sa thèse¹⁹⁵ s'est forgé une connaissance approfondie des témoignages de combattants français comme allemands, et qui pour ce faire a assidûment fréquenté les bibliothèques des deux pays, considère en effet que ce fonds additionnel « est aussi important que celui de la BDIC »¹⁹⁶. À l'évidence, ce choix participe pleinement de la valorisation de l'ensemble du fonds. Il s'inscrit, à un siècle de distance, dans la droite ligne du dessein formé dès 1915 par Richard Cantinelli pour son fonds :

« Un séjour à Lyon sera plus tard indispensable à tout savant qui voudra écrire sur l'histoire du plus grand événement des temps modernes. » 197

D'une certaine façon, on peut ainsi émettre l'hypothèse que ce sont paradoxalement son volume considérable et la grande variété de ses contenus qui ont rendu ce fonds invisible de longues décennies durant. En effet, le pragmatisme bientôt adopté a notamment conduit les bibliothécaires à privilégier l'acquisition des productions les plus spécifiques à la guerre, reportant celle des

« gros ouvrages de librairie, toujours faciles à se procurer après guerre au profit d'autres documents qu'il[s] imagine[nt] plus utiles à la recherche future. C'est dans ce même ordre d'idée que la commission cherche aussi un type nouveau de document historique : le témoignage du combattant au front. Elle appelle donc le public à donner à la postérité des correspondances de combattants, des récits de guerre et des journaux de tranchées. La quête de documents portant sur le vécu de la population en guerre pousse aussi à la recherche des monnaies nées de la guerre : monnaies obsidionales et coupures émises par les Chambres de commerce pour pallier le manque de monnaie divisionnaire. »¹⁹⁸

Ce choix d'une extrême variété de supports, parfaitement légitime eu égard aux circonstances, et qui fait aujourd'hui toute la richesse du fonds aux yeux des chercheurs qui l'ont longtemps méconnu¹⁹⁹, est vraisemblablement ce qui a longtemps constitué un obstacle majeur à son traitement et à sa valorisation : stocké à l'issue de la guerre dans les caves du Palais St-Jean qui abritait à cette époque la bibliothèque, il y a été, sinon oublié, du moins remisé en l'attente de la mise à disposition des moyens pécuniaires et humains nécessaires à son traitement intellectuel et matériel. Ces moyens étant complètement mobilisés par la reprise des activités courantes au sortir de la guerre, et la nature particulière des collections de guerre exigeant un traitement adéquat, le fonds est resté, par la force des choses, sous-employé. Hébergé par une bibliothèque municipale, fût-elle prestigieuse et la plus grande de France, à une époque où la frontière entre bibliothèque populaire et bibliothèque savante demeurait étanche, il subissait au surplus la concurrence croissante des collections constituées par les époux Leblanc, par la suite reprises et développées dans le cadre de la Bibliothèque-Musée de la Guerre, future BDIC²⁰⁰.

²⁰⁰ Bruno FOUILLET, « Le fonds de la guerre de la bibliothèque de Lyon », art. cit., p. [14]. Un épisode rapporté par l'auteur aurait néanmoins pu changer la donne : Herriot avait en effet un temps été pressenti pour présider la Commission pour la bibliothèque de la guerre du ministère de l'Instruction publique, proposition que R. Cantinelli aurait souhaité le voir



¹⁹⁴ Ce type d'initiative pourrait même aller plus loin, comme le soulignait déjà en 2005 Nathalie Falgon-Defay, qui appelait à une valorisation du fonds à travers des acquisitions contemporaines transdisciplinaires, plus à même selon elle de mettre en avant un fonds spécialisé et/ou un pôle d'excellence : « On ne peut qu'être surpris du faible rôle joué par les collections remarquables dans les choix d'acquisition. Le « fonds de la guerre 1914-1918 », en particulier, pourrait jouer un rôle de liant entre les départements, car lui-même transdisciplinaire, puisque faisant aussi bien appel à l'histoire, la littérature, l'art, la sociologie, etc. Lors du retour des offices, nous avons pu, en effet, constater que plusieurs documents intéressant ce thème n'avaient pas été sélectionnés. » Nathalie FALGON-DEFAY, <u>La Question des transdisciplinarités : une étude à la Bibliothèque municipale de Lyon</u>, mémoire d'étude DCB (dir. Y. Aubin), Villeurbanne, enssib, 2005, p. 33.

¹⁹⁵ Nicolas Beaupré, Écrire en guerre, écrire la guerre, op. cit.

¹⁹⁶ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

¹⁹⁷ Cité par Bruno FOUILLET, « Le fonds de la guerre de la bibliothèque de Lyon », art. cit., p. [1].

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. [12].

¹⁹⁹ Ainsi, Nicolas Beaupré, commissaire scientifique de l'exposition en préparation à la BmL et historien de la Grande Guerre, « connaissai[t] vaguement son existence, mais [ignorait] l'ampleur du fonds ». Ayant interrogé des collègues eux aussi spécialistes de la Première Guerre mondiale, il a pu constater que la plupart d'entre eux étaient dans la même situation. Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

Dans le cas lyonnais, il est donc patent que les péripéties de la guerre et les conditions initiales de constitution du fonds ont pesé jusqu'à aujourd'hui sur les usages - ou plus exactement les non-usages – du fonds. Ce poids de l'histoire sur les collections, s'il n'est pas exceptionnel - le cas de la BNU que l'on vient d'évoquer en constitue un autre exemple –, est intéressant à souligner dans la mesure où il influe directement sur la manière dont la BmL aborde le Centenaire de la Grande Guerre et sa commémoration.

L'éclipse qu'a connue le fonds rejaillit aujourd'hui directement sur l'angle adopté par la bibliothèque, les commissaires d'exposition et le conseil scientifique pour le valoriser dans le cadre de la commémoration. Ville de l'arrière, non située sur la ligne de front comme les actuels hauts lieux de la mémoire de la Grande Guerre, Lyon ne dispose pas, historiquement, au sein de ses universités, d'équipes de recherche, ni même seulement de chercheurs qui seraient spécialisés dans l'étude de ce conflit. Ceci pourrait expliquer, selon Nicolas Beaupré, les faibles investigations dont le fonds de la guerre a fait l'objet de la part des enseignants-chercheurs et de leurs étudiants, mais aussi des spécialistes nationaux et internationaux de la Grande Guerre²⁰¹. Le regain d'intérêt pour cette dernière, particulièrement sensible depuis une quinzaine d'années, a quelque peu changé la donne. Il a en tout cas conduit la BmL, après la redécouverte du fonds, à entreprendre un travail de valorisation, qui passait en premier lieu par la réalisation d'un travail purement bibliothéconomique de catalogage. Car si les bibliothécaires, sous l'impulsion de R. Cantinelli, avaient entamé la rédaction d'un inventaire général qui n'ambitionnait que de constituer une « contribution à une bibliographie générale de la guerre »²⁰², le projet s'était arrêté au fascicule 18, avec l'essoufflement de l'entreprise, notamment face à l'initiative "concurrente" de la Bibliothèque-Musée de la Guerre. La tâche s'était en outre révélée redoutable, comme en ont fait le constat l'ensemble des bibliothèques qui ont entrepris un travail similaire : en ce qui concerne la Bibliothèque de la ville de Lyon, elle avait en tout cas débouché sur la production de trois volumes méticuleusement construits selon les principes de la Classification décimale universelle (CDU), dont l'architecture complexe, justifiée par le caractère total de la guerre elle-même²⁰³, n'est sans doute pas pour rien dans le long sommeil dans lequel est tombé le fonds jusqu'à sa redécouverte²⁰⁴.

Le fonds est finalement "redécouvert" à l'occasion d'une première opération de rétroconversion des catalogues des fonds anciens de la BmL en lien avec la BnF, entamée au milieu des années 1990²⁰⁵. Les trois volumes du catalogue initié par Cantinelli sont inclus dans ce chantier, comme le sera un peu plus tard le fonds Lacassagne, avec l'élargissement du périmètre du fonds ancien à l'ensemble des imprimés parus avant 1920 décidée en 1999^{206} .

²⁰⁶ Entretien avec Pierre Guinard cité. Cette décision s'explique avant tout par les impératifs de conservation qui concernent tout particulièrement les documents imprimés à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, du fait de la mauvaise qualité du papier sur lequel ils ont été imprimés. La grande fragilité qui les caractérise rendait en effet leur libre accessibilité



accepter « afin de faire connaître le travail de la bibliothèque lyonnaise ». B. Fouillet identifie dans la désillusion qu'a dû représenter pour lui la non réalisation de ce souhait une des sources du moindre intérêt manifesté dès 1918 par Cantinelli pour le fonds, son développement et sa valorisation, jusqu'à son départ pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1923. ²⁰¹ Entretien avec Nicolas Beaupré cité. La même opinion a été émise par Pierre Guinard au cours de l'entretien qu'il nous

a accordé.

²⁰² BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON, « Introduction », Catalogue du fonds de la guerre. Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914-..., Paris, Éditions et Librairies, coll. « Collection de travaux de bibliographie », 1917, fasc. 1, p. v. Les trois volumes de ce catalogue ont été numérisés et sont consultables dans numelyo, la bibliothèque numérique de la BmL.

²⁰³ « Prétendre à classer méthodiquement, avec une rigueur toute objective, l'ensemble des publications relatives à cette guerre presque universelle serait aussi vain que tenter, à l'exemple d'Ampère, Auguste Comte ou Spencer, une classification totale et rationnelle des connaissances humaines. » Am[édée]. MATAGRIN, « Note sur le classement méthodique du catalogue », ibid., p. VII.

²⁰⁴ Entretien avec Pierre Guinard cité.

²⁰⁵ Pierre GUINARD, « Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon », Bulletin des bibliothèques de France, t. 41, n° 3, 1996, p. 36-41.

Cette extension du fonds ancien y inclut donc mécaniquement le fonds de la guerre. La rétroconversion qui en résulta accrut la visibilité du fonds, désormais intégré au catalogue informatique de la bibliothèque. Toutefois, le signalement restait encore largement insatisfaisant, la rétroconversion, effectuée par un prestataire extérieur, n'ayant pas éliminé les doublons, certaines notices pouvant apparaître jusqu'à trois ou quatre fois, tandis que d'autres documents n'avaient toujours pas été catalogués. La Grande Guerre devenue un pôle d'excellence de la bibliothèque au milieu des années 2000, le fonds fait l'objet d'une nouvelle rétroconversion à partir de 2009, avec l'établissement d'une liste adaptée de cotes Dewey validées, ainsi que d'un corpus fermé de vedettes-matière, afin de procéder à une indexation plus rigoureuse que l'indexation libre préexistante²⁰⁷. La connaissance de la partie iconographique du fonds (livres illustrés, photographies, cartes postales, etc.) a également progressé grâce au travail de repérage et de sélection réalisé par Sandra Jarry dans la perspective de sa numérisation dans le cadre d'un appel à projets du département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (DREST) du MCC²⁰⁸. Une partie du fruit de ces numérisations devrait être mise en ligne dans numelyo, la bibliothèque numérique de la BmL, au plus tôt à l'automne 2014²⁰⁹.

En écho à toutes ces initiatives proprement bibliothéconomiques de visibilisation et de valorisation du fonds, le Centenaire est perçu comme une opportunité rare, en raison de l'évocation en profondeur et à destination d'un très large public de la Grande Guerre dont il sera le prétexte, d'attirer l'attention du plus grand nombre, des spécialistes aux profanes, sur l'intérêt de ces collections²¹⁰. La BmL est en quelque sorte à la recherche d'une réaction en chaîne que pourrait enclencher l'exposition à la faveur de sa dimension événementielle et de son inscription dans un contexte commémoratif favorable : le Centenaire, dont on peut penser a priori qu'il sensibilisera avant tout le grand public à ces thématiques et à l'existence du fonds, a aussi vocation à susciter un véritable intérêt scientifique de la part des historiens et directeurs de recherche (locaux notamment) encore peu au fait de son importance, avec à la clef de potentielles publications mentionnant le fonds, qui pourraient elles-mêmes attirer l'attention de nouveaux publics²¹¹. Cette commémoration pourrait ainsi être l'occasion de franchir un « palier de visibilité », un seuil à partir duquel le fonds aura été définitivement identifié par les chercheurs concernés et sera véritablement exploité ²¹².

1.2. Les collections sur la Grande Guerre, révélatrices de l'identité des bibliothèques ?

L'histoire des deux fonds de guerre que l'on vient d'évoquer est par conséquent celle d'une redécouverte, voire d'une invention ou d'une réinvention (au sens archéologique du terme), qui n'occasionnent finalement qu'une redéfinition marginale de l'identité institutionnelle de la bibliothèque qui les abrite. Dans d'autres cas, les collections relatives

²¹² Entretien avec Pierre Guinard cité.



problématique, notamment en raison du recours croissant à la photocopie et aux manipulations qui y sont liées. Leur inclusion dans le fonds ancien a été conçue comme une solution pour y remédier.

²⁰⁷ Entretien avec Thomas Breban et Fanny Giraudier, BmL, 1er juillet 2013.

²⁰⁸ Entretiens avec Thomas Breban et Fanny Giraudier, et avec Pierre Guinard, cités. La participation au programme Europeana Collections 1914-1918 (cf. infra) avait également été envisagée, mais n'a pas pu aboutir, faute de moyens humains pour suivre le dossier. Les documents libres de droits seront toutefois intégrés au travail de numérisation effectué par Google à la BmL. Entretien avec Pierre Guinard cité.

²⁰⁹ Entretien avec Pierre Guinard cité. Sur numelyo, voir Nicolas GROS, Pierre GUINARD, « Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon », Bulletin des bibliothèques de France, t. 58, n° 5, 2013, p. 12-15.

²¹⁰ Le dossier de candidature déposé par la bibliothèque pour la labellisation du projet insiste sur le fait que « [1]a bibliothèque de Lyon est un des quelques grands lieux de mémoire de la Grande Guerre puisqu'elle conserve un fonds 14-18 très riche et assez rare en France », et que « [c]e travail de témoignage et de mémoire initié par Édouard Herriot doit être rendu accessible aux générations actuelles pour permettre de découvrir toutes les dimensions de ce conflit, ces implications sur le 20° siècle et les enseignements que nous pouvons en tirer aujourd'hui. » BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, Demande de candidature à labellisation, mai 2013 [document interne].

²¹¹ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

à la Grande Guerre participent pleinement et constitutivement de l'identité institutionnelle des bibliothèques qui les abritent, ou du moins en constituent une illustration.

1.2.1. La bibliothèque, « institution « historienne » » (G. Dreyfus-Armand)

Il en est ainsi de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, « né[e] de la guerre, lors de la guerre, pour comprendre la guerre », et dont les liens avec la Grande Guerre sont à ce titre, aux dires de son ancienne directrice Geneviève Dreyfus-Armand, « consubstantiels »²¹³, et qui demeure « le plus grand conservatoire de documentation sur la Première Guerre mondiale »²¹⁴, un lieu de séjour incontournable pour tout historien spécialisé dans l'histoire de ce conflit à la recherche de sources originales.

L'histoire de ses origines est bien connue : fruit de l'initiative privée des époux Leblanc, la collection qui donna naissance à la Bibliothèque-Musée de la Guerre (BMG) en 1917 est d'inspiration bien plus patriotique que scientifique à l'origine²¹⁵. Résolus à rassembler tous types de documents se rapportant à la guerre (livres, périodiques, affiches, tracts, dessins, peintures, photographies, gravures, sculptures, objets divers...), les Leblanc participaient ainsi à leur manière à la mobilisation totale, et « occupaient simplement une place – originale – dans l'immense dispositif des Français en guerre »²¹⁶. Il s'agit là de l'initiative qui se rapproche le plus de la « collectionnite aiguë »²¹⁷ qui a saisi l'Allemagne, qui conduisit notamment John Grand-Carteret, fervent partisan de la création d'un musée mondial de la guerre, à encourager les bibliothèques ayant débuté la constitution d'un fonds de guerre à élargir le champ de leurs investigations documentaires, et à recueillir l'ensemble des supports ayant trait à la guerre, en particulier les images et autres illustrations, par trop négligées à son goût :

« Lyon semble vouloir négliger l'objet lui-même, ce que nous nous efforçons d'enregistrer ici : le document écrit ou imprimé qui reste, l'image — quand elle sert à renseigner à fixer sur l'état d'âme du moment — tels, par exemple, les ex-libris que Berlin n'a garde d'oublier.

La curiosité, le petit papier, l'affiche, l'image! Je n'ignore pas combien notre classicisme latin a peine à leur accorder une petite place à côté du livre et des imprimés; mais, qu'on se le dise bien, il n'y aura pas sans eux une Bibliothèque vraiment complète de la guerre.

Et M. Cantinelli l'a si bien compris, qu'il a eu l'excellente idée – dont on ne saurait trop le féliciter – de joindre au premier fascicule de son catalogue, quatre images allemandes qui sont des documents de premier ordre.

Pourquoi faut-il qu'il s'excuse d'avoir ainsi *alourdi son catalogue* ; c'est bien plutôt vivifier, éclairer, qu'il faudrait dire!

²¹⁷ Expression proposée par Christophe Didier pour traduire le terme allemand « *Sammelwut* ». Christophe DIDIER, « Collectionner les traces de la guerre », art. cit., p. 25.



²¹³ Geneviève DREYFUS-ARMAND, « Les collections de guerre aujourd'hui : la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris/Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 44 ; ead., <u>Aperçu des collections de la BDIC sur la Première Guerre mondiale</u>, mars 2008, p. 1.

²¹⁴ Jean-Jacques BECKER, « <u>La BDIC et la Grande Guerre</u> », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 49-50, janvier-juin 1998, p. 64.

²¹⁵ Jean-Jacques BECKER, « La Grande Guerre et la naissance de la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, octobre-décembre 2010, p. 5. Henri Leblanc l'exprime très explicitement dans le premier catalogue rédigé dès 1916 : « Durant des siècles, on pourra venir chez nous se remémorer les gloires et les horreurs de cet immense conflit, on pourra se documenter, et du même coup remplir son âme de l'amour de la France et de l'horreur de l'Allemagne et de l'Allemand. » Cité par Dominique POULOT, « Le musée d'histoire de la France : une culture nationale en voie de disparition », *E-rph: Revista electrónica de Patrimonio Histórico*, n° 2, 2008, p. 10, repris dans Dominique POULOT, « Musées et guerres de mémoires : pédagogie et frustration mémorielle », in Pascal BLANCHARD, Isabelle VEYRAT-MASSON (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 233.

²¹⁶ Jean-Jacques BECKER, « <u>La BDIC et la Grande Guerre</u> », art. cit., p. 63.

L'image n'est-elle pas un[e] oasis, qui rend moins aride la lecture d'un catalogue, surtout quand celui-ci procède de la classification décimale. »²¹⁸

Il ne saurait être question de passer en revue ici le contenu des collections relatives à la Grande Guerre conservées aujourd'hui par la BDIC²¹⁹. « [À] la fois composites et multinationales »²²⁰, à l'instar de l'ensemble de ses ressources, il convient plutôt de signaler ce qui fonde la singularité de la BDIC, à savoir la coexistence de documents imprimés de toutes sortes et de pièces d'archives moins fréquemment représentées dans les collections des bibliothèques, destinés dès l'origine à perpétuer la mémoire de la guerre sous toutes ses formes. C'est en cela que le dessein formé par ses initiateurs pour la BDIC structure encore aujourd'hui son identité de bibliothèque, avec une acuité toute particulière à l'approche du Centenaire :

« Cette institution offre une double originalité : elle a pris date au cœur même de l'événement et elle vient d'abord de la société civile. Elle n'est pas un lieu de mémoire tourné vers la célébration du passé mais un lieu qui envisage l'horizon d'une mémoire à venir, qu'il s'agira précisément de constituer : c'est un exemple assez unique d'une perception du présent, d'une forme de contemporanéité vécue comme éphémère et dont il s'agit précisément de garder le plus grand nombre de traces. La Seconde Guerre mondiale donnera bien d'autres exemples de lieux de mémoire pour l'avenir constitués au cœur même de l'événement. »²²¹

Cette vocation plus vaste que lui avaient assignée ses fondateurs, puis leurs continuateurs, fait aujourd'hui encore de la BDIC une « bibliothèque pas comme les autres »²²², au sein de laquelle le personnel est amené, en quelque sorte, à exercer « trois métiers qui ne sont quand même pas tout à fait les mêmes : bibliothécaire, archiviste et conservateur de musée »²²³. À tel point qu'il peut être avancé par certains observateurs, comme l'historien René Girault, que « [1]e mot « bibliothèque » à la fois sert et dessert la BDIC »²²⁴, eu égard non seulement à la grande variété des supports documentaires qu'elle abrite, mais également aux missions proprement scientifiques qui sont les siennes depuis ses origines.

En effet, la donation par les Leblanc de leurs collections imprimées et iconographiques à l'État avait déjà été l'occasion, dans le cadre de rapports parlementaires des commissions de l'Enseignement et des Finances datant de 1917, d'évoquer la création d'un « laboratoire d'histoire »²²⁵, « résultat d'une conception « élargie » de la mission de la

²²⁴ René GIRAULT, « Pierre Renouvin, la BDIC et l'historiographie française des relations internationales », art. cit., p. 7.

²²⁵ Camille BLOCH, « La bibliothèque de documentation internationale contemporaine », Les Cahiers de la République des lettres, des sciences et des arts, 2° année, n° 8 « Les Bibliothèques », 15 octobre 1927, p. 20. Cet article est particulièrement intéressant en ce qu'il accompagne la transition de la BMG vers sa dénomination actuelle, qui sera officialisée en 1934 : « Une bibliothèque spéciale, se créant de toutes pièces, sans les entraves d'un lourd bagage d'arriéré, ne pouvait avoir qu'une allure moderne, c'est-à-dire être un instrument de collaboration constante avec les travailleurs qui l'utiliseraient ; elle devait elle-même contribuer largement, par l'activité propre de son personnel, à promouvoir la



. _ .

²¹⁸ J[ohn]. GRAND-CARTERET, « Ce que doivent être les Bibliothèques de la Guerre Mondiale », Le Musée et l'Encyclopédie de la Guerre. Recueil mensuel, illustré de documents et pièces rares, publiée avec le concours des amateurs, collectionneurs, chercheurs, historiens, archivistes, bibliothécaires, français, alliés, neutres, 2° année, n° 3, 31 avril 1917, p. 65.

p. 65.
²¹⁹ Pour un aperçu, *cf.* Geneviève DREYFUS-ARMAND, « Les collections de guerre aujourd'hui : la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine », art. cit. ; Frédérique JOANNIC-SETA, Franck VEYRON, « Les collections de la Grande Guerre de la BDIC et leurs catalogues », Journal de la BDIC, n° 34, octobre 2013, p 6. En ce qui concerne les archives : Aldo BATTAGLIA, Archives de la Grande Guerre. Inventaire des sources de la Première Guerre mondiale conservées à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, coll. « Sources et travaux de la BDIC », 2010, 443 p. L'intégralité des inventaires est consultable en ligne dans la base Calames du Sudoc.

²²⁰ Évelyne COHEN, Pascale GOETSCHEL, « La BDIC. Autour d'une rencontre avec Geneviève Dreyfus-Armand, Conservateur général, directrice de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et du musée (9 janvier 2009) », Sociétés & Représentations, n° 27, avril 2009, p. 197.

²²¹ Henry Rousso, La Dernière Catastrophe, op. cit., p. 100.

²²² Véronique BLUM, « La B.D.I.C., une bibliothèque pas comme les autres... », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, n° 2, 1981, p. 68-89.

²²³ Entretien avec Dominique Bouchery cité.

bibliothèque »²²⁶. Cette idée fut bientôt reprise et développée par les deux premiers directeurs de la BMG, Camille Bloch et son adjoint puis successeur Pierre Renouvin, tous deux historiens de formation et résolus à faire de cette bibliothèque singulière une institution hybride mise au service de la recherche historique, notamment grâce au service de documentation dirigé par Pierre Renouvin à partir du début des années 1920, et à la création de la Revue d'histoire de la guerre mondiale. En cela, c'est à bon droit que G. Dreyfus-Armand a pu parler de la BDIC comme d'une « institution « historienne » »²²⁷, en tant qu'elle produit autant qu'elle suscite la recherche en histoire : son rôle d'"invention des sources" ne se résume en effet pas à l'établissement de fichiers ou de catalogues bibliographiques récapitulant la production imprimée sur un thème donné, mais s'étend au recueil et à la valorisation de documents "à caractère de source".

« Conservatoire » de documents, pour reprendre le mot de J.-J. Becker, la BDIC en est en outre également productrice (publications diverses, expositions, catalogues, dossiers pédagogiques en ligne...). Loin de se limiter à l'acquisition et à la mise à disposition de ressources produites par les chercheurs à partir de ressources conservées en dehors d'elle, comme c'est le cas de la plupart des bibliothèques, la BDIC met à profit la spécificité de ses fonds, cultivée dès l'origine, pour produire une valeur ajoutée proprement scientifique. De cette manière, elle articule et cumule fonction conservatoire, fonction productrice et fonction de mise à disposition du public, tirant les conséquences ultimes de ce « moment documentaire »²²⁸ à partir duquel « la bibliothèque n'est plus seulement le réservoir de la critique éditée, mais aussi, comme les musées d'ailleurs, le lieu de conservation de documents ayant un statut de sources pour l'écriture de l'histoire »²²⁹.

Concernant la Grande Guerre, on a vu dans le prologue à quel point le témoignage, et en particulier le témoignage combattant, représentait aujourd'hui un thème porteur et un véritable "filon" éditorial. Il suscite par ailleurs de nombreux travaux d'historiens novateurs²³⁰, tentant de rendre compte non seulement de l'expérience combattante comme ressenti ou expérience vécue, mais aussi de perceptions mutuelles entre combattants dont les enseignements peuvent revêtir une portée plus générale concernant l'étude des rapports sociaux prévalant à l'époque²³¹. À cet égard, la BDIC fait figure de ressource de tout premier ordre, précisément en raison de sa nature hybride et du fait qu'elle conserve également, à côté de témoignages imprimés, de nombreux documents d'archive à caractère testimonial : ces derniers permettent en effet aux chercheurs de disposer d'une variété et d'une masse de témoignages sans doute souvent moins spectaculaires et exemplaires – au sens d'"édifiants" - que les témoignages consacrés par leur édition, mais offrant le socle

²³¹ Voir notamment Nicolas MARIOT, Tous unis dans la tranchée ?, op. cit.



recherche scientifique dans le domaine qui lui était assigné. Elle devait être en même temps une agence de renseignements bibliographiques et un centre de production historique. [...] depuis cette année [1927 GM], la Bibliothèque de la Guerre est doublée d'une Bibliothèque de Documentation internationale Contemporaine ; cette dénomination plus large est celle qui doit dès maintenant avoir la primauté sur la dénomination d'origine. Donc, l'établissement est moins une bibliothèque, au sens traditionnel du mot, qu'un centre de recherches bibliographiques et documentaires sur l'histoire internationale actuelle (depuis l'année 1914). » Ibid., p. 21-22.

²²⁶ Henri LEMAÎTRE, « La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine », Revue des Bibliothèques, n° 2, avril 1927, p. [43].

²²⁷ Geneviève Dreyfus-Armand, « La BDIC, une institution « historienne » ouverte sur le temps présent », in Valérie TESNIÈRE (dir.), Histoire en bibliothèques, op. cit., p. 133-136.

²²⁸ Valérie TESNIÈRE, « La BDIC dans le « moment documentaire » », Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 100, octobre-décembre 2010, p. 7-13.

²²⁹ Thierry Claerr, Valérie Tesnière, « Archives et bibliothèques », in Valérie Tesnière (dir.), Histoire en bibliothèques, op. cit., p. 103.

²³⁰ Citant J.-J. Becker, Nicolas Beaupré relève ainsi que le témoignage « semble être définitivement passé du « statut d'élément illustratif à celui d'élément constitutif de l'histoire » ». Jean-Jacques BECKER, « Du témoignage à l'histoire », préface à Maurice GENEVOIX, Ceux de 14. Jeanne Robelin. La Joie. La Mort de près, Paris, Omnibus, 1998, p. iii, cité par Nicolas BEAUPRÉ, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n° 112, octobre-décembre 2011, p. 41.

documentaire nécessaire à une montée en généralité raisonnée des conclusions qui en sont tirées²³².

À tous ces titres, et quoique ses missions aient été considérablement élargies et diversifiées depuis la fin de la Grande Guerre (de la spécialisation dans la documentation sur les conflits du XX^e siècle jusqu'à l'obtention du CADIST « Relations internationales et monde contemporain » en 1980), la BDIC demeure avant tout la bibliothèque française de référence concernant la Grande Guerre. Ce véritable label lui confère une autorité et une position qui n'auront peut-être jamais été aussi marquées qu'à l'occasion de ce Centenaire. Mais si la BDIC prépare elle-même une exposition programmée pour l'automne 2014, la valorisation de ses collections relatives à la Première Guerre mondiale s'effectue sans doute autant à travers le « déluge » de demandes »²³³ de prêts ou d'informations diverses qu'elle enregistre à l'approche de 2014, et auquel elle s'efforce de répondre. Du fait de son histoire et de son lien consubstantiel avec la Grande Guerre, la BDIC fait en effet figure de « carrefour », de « lieu-ressource et de conseil »²³⁴, en somme d'interlocuteur incontournable pour la préparation d'une manifestation nourrissant quelque ambition dans le cadre de la commémoration. Ce rôle est encore amplifié par les liens privilégiés qu'elle a noués avec la Mission du Centenaire, elle-même en charge, on l'a vu, d'une coordination plus large des projets en cours de préparation sur le territoire national ou par des Français à l'étranger. La BDIC joue un rôle pivot à ses côtés : non seulement elle fournit quantité de documents pour alimenter le portail de la Mission²³⁵, mais elle se présente en outre comme un référent et une référence sur lesquels la Mission peut s'appuyer lorsqu'elle est elle-même sollicitée sur le plan de l'expertise documentaire, dans le cadre de projets candidats à la labellisation ou simplement à la recherche d'un appui professionnel.

Ce rôle de carrefour passe d'abord par un travail de fourniture documentaire à destination d'une multiplicité d'entités, des plus modestes aux plus chevronnées. La prédominance des projets d'expositions entraîne une sollicitation particulièrement aiguë des collections du Musée (celui-ci conserve trois millions de pièces), plus adaptées aux exigences visuelles d'une exposition que celles de la bibliothèque strictement entendue. C'est sans doute à ce niveau que se fait le plus sentir la spécificité de la BDIC : reconnue comme une ressource centrale sur la Grande Guerre, elle est sollicitée de toutes parts, un phénomène encore amplifié par un « effet d'hyper-médiatisation »²³⁶ de certaines pièces, c'est-à-dire les multiples demandes dont font l'objet quelques-uns des documents phares des collections de l'institution, tandis que certaines œuvres, pourtant loin d'être dénuées de valeur (scientifique ou artistique), ne suscitent nullement le même engouement. Ce phénomène, qui découle pour partie d'un signalement encore incomplet, n'en témoigne pas moins du rôle cardinal que joue la BDIC dans la commémoration : identifiée comme la

²³⁶ Entretien avec Dominique Bouchery cité.



²³² Auteur d'un inventaire des sources relatives à la Grande Guerre détenues par la BDIC, Aldo Battaglia souligne ce point dans la postface de son travail : « Je suis tout à fait conscient que des documents et des témoignages « qui sortent du lot » sont en quelque sorte de « mauvais exemples » et que l'histoire ne saurait se produire avec le témoignage isolé, fût-il poignant, sincère et quoique corroborant à merveille les propos de l'historien. D'où la nécessité de disposer de témoignages abondants et de sources diverses, obéissant à des approches critiques adaptées à leur nature spécifique. Alors commencera à proprement parler le travail de l'historien. C'est cette masse de matériaux que nous espérons avoir contribué à mettre plus facilement à la disposition des lecteurs. » Aldo BATTAGLIA, « Postface. Le témoignage et l'histoire : les mésaventures de la Vérité », in id., op. cit., p. 422.

²³³ Entretien avec Dominique Bouchery cité.

²³⁵ Plus largement, la Mission du Centenaire et la BDIC ont établi un partenariat privilégié qui fait sans doute de la seconde le plus grand pourvoyeur d'illustrations à destination de la première. Il en a notamment été ainsi pour la publication par la Mission du catalogue récapitulant et présentant le presque millier de projets ayant obtenu le label du Centenaire : la BDIC, forte de ses collections et de son expertise les concernant, a fourni à cette occasion la quasi-totalité des illustrations présentes dans le catalogue. Malgré cette expertise, ce travail a nécessité une intense mobilisation des personnels, tant au niveau de l'identification des documents pertinents que des prises de vue et de leur indexation/"légendage". Entretien avec Wanda Romanowski, chargée de la communication à la BDIC, 19 septembre 2013. La BDIC participe en outre, comme la BNU (cf. supra), à la fourniture de l'iconographie dans le cadre de l'Album franco-allemand proposé sur le portail de la

bibliothèque spécialiste de la Grande Guerre, elle fait aussi bien office de plaque tournante dans la fourniture de ressources documentaires que de « fonction entrante »²³⁷ dans le dispositif de commémoration pour les acteurs souhaitant participer au centenaire sans toujours disposer de l'expérience nécessaire pour organiser ce type d'événement²³⁸. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un poste de coordinateur des activités relatives au Centenaire a été créé dans l'établissement, afin de faire face à ces nombreuses sollicitations et de rationaliser le travail en son sein au cours de la période de commémoration. L'ampleur du phénomène ne saurait toutefois conduire à réduire la BDIC à ce rôle de « supermarché [qui] livre du document ». Cette dimension, bien réelle, demeure en effet associée en permanence à la recherche d'une expertise qui, on l'a vu, s'est précisément construite en lien étroit avec le travail de constitution et d'enrichissement des collections.

En ce qui concerne le travail interne sur les collections, la commémoration est en effet également tout sauf anodine. Si elle n'ouvre guère la voie à des financements spéciaux, elle constitue toutefois un aiguillon non négligeable pour l'avancement du signalement, de la numérisation et de la valorisation des collections, ne serait-ce que pour faire face aux requêtes qui parviennent à la bibliothèque. Le Centenaire peut ainsi être l'occasion de démarrer, mais surtout d'accélérer des projets qui n'auraient abouti que plus tardivement en l'absence de ces circonstances exceptionnelles. À cet égard, l'identification de la BDIC à la Grande Guerre ne peut sortir que renforcée et confortée par le Centenaire, et ce bien que la Première Guerre mondiale ne soit plus « qu'un des aspects devenu minoritaire par rapport à tous les autres de [son] activité »²³⁹ : la commémoration sera en effet immanquablement un temps fort de la vie de la bibliothèque, notamment du point de vue de son exposition publique, et contribuera à asseoir encore la reconnaissance de son expertise, pourtant déjà bien identifiée. Elle tire ainsi les fruits, dans ce cadre événementiel et commémoratif, de ses propres « productions » (publications, expositions, catalogues, dossiers pédagogiques en ligne...), qui la distinguent des autres bibliothèques et institutions patrimoniales en ce qui concerne la Grande Guerre.

En cela, on peut bien parler d'un enjeu identitaire pour la BDIC : en tant que bibliothèque ontologiquement liée à la Grande Guerre, elle ne peut pas ne pas prendre part au Centenaire, et verra son statut de référence en la matière en sortir conforté, sinon renforcé.

1.2.2. La BnF et la Grande Guerre

La place qu'occupe la Bibliothèque nationale de France dans le paysage des bibliothèques françaises détermine largement le rapport qu'elle entretient à la Grande Guerre et la manière dont elle va aborder le Centenaire. Principale dépositaire du dépôt légal, elle dispose de ce fait "naturellement", sans qu'elle ait eu à se positionner ou à revendiquer un rôle quelconque dans le dispositif commémoratif, de ressources considérables pour documenter le conflit. Ces collections pléthoriques lui permettent de fournir elle-même 80 % des quelque 250 pièces, de diverses natures, qui viendront alimenter la grande exposition prévue pour le printemps 2014²⁴⁰.

Pour autant, la BnF ne dispose pas d'un fonds de guerre spécifique, ou du moins clairement circonscrit et identifié comme la BmL ou la BDIC, ou comme dans les

²⁴⁰ Entretien avec Frédéric Manfrin, chef du service Histoire au département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme (PHS) de la BnF, 8 août 2013.



²³⁷ Ibid

²³⁸ À plusieurs reprises, la BDIC a ainsi été plus ou moins ouvertement sollicitée pour assurer le commissariat scientifique de manifestations projetées dans le cadre du Centenaire : dans ce cas, ce sont bien autant son expertise scientifique que sa couverture documentaire sur le thème de la Grande Guerre qui sont donc identifiées et recherchées.

²³⁹ Jean-Jacques BECKER, « <u>La BDIC et la Grande Guerre</u> », art. cit., p. 64.

bibliothèques allemandes ayant constitué des collections de guerre²⁴¹. Ceci découle notamment de l'emploi par la BnF d'une cotation thématique (cotes dites Clément²⁴²), qui a abouti à une dissémination des documents relatifs à la Première Guerre mondiale dans l'ensemble des départements²⁴³. Les journaux de tranchées, aujourd'hui bien identifiés depuis les numérisations de la décennie passée, sont ainsi répartis dans trois départements différents : les ronéotypés en Réserve, les imprimés au sein du département Philosophie histoire, sciences de l'Homme (PHS), d'autres encore sont conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ils ne forment pas, par conséquent, une collection unifiée à la BnF, et il en va de même pour la plupart des autres types de documents. Il existe bien un recueil consacré à la Grande Guerre au département des Estampes, mais ce n'est pas en son sein que peuvent être trouvées des estampes de Steinlen ou de Forain, par exemple. De ce fait, il serait trompeur et fallacieux de parler d'un fonds de la Grande Guerre de la BnF, sauf à le concevoir comme une unité virtuelle. Ces documents ne bénéficient donc pas d'une visibilité très nette parmi le reste des collections de la bibliothèque, ils sont davantage le produit d'une accumulation générée par la nature de l'institution que le fruit d'une entreprise délibérée de collecte, à l'exception notable peut-être, précisément, des journaux de tranchées, dont Charles de la Roncière avait expressément souhaité qu'ils fussent méthodiquement collectés et conservés par la Bibliothèque nationale²⁴⁴, lançant en ce sens un appel à dépôt spontané dans la presse²⁴⁵.

La singularité de la BnF dans le dispositif du Centenaire tient sans doute davantage à son statut de partenaire de choix pour les autres bibliothèques désireuses de participer à la commémoration : bien qu'elle ne se positionne pas exactement de la même façon que la BDIC en tant que référence incontournable sur la Grande Guerre – en tout cas il ne s'agit pas là d'un marqueur aussi fort de son identité comme ce peut être le cas pour la BDIC -, il n'en demeure pas moins que sa position centrale et ses immenses ressources la posent, comme en toute autre circonstance similaire, au cœur du dispositif commémoratif.

Si la BDIC est, on l'a vu, la partenaire attitrée de la Mission du Centenaire en matière documentaire, la BnF occupe elle aussi une place de choix dans le dispositif mis en place²⁴⁶, ainsi que dans l'agenda commémoratif proprement dit : programmée du 25 mars au 3 août 2014, l'exposition Été 14. Les derniers jours de l'ancien monde précèdera par conséquent la date anniversaire du déclenchement de la guerre. De fait, le thème choisi s'y prête, mais des considérations plus pragmatiques ont également eu leur importance : en premier lieu, les exigences inhérentes au calendrier défini par la Mission du Centenaire, qui souhaitait qu'un premier temps fort de la commémoration de la Grande Guerre précède, au cours du premier semestre de l'année 2014²⁴⁷, la célébration du 70^e anniversaire de la Libération.

²⁴⁷ Le premier temps fort du cycle commémoratif ayant été, en novembre 2013, l'organisation de *La Grande Collecte*, qui sera évoquée plus loin. À noter toutefois que l'exposition « 1917 », qui s'est tenue de mai à septembre au Centre Pompidou-Metz, revendique elle-même cette inauguration du cycle commémoratif piloté par la Mission du Centenaire, l'un de ses commissaires, Laurent Le Bon, précisant que « [1]'exposition se situe avant les célébrations de la Première Guerre mondiale, mais en fait partie comme un avant-poste, cette situation permettant des prêts probablement impossibles en 2014 ». Laurent LE BON, « Bonne année ! », in Claire GARNIER, Laurent LE BON (dir.), 1917, exposition présentée au Centre Pompidou-Metz du 26 mai au 24 septembre 2012, Metz, Éditions du Centre Pompidou-Metz, 2012, p. 13.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

²⁴¹ La plus fameuse étant sans doute la collection « Krieg 1914 » de la Staatsbibliothek de Berlin, qui comporte environ 40 000 volumes: STAATSBIBLIOTHEK ZU BERLIN, Sammlung "Krieg 1914": Inhalt, Struktur und Umfang; une version française de cette présentation du fonds est également disponible : Collection "Guerre 1914".

²⁴² Pour une présentation, voir BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, « Cotation historique, dite cotation Clément (fin 17°-1996) » [en ligne], consulté le 11 novembre 2013.

²⁴³ Entretien avec Frédéric Manfrin cité.

²⁴⁴ Valérie TESNIÈRE, « En guise de conclusion et pour ouvrir le débat », in Valérie TESNIÈRE (dir.), Histoire en bibliothèques, op. cit., p. 190. Les journaux de tranchées imprimés à Paris étaient entrés dans les collections de la BnF par la voie du dépôt légal. Entretien avec Arnaud Dhermy, coordinateur scientifique pour Gallica et chef de projet « Coopération documentaire et numérique thématique », Département de la Coopération, BnF, 20 septembre 2013.

²⁴⁵ Entretien avec Arnaud Dhermy cité.

²⁴⁶ Plus exactement, la BnF fait partie des membres fondateurs du GIP Mission du Centenaire : cf. Arrêté du 5 avril 2012 portant approbation du groupement d'intérêt public « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale - 1914-2014. Par ailleurs, les conseils scientifiques respectifs de la Mission et de l'exposition de la BnF se recoupent dans une large mesure.

L'exposition de la BnF constitue à cet égard une « étape-clef »²⁴⁸ du cycle commémoratif, que la Mission a souhaité confier à une institution disposant non seulement des ressources documentaires, humaines et matérielles nécessaires, mais également de partenariats solides lui conférant une pleine légitimité dans cette responsabilité : il s'agit en effet de la première exposition pour laquelle la BnF a établi un partenariat impliquant à hauteur de 50 % une autre institution, en l'occurrence le Ministère de la Défense. Ce copilotage est en réalité le fruit d'un partenariat plus ancien conclu autour des politiques de numérisation : les liens forts noués à cette occasion entre les deux institutions ont ainsi finalement débouché sur cette idée d'une exposition cofinancée, prévoyant un commissariat mixte BnF/Ministère de la Défense, avec pas moins de sept commissaires (trois pour le Ministère de la Défense, quatre du côté de la BnF, dont deux commissaires généraux, à savoir Laurent Veyssière 249 pour le premier et Frédéric Manfrin pour la seconde).

C'est par conséquent avant tout la position institutionnelle centrale de la BnF qui la place au cœur du champ des acteurs de la commémoration : au même titre que les Archives nationales et que les autres institutions culturelles et patrimoniales en liaison constante et directe avec les ministères compétents, elle est ainsi de fait un acteur incontournable du Centenaire au niveau national. Elle est en outre l'objet de ce que l'on pourrait désigner comme une sorte de "présomption de compétence et/ou de pertinence": ses collections encyclopédiques et spécialisées, largement alimentées par le dépôt légal et une tradition de centralisation documentaire dont la BnF a toujours bénéficié, forment en effet un vivier extrêmement riche permettant à cette dernière de proposer, la plupart du temps, un regard informé et légitime sur l'événement ou le thème traités.

Dans le cas du Centenaire de la Grande Guerre, cette situation exceptionnelle peut notamment être illustrée à travers l'exemple de ce qui constituera peut-être l'une des pièces les plus marquantes et les plus intéressantes de l'exposition, en tout cas sur le plan de son apport historique : il s'agit d'une page extraite des notes journalières prises par le président de la République Raymond Poincaré tout au long du conflit²⁵⁰, qui traduit très clairement le grand « soulagement »²⁵¹ du gouvernement français que l'Allemagne ait pris l'initiative de la déclaration de guerre, plaçant la France dans une situation bien plus confortable vis-àvis de ses alliés et face à son opinion publique. S'il n'est plus un mystère depuis longtemps que la France n'avait pas été mécontente de voir l'Allemagne prendre la responsabilité de la déclaration de guerre, ce document présente l'intérêt majeur d'en restituer la formulation sous la plume de Poincaré le jour même de la déclaration de guerre. « Révolutionnaire »²⁵² à certains égards, cette pièce sera officiellement présentée à l'occasion de l'exposition, dans le but d'attirer l'attention sur l'intérêt de la documentation sur la Grande Guerre détenue dans ses collections par la BnF.

²⁵¹ « C'a été parmi tous les membres du Conseil un véritable soulagement. Jamais une déclaration de guerre n'a été accueillie avec une telle satisfaction. La guerre étant devenue inévitable et la France ayant échoué dans tous ses efforts pacifiques La France ayant fait tout ce qui dépendait d'elle pour maintenir la paix et la guerre étant néanmoins devenue inévitable, mieux valait cent fois que nous ne fussions pas amenés, même par la violation réitérée de notre frontière, à la déclarer nous-mêmes. Il était indispensable que l'Allemagne, qui avait toute la responsabilité de l'agression, fût amenée à avouer publiquement ses intentions. S'il avait fallu déclarer la guerre nous-mêmes, c'était l'alliance russe discutée en Russie, c'était l'unanimité nationale brisée, c'était aussi peut-être l'Italie forcée par les clauses de la triple alliance de prendre parti contre nous... » [notre transcription] Raymond POINCARÉ, Notes journalières, entrée du lundi 3 août 1914, BnF, NAF 16027, fol. 144, accessible en ligne dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8555829g/f299.image ²⁵² Entretien avec Frédéric Manfrin cité.



²⁴⁸ Entretien avec Frédéric Manfrin cité.

²⁴⁹ Conservateur général du patrimoine, Chef de la Délégation des Patrimoines culturels à la DMPA.

²⁵⁰ Ces notes ont fourni la matière du journal politique, bien connu des historiens quant à lui, publié dès les années 1920 par Raymond Poincaré, qui débute avec la crise d'Agadir et dont les tomes V à XI couvrent les années de guerre : Raymond POINCARÉ, Au service de la France V. L'invasion. 1914 - X. Victoire et armistice, 1918, Paris, Plon, 1930-1933. Un tome XI est paru en 1974, présenté par Pierre Renouvin et annoté par Jacques Bariéty et Pierre Miquel : Au service de la France XI. A la recherche de la paix, 1919, Paris, Plon, 1974, 505 p.

Ces carnets, qui n'ont jamais été réellement exploités par les historiens, sont issus d'un don effectué par Mme Poincaré à la bibliothèque, et conservés depuis au Département des manuscrits français de la BnF²⁵³. Ce type de fonds et de don illustre parfaitement les missions patrimoniales particulières de la BnF, qui a notamment vocation, en sa qualité de bibliothèque nationale, à accueillir, parmi d'autres, les papiers des personnalités illustres de la République afin de les mettre à la disposition du plus grand nombre. Il ne s'agit là que d'un exemple parmi d'autres (on pourrait évoquer des estampes, des périodiques ou d'autres types de supports présentant un intérêt comparable) des ressources considérables recelées par la BnF, parfois encore méconnues, et qui font d'elle, d'une façon certes différente de la BDIC, une institution "historienne" incontournable dans le dispositif scientifique et commémoratif accompagnant le Centenaire.

2. COOPÉRATION ET AFFICHAGE INSTITUTIONNEL DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE: OPPORTUNITÉS ET ENJEUX D'UNE COMMÉMORATION

Le Centenaire de la Grande Guerre se signale par la place toute particulière qu'y joueront, sur tous les plans, les technologies numériques. Pour les bibliothèque impliquées dans le dispositif commémoratif, la numérisation de sources et de ressources liées à la Grande Guerre a ainsi représenté, depuis plusieurs années, un chantier considérable, qui s'est notamment traduit par la participation à des projets européens ambitieux, destinés à mettre à la disposition des Européens et du monde entier, en ligne et gratuitement, un échantillon représentatif des collections en relation avec la Grande Guerre détenues par les institutions culturelles et patrimoniales.

2.1. Coopération et complémentarité : le programme Europeana Collections 1914-1918 et la numérisation concertée

Les programmes européens de numérisation des collections en lien avec la Grande Guerre font figure de projets pionniers dans la concrétisation de la « construction de l'Europe des bibliothèques »²⁵⁴ appelée de ses vœux et soutenue par la Commission européenne depuis la fin des années 1990. À l'échelle nationale française, ils ont constitué un complément riche d'enseignements à des projets de numérisation concertée déjà existants, qui ont eux aussi notablement renforcé la collaboration et la coopération entre les établissements partenaires. Un bilan d'étape avait été effectué par Jérôme Schweitzer dans le cadre de son mémoire d'étude datant de janvier 2011²⁵⁵, dans lequel il présentait l'état d'avancée des différents projets et les perspectives ouvertes par ces derniers. Il ne saurait être question, dans le cadre de notre propre travail, de reprendre l'ensemble du projet dans tous ses détails. Nous limiterons par conséquent notre propos aux développements les plus récents de ces programmes, évoqués par nos interlocuteurs au cours des entretiens que nous avons menés, en nous concentrant sur les enjeux spécifiques que ce type d'entreprise soulève dans le cadre du Centenaire.

²⁵⁵ Jérôme SCHWEITZER, <u>Numériser le patrimoine écrit et iconographique pour commémorer la Grande Guerre : enjeux</u> scientifiques et culturels, stratégie documentaire et partenariale, mémoire d'étude DCB (dir. A. Girard), Villeurbanne, enssib, 2011, 99 p.



²⁵³ BnF, NAF 16024-16034. Pour plus de détails, voir la page de description du fonds dans le Catalogue collectif de France

http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=eadbam:EADC:d0e15298508435007

²⁵⁴ Élisabeth Freyre, « Les bibliothèques nationales et l'Europe », Bulletin des bibliothèques de France, t. 56, n° 2, 2011,

2.1.1. Le programme Europeana Collections 1914-1918²⁵⁶ : origines et vocation

Bibliothèque numérique européenne, Europeana est en réalité le produit de l'agrégation sur un même site d'éléments issus des collections non seulement de bibliothèques, mais également de musées, de dépôts d'archives et autres institutions audiovisuelles européens. Projet à caractère conjointement scientifique et patrimonial, Europeana a trouvé dans l'approche du Centenaire un terrain tout particulièrement propice au lancement de projets mêlant étroitement ces deux dimensions. Sa forte dimension événementielle peut en effet laisser espérer une appropriation de la part des citoyens de l'Union européenne, du moins si l'on se fie au fort engouement dont la Grande Guerre fait actuellement l'objet, en France notamment.

Le programme Europeana Collections 1914-1918 (EC 1914-1918) vise, dans ce cadre, la constitution « du plus grand mouvement de numérisation et de mise en ligne de patrimoines documentaires de la Première Guerre mondiale à l'échelle européenne »²⁵⁷. Le corpus final sera ainsi composé d'environ 425 000 documents numériques de toute nature relatifs à l'histoire de la Grande Guerre, tirant parti et témoignant de la richesse et de la complémentarité des collections des bibliothèques européennes, et « représentatif de l'expérience individuelle et collective et de l'opinion dans les pays belligérants comme dans les pays neutres et selon toutes les sensibilités nationales, politiques et religieuses »²⁵⁸. Doté de 5,4 millions d'euros, entré en phase opérationnelle le 1^{er} mai 2011²⁵⁹, il met en présence huit États-membres de l'Union européenne, représentés par douze institutions liées à des bibliothèques d'envergure nationale²⁶⁰, dont la coordination est assurée par la Staatsbibliothek de Berlin, qui possède aujourd'hui l'une des collections européennes les plus riches sur la Grande Guerre²⁶¹. Chacune des bibliothèques engagées dans le projet a ainsi été amenée à effectuer des recherches, afin de mettre à la disposition du consortium, pour numérisation, avec un cofinancement de la Commission européenne à hauteur de 50 %, les éléments les plus remarquables de ses collections.

L'objectif chiffré, considérable, de plus de 400 000 documents ne doit pas conduire à se méprendre sur la visée du projet. Il ne s'agit en effet nullement pour Europeana de proposer aux bibliothèques impliquées dans le programme une solution de conservation

Le lancement du projet EC 1914-1918 a ainsi pu être présenté par la Staatsbibliothek elle-même comme une forme d'écho, près d'un siècle plus tard, à l'appel à contribution que son ancêtre, la Königliche Bibliothek zu Berlin, avait lancé le 20 octobre 1914 dans la Vossische Zeitung, et dont est issue la collection "Krieg 1914", qui constitue aujourd'hui la base du fonds de guerre de la bibliothèque. Ulrike HOLLENDER, Mareike RAKE, « "Europeana 1914-1918". Die Staatsbibliothek zu Berlin koordiniert eine europaweite digitale Weltkriegssammlung », Bibliotheksmagazin. Mitteilungen aus den Staatsbibliotheken in Berlin und München, n° 2, 2011, p. 21.



²⁵⁶ Accessible à l'adresse suivante : <<u>http://www.europeana-collections-1914-1918.eu/</u>>

²⁵⁷ Joseph ZIMET, « La Grande Guerre reste un récit des origines. Entretien avec Joseph Zimet », Le Débat, n° 176, septembre-octobre 2013, p. 128.

²⁵⁸ Catherine GAZIELLO, « Europeana 1914-1918 », Chroniques de la Bibliothèque nationale de France, n° 58, avril-juin 2011, p. 25.

²⁵⁹ Sur un plan symbolique, on pourra relever que ce lancement est intervenu quatre jours à peine avant la disparition du dernier témoin direct de la Grande Guerre officiellement recensé dans le monde, un ancien combattant britannique décédé à Perth, en Australie, le 5 mai 2011 à l'âge de 110 ans. Ulrike HOLLENDER, Mareike RAKE, « Digitale Gedächtniskultur und europäische Identität – "Europeana Collections 1914-1918" », Archives et bibliothèques de Belgique – Archief- en bibliotheekwezen in België, t. LXXXII, 1-4, 2011, p. 92.

²⁶⁰ Outre la Staatsbibliothek de Berlin, sont mises à contribution dans ce cadre la BnF, la BNU, la Biblioteca Nazionale Centrale « Vittorio Emanuele II » de Rome, la Biblioteca Nazionale Centrale de Florence, la Bibliothèque royale (Koninklijke Bibliotheek) de Belgique, la British Library, la bibliothèque royale (Kongelige Bibliotek) du Danemark, la bibliothèque nationale autrichienne (Österreichische Nationalbibliothek), la bibliothèque nationale de Serbie (Narodna biblioteka Srbije). Deux services techniques complètent le dispositif : l'Istituto Centrale per il Catalogo Unico delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche (ICCU) de Rome, et Clio-online, de l'Université Humboldt à Berlin, chargé des enquêtes auprès du public et de l'analyse des besoins. Les liens vers ces institutions et leurs bibliothèques numériques respectives sont accessibles à l'adresse : http://www.europeana-collections-1914- 1918.eu/partners/>

pérenne de leurs ressources sur la Grande Guerre²⁶² à travers leur numérisation exhaustive. Les critères présidant à la sélection des documents à numériser sont extrêmement clairs à ce sujet : les bibliothèques sont en effet invitées à privilégier « les pièces d'une importance extraordinaire en raison de leur pertinence historique ou culturelle, de leur rareté, voire de leur caractère unique »²⁶³. Si cette catégorie, dont on conviendra qu'elle ne recouvre qu'une minorité de documents, relevant du patrimoine au sens le plus strict du terme, est par la suite élargie à des documents présentant un intérêt historique en raison de la possession d'une ou plusieurs de ces propriétés²⁶⁴, on comprend aisément qu'EC 1914-1918 a d'abord vocation à proposer au public européen un échantillon des pièces les plus remarquables détenues par les différentes bibliothèques partenaires. Cet échantillon est conçu comme devant être représentatif de la variété, linguistique comme géographique, des collections européennes. Les documents originaux et/ou annotés sont également très prisés, ces spécificités leur conférant leur caractère rare ou unique.

Tous ces critères traduisent la visée avant tout mémorielle du projet, que l'on distinguera des dimensions patrimoniale et scientifique strictement entendues : il ne s'agit pas, dans ce cadre, de fournir aux historiens de nouveaux outils de recherche à travers une couverture documentaire exhaustive²⁶⁵, mais plutôt, conformément à la visée initiale d'Europeana, de permettre à l'ensemble des citoyens européens de disposer d'une vue d'ensemble et significative des richesses possédées par leurs institutions culturelles et patrimoniales sur la Grande Guerre. Comme l'a relevé Yann Potin à propos des archives, la numérisation « emprunte les apparences du dévoilement spectaculaire, bien davantage que celles de l'interprétation analytique », l'auteur y voyant « davantage l'apparence d'une dynamique d'édition de « Monuments », dont la fonction scientifique et la dimension identitaire, sinon mémorielle, sont étroitement mêlées »266. Le choix d'EC 1914-1918 de privilégier la numérisation de pièces remarquables, voire uniques, semble aller dans ce sens. Le portail représente en cela un support parfaitement adapté à la démarche commémorative : l'agrégation des données fournit un panorama d'une ampleur impressionnante, accessible par tous à partir d'un simple poste informatique, qui amplifie encore le fait bien connu que toute collection, prise dans son ensemble, est plus que la seule somme de ses parties constitutives. Ceci est en effet encore plus vrai dans le cas d'une telle collection virtuelle, apportant, comme le soulignent Ulrike Hollender et Mareike Rake, une véritable « plus-value » (Mehrwert)²⁶⁷ à la démultiplication des publics potentiels qu'autorise la diffusion numérique.

²⁶⁷ Ulrike HOLLENDER, Mareike RAKE, « "Europeana 1914-1918". Die Staatsbibliothek zu Berlin koordiniert eine europaweite digitale Weltkriegssammlung », art. cit., p. 21.



²⁶² Opérant par un moissonnage des bibliothèques numériques des institutions concernées, EC 1914-1918 ne conserve d'ailleurs nullement les collections numériques en question sur des serveurs qui lui seraient propres. Il s'agit donc bien avant tout d'une logique d'affichage et de diffusion, et non de centralisation et/ou de conservation des données en question. ²⁶³ «Each document of extraordinary importance due to its historical or cultural relevance, its rareness or even uniqueness will be considered as masterpiece » Europeana Collections 1914-1918, Guidelines to support the curators in their selection of items for Europeana Collections 1914-1918, p. 1. Les critères et recommandations aux responsables locaux du programme sont développés dans le document suivant : EUROPEANA COLLECTIONS 1914-1918, Specification of Selection Criteria and Thematic Subcollections applied in the project, 30 septembre 2011, 9 p.

²⁶⁴ Pour plus de détails sur ces critères, voir l'annexe 2, « Critères de sélection Europeana Collections 1914-1918 », infra, p. 136-137.

265 En raison de la position centrale et du prestige des bibliothèques impliquées, ces collections sont en effet bien souvent

déjà connues des spécialistes.

²⁶⁶ Yann POTIN, « Institutions et pratiques d'archives face à la « numérisation ». Expériences et malentendus », Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 58, n° 4bis, 2011, p. 67. L'auteur voit en outre dans la numérisation du patrimoine écrit un « nouvel impératif catégorique » des politiques culturelles des institutions de conservation. Ibid., p. 57. Il souligne par ailleurs les « positions inversées » des bibliothécaires et des archivistes face à la « conversion numérique », jugeant « évident que le modèle triomphant d'accès au savoir numérique est bien celui du catalogue de bibliothèque, et non celui de l'inventaire d'archives », en raison de la place centrale de l'indexation, pratique bibliothéconomique par excellence, dans la gestion de l'Internet. En cela, la numérisation serait propice à un renforcement de l'autorité du modèle du livre, fût-il numérisé, tandis que les archives papier se verraient menacées de disparition par la généralisation des documents « nativement numériques ». Ibid., p. 62.

Le président de la BnF (et d'Europeana depuis octobre 2011), Bruno Racine, voit quant à lui dans ces projets nationaux et européens une dimension politique et un enjeu démocratique :

« [U]n des aspects essentiels de cet effort va porter sur la numérisation du patrimoine conservé par les États, les institutions, parfois les particuliers, et la mise à disposition de tous du résultat de cette numérisation. Il faut mesurer ce que signifie cette réalité, ce grand projet numérique, en termes de mémoire, de politique patrimoniale et, ce n'est pas le moindre, de démocratisation culturelle. De démocratie tout court pour les peuples européens qui font ainsi œuvre de transparence et de partage. »²⁶⁸

Ceci posé, comme l'ont fait remarquer par ailleurs Ulrike Hollender et Mareike Rake²⁶⁹, le chiffre de plus de 400 000 pièces ne laisse pas d'interroger : il dépasse en nombre et en diversité toute collection existante sur la Première Guerre mondiale, qu'elle soit physique ou numérique, mais surtout il défie tout simplement l'entendement humain en termes cognitifs. Son inscription dans une perspective mémorielle semble donc dans une certaine mesure sapée par son ampleur même, noyant l'usager potentiel dans une masse de documents qui en compromet presque inévitablement l'intelligibilité et, par conséquent, dans une certaine mesure, la pertinence. Inhérentes aux technologies numériques et à leur potentiel d'accumulation et de diffusion, ces problématiques n'ôtent toutefois rien à l'intérêt intrinsèque d'une telle entreprise pour les institutions participantes, des améliorations pouvant toujours être apportées à la médiation concrète des collections concernées²⁷⁰. Sur un plan institutionnel en tout cas, les bibliothèques ont pu trouver dans ce programme et dans ses prolongements une opportunité inédite de coopération et de mise en valeur de leurs collections, aussi bien au niveau européen que national.

2.1.2. Les numérisations autour de la Grande Guerre comme terrain privilégié de coopération

À l'échelle nationale française, EC 1914-1918 est venu en quelque sorte se superposer à des programmes de coopération déjà existants. Le programme de numérisation de collections relatives à la Grande Guerre est en effet le troisième programme de numérisation thématique concertée piloté par la BnF²⁷¹. Comme l'illustre la congruence avec le projet EC 1914-1918, il s'agit là d'un choix stratégique, qui s'explique par la portée considérable que l'on est en droit d'attendre de l'événement sur lequel il s'adosse. La perspective du Centenaire était en effet clairement dans l'esprit des promoteurs de ces projets, comme l'exprimait déjà Aline Girard en 2011 :

« Aucun programme concerté de numérisation n'est susceptible, comme celui-ci, d'intéresser des publics aussi vastes et aussi variés : chercheurs, enseignants, étudiants et élèves, généalogistes, érudits, curieux, dans le cadre de recherche individuelles, mais aussi familiales ou associatives. Une palette de publics et d'usages très large, pour des usages savants et populaires. »²⁷²

La commémoration à venir a par conséquent constitué un aiguillon particulièrement efficace, générant des dynamiques et des synergies de travail inter-établissements qui ont

²⁷² Aline GIRARD, « <u>Les orientations de la Bibliothèque nationale de France pour la numérisation du patrimoine documentaire sur la Guerre de 1914-1918</u> », journée d'information et d'échange « Numériser le patrimoine pour le centenaire de la Grande Guerre », Paris, BnF, 16 décembre 2011, p. 6.



. .

²⁶⁸ Bruno RACINE, « <u>Ouverture de la journée</u> », art. cit., p. 1.

²⁶⁹ Ulrike HOLLENDER, Mareike RAKE, « <u>Digitale Gedächtniskultur und europäische Identität – "Europeana Collections 1914-1918"</u> », art. cit., p. 98-99.

²⁷⁰ En sa qualité de seule représentante du monde des bibliothèques au sein du conseil scientifique de la Mission du Centenaire, Valérie Tesnière a ainsi souligné « le manque de visibilité de l'initiative et la mauvaise qualité de l'interface de consultation » d'EC 1914-1918, appelant à des corrections susceptibles de favoriser l'appropriation de ses contenus par les Internautes. Réunion du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, BnF, 20 septembre 2012, p. 12-13.

²⁷¹Sur ce programme, on consultera avec profit le rapport de stage rédigé par Charlotte DESSAINT, *Numériser le patrimoine écrit de la Grande Guerre : un programme national de numérisation concertée*, rapport de stage (dir. A. Dhermy, C. Boulaire), Paris, BnF, 2012, 57-XXIII p. Je remercie Muriel Amar de m'avoir communiqué ce travail.

globalement profité à l'ensemble des protagonistes engagés. Ceci a évidemment d'abord concerné des bibliothèques disposant des collections, ainsi que des moyens, financiers et humains, requis par l'objet et l'enjeu de cette commémoration. Parmi les bibliothèques ici étudiées, la BnF, la BDIC, BNU et la BmL y sont impliquées à des degrés divers, et ont développé à cette occasion une coopération au niveau national qui rejaillit directement sur leurs bibliothèques numériques respectives, mais aussi sur leur organisation et leurs méthodes de travail internes.

La BnF joue bien évidemment un rôle moteur, non seulement en raison de l'importance de ses collections, mais aussi de sa capacité à mobiliser ses réseaux dans le cadre de la coopération nationale dont elle est statutairement en charge²⁷³. Privilégiant les liens noués avec les pôles associés, la BnF a toutefois également procédé par appel à des initiatives extérieures, avec la perspective de leur intégration au marché de numérisation 2011-2014, ou encore à travers des subventions ou des numérisations gracieuses de collections de bibliothèques françaises. Cette logique coopérative, qui répond au souhait de l'Inspection générale des finances de voir la BnF « passer à une logique plus quantitative et partenariale »²⁷⁴, s'est incarnée dans le contrat de performance 2009-2011 (étendu jusqu'en 2013) et dans le rapport *Schéma numérique des bibliothèques*, dont la huitième recommandation invite à « aider les bibliothèques à mettre en place des réservoirs de données répondant au protocole OAI-PMH », et à « en faire un critère majeur de la contractualisation en cas d'attribution de subventions publiques pour la numérisation »²⁷⁵.

Dans le cadre d'EC 1914-1918, la BnF s'est appuyée sur ses partenariats avec la BDIC et le Ministère de la Défense²⁷⁶, puis, plus tardivement, avec la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP)²⁷⁷. Elle s'est engagée à fournir au programme 40 000 documents, dont 8 000 issus de ses propres collections, et 32 000 de celles de ses partenaires, un objectif très ambitieux 278 qui s'est révélé plutôt difficile à réaliser, notamment en raison des droits attachés à un grand nombre de documents, qui empêchent leur numérisation et surtout leur publication sur un portail en ligne. Cette situation a abouti à une révision des types de documents qui ont finalement été numérisés et ont vocation à apparaître sur Europeana. À titre d'exemple, il avait été contractuellement convenu que la BnF fournisse 1 200 titres de fictions libres de droits sur la guerre, un chiffre inatteignable à ce jour au regard des droits d'auteur attachés à ces ouvrages²⁷⁹. Ceci a exigé de la part de la BnF une renégociation auprès de la Staatsbibliothek de Berlin, pilote du projet, qui a débouché sur une redéfinition de la nature des documents fournis à l'horizon 2014. La part des périodiques (hors presse), en particulier, a été revue à la hausse, ces derniers présentant l'intérêt notable de poser moins de problèmes en termes de droits, mais aussi d'offrir une volumétrie appréciable, impossible à obtenir avec d'autres types de documents. Dans ce cas précis, alors qu'il avait été initialement convenu que la BnF fournisse 1 000 bulletins paroissiaux – dans une optique de valorisation de ces fonds méconnus car bien souvent non signalés dans le catalogue général de la bibliothèque –, ce sont finalement près de 12 000 de ces bulletins qui ont été numérisés dans le cadre d'EC 1914-1918. Le partenariat avec la BHVP a également porté sur la numérisation de périodiques²⁸⁰, et se poursuit avec de

²⁸⁰ Sandrine ZANOTTI-DARDÉ, Un exemple de numérisation concertée en bibliothèque patrimoniale : les périodiques de la Grande Guerre de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, mémoire de DUT (dir. M. Amar et Cl. Heudier), Paris,



²⁷³ Décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France.

²⁷⁴ Jean-Jacques Vandewalle, « <u>Signalement, numérisation et valorisation</u> », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 56, n° 2, 2011, p. 92.

²⁷⁵ Bruno RACINE, <u>Schéma numérique des bibliothèques</u>, rapport de Bruno Racine, Président de la Bibliothèque nationale de France, élaboré dans le cadre du Conseil du Livre, décembre 2009, p. 66.

²⁷⁶ Jérôme SCHWEITZER, op. cit., p. 35-36.

²⁷⁷ Entretien avec Arnaud Dhermy cité.

²⁷⁸ Notamment quand on le compare aux contributions d'autres bibliothèques nationales engagées dans le programme : 7 000 pour la *Staatsbibliothek* de Berlin, 4 000 pour la *British Library*.

²⁷⁹ Sur 1 000 titres publiés avant 1940 repérés au catalogue, seuls à peu près 150, libres de droits, ont pu être numérisés. Entretien avec Frédéric Manfrin cité. On constate ici que, même sans l'existence de droits d'auteurs attachés, le seul nombre de titres disponibles n'aurait pas suffi à couvrir la commande.

nouveaux apports à destination de Gallica pour le début de l'année 2014, parmi lesquels 6 000 pages de journaux de tranchées²⁸¹. Sur tous ces points, l'inscription dans ce projet se rapproche davantage de la volonté de la BnF, explicite dans sa politique interne et concertée de numérisation, de proposer des corpus cohérents disposant d'une certaine masse critique²⁸², qui se distingue de l'orientation plus "muséale" d'Europeana déjà évoquée. La BnF traduit à cet égard dans sa politique de numérisation sa double vocation, scientifique et patrimoniale, en cherchant à mettre à la disposition de ses publics – et, en l'espèce, des publics européens – des matériaux de recherche plus que des pièces "remarquables".

Comme on l'a vu précédemment, la coopération nationale autour de la Grande Guerre avait connu un premier temps fort dès avant *EC 1914-1918*, au moment de l'exposition *Orages de papier*, à l'occasion de laquelle la BNU et la BDIC, en particulier, avaient entrepris la numérisation et la mise à disposition de leurs journaux de tranchées respectifs²⁸³, représentatifs des spécificités de leurs collections. À cette occasion, la BNU avait entamé la numérisation de ses journaux de tranchées allemands, issus de sa *Kriegssammlung*, tandis que la BDIC avait vu 102 de ses journaux de tranchées prendre place dans Gallica²⁸⁴, premier fruit tangible de son statut de pôle associé de la BnF depuis 2004²⁸⁵. À la BNU, le travail s'est poursuivi jusqu'en 2011, cette dernière année marquant la fin du projet de numérisation entamé depuis 2008, avec une troisième et dernière tranche de numérisation qui a porté sur douze titres²⁸⁶. La BmL, enfin, a apporté sa pierre à l'édifice en faisant numériser ceux des journaux de tranchées issus de son Fonds de la guerre qui venaient compléter les collections numériques déjà existantes²⁸⁷. Ces contributions ont ainsi alimenté le « programme de complétude de corpus » autour des journaux de tranchées²⁸⁸ entrepris dans le cadre plus large des projets de numérisation concertée pilotés par la BnF.

Au total, ce sont plus de 150 journaux de tranchées qui ont été numérisés par les différentes bibliothèques, soit quelque 17 000 pages²⁸⁹, disponibles pour la plupart en ligne dans Gallica *via* le protocole OAI-PMH²⁹⁰.

http://www.bdic.fr/journaux_tranchees_titres.html>, consulté le 13 novembre 2013



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, IUT de Ville-d'Avray, Département Information-Communication, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 2013, notamment p. 28-48. Je remercie Muriel Amar de m'avoir communiqué ce mémoire. Voir aussi Charlotte DESSAINT, Numériser le patrimoine écrit de la Grande Guerre : un programme national de numérisation concertée, op. cit., p. 46-49.

²⁸¹ Échange de courriels avec Arnaud Dhermy, 6 novembre 2013.

²⁸² Entretien avec Arnaud Dhermy cité. Aline Girard, dès 2011, ne disait pas autre chose : « En tout cas, ces programmes de numérisation visent à répondre à une demande largement exprimée des chercheurs, celle de pouvoir disposer de séries complètes et documentairement cohérentes (au lieu de micro-ensembles épars), de volumétries importantes, de documents difficiles d'accès, de sources méconnues. » Aline GIRARD, art. cit., p. 4.

²⁸³ Pour une présentation de ces journaux et leur place parmi la catégorie plus large des « journaux du front », voir Julien COLLONGES, Carine PICAUD, « Témoignage et propagande : les journaux du front de la Grande Guerre », *in 1914-1918. Orages de papier*, *op. cit.*, p. 104-132.

²⁸⁴ Marie-France DUMOULIN (avec la collaboration d'Arnaud DHERMY), « <u>Les collections de la BDIC sur Gallica : un autre regard sur la Première Guerre mondiale</u> », *Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*. 17 décembre 2010 [en ligne], consulté le 13 novembre 2013.

²⁸⁵ Entretien avec Marie-France Dumoulin cité. Des journaux de tranchées numérisés en interne avaient toutefois déjà été mis en ligne en 2005 sur le site de la BDIC.

²⁸⁶ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *Rapport d'activité 2011*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2012, p. 59.

²⁸⁷ Il s'agit là d'un petit volume, la BmL ne détenant le plus souvent que des collections peu importantes. Ils n'ont toutefois pas encore été mis en ligne sur numelyo, et ne devraient pas l'être avant l'automne 2014 au plus tôt. Entretien avec Pierre Guinard cité.

²⁸⁸ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Gallica et la numérisation concertée*

²⁸⁹ Jérôme SCHWEITZER, *Les Programmes de numérisation Europeana et la Première Guerre mondiale*, présentation réalisée aux Rencontres Henri-Jean Martin, enssib, 5 novembre 2013. Je remercie Jérôme Schweitzer pour la communication de son support de présentation.

²⁹⁰ Les journaux de tranchées allemands de la BNU sont consultables sur le site de la bibliothèque http://w1.bnu.fr/journauxtranchees/, et bénéficient d'une page dédiée sur le portail de la Mission du Centenaire http://centenaire.org/fr/tresors-darchives/fonds-publics/bibliotheques/archives/les-journaux-de-tranchees-allemands-dans-les> Le site de la BDIC propose quant à lui une page récapitulant les titres de journaux de tranchées de la BDIC, de la BnF et de la BNU disponibles; sur la même page, des liens renvoient aux autres collections de guerre numérisées par la BDIC et la BnF (monographies, périodiques, photographies notamment).

Dans le cas de la BNU, la redécouverte de la Kriegssammlung et Orages de papier avaient donc déjà enclenché le mouvement, ces expériences s'étant révélées précieuses pour aborder le programme de numérisation concertée de la BnF et EC 1914-1918 : le travail de repérage déjà réalisé a en effet facilité les sélections documentaires, qui portaient à la fois sur des collections imprimées, iconographiques et numismatiques. Pour EC 1914-1918, ce sont d'abord les pôles d'excellence de la bibliothèque, en particulier, pour lesquels la BNU fait office de CADIST, qui ont été mobilisés pour proposer des documents reflétant les spécificités de ses collections. Dans cette optique, le pôle « Aire culturelle germanique » a fourni des romans, de la poésie, des recueils et des chants en langue allemande, « souvent publiés à compte d'auteur et qui témoignent de l'élan, de l'engouement qui a été celui de la population au début de la guerre »²⁹¹. Le pôle « Sciences religieuses », quant à lui, s'est appuyé sur la section « Sermons de guerre » du catalogue systématique de la BNU pour valoriser ce type de littérature, peu répandu en France : ici aussi, l'essentiel des documents est en langue allemande, et a fait l'objet d'une sélection en collaboration avec un professeur de la Faculté de théologie de l'Université de Strasbourg, pour valider les choix et notamment écarter les sermons non libres de droit (au total, ces sermons représentent 1 703 pages)²⁹².

Les collections liées à l'Alsace n'ont pas été oubliées non plus : au total 300 titres de monographies, alsatiques et/ou religieux, 1 500 affiches, 500 monnaies et médailles, ou encore une trentaine de titres de la presse alsacienne qui paraissaient alors à Strasbourg ou à Colmar ont été sélectionnés pour numérisation²⁹³.

En 2012, ce sont 238 cartes et photographies, 458 monnaies et 18 collections particulières qui ont été numérisées à la BNU dans le cadre d'EC 1914-1918, pour un total de 2 609 vues²⁹⁴.

La BDIC, devenue membre associé du consortium EC 1914-1918 par l'entremise de la BNU, y a apporté, elle aussi, le fruit de son travail interne, soit, outre les journaux de tranchées, divers documents d'archives²⁹⁵, environ 2 400 affiches, des manuscrits concernant les conférences de la paix de 1919, plusieurs centaines de dessins et près de 10 000 photographies issues des 546 albums de la collection Valois²⁹⁶. Elle projetait alors déjà, toujours dans le cadre de ses partenariats avec la BnF et la BNU, la numérisation de brochures, de tracts, et d'environ 25 000 photographies supplémentaires tirées des albums Valois, dont la numérisation, de longue haleine (le fonds compte au total près de 90 000 photographies), devrait s'achever au cours de l'année 2014, avec un financement assuré cette fois par la BNU dans le cadre d'EC 1914-1918²⁹⁷. La BDIC s'est également attelée à la numérisation des historiques régimentaires français en réponse à la forte demande dont ces documents, par ailleurs libres de droits, font l'objet. Il s'agissait aussi de réagir face aux nouvelles pratiques numériques des usagers des archives et des bibliothèques : ces derniers sont en effet de plus en plus nombreux à constituer leurs propres collections numériques au moyen de leurs appareils photographiques numériques, les photographies étant par la suite mises en ligne. Une valorisation satisfaisante de ces historiques passait nécessairement, par conséquent, par leur numérisation et leur mise à disposition du plus grand nombre par la BDIC elle-même. Ici aussi, c'est par la coopération et la numérisation concertée que s'est effectué ce chantier, en liaison avec le Département de l'armée de terre (DAT, ex SHAT) du Service historique de la Défense (SHD) : quelque peu réticent dans un

²⁹⁶ Frédérique JOANNIC-SETA, « Europeana 1914-18 : la BDIC partenaire », Journal de la BDIC, n° 28, février 2011, p. 6. ²⁹⁷ Entretien avec Marie-France Dumoulin cité.



²⁹¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *Rapport d'activité 2011*, op. cit., p. 37.

²⁹² Entretien et échange de courriels avec Madeleine Zeller, responsable du pôle d'excellence « Sciences religieuses » à la BNU, 26 octobre 2013.

²⁹³ Entretien avec Jérôme Schweitzer cité.

²⁹⁴ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, Rapport d'activité 2012, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2013, p. 54.

²⁹⁵ Notamment des fonds relatifs à la réhabilitation de fusillés pour l'exemple, mais aussi des archives privées comprenant des correspondances, des photographies, ou encore des cartes postales, ce qui impose un travail certain de sélection. Entretien avec Marie-France Dumoulin cité.

premier temps, ce dernier a effet emboîté le pas à la BDIC après que cette dernière eut effectué la numérisation des historiques de l'infanterie française pour la période 1914-1918, et a entamé la numérisation des historiques des autres corps d'armée²⁹⁸. La BnF a complété le mouvement, l'ensemble étant en cours de mise à disposition dans Gallica.

Ces programmes de numérisation concertée, distincts mais complémentaires d'*EC* 1914-1918, ont donc concrétisé à leur échelle le souhait d'Europeana de voir chaque bibliothèque associée contribuer à l'effort collectif à travers la fourniture de documents intéressant prioritairement le territoire qui l'environne. Le système de poupées gigognes qui, en quelque sorte, caractérise les imbrications des différents niveaux "territoriaux" de bibliothèques²⁹⁹ devrait finalement aboutir, à terme, à ce que ces documents bénéficient, pour la plupart, d'un affichage à la fois dans Gallica et sur Europeana.

2.2. Une contribution du Centenaire à la transition numérique des bibliothèques ?

2.2.1. Coopération, modernisation et apprentissage par la pratique

On le voit, la richesse actuelle des ressources numériques relatives à la Grande Guerre s'est largement nourrie des différentes entreprises de numérisations suscitées par l'approche du Centenaire. Pour les bibliothèques impliquées, l'opération a également été riche d'enseignements, notamment dans l'appropriation de technologies et de méthodes de travail nouvelles. Si ces technologies se seraient immanquablement imposées avec le temps, il est certain que les numérisations réalisées dans la perspective du Centenaire ont donné un coup d'accélérateur à leur diffusion : elles ont en effet poussé les bibliothèques à s'équiper ou à renouveler leurs équipements afin de faire face au surcroît d'activité prévisible, mais aussi aux exigences techniques des programmes européens, qui imposent le recours à des formats correspondant aux standards internationaux les plus modernes. À la BDIC, la politique de numérisation a ainsi connu un tournant avec l'arrivée de Valérie Tesnière à la tête de l'établissement, et le souhait de cette dernière de développer un véritable atelier de numérisation³⁰⁰. Celui-ci a vu le jour en 2011 avec l'acquisition d'un scanner professionnel, qui permet désormais à la BDIC de réaliser ses propres numérisations pour certains projets. Les documents les plus précieux, en particulier, sont aujourd'hui numérisés en interne : cela a notamment été le cas pour les tracts de guerre, ces éphémères si prisés tant au regard de leur intérêt historique que de leur valeur patrimoniale, et qui ont à ce titre pleinement leur place dans EC 1914-1918³⁰¹. En revanche, les chantiers de plus longue haleine, comme ceux concernant les périodiques au titre de pôle associé à la BnF, continuent de faire l'objet de marchés de sous-traitance avec des prestataires extérieurs, ou sont directement numérisés par la BnF elle-même³⁰².

Dans le cas de la BNU, la Grande Guerre n'a pas attendu son centenaire pour engager la bibliothèque dans la voie de la numérisation. La redécouverte de la *Kriegssammlung* et *Orages de papier* avaient déjà enclenché le mouvement, ces expériences s'étant révélées précieuses pour aborder le programme de numérisation concertée de la BnF et *EC 1914*-

³⁰² Entretien avec Marie-France Dumoulin cité.



²⁹⁸ Ibid.

²⁹⁹ Dans un sens proche, toujours en 2011, Aline Girard évoquait la possible formation d'une « communauté numérique, formées de divers cercles d'intérêt en partie superposables, nourrie par les ressources numériques que nous aurons produites ». Aline GIRARD, art. cit., p. 7.

³⁰⁰ Les numérisations, notamment celles des dessins de la guerre conservés par le Musée, s'effectuaient auparavant au moyen d'un simple appareil photographique numérique.

³⁰¹ Ce traitement particulier des tracts s'explique également par l'éparpillement de ces derniers dans différents fonds d'archives de la BDIC. Leur numérisation exige de ce fait de nombreuses manipulations et précautions afin de s'assurer qu'ils réintègrent bien leur conditionnement et leur fonds d'origine. La numérisation permet donc la formation de fonds numériques conférant une unité virtuelle à cet ensemble de tracts physiquement disséminés dans différents fonds d'archives.

1918: le travail de repérage déjà réalisé a en effet grandement facilité les sélections documentaires. Les documents iconographiques et les manuscrits, comptant parmi les plus précieux, ont été numérisés en interne, tandis que les documents imprimés (monographies, presse) l'ont été dans le cadre d'un marché externalisé. Comme à la BDIC, ce sont essentiellement des questions de volumes qui ont déterminé cette répartition, la chaîne interne ne permettant pas d'envisager une numérisation en interne de 250 000 à 300 000 pages de monographies et de journaux³⁰³.

Pour une bibliothèque telle que la BNU, qui, en dépit de son statut de bibliothèque nationale, ne dispose ni des moyens, ni de la position centrale de la BnF, le fait de compter parmi les protagonistes à part entière du projet EC 1914-1918 a indéniablement constitué une étape essentielle dans la transition de la bibliothèque vers le numérique, et plus largement dans la vie de la bibliothèque. Cette première participation de la BNU à un projet européen l'a de facto insérée dans un réseau qui lui a permis de bénéficier de l'expérience accumulée par ses partenaires en termes de conduite de projet européen, et de figurer désormais en bonne place sur la carte des bibliothèques européennes³⁰⁴. Les dix établissements qui en sont membres « se réunissent deux fois par an, à chaque fois dans un pays différent, ce qui permet d'approfondir les échanges réguliers qu['ils peuvent avoir] avoir par mail ou par vidéoconférence »³⁰⁵. Ces échanges institutionnalisés rejaillissent sur les établissements de rattachement des participants et enrichissent leurs pratiques quotidiennes. Les correspondants des bibliothèque partenaires, à travers les dizaines de projets thématiques développés par Europeana, forment en effet une « véritable communauté de professionnels européens »³⁰⁶ qui, au-delà des seules questions de numérisation strictement entendues, a aujourd'hui élargi sa réflexion aux problématiques d'interopérabilité et d'enrichissement des contenus, essentielles pour le développement de bibliothèques numériques attractives et complémentaires.

Dépourvue de service de bibliothèque numérique au lancement du projet, la BNU a ainsi pu bénéficier des exigences et de la dynamique de ces programmes en cours pour s'équiper et acquérir diverses compétences : en termes de gestion de ce type de projet, de qualité et de structuration des données, de métadonnées, ou encore en ce qui concerne les questions d'interopérabilité et de moissonnage, fondamentales pour s'inscrire pleinement dans la logique de partage et de diffusion des données promue à la fois par Europeana et par la BnF, l'expérience s'est révélée extrêmement précieuse et formatrice. La numérisation engage en effet une démarche intellectuelle propre, concernant aussi bien la nature des documents à numériser que la place et la fonction de la bibliothèque numérique dans son articulation avec le reste des collections et avec les autres services proposés par la bibliothèque. Sur un plan plus pratique, l'ensemble du service de la bibliothèque numérique de la BNU a été formé à la numérisation, à l'enssib, à la BnF, ou encore via Medial, et a également pu bénéficier des retours d'expérience de Frédéric Blin lui-même, fruit de ses participations aux réunions de travail d'EC 1914-1918 et de la coopération avec la BnF³⁰⁷. Cette insertion européenne et les liens tissés à cette occasion trouvent aujourd'hui des prolongements, notamment dans l'aide apportée par la Bibliothèque nationale autrichienne (Österreichische Nationalbibliothek), elle aussi membre du consortium, pour l'océrisation de la trentaine de titres de journaux alsaciens sélectionnés dans le cadre d'EC 1914-1918, ou encore à travers des contacts pris par la BNU avec le programme Europeana Newspapers³⁰⁸.

³⁰⁸ Échange de courriels avec Jérôme Schweitzer, 14 novembre 2013. Sur *Europeana Newspapers*, voir le portail dédié à ce programme : < http://www.europeana-newspapers.eu/>



³⁰³ Entretien avec Frédéric Blin cité.

³⁰⁴ *Ibid*.

³⁰⁵ Frédéric BLIN, « « Les bibliothèques européennes sont des aventurières » », *Archimag*, n° 264, mai 2013, p. 41.

³⁰⁶ *Ibid*.

³⁰⁷ Entretien avec Frédéric Blin cité.

L'apport majeur, toutefois, est et demeure bien sûr la numérisation des collections proprement dite, seule dimension véritablement visible pour les usagers, et qui n'acquiert de "réalité" pour eux, *in fine*, qu'avec la construction d'une bibliothèque numérique propre à chaque établissement.

2.2.2. Les enjeux du signalement numérique : Europeana, Gallica et les bibliothèques numériques partenaires

Gallica occupe évidemment une position centrale dans le dispositif numérique national des bibliothèques, et en particulier parmi les bibliothèques étudiées ici. Dans la logique de coordination de la coopération nationale dont la BnF est statutairement en charge, Gallica a vocation à constituer un reflet national des collections patrimoniales numériques construites par ses partenaires, notamment en mettant à profit le protocole d'échange de métadonnées OAI-PMH³⁰⁹, ou encore en intégrant directement à Gallica les fichiers numériques produits par les bibliothèques ne disposant pas elles-mêmes d'une bibliothèque numérique propre³¹⁰. Dans les deux cas, l'un des enjeux majeurs réside dans l'amélioration du signalement et de l'accessibilité des collections numériques, les bibliothèques ayant tout intérêt à profiter de l'interconnexion et de l'interopérabilité de leurs dispositifs numériques respectifs pour accroître leur public potentiel et la visibilité de leurs collections³¹¹, que ces dernières soient physiques ou numériques³¹². Malgré la prégnance actuelle de cette logique de mutualisation, les bibliothèques cherchent évidemment à préserver ou à accroître leur visibilité, notamment par la construction de leur propre bibliothèque numérique, ou au moins par la mise en valeur de la provenance de leurs collections intégrées dans Gallica. En raison du rôle pionnier des programmes de numérisation des collections liées à la Grande Guerre, ces questions ont évidemment fait partie des discussions et négociations menées dans ce cadre, et ont abouti à plusieurs avancées, de différents ordres selon les bibliothèques partenaires considérées.

La constitution des collections numériques sur la Grande Guerre, que ce soit dans le cadre d'Europeana ou de la numérisation concertée, pose, comme tout programme de numérisation, la question délicate de la conservation des données produites. Les différents programmes pilotés par Europeana ne manquent jamais de mettre l'accent sur la visée de conservation qui les sous-tend. Pour autant, cette bibliothèque numérique européenne n'offre pas de moyens de conservation et d'archivage pérennes, se présentant davantage comme un portail fédérateur d'initiatives territoriales³¹³ que comme une instance de centralisation des données qui disposerait de serveurs dédiés. En cela, elle ne représente qu'une forme de portail de publicisation et de diffusion des politiques de numérisation plus systématiques des bibliothèques pourvoyeuses. La responsabilité de la conservation proprement dite incombe donc à ces dernières, qui doivent développer des solutions adéquates pour assurer la pérennité des collections numérisées, qui excèdent évidemment les seules pièces affichées sur Europeana. À la BnF, c'est le projet d'archivage SPAR (Scalable Preservation and Archiving Repository) qui a été mis en œuvre³¹⁴, avec le

³¹⁴ Les fichiers numérisés font l'objet de copies multiples, dont l'intégrité est constamment vérifiée afin de prévenir toute perte définitive de données due à l'endommagement ou à l'obsolescence technique des fichiers. Les formats des fichiers



_

³⁰⁹ Isabelle Westell, « <u>Le patrimoine passe au numérique</u> », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 54, n° 1, 2009, p. 32.

³¹⁰ Pour une présentation synthétique, voir BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Gallica – Les partenaires*, [2013], 2 p. ³¹¹ Pour reprendre l'ordre de la triade énoncée par Jean-Jacques Vandewalle, pour qui « [1]a reconnaissance de l'importance du signalement comme préalable à la numérisation et de la nécessaire valorisation comme objectif subséquent au signalement et à la numérisation est fondamentale. » Jean-Jacques VANDEWALLE, « <u>Signalement, numérisation et valorisation</u> », art. cit., p. 93.

³¹² Sur les enjeux du développement dans partenariats dans le cadre de Gallica, voir le mémoire d'étude de Maria-Livia CADIS, *Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : état des lieux et perspectives de la coopération numérique en France*, mémoire d'étude DCB (dir. Th. Claerr), Villeurbanne, enssib, janvier 2011, p. 32-40.

³¹³ Emblématique en cela de ce que les bibliothèques sont aujourd'hui avant tout, comme l'a relevé Michel Melot, « des conservatoires de ces « méta-savoirs » que constituent non pas les savoirs eux-mêmes, mais leurs différents modes d'organisation et d'accès. » Michel MELOT, « La bibliothèque multimédia contemporaine », in Christian JACOB (dir.), Lieux de savoir. Espaces et communautés, op. cit., p. 650.

développement corrélatif d'une réflexion sur une politique de conservation physique liée à conservation numérique³¹⁵. Dans les établissements concernés, les programmes de numérisation liés à la Grande Guerre s'inscrivent en effet explicitement dans une volonté de concilier conservation physique et conservation numérique, la seconde se présentant le plus souvent comme un complément non suffisant de la première. De fait, les opérations de numérisation présupposent un état relativement satisfaisant de conservation des documents concernés³¹⁶, avec, le cas échéant, une restauration préalable pouvant se révéler rien moins qu'anodine³¹⁷. La lourdeur des politiques de numérisation tient alors davantage au travail de sélection à effectuer, aux divers traitements que requièrent les documents physiques dans cette optique, ou encore à la vérification de la qualité et de la complétude des fichiers numérisés, qu'à la phase de numérisation strictement entendue, qui obéit à des protocoles précis et peut donc, une fois lancée, être menée de façon relativement aisée et rapide ³¹⁸.

Concernant la problématique délicate de la conservation numérique proprement dite, des établissements comme la BDIC ou la BNU se voient confrontés à la nécessité de recourir à des solutions d'archivage pérenne dépassant leurs moyens propres. A fortiori dans le cadre des numérisations de masse et d'EC 1914-1918, leurs serveurs ne sauraient fournir un outil satisfaisant ou même suffisant pour garantir un archivage pérenne de leurs données et fichiers : si un serveur de conservation a été mis en place à la BDIC, cette dernière attend aujourd'hui de pouvoir intégrer soit SPAR-BnF, soit PAC, la plateforme du Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (CINES)³¹⁹. À cet égard, les numérisations liées à la Grande Guerre, si elles ne sont qu'un projet parmi d'autres – de taille conséquente il est vrai –, ont certainement concouru à hâter la prise de conscience de la nécessité de recourir à ces solutions d'envergure nationale, les seules à même, à l'heure actuelle, de sécuriser pleinement les données accumulées.

Depuis longtemps à la recherche d'une solution de gestion de ses fichiers et de diffusion de sa bibliothèque numérique, la BNU, pour sa part, a inauguré le 4 octobre 2013 Numistral, sa bibliothèque numérique issue d'un partenariat stratégique pilote avec la BnF³²⁰, qui est la première concrétisation de l'offre *Gallica Marque Blanche* proposée par

³²⁰ Signature d'un partenariat entre la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et la Bibliothèque nationale de France en vue du développement de la bibliothèque numérique de la BNU, première réalisation d'une offre Gallica Marque blanche, 6 février 2013, 5 p.



sont ainsi régulièrement contrôlés, lors de leur intégration puis tout au long de leur conservation, afin de s'assurer de leur lisibilité, et par conséquent de la pérennité de leur accès, avec, le cas échéant, une conversion dans un format adapté. Tout ceci exige évidemment un travail de veille considérable, seule garantie de pérennité des données numériques dans un environnement caractérisé par son instabilité technologique et une pression permanente à l'innovation. Pour une présentation de SPAR-BnF, voir BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, <u>Présentation du projet SPAR</u>

³¹⁵ Philippe VALLAS, *Integrating Physical Preservation and Digitization: A Currently Effective Process in the French National Library*, Singapour, IFLA World Library and Information Congress, 17-23 août 2013, 9 p. Une traduction française est également disponible: < http://library.ifla.org/241/7/146-vallas-fr.pdf>

³¹⁶ À titre d'illustration, c'est en raison de leur mauvais état de conservation, lié, comme c'est souvent le cas pour les documents de cette époque, à la qualité du papier employé, que la BNU a finalement renoncé à numériser ses collections de journaux mosellans : imprimés sur du papier acide, non reliés (à la différence des journaux alsaciens) et conditionnés dans des enveloppes de papier kraft, les délais et les coûts de restauration étaient en effet incompatibles avec le calendrier fixé par *EC 1914-1918*. Entretien avec Jérôme Schweitzer cité. Voir également Gérard LITTLER, « Un trésor inestimable : la collection de journaux alsaciens à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg », *Saisons d'Alsace*, n° 100, juin 1988, p. 153-159.

³¹⁷ À titre d'exemple, à la BNU, les numérisations dans le cadre d'*EC 1914-1918* ont exigé, en 2011, le nettoyage et la réparation de 47 affiches, une cinquantaine d'autres faisant l'objet d'une restauration complète. Par ailleurs, la grande fragilité des 1 749 placards de la Première Guerre mondiale sélectionnés a rendu nécessaire « une longue préparation préalable de restauration avant numérisation. » BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *Rapport d'activité 2011*, op. cit., p. 55 et 59. Dans certains cas, toutefois, la numérisation est conçue comme un substitut à la restauration, le document étant numérisé en l'état et rejoignant son emplacement d'origine sans avoir subi d'autre traitement. Entretien avec Marie-France Dumoulin cité.

³¹⁸ Entretien avec Marie-France Dumoulin cité.

³¹⁹ Sur cette question de l'archivage pérenne, voir Pierre CARBONE, « <u>Numérique et archivage pérenne. Regard du président de la Commission Bibliothèques numériques</u> », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 58, n° 5, 2013, p. 43.

cette dernière³²¹. Celle-ci consiste en une déclinaison de Gallica, proposant les mêmes fonctionnalités mais habillée aux couleurs de la bibliothèque partenaire. Hébergée par la BnF via l'intégration de ses données dans Gallica, Numistral propose un accès conjoint aux collections numérisées de la BNU, diffusées sous licence ouverte en vertu de la décision prise par le conseil d'administration de l'établissement en janvier 2012³²², et à des éléments issus des collections numériques de la BnF, soumis à des conditions de réutilisation plus restrictives. Les collections liées à la Grande Guerre, dont celles numérisées dans le cadre d'EC 1914-1918, y figureront évidemment en bonne place, les moissonnages de notices rendus possibles par le protocole OAI-PMH offrant une visibilité simultanée des collections numérisées de la BNU dans Numistral, dans Gallica et, à terme, sur le portail Europeana via TEL (The European Library)³²³. Un sous-corpus comprenant l'ensemble des collections numérisées par la BNU sur la Grande Guerre sera alors disponible, mettant à disposition des usagers à la fois les fichiers issus d'EC 1914-1918 et les numérisations entreprises auparavant ou en parallèle³²⁴, comme les journaux de tranchées. Numistral ouvre ainsi également la voie à des programmes de recherche susceptibles de mettre en valeur ces corpus, dont ceux relatifs à la Grande Guerre³²⁵.

Globalement, les collections de la BnF, de la BNU et de la BDIC liées à la Grande Guerre seront donc intégrées au portail Europeana au moyen d'un tag OAI présent dans les notices concernées, qui permet leur moissonnage. Gallica conservera évidemment une place nodale dans le dispositif français, puisque ce sont les serveurs de la BnF qui hébergent la majorité des fichiers numérisés. C'est par conséquent au niveau du signalement de la provenance de chacun d'entre eux que se situe l'enjeu principal pour les bibliothèques partenaires de la BnF. La perspective du Centenaire, en raison de l'intensification de la fréquentation des bibliothèques numériques qu'elle devrait susciter, ne pouvait qu'encourager les bibliothèques partenaires à revendiquer une meilleure visibilité de leurs contributions à l'offre globale. Cette revendication intervient en premier lieu au moment de la négociation autour des listes établies par chacune des bibliothèques partenaires dans le cadre d'*EC 1914-1918* ou des programmes de numérisations de masse³²⁶: si elles ne doivent pas surestimer leur capacité à tenir leurs engagements, elles ont en effet évidemment tout intérêt, aussi bien à des fins de conservation numérique supplétive à la conservation physique qu'à des fins de visibilité de leur institution, à ce que leur contribution aux

³²⁶ Dans les deux cas, en effet, chaque établissement participant est invité à fournir aux coordinateurs des listes des documents répondant aux critères posés par les programmes. Ces listes visent notamment à éviter les doublons en vérifiant que les différentes bibliothèques associées ne proposent pas les mêmes documents ou des documents déjà numérisés antérieurement.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

³²¹ Voir le communiqué de presse conjoint de la BnF et de la BNU : <u>NUMISTRAL</u>, un partenariat entre la BNU et la BnF, Strasbourg, 4 octobre 2013, [6] p.

³²² Se conformant ainsi à l'avis favorable à l'Open Data rendu par la Conférence des présidents de bibliothèques nationales européennes en septembre 2011 et au « Data Exchange Agreement » d'Europeana, par lequel cette dernière a demandé « à ses fournisseurs de contenus de placer leurs métadonnées sous licence CC0 afin d'en autoriser la libre réutilisation », la BNU considère en effet ces numérisations de documents issus du domaine public comme des données publiques à part entière, dont les usagers sont libres de disposer à leur guise. La BNU anticipe ainsi, d'une certaine manière, les bouleversements portés en germe par l'irruption et le développement du web sémantique, et notamment, pour les bibliothèques, l'irruption de normes telles que RDA (Ressources : Description et Accès). Frédéric BLIN, « La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg libère ses données », Documentaliste. Sciences de l'information, vol. 49, n° 1, 2012, p. 18-19. Voir également Rémi MATHIS, Frédéric BLIN, « « Il est de notre mission de service public de rendre ces données et fichiers numériques librement accessibles et réutilisables par les citoyens » : interview de Frédéric Blin (BNU) », blog À la Toison d'or. Notes sur le patrimoine imprimé, billet du 21 mars 2012.

³²³ La compatibilité technique et l'interopérabilité permettent en outre à Numistral de proposer des "sets OAI" thématiques, à travers lesquels la BNU met à disposition de ses usagers, en les signalant *via* Numistral, des ressources issues des collections de la BnF, hébergées par Gallica, et touchant aux domaines de spécialisation de ses propres collections. Cette forme d'échange de bons procédés, quasi transparente pour l'usager final, renforce ainsi la visibilité et l'accessibilité des collections de l'ensemble des partenaires.

³²⁴ La BNU a en effet érigé au rang d'« axe essentiel » la numérisation dans son projet d'établissement (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *Projet d'établissement (2009-2012)*, Strasbourg, BNU, 2008, p. 6), une prise de position confirmée dans le contrat de site conclu avec l'État pour les années 2013-2017 et dans le schéma directeur de la documentation universitaire en Alsace mis en œuvre depuis 2012 en collaboration avec l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace et l'INSA de Strasbourg. *Contrat du site alsacien. Contrat pluriannuel 2013-2017*, Paris, 2013, p. 43-47.

³²⁵ Entretien avec Frédéric Blin cité.

collections numériques globales soit la plus importante possible, bénéficiant alors des financements spécifiques prévus dans le cadre du programme en question. Les négociations peuvent par conséquent se révéler âpres, l'arbitrage final étant rendu en considération de l'adéquation des documents proposés avec les critères posés en amont (intérêt, valeur, rareté, état de conservation, possibilité ou non d'océrisation, etc.).

Mais cette revendication de visibilité se manifeste également autour de la question de l'affichage dans les notices de la provenance des documents qui ont été numérisés. En effet, chaque institution est légitimement soucieuse, une fois que ses propositions de contribution ont été validées et numérisées, de ce que l'usager puisse identifier au premier coup d'œil l'origine du document, quand bien même il est consulté par le truchement d'Europeana ou de Gallica. Cette identification passe par conséquent par l'intégration dans chaque notice présente dans Gallica de l'identité graphique de l'institution-source par l'insertion de son logo, voire d'une mention du fonds d'origine, comme le fonds « Tracts 1914-1918 » de la BDIC ci-après :



Lorsqu'on clique sur la notice, on accède à la notice détaillée sur le site de la BDIC, dans laquelle on peut noter la présence du tag OAI « 1914_1918_ARCHIVES » permettant son moissonnage, ainsi que des détails sur la numérisation dont le document (nécessitant quant à lui une autorisation spéciale pour être consulté physiquement) a fait l'objet :

```
Titre Guerre mondiale 1914-1918. Allemagne. Deutsche Volksspende zum Ankauf von Lesestoff für Heer und Flotte. Berlin
                      Langue Allemand
                          URL http://www.calames.abes.fr/pub/ms/Calames-2010430144381333
                         Type Archive
                    Sous-type Tract
    Nombre de parties ou de 2
                       pièces
                               Guerre mondiale (1914-1918) ** Allemagne
Sujet nom commun Rameau Guerre mondiale (1914-1918) ** Propagande
                               Bibliothèques pour soldats ** Allemagne
                          OAI 1914_1918_ARCHIVES
     Début période couverte 19140000
        Fin période couverte 19180000
        Notes sur le contenu Numérisation des tracts de ce fonds (2 pièces)
                         Cote 4 delta 0146/06
    Supports de reproduction Fichier numérique haute définition
Accès au document numérisé En ligne
    Consultation de l'original Consultation avec autorisation spéciale
                          Site BDIC - Nanterre
      Statut de l'unité décrite Présent
   Lien avec notice chapeau [Tracts 1914-1918 : fonds numérisé de la BDIC] - Tract - Cotes diverses
```

Autre exemple, d'un document numérisé par la BNU cette fois :





L'affichage de la notice complète, toujours dans Gallica, indique la source du document d'origine, accompagnée de sa cote BNU (M.112.064), ainsi que l'appartenance du document au domaine public, et par conséquent sa possible libre réutilisation par l'usager :



Ces signalements et cette mention de l'origine des documents varient en fonction des programmes dans le cadre desquels les numérisations ont été effectuées. Ils n'en témoignent pas moins de l'importance de ces problématiques pour la visibilité numérique des bibliothèques : si la coopération leur profite globalement à toutes, la position centrale de la BnF et de Gallica impose toutefois aux bibliothèques partenaires de veiller à ce que leurs contributions, réelles et précieuses, ne soient pas totalement noyées dans un flux homogénéisant qui pourrait contrevenir au potentiel inédit de dissémination offert par les technologies de diffusion numérique. À cet égard, la commémoration de la Grande Guerre constitue une illustration éclairante des enjeux forts liés à cette question centrale de la visibilité des collections, physiques comme numériques, détenues par les différentes bibliothèques.

3. CE QUE LA BIBLIOTHÈQUE FAIT DE LA COMMÉMORATION : LE CENTENAIRE COMME OPPORTUNITÉ

Les bibliothèques ne se contentent plus, aujourd'hui, de procéder à l'acquisition, à la conservation et à la diffusion de leurs collections. Si ces missions demeurent au cœur du métier de bibliothécaire et du rôle social des bibliothèques, les technologies numériques leur permettent dorénavant, sous certains aspects, de contribuer elles-mêmes à la production de données de différentes natures qui pourraient, à l'avenir, faire l'objet d'usages

scientifiques et/ou patrimoniaux³²⁷. Lieux d'histoire et de mémoire, notamment en leur qualité d'institutions patrimoniales, elles ajoutent ainsi à leurs missions traditionnelles un rôle nouveau de constitution, de transmission et de médiation de matériaux divers susceptibles de former le patrimoine de demain, mais aussi d'enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles des bibliothèques. Dans la perspective du Centenaire, deux initiatives majeures traduisent tout particulièrement cette évolution, quoique selon des modalités sensiblement différentes : d'une part, le programme européen Europeana 1914-1918 (à bien distinguer d'EC 1914-1918 déjà évoqué), qui s'est concrétisé en France, au cours du mois de novembre 2013 par l'organisation de La Grande Collecte, et d'autre part la préparation par la BnF d'une opération de collecte ciblée sur les commémorations à venir dans le cadre de son département chargé de l'archivage et du dépôt légal du Web.

3.1. La bibliothèque productrice : compléter et construire le patrimoine de demain

3.1.1. Crowdsourcing et bibliothèque 2.0. : La Grande Collecte

Le projet de La Grande Collecte (LGC) trouve ses origines dans une initiative de l'Université d'Oxford, la base The Great War Archive, destinée à accueillir entre mars et juin 2008 les documents relatifs à la Première Guerre mondiale détenus par les particuliers³²⁸. L'initiative a suscité un grand intérêt, et a servi de modèle au développement du programme Europeana 1914-1918 – dont LGC est la déclinaison nationale française –, qui consiste en l'organisation de collectes ponctuelles similaires au sein des différents États européens. Ce programme s'apparente à une forme originale de crowdsourcing³²⁹, faisant appel aux contributions des usagers pour alimenter un projet collaboratif de nature conjointement scientifique et patrimoniale. L'objectif premier affiché par Europeana 1914-1918 est avant tout mémoriel, comme l'illustre l'accroche de la page d'accueil du programme (« Your family history of World War One »330; trad. fr.: « Votre histoire de famille de la Première Guerre mondiale »331). La dimension généalogique constitue en effet une porte d'entrée commode et efficace pour susciter et entretenir l'intérêt des populations européennes pour la Grande Guerre, à travers une narrativisation individuelle permettant à chacun de faire sienne une mémoire de la guerre dont la transmission ne saurait plus passer, de nos jours, par les seules commémorations officielles, militaires notamment³³².

Initialement, ces Collections Days (ainsi qu'on les désigne en anglais) ont été imaginés par Europeana dans le cadre de son programme Europeana Awareness³³³, qui vise à faire connaître et à promouvoir le travail et les ressources numériques de la bibliothèque numérique européenne, afin de pallier le déficit d'audience et de visibilité de cette dernière. Les Collections Days ont par conséquent été conçus au départ comme une forme de moyen de promotion d'Europeana, s'appuyant sur l'impact attendu du Centenaire de la Grande

PROFESSIONAL, « Europeana Awareness », [en ligne], consulté le 18 novembre 2013.



³²⁷ Voir notamment les considérations introductives de l'article d'Emmanuèle PAYEN, « Action culturelle et production de contenus », Bulletin des bibliothèques de France, t. 56, n° 1, 2011, p. 20.

³²⁸ UNIVERSITY OF OXFORD, « <u>The Great War Archive</u> », [en ligne], consulté le 18 novembre 2013.

³²⁹ La notion a fait l'objet d'un récent article dans le BBF: Pauline MOIREZ, « Bibliothèques, crowdsourcing, métadonnées sociales », Bulletin des bibliothèques de France, t. 58, n° 5, 2013, p. 32-36. Elle est toutefois entendue dans une acception restrictive, qui envisage principalement la participation des usagers à la production de métadonnées et à la description des collections. Voir également Pauline MOIREZ, Jean-Philippe MOREUX, Isabelle JOSSE, État de l'art en matière de <u>crowdsourcing dans les bibliothèques numériques</u>, février 2013, 77 p. [en ligne], consulté le 18 novembre 2013.

³³⁰ EUROPEANA 1914-1918, « Your Family History of World War One », [en ligne], consulté le 18 novembre 2013.

³³¹ EUROPEANA 1914-1918, « <u>Votre histoire de famille de La Première Guerre mondiale</u> », [en ligne], consulté le 18

³³² Jonathan Purday, responsable de la communication pour Europeana, a justement mis en avant la complémentarité entre les "histoires" individuelles suscitées, rassemblées et publiées par Europeana 1914-1918, et les histoires nationales dont rendent compte les collections numérisées dans le cadre d'EC 1914-1918. Sur ces questions, voir les développements de Jonathan Purday, « Europeana: Digital Access to Europe's Cultural Heritage », Alexandria, vol. 23, n° 2, 2012, p. 8. 333 Pour une présentation des objectifs d'Europeana Awareness, voir la page web dédiée au programme: EUROPEANA

Guerre et de l'intérêt suscité par ce dernier. En 2010, un partenariat a donc été conclu entre Europeana, Oxford et la Deutsche Nationalbibliothek (DNB) pour organiser de opérations de collecte à dimension participative auprès des particuliers, invitant ces derniers soit à numériser eux-mêmes leurs documents personnels et à les déposer sur Europeana, soit à les faire numériser auprès des services patrimoniaux publics compétents. En 2012, le programme a été étendu à d'autres pays (dix d'entre eux ont précédé la France dans cette entreprise), débouchant sur des collectes parfois très fructueuses, comme celle qui s'est déroulée à Dublin, à l'occasion de laquelle près de 600 contributeurs se sont déplacés pour partager leurs documents³³⁴.

Cette collecte a pourtant bien failli ne jamais voir le jour, longtemps retardée par des dissensions entre services d'archives et bibliothèques. Reposant sur le recueil d'archives privées auprès de particuliers, a fortiori dans le cadre d'un cycle commémoratif national, Europeana 1914-1918 relève en effet à première vue davantage de la compétence et du ressort des Archives de France³³⁵. C'est pourtant la BnF qui a été contactée la première par Europeana Awareness pour piloter le programme en France³³⁶, conduisant à une situation de blocage qui a menacé un temps la tenue de la collecte en France, les archivistes contestant cette place centrale dévolue à la BnF dans le pilotage d'une opération de nature largement archivistique. La solution est finalement intervenue à travers la désignation de Catherine Dhérent comme "médiateur" entre la BnF et le SIAF : conservatrice générale du patrimoine actuellement en poste à la BnF, Catherine Dhérent est en effet archivistepaléographe de formation, et a longtemps travaillé comme archiviste, en Archives départementales puis au sein de la Direction des Archives de France. Elle a d'ailleurs mené des opérations de collecte similaires pour les Archives départementales du Nord au début des années 1980, et nourrit un intérêt professionnel et personnel tout particulier autour de la connaissance et de la mémoire de la Grande Guerre. À tous ces égards, elle apparaissait comme la personne la plus à même de parvenir à surmonter les divergences de vues entre les différentes parties en présence, et d'aboutir à une collaboration efficace et apaisée entre les bibliothèques et les archives. La solution à cette situation est ainsi finalement passée par une organisation "collégiale" à travers la mobilisation de leurs réseaux respectifs. La communication autour de l'événement a par ailleurs été largement prise en charge par le portail de la Mission du Centenaire, qui bénéficie dans ce contexte commémoratif d'une visibilité accrue. Celui-ci est donc devenu le site de référence de LGC, fournissant aux participants l'ensemble des informations nécessaires à leur participation à la collecte.

La France a finalement été le onzième État européen à organiser ce type de collecte. Une première opération de collecte/numérisation dans ce cadre³³⁷ a eu lieu les 7 et 8 juin 2013 dans la Somme³³⁸, co-organisée par les Archives départementales, l'Historial de Péronne et le CRDP de l'académie d'Amiens. L'opération nationale, qui s'est déroulée entre le 9 et le 16 novembre et a mobilisé pas moins de 102 points de collecte, a rencontré un très grand succès, en partie explicable par l'ampleur du dispositif³³⁹ et la forte mobilisation territoriale qu'il a suscitée : concevant LGC comme une occasion de mobiliser à la fois les bibliothèques et les archives autour d'un projet commun, Catherine Dhérent et

³³⁹ LGC s'est en effet distinguée des autres Collections Days par le déploiement véritablement national qui l'a caractérisée, fondé sur la résolution de Catherine Dhérent de ne pas se cantonner aux anciennes lignes de front, mais d'étendre le dispositif à l'ensemble du territoire, zones de l'arrière comprises. Entretien avec Catherine Dhérent cité.



³³⁴ Antoine FLANDRIN, « La "grande collecte" numérise des milliers d'archives inédites de la guerre de 14-18 », Le Monde.fr. 16 novembre 2013.

³³⁵ Le site web d'*Europeana 1914-1918* précise lui-même qu'*EC 1914-1918* est un « projet de bibliothèque(s) » (a library project), distinguant clairement ce dernier des opérations de collecte, qui relèvent davantage du domaine des archives. EUROPEANA 1914-1918, « About » [en ligne], consulté le 18 novembre 2013.

³³⁶ Entretien avec Catherine Dhérent, adjointe chargée des questions scientifiques et techniques auprès du directeur des Services et des Réseaux, BnF, 20 septembre 2013. Cette situation s'explique notamment par le fait que Bruno Racine est à la fois le président de la BnF et le président d'Europeana.

³³⁷ Ce même département avait déjà organisé une première opération similaire dès novembre 2012.

³³⁸ Le Courrier picard a parlé à cette occasion de « don de mémoire ». Martial LEFEBVRE, « La mémoire se collecte aussi », Le Courrier picard, 13 juin 2013.

Emmanuel Pénicaut, son homologue du côté des archives, ont en effet entrepris une campagne de sensibilisation des services d'archives et des BDLI à cette perspective. À cette fin, le SIAF a pu bénéficier de sa structure déconcentrée et du maillage extrêmement fin qu'elle autorise, à la différence des bibliothèques, territoriales notamment, qui forment un réseau décentralisé sensiblement plus éclaté et plus lâche³⁴⁰. De fait, les dépôts d'archives ont été bien plus nombreux que les bibliothèques à accueillir les contributeurs³⁴¹. Une certaine complémentarité a émergé de cette collaboration, les bibliothèques n'ayant pas *a priori* vocation à accueillir des dépôts de fonds d'archives physiques. Ces derniers sont donc pris en charge, le cas échéant, par les services d'archives, les ouvrages ou les périodiques étant en revanche plutôt du ressort des collections des bibliothèques. Sans aller jusqu'à parler d'hybridation, on peut toutefois souligner le rapprochement entre ces institutions historiquement particulièrement cloisonnées dans la structure administrative française dont *LGC* a été l'occasion, un rapprochement notamment favorisé par le développement des possibilités ouvertes par les technologies numériques³⁴².

3.1.2. Vers une convergence scientifique des bibliothèques et des archives ?

Les organisateurs de *LGC* ont souhaité donner une dimension scientifique à l'opération, qui viendrait s'ajouter à la seule visée d'échantillonnage mémoriel d'origine familiale fixée par Europeana. Il s'agissait en fait de conjuguer ces deux aspects, afin de fournir autant des outils de travail pour les chercheurs à travers la collecte et le repérage de sources originales inédites, qu'un support numérique à la mémoire européenne de la Grande Guerre accessible en ligne par tous³⁴³. La collecte a ainsi pu être conçue comme le moyen de repérer, à l'occasion des rencontres avec les contributeurs, l'existence d'éventuels fonds privés, des « gisements documentaires » ³⁴⁴ méconnus pouvant intéresser les centres d'archives ou les bibliothèques, à titre de dépôt, de don ou de simple numérisation. Une opération conçue au départ par Europeana comme strictement mémorielle et commémorative a ainsi pu fournir le support à des investigations à dessein plus scientifique.

³⁴⁴ Entretien avec Catherine Dhérent cité.



³⁴⁰ Entretien avec David-Georges Picard cité.

³⁴¹ La BmL a accueilli les contributeurs le 9 novembre à la bibliothèque de la Part-Dieu, la BNU et la BDIC (sur son site du campus de Nanterre) le 16 novembre. La BnF a quant à elle ouvert trois sites sur plusieurs journées afin d'accueillir les contributeurs du 14 au 16 novembre 2013 : le site de Tolbiac, le site du Centre Joël-le-Theule de Sablé-sur-Sarthe en coordination avec les AD de la Sarthe, et le site du Centre technique de Bussy Saint-Georges, en coordination avec les AD de la Seine-et-Marne ont ainsi reçu 613 contributeurs au total. Dans chaque cas, des spécialistes les recevaient pour recueillir leur témoignage et discuter de l'intérêt de leur contribution avant de procéder à la numérisation. À la BmL, les plages de numérisation initialement prévues ont rapidement été saturées, de même que celles reportées sur une journée supplémentaire de secours. La solution a alors consisté à inviter les contributeurs soit à procéder eux-mêmes à la numérisation de leurs documents, soit à proposer de les assister dans cette démarche au sein de l'espace numérique de la bibliothèque (entretien avec Pierre Guinard cité), tandis que la BNU, en amont de la collecte, a finalement appelé les contributeurs éventuels, via son site web, à prendre rendez-vous au préalable auprès de la Direction de la conservation et du patrimoine de la bibliothèque (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, « La Grande Collecte – Europeana 1914-1918 », [en ligne], consulté le 18 novembre 2013). À la BDIC, près de cinquante personnes se sont rendues sur le campus de Nanterre afin de soumettre leurs documents aux bibliothécaires, l'opération ayant même débouché sur le don à la BDIC d'une « affiche de Poulbot vantant les mérites du jouet français. ». Les contributeurs se voyaient remettre, en plus de la restitution dans documents apportés, leur version numérique sur DVD. « Le succès de la Grande Collecte », Nanterre, 19 novembre 2013.

³⁴² Comme l'a récemment relevé Célia Fleury évoquant des « constructions mémorielles participatives », « [1]es perspectives collaboratives de coconstruction de contenus du Web 2.0 permettront peut-être encore davantage de développer la complémentarité entre les équipements muséaux de tailles très diverses, ainsi qu'avec les autres institutions patrimoniales, bibliothèques et centres d'archives. » Célia FLEURY, « <u>Usages et durabilité de réseaux transfrontaliers de musées des deux Guerres mondiales à l'aube de 2014</u> », in TEMUSE 14-45. Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales : médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas de Calais et Flandre occidentale, actes du Symposium accessibles sur HAL, 2013, p. 189.

³⁴³ Dès 2004, Nils Fabiansson a décelé la motivation mémorielle qui serait selon lui au fondement d'une grande partie des sites Internet consacrés à la Première Guerre mondiale, voyant dans leur fréquentation le moyen de véritables pèlerinages électroniques dans des lieux de mémoire virtuels, au fondement de nouvelles communautés particulièrement actives. Nils FABIANSSON, « The Internet and the Great War. The Impact on the Making and Meaning of Great War History », in Nicholas J. SAUNDERS (ed.), Matters of Conflict. Material Culture, Memory and the First World War, London and New York, Routledge, 2004, p. 171.

En cela, les commémorations peuvent donc fournir le moyen de pratiques renouvelées de la part des institutions patrimoniales et scientifiques, ces dernières pouvant notamment y voir l'opportunité « de passer d'un patrimoine centré sur la seule préservation à un patrimoine mobilisé autour de projets »³⁴⁵. Dès l'origine en effet, les éléments collectés le sont avec des objectifs affichés, qui vont déterminer aussi bien les conditions de collecte elles-mêmes que les modalités de conservation et de diffusion de leurs fruits, principalement grâce aux outils numériques.

Ces derniers ont en effet ouvert des possibilités d'archivage nouvelles, ne requérant pas nécessairement la cession temporaire ou définitive des documents par leurs propriétaires. Cette cession est possible, mais elle n'est plus, comme par le passé, une condition sine qua non de la possibilité de la contribution, ce qui pouvait constituer un frein à la bonne volonté des particuliers qui ne souhaitaient pas se séparer de leurs documents 346. Cette place centrale de la numérisation permet aussi d'envisager une convergence bibliothèques/archives, les deux types d'institutions connaissant une forte croissance de leur taux d'équipement en la matière, et pouvant ainsi procéder les unes et les autres aux numérisations proprement dites³⁴⁷, avant de les mettre à disposition en ligne sur des portails communs. LGC a constitué une expérience pionnière à cet égard, qui a bénéficié de l'important travail de coordination réalisé par la BnF et le SIAF. La complémentarité historique de leurs missions (prioritairement collecte et conservation pour les archives, diffusion de l'information pour les bibliothèques) a trouvé ici une traduction concrète particulièrement stimulante dans la perspective d'initiatives similaires : tandis que la plus grande partie des centres de collecte, de numérisation et de conservation éventuelle des documents physiques ont été des centres d'archives, la diffusion proprement dite relèvera davantage de la compétence des bibliothèques, en premier lieu sur Europeana, et, à titre complémentaire dans Gallica, où seront également affichés les documents considérés comme les plus importants³⁴⁸. La convergence entre les deux types d'institutions n'est donc pas tant à comprendre comme leur hybridation, ou comme une dédifférenciation de leurs compétences respectives, mais bien plutôt comme la révélation et le renforcement par les technologies numériques de la complémentarité fonctionnelle de leurs attributions et de leurs rôles dans la mise à disposition des ressources documentaires.

L'organisation de ce type d'opération a également fourni aux bibliothèques et aux services d'archives l'opportunité de réaffirmer leur rôle fondamental de médiation du patrimoine. Car si les documents collectés ont été apportés par les usagers eux-mêmes, ces derniers n'avaient pas toujours forcément les clefs nécessaires pour en mesurer la valeur, scientifique et/ou patrimoniale. L'un des rôles des équipes des institutions participantes a donc consisté à les éclairer autant que possible sur la nature et la portée de leurs documents³⁴⁹, des informations qui pouvaient venir accompagner la décision de les

³⁴⁹ Dans tous les cas, l'organisation de ces collectes a supposé un travail de sensibilisation des équipes concernées aux objectifs de l'opération, à son ampleur et au type d'accompagnement des contributeurs qu'elles devaient mettre en place. Pour ce faire, l'opération pilote menée par Oxford dans le cadre de *The Great War Archive* s'est révélée un précédent précieux, qui a fourni la matière à l'élaboration d'un petit manuel de quelques dizaines de pages mis à la disposition des sites partenaires afin de préparer au mieux les journées de collecte. Entretien avec Catherine Dhérent cité. Un document récapitulant la démarche à suivre est consultable sur le site de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence. EUROPEANA



³⁴⁵ Patrice BÉGHAIN, *Patrimoine*, *politique et société*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « La Bibliothèque du citoyen », 2012, p. 90.

³⁴⁶ Il s'agissait d'une crainte fréquente des contributeurs lyonnais par exemple, qui, pleins de bonne volonté, tenaient toutefois à s'assurer au préalable qu'il ne leur faudrait pas laisser les documents à la bibliothèque. Entretien avec Anne Chamasson-Creus cité.

³⁴⁷ Ceci suppose néanmoins de toujours bien prendre en compte la nature et le format des documents soumis : à l'occasion de *LGC*, les points de collecte ont ainsi toujours bien spécifié dans leurs supports de communication quels types et formats de documents ils étaient en capacité de numériser, renvoyant le cas échéant à un centre d'archives plus ou moins proche mieux équipé. Ces renseignements étaient également disponibles sur le portail de la Mission du Centenaire, où étaient recensés l'ensemble des établissements participant à l'opération.

³⁴⁸ Catherine Dhérent, « <u>Europeana 1914-1918 : la Grande Collecte</u> », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, n° 68, octobre-novembre-décembre 2013, p. 25.

numériser ou non. Plus que d'une fonction unilatérale de médiation de la part des professionnels à destination des usagers, il s'agit par conséquent pour les bibliothèques et les archives de jouer le rôle d'interface : des usagers vers Europeana, en accueillant leurs contributions et en procédant à leur numérisation, puis d'Europeana vers un public plus large en mettant à la disposition de tous les contributions de chacun, avec une "plus-value" professionnelle tenant à la contextualisation, à l'explicitation et à la mise en perspective du contenu des documents.

Outre la collecte de documents inédits à caractère de sources, qui constitue déjà en soi un apport scientifique non négligeable, le programme recherche également des témoignages actuels autour de ces documents, en cela susceptibles d'éclairer la perception et les représentations présentes autour de la Grande Guerre³⁵⁰. Ce regard en quelque sorte "au second degré" sur le conflit s'ajoute d'une certaine manière aux documents eux-mêmes pour former un double témoignage, qui pourrait se révéler précieux autant pour les historiens, les sociologues ou les politistes dans leur appréhension contemporaine de l'objet historique Grande Guerre, ou encore pour les institutions culturelles organisant des expositions ou d'autres manifestations du même ordre³⁵¹. Sur ce point, on peut considérer que les visées scientifiques, mémorielles et patrimoniales en viennent à s'entremêler, conférant un intérêt tout particulier à ce genre d'initiative, *a fortiori* lorsqu'elle s'accompagne d'une véritable ambition scientifique et patrimoniale d'envergure comme cela a pu être le cas de *LGC*: il initie en effet la constitution d'une nouvelle forme de patrimoine, tout en contribuant à compléter le patrimoine archivistique existant.

3.2. Les usages scientifiques et professionnels d'une commémoration

3.2.1. Le Centenaire et l'archivage du Web à la BnF

La logique de projet autour de la commémoration de la Grande Guerre que l'on vient d'évoquer au sujet de *LGC* est également au principe de la collecte ciblée de sites web consacrés à la Grande Guerre prévue par la BnF pour la durée du cycle commémoratif. Chargée du dépôt légal de l'Internet pour les sites français, cette dernière, outre les collectes dites larges auxquelles elle procède chaque automne³⁵², réalise également des collectes dites ciblées, dont l'une des déclinaisons (les collectes ciblées dites collectes "projets") consiste en une sélection thématique de sites qu'il s'agit de moissonner à intervalles réguliers, afin d'enregistrer la trace numérique d'un événement préalablement identifié. En 2012, le service du Dépôt légal numérique du département du Dépôt légal de la BnF a notamment procédé à ce type de collecte projet ciblée pour couvrir les campagnes électorales du printemps³⁵³, à l'occasion de laquelle tout un ensemble de sites "politiques" (sites institutionnels ou officiels, sites de presse, blogs, réseaux sociaux, etc.) ont été moissonnés, notamment en lien avec les bibliothèques de BDLI, partenaires privilégiés de la BnF pour tout ce qui touche au dépôt légal.

³⁵³ Pour une illustration concrète des modalités de déroulement des collectes ciblées, appliquée aux campagnes électorales françaises de 2012, voir Anece OUBAIDOURAHAMAN, <u>Archivage du Web. Suivi du projet d'archivage des sites Internet des campagnes électorales de 2012 au titre du dépôt légal</u>, rapport de stage de Master 2 professionnel « Histoire et médias » (dir. Cl. Blandin et Cl. Oury), Université Paris-Est Créteil Val de Marne, UFR de Lettres et Sciences humaines, 2012, 82 p.



^{1914-1918, &}lt;u>Organiser « La Grande Collecte Europeana 1914-1918 » dans son établissement</u> [en ligne], consulté le 18 novembre 2013.

³⁵⁰ Certaines de ces "histoires" entourant les documents numérisés, regroupées thématiquement, sont d'ores et déjà accessibles en ligne: EUROPEANA EXHIBITIONS, « <u>Untold Stories of the First World War</u> » [en ligne], consulté le 18 novembre 2013.

³⁵¹ Jonathan Purday, « Europeana: Digital Access to Europe's Cultural Heritage », art. cit.

³⁵² Pour une présentation synthétique des modalités et des enjeux de l'archivage du web, voir Valérie GAME, Clément OURY, « Le dépôt légal de l'Internet à la BnF: adapter une mission patrimoniale à l'économie de l'immatériel », in Françoise BENHAMOU, Marie CORNU (dir.), Le Patrimoine culturel au risque de l'immatériel. Enjeux juridiques, culturels, économiques, actes du colloque organisé par l'Institut national du patrimoine les 3 et 4 avril 2008, Paris, L'Harmattan, coll. « Droit du patrimoine culturel et naturel », 2010, p. 59-76.

Le choix des événements faisant l'objet de ces collectes ciblées est le fruit de propositions émanant en premier lieu de bibliothécaires de la BnF elle-même (le groupe des coordinateurs du dépôt légal numérique, soit entre 70 et 80 correspondants issus d'une douzaine de départements de la DCO de la BnF), de correspondants du réseau des 26 BDLI, et enfin de partenaires appartenant à des laboratoires de recherche, à des bibliothèques universitaires (en particulier les pôles associés à la BnF comme la BDIC). Parmi les propositions retenues pour l'année 2014³⁵⁴ figure donc une collecte ciblée de sites ayant trait à la Grande Guerre et à la commémoration de son centenaire, dont le pilotage scientifique est assuré par le département « Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme », et le pilotage organisationnel et technique par le service du Dépôt légal numérique, en collaboration avec les correspondants compétents de la DCO et avec la DSI. Ce projet autour du Centenaire a été formulé dès 2008-2009 par le département PHS de la BnF, anticipant la forte activité numérique que ne manquerait pas de susciter cette commémoration³⁵⁵. Il s'appuie, là aussi, sur un réseau de correspondants qui participent à la sélection des sites qui feront l'objet de collectes régulières au cours du cycle commémoratif de l'année 2014 : les sites ainsi repérés, signalés dans une base collective accessible à l'ensemble des partenaires associés 356, sont par la suite automatiquement moissonnés par les robots de la BnF à des dates déterminées.

La définition du panier de sites retenu relève d'une véritable politique documentaire, qui va cibler le type d'informations que les équipes pilotes souhaitent recueillir. Dans le cas du Centenaire, il a été décidé de sélectionner à la fois des sites "commémorants" et des sites ayant pour objet l'étude de la Grande Guerre. La collecte a ainsi vocation d'une part à fournir des éléments sur la manière dont une commémoration se donne à voir et se déroule sur Internet, et d'autre part à permettre d'étudier selon quelles modalités le Web change à la fois la manière de faire de la recherche et de communiquer autour d'elle³⁵⁷. La définition des thèmes permet de structurer la sélection en arrêtant ce qui sera collecté et de quelle manière cette collecte sera réalisée. Pour ce qui est de la Grande Guerre, et comme c'est le cas pour la plupart des campagnes de collecte ciblée du Web, c'est une typologie par émetteur qui a été retenue, une typologie par contenu étant extrêmement délicate à mettre en œuvre en raison de l'entremêlement des discours tenus, et de la multiplicité des sujets abordés.

Cette typologie a identifié les émetteurs suivants :

- les sites d'institutions participant à la commémoration officielle (État, collectivités territoriales, institutions internationales etc.)
- les sites relevant du secteur public, notamment les institutions patrimoniales (musées, bibliothèques, archives, etc.), pédagogiques (académies), scientifiques (laboratoires de recherche), mais ne relevant pas à proprement parler du discours "officiel".
- les sites de médias
- les sites personnels ou d'amateurs (consacrés, par exemple, à la vie d'un ancêtre ayant combattu durant le conflit)

³⁵⁷ Entretien avec Clément Oury, chef du service du Dépôt légal du Web à la BnF, 20 septembre 2013.



4

³⁵⁴ Cette collecte autour du Centenaire s'effectuera en parallèle aux collectes courantes de la DCO, à des collectes électorales en mars et mai 2014, et enfin à des collectes de la presse.

^{355 «} Un événement est susceptible de faire l'objet d'une collecte projet lorsque

⁻ son retentissement est important, et que les modalités de son déroulement en ligne sont spécifiques ;

⁻ qu'il s'inscrit dans une temporalité particulière ;

⁻ que son contenu intéresse plusieurs départements de la BnF, voire qu'il permet d'associer des partenaires externes » BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, Compte rendu de la réunion de préfiguration de la collecte Web de la commémoration de 14-18, BnF, 25 juin 2013, p. 1 [document interne]. Je remercie Clément Oury de m'avoir communiqué ce compte rendu

³⁵⁶ Pour ce qui est de la commémoration du Centenaire, ces partenariats ont été limités dans un premier temps à la BNU, à la BDIC et à la DMPA, mais pourraient s'étendre par la suite à d'autres bibliothèques du réseau des BDLI.

- les sites d'associations

La campagne de collecte s'étalera sur l'ensemble du cycle commémoratif, de 2014³⁵⁸ à 2018 ou 2019 : même s'il s'agit au départ d'une collecte-projet, la BnF souhaite en effet l'inscrire dans la durée de la commémoration, à la différence des élections, par exemple, dont la temporalité resserrée exige des collectes plus ponctuelles. En termes de fréquence, un minimum de deux moissonnages annuels a été retenu, mais ceux-ci seront sans doute portés à trois ou quatre par an³⁵⁹. Dans un premier temps, les efforts seront concentrés sur les sites liés à la commémoration officielle, ainsi que sur les sites personnels ou associatifs, avant de s'étendre progressivement aux autres émetteurs retenus.

3.2.2. Commémoration et réflexion sur les usages des ressources numérisées des bibliothèques

S'il est le fruit d'une démarche radicalement différente de celle ayant présidé à l'organisation de *LGC*, le projet développé par la BnF à travers son service du dépôt légal numérique n'en ouvre pas moins la voie à des usages similaires³⁶⁰. Les données qui seront archivées dans le cadre de cette opération fourniront en effet des informations précieuses pour une étude de la commémoration du Centenaire en tant que phénomène socio-politique et mémoriel d'une envergure peu commune. Elles permettront de conserver des traces non seulement des modalités d'impulsion et d'encadrement par les pouvoirs publics des commémorations *via* l'archivage des sites institutionnels, mais aussi les réactions médiatiques, associatives, politiques et – chose nouvelle – des particuliers, notamment à travers leur participation à des forums ou la tenue de blogs spécialisés. L'exploitation du produit de la collecte pourra ainsi conduire à l'élaboration d'une forme de « cartographie du web français de la Grande Guerre »³⁶¹, qui permettra de repérer et d'identifier en son sein l'existence de carrefours, de nœuds dans la diffusion et l'appropriation en ligne de la documentation numérisée sur la Grande Guerre, et notamment de vérifier que Gallica, ou encore le site de la BDIC, en font bien partie.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement direct d'une enquête d'usages réalisée en 2012 par la BnF, et qui entendait profiter de la convergence des opérations de numérisation de masse de documents relatifs à la Grande Guerre et de l'approche de la commémoration pour identifier les segments documentaires les plus prisés et les plus attendus par les Gallicanautes et, au-delà, étudier les différents usages dont les documents publiés dans Gallica font l'objet³⁶². Cette enquête a été à l'origine d'une « vraie révélation » concernant la médiation documentaire effectuée par certains Gallicanautes à partir des documents mis à disposition dans Gallica³⁶³. L'observation de leur activité sur le forum « Pages 14-18 », qui rassemble des amateurs passionnés de l'histoire de la Grande Guerre, puis la réalisation d'entretiens poussés auprès de certains d'entre eux, a ainsi permis de mieux comprendre leurs modalités d'appropriation et de dissémination des documents numérisés proposés par Gallica : certains d'entre eux, particulièrement actifs, procèdent en effet à des dépouillements systématiques des listes de nouveautés, confectionnent des listes de documents sur leurs sujets de prédilection, ou encore effectuent un travail de veille et de

³⁶³ Entretien avec Muriel Amar, coordinatrice scientifique au service de la coopération numérique et de Gallica de la BnF 6 août 2013.



³⁵⁸ Un premier moissonnage a néanmoins déjà été réalisé au moment du lancement officiel des commémorations intervenu en novembre 2013, à l'occasion des cérémonies du 11 novembre. La prochaine collecte est prévue soit pour le mois de mars 2014 (lancement de l'exposition de la BnF, premier grand événement culturel du cycle), soit pour août 2014, premier véritable temps fort des commémorations officielles d'après le calendrier défini par la Mission du Centenaire.

³⁵⁹ Entretien avec Clément Oury cité.

³⁶⁰ Pour une réflexion en ce sens, voir Bernard HUCHET, Gildas ILLIEN, Clément OURY, « <u>Le temps des moissons. Le dépôt légal du Web: vers la construction d'un patrimoine coopératif</u> », *Bibliothèque(s). Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, n° 52, octobre 2010, p. 28-31.

³⁶¹ Entretien avec Philippe Chevallier, chef de projet « Études et valorisation » à la BnF, 7 août 2013.

³⁶² Charlotte DESSAINT, Numériser le patrimoine écrit de la Grande Guerre : un programme national de numérisation concertée, op. cit., p. 25-38.

partage documentaires pour d'autres Internautes, s'instituant en quelque sorte en médiateurs amateurs des sources fournies par Gallica, spécialisés dans la documentation sur la Grande Guerre.

La commémoration à venir de la Grande Guerre est par conséquent l'occasion de valoriser cette enquête et de lui donner une ampleur nouvelle, en l'inscrivant dans le cadre du Labex « Les passés dans le présent : histoire, patrimoine, mémoire », qui rassemble des chercheurs de ParisTech, la BnF, la BDIC et des chercheurs l'Institut des sciences sociales du politique de l'université de Nanterre³⁶⁴. Les données recueillies d'une part dans le cadre de la collecte-projet ciblée³⁶⁵ et de la collecte large du web³⁶⁶, et d'autre part à partir de l'observation plus attentive des pratiques documentaires autour des ressources numérisées sur la Grande Guerre, feront l'objet d'un traitement croisé, ouvrant ainsi la voie à une troisième phase d'analyse : à travers la mise en œuvre de méthodes propres à l'analyse sociologique de la circulation des données sur le web, il s'agira alors d'observer ce qui se passe lorsqu'un document numérisé est mis en ligne, et la façon dont il va être réapproprié par différentes types de communautés sur le web, en dépassant les seules données déclaratives recueillies dans le cadre d'étude d'usages plus classiques. La collecte de forums, ou encore de réseaux sociaux, et en particulier de plates-formes de microblogging telles que Twitter, pourrait servir, dans cette optique, à suivre en ligne la circulation et la dissémination, au moyen de liens notamment, de documents numérisés issus des collections de Gallica ou de la BDIC. L'une des pistes évoquées concernerait des ressources iconographiques, par exemple des photographies tirées des albums Valois de la BDIC, dont les usages par les Internautes seraient suivis en en retraçant la circulation et les modalités de diffusion. Les enseignements de ce type d'enquête pourraient être précieux en termes de pratiques professionnelles pour les bibliothèques, par exemple en mesurant l'impact de l'éditorialisation d'un document ou d'un contenu sur ses réappropriations par les Internautes : en l'espèce, le travail d'éditorialisation et de valorisation réalisé par les bibliothécaires a-t-il un impact décisif ou seulement significatif sur la circulation des images mises en ligne? Ou bien l'absence d'indexation aiguise-t-elle davantage, au contraire, l'intérêt que peuvent leur porter des usagers passionnés et leur propension à les diffuser pour en favoriser le *crowdsourcing*? Les éléments de réponse fournis par l'enquête menée dans le cadre du Labex pourraient alors être généralisés au-delà du seul cas des documents relatifs à la Grande Guerre, et orienter, dans une certaine mesure, les politiques d'éditorialisation et d'indexation par les bibliothèques de leurs ressources numérisées, en les distinguant, le cas échéant, de celles attachées aux documents non numériques.

Le recensement des diverses initiatives dont les contenus relatifs à la Grande Guerre font l'objet à l'occasion du Centenaire témoigne de l'évolution, depuis quelques années, de la conception par les bibliothèques de la place de l'usager : au départ simple destinataire final potentiel, dont les attentes ne rentraient finalement pas véritablement en compte au moment de la constitution des collections, l'usager est aujourd'hui placé au cœur de la démarche de médiation de ces dernières. Cette transformation découle elle-même en partie des bouleversements considérables occasionnés par l'avènement des technologies numériques et leurs applications aux activités des bibliothèques. Des programmes comme *EC 1914-1918*, *LGC*, ou encore les numérisations de masse des documents en lien avec la Grande Guerre orchestrées par la BnF, à la confluence de problématiques scientifiques et mémorielles, traduisent en tout cas la volonté des bibliothèques de s'inscrire pleinement dans l'événement commémoratif pour s'assurer une diffusion, une dissémination et une

³⁶⁶ Les collectes larges, qui représentent 50 % de la volumétrie annuelle des prélèvements effectués par le service du Dépôt légal numérique, fourniront en effet sa matière à la cartographie du « web Grande Guerre », et devraient permettre de repérer d'éventuels carrefours méconnus de la circulation d'informations sur la Grande Guerre que constitueraient des forums ou des blogs importants non encore identifiés. *Ibid*.



³⁶⁴ Ce volet du Labex, intitulé « Le devenir du patrimoine numérisé en ligne : l'exemple de la Grande Guerre », est présenté à l'adresse suivante : http://passes-present.eu/fr/le-devenir-du-patrimoine-num%C3%A9ris%C3%A9-en-ligne-46> [en ligne], consulté le 21 novembre 2013.

³⁶⁵ Le forum « Pages 14-18 », en particulier, sera archivé dans le cadre de la collecte ciblée évoquée plus haut. Entretien avec Philippe Chevallier cité.

réception les plus larges possibles des contenus sur la Grande Guerre. L'usager est par ailleurs considéré désormais comme un contributeur possible à la production de ressources patrimoniales d'un genre nouveau :

- de manière directe, en procédant lui-même à la numérisation et à la diffusion sur des plates-formes numériques de documents tirés de ses archives ou de ses collections personnelles, comme lors de *LGC*. Il s'agit alors d'une forme de coconstruction de collections numérisées par les usagers et les professionnels, profitant par ailleurs de la convergence numérique des missions et compétences respectives des archivistes et des bibliothécaires. À l'évidence, la commémoration, en tant qu'événement au fort retentissement dans l'espace public, a fourni à cet égard l'occasion d'une expérimentation d'envergure nationale difficilement envisageable dans des circonstances plus ordinaires.
- de manière indirecte, lorsque son activité d'usager, particulièrement stimulée par le contexte commémoratif, est enregistrée et archivée à l'occasion des opérations de collecte menées dans le cadre de l'archivage du web : ces dernières débouchent alors à la fois sur la constitution d'une forme nouvelle de patrimoine pour l'avenir, qui permettra de saisir l'écho rencontré par le Centenaire dans l'espace public, mais aussi, par la même occasion, sur un nouvel outil d'appréhension et d'analyse des modalités d'appropriation par l'usager des ressources mises à sa disposition dans ce contexte, comme ce pourra être le cas dans le cadre du Labex « Les passés dans le présent ».

Dans tous les cas, l'usager se situe bien au cœur du dispositif de médiation mis en place par les bibliothèques à l'occasion du Centenaire : cet événement fait ainsi en quelque sorte office de révélateur d'évolutions plus générales concernant l'activité des bibliothèques et le rapport de ces dernières au public.

« FAIRE L'ÉVÉNEMENT » : CE QUE COMMÉMORER EN BIBLIOTHÈQUE VEUT DIRE – MODALITÉS, OPPORTUNITÉS, CONTRAINTES

Multiformes, les modalités d'implication des bibliothèques dans la commémoration du Centenaire évoquées jusqu'ici témoignent d'un travail de long terme, qui peut demeurer largement méconnu du grand public. Pour ce dernier, l'inscription des bibliothèques dans le dispositif commémoratif reste avant tout attachée à l'organisation de manifestations à l'occasion desquelles elles produisent un discours propre sur l'événement commémoré – ou sur la commémoration elle-même -, qui peut emprunter plusieurs formes : conférences, colloques, expositions, publications diverses, éditorialisation de contenus, etc. Constituant bien souvent une forme d'aboutissement du travail mené en interne, ces manifestations en forment en tout cas la partie émergée, et par conséquent la plus visible, engageant publiquement l'établissement en tant qu'institution scientifique, culturelle et/ou patrimoniale, détentrice d'une légitimité reconnue. Il s'agit donc d'un exercice largement contraint, par ailleurs tributaire du caractère plus ou moins sensible du thème traité. En ce qui concerne la Grande Guerre, on a pu voir dans le prologue combien celle-ci, près d'un siècle plus tard, suscite toujours des débats passionnés, notamment parmi les historiens. L'association à ce qui constitue par ailleurs un cycle officiel de commémorations pose dès lors la question de la place qu'occupent les bibliothèques dans ce dispositif national, à travers la nature et les formes du discours qu'elles vont produire. Cette question de l'affichage public des bibliothèques sera étudiée ici, appliquée aux bibliothèques que nous avons sélectionnées, à travers l'examen de ce qui apparaît comme la manifestation reine en période commémorative : l'exposition, considérée comme une forme de vitrine discursive de la bibliothèque. La communication des bibliothèques – entendue au sens large – autour de leurs différentes initiatives sera analysée ensuite, d'abord au prisme de leur présence de plus en plus importante sur Internet et sur les réseaux sociaux, puis à travers la présentation des ressources pédagogiques numériques proposées par la BnF et la BDIC à cette occasion.

1. UNE MANIFESTATION PHARE: L'EXPOSITION

L'ensemble des bibliothèques retenues pour cette étude ont prévu une exposition à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre³⁶⁷. Les projets diffèrent néanmoins fortement selon les propriétés de l'établissement considéré, sa place dans le dispositif commémoratif, et les objectifs qu'il assigne à l'exposition³⁶⁸.

1.1. Le choix du thème : traiter de l'événement Grande Guerre en bibliothèque

Selon Hélène Richard, l'exposition présente la spécificité de constituer, à la différence des musées par exemple, une « activité seconde » parmi les missions des

³⁶⁸ En effet, comme le souligne Emmanuèle Payen, « [e]n amont de toute exposition s'inscrivent un certain nombre de réflexions et d'objectifs sur la manière dont celle-ci s'insère à l'intérieur de la politique générale de l'établissement, et de sa politique culturelle. Elle en est elle-même une *manifestation*: de la nature des collections conservées, mais également de la relation que la bibliothèque entend tisser avec le public à travers la présentation des documents. » Emmanuèle PAYEN, « La bibliothèque s'expose : concevoir et réaliser une exposition », *in* Bernard HUCHET, Emmanuèle PAYEN (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p. 182.



, т

³⁶⁷ Les spécificités de la BDIC, en particulier sa spécialisation sur le thème de la Grande Guerre et le fait que l'exposition se tiendra au Musée de l'Armée, nous ont conduit à faire le choix de ne pas traiter ici spécifiquement de cette exposition, à l'exception de quelques allusions à titre de comparaison avec les autres bibliothèques.

bibliothèques³⁶⁹, notamment si on la rapporte à la centralité qu'y occupe le travail sur les collections, traditionnellement présenté comme le cœur du métier³⁷⁰. À l'occasion du Centenaire, le « rapport intrinsèque » entre collections et exposition décelé par ailleurs par Hélène Richard ne se manifeste pourtant pas de manière uniforme dans la détermination du thème précis de l'exposition. Si dans certains cas, ce dernier en a été arrêté dans le but explicite de s'appuyer sur les collections de guerre détenues et, par là, de les valoriser, d'autres considérations peuvent prévaloir et aboutir à des choix qui, sans être déconnectés des collections, les prennent en compte selon des modalités différentes.

1.1.1. Commémoration, exposition et valorisation des collections

La BmL s'est fort logiquement inscrite dans le premier cas de figure. La chronologie de redécouverte du Fonds de la guerre et la démarche explicite de valorisation dont ce dernier fait l'objet depuis plusieurs années plaidaient de facto pour une valorisation événementielle, dont le Centenaire fournit une occasion qui ne se renouvellera plus : en l'espèce, on se situe très clairement dans la situation, décrite par H. Richard, dans laquelle l'exposition est conçue comme « complémentaire du travail d'acquisition et d'inventaire », voire comme « l'aboutissement de ce travail », devant s'appuyer sur une très bonne « connaissance du terreau » qu'est la collection »³⁷¹. L'ensemble du travail de fond, proprement bibliothéconomique, de catalogage et de signalement, suscité et rythmé par la perspective du centenaire, trouve en effet dans la commémoration le contexte idéal pour une valorisation la plus large possible. Rompant avec ce temps long de la gestion des collections, au cours duquel le travail de signalement et de valorisation s'effectue de façon relativement invisible pour l'usager (sauf à suivre l'enrichissement progressif du catalogue), la commémoration et l'écho considérable qu'elle rencontrera dans l'espace public représentent une conjoncture éminemment favorable, dont la bibliothèque cherche à tirer parti à travers l'organisation d'un événement dans l'événement. Plus encore qu'une exposition "ordinaire", dont la programmation reste dans une certaine mesure à la discrétion des organisateurs, l'exposition commémorative s'impose aux bibliothèques disposant de ressources en lien avec l'événement ou le personnage commémorés : à cette occasion, le calendrier social et le calendrier institutionnel se synchronisent pour offrir une fenêtre d'opportunité dont les bibliothèques ont tout intérêt à se saisir afin de faire connaître leurs collections.

1.1.1.1. Bibliothèques publiques et ancrage territorial

Pour des bibliothèques de lecture publique, ce souci de synchronisation de leur agenda interne avec l'agenda social et médiatique se double bien souvent du souci d'ancrer localement leurs manifestations. Les initiatives lyonnaises de valorisation du Fonds de la guerre ont tout naturellement investi le territoire local depuis quelques années, préparant en quelque sorte de cette façon l'action culturelle autour du Centenaire. C'est ainsi que, outre l'organisation de conférences tenues par des spécialistes de la Grande Guerre au sein de la bibliothèque³⁷², la BmL a régulièrement présenté, depuis 2010, certains aspects du fonds au cours de conférences intitulées « L'heure de la découverte », forme de préfiguration des animations qui pourraient accompagner l'exposition de 2014 : à cette occasion, la bibliothèque a notamment proposé des « parcours mémoire » dans certains sites

³⁷² Stéphane Audoin-Rouzeau Jean-Jacques Becker, Rémy Cazals, Jean-Yves Le Naour ou encore Nicolas Beaupré, notamment, ont été conviés dans ce cadre depuis 2007 pour évoquer leurs travaux devant les usagers de la BmL. Les captations vidéo de ces conférences sont consultables sur le site de la BmL: BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, « <u>Débats et conférences en ligne</u> » [en ligne], consulté le 22 décembre 2013.



D

³⁶⁹ Propos rapportés par Anne-Marie BERTRAND, « <u>Les entretiens de la BnF</u> », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 50, n° 2, 2005, p. 92.

³⁷⁰ Ce discours et cette conception ont nettement évolué ces dernières années, avec la place croissante accordée aux missions de médiation des bibliothécaires.

³⁷¹ Hélène Richard, citée par Anne-Marie BERTRAND, art. cit.

clés de la ville³⁷³, permettant de découvrir divers aspects de la période de la guerre à Lyon qui, sans être forcément en lien direct avec le Fonds, participent d'une sensibilisation avant l'heure à cette thématique de la Grande Guerre. Ces initiatives se poursuivent au cours de la saison culturelle 2013-2014, et trouveront une transposition dans l'élaboration d'une carte numérique interactive qui sera accessible en ligne durant l'exposition et signalera, au moyen de photographies et de cartes postales d'époque numérisées, les lieux marquants de la période 1914-1918 à Lyon³⁷⁴. L'implication des Lyonnais dans la commémoration passera également par la reconstitution de la vie de familles lyonnaises à travers leurs correspondances et des photographies³⁷⁵: ces documents, recueillis par N. Beaupré et M. Derrien, ajouteront ainsi une dimension intime à l'évocation de la guerre, dont on sait qu'il s'agit aujourd'hui d'une voie d'accès au conflit comptant parmi les plus prisées des Français, comme évoqué plus haut au sujet de la vogue actuelle de la généalogie. Toutes ces manifestations de caractère local procèdent de la même démarche, c'est-à-dire la valorisation événementielle par l'action culturelle du Fonds de la guerre et des ressources dont dispose la BmL sur la Grande Guerre³⁷⁶.

Cette dimension d'ancrage local ne sera évidemment pas absente non plus du point d'orgue événementiel de la commémoration que constituera l'exposition 14-18, Lyon sur tous les fronts elle-même : en effet, celle-ci ne visera pas seulement à faire connaître le fonds - l'objectif initial clairement énoncé par le conseil scientifique formé pour l'exposition³⁷⁷ –, elle permettra également de jeter un éclairage nouveau sur la vie à Lyon, et la place de cette ville, au cours de la Grande Guerre³⁷⁸. Le fonds, sujet initial du propos, sera de ce fait le support à un discours plus large sur la ville et sa région, notamment du point de vue de la mémoire lyonnaise de la guerre³⁷⁹. Le souci de valorisation du fonds, qui correspond aux intérêts institutionnels bien compréhensibles de la BmL, est en cela congruent avec ceux de sa tutelle, mais aussi des chercheurs associés au projet à travers le conseil scientifique³⁸⁰. La force du montage d'un tel projet au sein d'une collectivité locale réside en effet dans une large mesure dans sa capacité à faire converger les intérêts, bien plus cloisonnés en d'autres circonstances, de différents types d'acteurs. La commémoration et sa dimension événementielle, qui polarisent sur une période plus ou moins étendue l'attention de l'opinion publique sur une thématique donnée, ne peut que favoriser cette convergence, et constitue par conséquent une opportunité forte que les institutions culturelles et patrimoniales savent exploiter, de la même manière, on l'a vu, que les historiens trouvent dans ces conjonctures une occasion rare de diffusion et de vulgarisation de leurs travaux.

³⁸⁰ Notamment les chercheurs du LAboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA), qui participent au conseil scientifique de l'exposition et à la préparation du colloque international qui l'accompagnera, comme le confirme la page de présentation du laboratoire : « Le LARHRA accorde une grande importance à la construction de la mémoire historique. Ses membres participent à tous les débats auxquels elle donne lieu et contribuent à la mise en place d'objets patrimoniaux susceptibles de la structurer. » LARHRA, « Présentation », site web du LARHRA.



 ³⁷³ Voir par exemple BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, <u>Lyon en 1914-1918 – Parcours mémoire dans quelques sites de la ville</u> [en ligne], consulté le 3 décembre 2013.
 374 Entretien avec Thomas Breban et Fanny Giraudier cité. L'élaboration de cette carte a été confiée à des étudiants dans

³⁷⁴ Entretien avec Thomas Breban et Fanny Giraudier cité. L'élaboration de cette carte a été confiée à des étudiants dans le cadre de l'Atelier numérique animé par Jean-Luc Pinol, professeur à l'ENS de Lyon. Voir « <u>L'Atelier numérique de</u> l'Histoire », [en ligne], consulté le 8 décembre 2013.

³⁷⁵ Compte-rendu de réunion du conseil scientifique, BmL, 13 mars 2013 [document interne].

³⁷⁶ Le public scolaire est évidemment lui aussi visé, comme c'est fréquemment le cas pour les bibliothèques publiques, toujours dans l'objectif de faire connaître le fonds, des professeurs comme des élèves : des visites guidées de l'exposition seront organisées, ainsi que des ateliers de travail sur les collections, en collaboration avec les enseignants et conformément aux instructions données par le Ministère de l'Éducation nationale à l'occasion du Centenaire.

³⁷⁷ « [...] l'exposition apportera un regard sur la guerre, essentiellement au travers des documents rassemblés par É. Herriot pendant le conflit. » *Compte-rendu de réunion du conseil scientifique*, BmL, 16 janvier 2012 [document interne]. ³⁷⁸ Annette Becker, membre du conseil scientifique, a ainsi souligné « l'originalité extrême de Lyon pendant la Grande

³⁷⁸ Annette Becker, membre du conseil scientifique, a ainsi souligné « l'originalité extrême de Lyon pendant la Grande Guerre, originalité qui n'a jamais été étudiée en tant que telle », ce dont l'exposition sera l'occasion. *Compte-rendu de réunion du conseil scientifique*, 5 décembre 2012 [document interne].

³⁷⁹ Pierre Guinard et Anne Charmasson-Creus voient dans l'organisation de l'exposition, et plus généralement dans la valorisation du fonds, un siècle plus tard, une « marque de fidélité » à la volonté de Herriot de conserver une mémoire de la guerre. Entretiens avec Pierre Guinard et Anne Charmasson-Creus cités.

Pour autant, la démarche de la BmL ne saurait être réduite à l'organisation d'une manifestation d'intérêt purement local. La comparaison avec la BNU paraît éclairante à ce niveau. Elle est d'ailleurs effectuée par Nicolas Beaupré lui-même, pour qui l'entreprise lyonnaise, sans être identique, présente certaines analogies avec l'expérience strasbourgeoise de valorisation de la Kriegssammlung redécouverte³⁸¹: Orages de papier, dont le projet initial était né de cette réinvention du fonds, s'est progressivement mué, à travers une montée en généralité graduelle de l'objet de l'exposition, en une réflexion plus globale sur les fonds de guerre des bibliothèques françaises et allemandes, puis finalement sur ces fameux « orages de papier » eux-mêmes, un élargissement du propos propice à l'établissement de partenariats, à une forme d'itinérance de l'exposition, et enfin à une vraie ambition scientifique pour le catalogue qui en est issu. Le tout porté, au moins pour l'exposition à la BNU³⁸², par la commémoration du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'armistice.

Dans le cas lyonnais, la configuration paraît très similaire, avec quelques différences néanmoins. En premier lieu, un travail sur le Fonds de la guerre indéniablement plus poussé³⁸³, car mené depuis plusieurs années avec la volonté affichée de faire de la BmL un lieu incontournable de la recherche sur la Grande Guerre. Les moyens mis en œuvre, déjà évoqués, traduisent de fait une réelle ambition pour le fonds, prolongée par une politique d'acquisitions contemporaines sur la Grande Guerre destinée à nourrir le pôle d'excellence constitué il y a une dizaine d'années. L'exposition, enfin, organisée dans le cadre du Centenaire, et qui, comme à la BNU, est désormais conçue non plus seulement comme une occasion d'exposer le fonds en tant que tel, mais bien comme une opportunité de susciter une réflexion plus profonde sur la situation des villes de l'arrière dans la guerre. L'un des facteurs qui avait sans doute contribué à ce que le Fonds sombre dans une forme d'oubli, à savoir l'éloignement de la ligne de front, devient ainsi le prétexte à une réflexion scientifique et historique sur ces lieux moins spontanément associés à la période de guerre que les zones du front. Le contrepied est également un argument supplémentaire plaidant pour l'originalité du propos, dans un contexte commémoratif voyant fleurir des initiatives souvent sous-tendues par les thématiques les plus en vogue³⁸⁴. Pour la BmL, la montée en généralité passera par conséquent par la présentation du cas lyonnais comme une illustration particulièrement éloquente du caractère mondial de la guerre, avec l'existence de tout un ensemble de flux (documents, idées, objets, marchandises, travailleurs) qui font de ces villes de l'arrière des lieux névralgiques de la gestion de l'effort de guerre. C'est aussi l'occasion d'étendre le propos à l'industrie de guerre, Lyon ayant alors été la grande ville industrielle de l'arrière, concentrant notamment sur son territoire des industries chimique et automobile au rôle inédit dans le conflit. La proximité de la Suisse, enfin, permet de traiter de la question des échanges de prisonniers et des rapatriés de territoires occupés 385. Si la dimension proprement locale n'est pas passée sous silence, elle se voit donc toutefois complétée et en quelque sorte transcendée par un dessein scientifique plus large 386, avec la volonté d'asseoir l'exposition comme la grande exposition provinciale sur l'arrière dans la

³⁸⁶ Celui-ci sera notamment concrétisé, parallèlement à l'exposition, par l'organisation d'un colloque international rassemblant certains grands spécialistes de la Grande Guerre, mais aussi par la publication d'un catalogue de l'exposition sous la forme d'un dictionnaire, dont les entrées seront rédigées par les contributeurs au colloque.



³⁸¹ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

³⁸² L'exposition s'est tenue au Musée de l'Armée du 27 octobre 2010 au 17 janvier 2011, par conséquent hors contexte commémoratif particulier autour de la Première Guerre mondiale.

³⁸³ Une résolution qui trouve sans doute aussi son origine dans l'existence préalable de catalogues qui, s'ils n'étaient pas parfaits et présentaient une grande complexité, présentaient l'avantage pour la BmL de pouvoir en circonscrire l'étendue de façon relativement aisée, une opération bien plus délicate à mener à la BNU (cf. supra).

³⁸⁴ La recherche d'une certaine originalité est une constante dans les projets des bibliothèques étudiées, celles-ci étant bien conscientes que la Grande Guerre est aujourd'hui un thème largement balisé, qu'il convient d'aborder sous des angles nouveaux afin d'éviter un effet de saturation et d'usure que le contexte commémoratif ne sera que plus susceptible encore d'exacerber.

³⁸⁵ Le sujet a été défriché par un article de Bruno FOUILLET, « La ville de Lyon au centre des échanges de prisonniers de guerre (1915-1919) », Vingtième siècle. Revue d'histoire, n° 86, avril-juin 2005, p. 25-42.

Grande Guerre³⁸⁷, mêlant histoire culturelle, histoire sociale et histoire urbaine³⁸⁸, au-delà de la seule histoire locale.

1.1.1.2. Commémoration et valorisation de collections spécialisées

Même dans le cadre d'une commémoration, la possession de collections d'époque originales et abondantes sur la Grande Guerre n'est pas une condition impérieuse à l'organisation d'une exposition fondée sur les collections. Dans le cas des Médiathèques de la ville Strasbourg, le projet retenu va ainsi notamment s'appuyer sur des illustrations tirées du pôle d'excellence spécialisé de la médiathèque André-Malraux, incarné par un « Centre de l'illustration » particulièrement actif dans le domaine de l'action culturelle en direction de la jeunesse³⁸⁹. Doté d'un fonds d'une grande richesse en la matière, héritier d'une politique d'acquisitions plus ancienne déjà sensibilisée à ce type de production en raison de la grande activité strasbourgeoise en le domaine³⁹⁰, le Centre participera à l'exposition organisée par la médiathèque à travers la mise en lumière de l'œuvre de Julien Billaudeau, illustrateur d'un album pour enfants³⁹¹ publié à l'occasion du 90^e anniversaire de l'armistice et évoquant à la fois la figure du soldat français et celle du soldat allemand dans la Grande Guerre. Ce volet de l'exposition est concu comme une manière de contrepoint et de complément à un autre volet, plus patrimonial, mais toujours consacré à l'illustration, qui consistera en l'exposition d'ouvrages d'époque comportant des illustrations remarquables ou emblématiques des représentations à l'œuvre durant le conflit dans les deux camps³⁹². Des éléments tirés des collections du Centre viendront appuyer cette démarche pédagogique, notamment les travaux d'illustrateurs documentaires soucieux « d'articuler véracité historique et sensibilité graphique »³⁹³, et en cela porteurs d'un regard contemporain et distancié sur le conflit, en particulier à destination du jeune public. Dans ce cas, le choix du thème s'est donc effectué en considération de compétences documentaires spécifiques des équipes, avec l'ambition affichée de participer à la déconstruction de la figure parfois par trop figée du « poilu », mais aussi en tirant parti des liens entretenus avec certains enseignants-chercheurs de l'université de Strasbourg : loin de vouloir participer d'un discours commémoratif "officiel", célébrant les héros ou les victimes de la guerre, l'exposition se veut une réflexion plus générale sur les images et leurs usages, avec l'ambition, pour une bibliothèque de lecture publique, de participer à une forme de décryptage des codes, manifestes ou implicites, à l'œuvre dans la production illustrée³⁹⁴, et de présenter l'évolution des représentations et du symbolisme autour de la guerre.

³⁹⁴ Des ateliers à destination des enfants, entre autres, seront organisés, avec des accueils de classe. L'enjeu en serait notamment d'éduquer les visiteurs à la construction – et à la déconstruction – des stéréotypes, ou encore de travailler sur des lettres illustrées de poilus tirées des collections du Centre. Entretien avec Élise Canaple, assistante principale de conservation au Centre de l'illustration de la médiathèque André-Malraux de Strasbourg, 23 août 2013.



³⁸⁷ Les Archives nationales prévoient en effet, après une première exposition sur Jaurès, une exposition (*Août 1914, tous en guerre !*) qui évoquera la manière dont a été vécu à l'arrière le premier mois de la guerre, face à la mobilisation et aux premières conséquences de la guerre (travail, économie, etc.). Celle-ci se tiendra de septembre à décembre 2014, à Pierrefitte-sur-Seine. Les bibliothèques de la Ville de Paris ont également programmé une exposition sur la vie quotidienne à Paris durant la guerre (*Paris 14/18, la guerre au quotidien. Photographies de Charles Lansiaux*), qui se déroulera du 15 janvier au 15 juin 2014.

³⁸⁸ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

³⁸⁹ Voir Élise CANAPLE, « Le Centre de l'Illustration de la médiathèque André Malraux de Strasbourg : une hétérotopie en images dans le monde de la lecture publique », *in* Guillaume DÉGÉ, Olivier DELOIGNON (dir.), *De traits et d'esprit. Actes du colloque*, Strasbourg, Haute École des Arts du Rhin – École supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg, 2012, p. 165-173.

³⁹⁰ Élise CANAPLE, « <u>Le Centre de l'illustration de la médiathèque André Malraux de Strasbourg : « À votre service ! » »,</u> Strenæ. Recherches sur les livres et objets culturels de l'enfance, 17 septembre 2013 [en ligne], consulté le 29 novembre 2013.

³⁹¹ Michel PIQUEMAL, Julien BILLAUDEAU, Les Deux Soldats, [Voisins-Le-Bretonneux], Rue du Monde, 2008, n.p.

³⁹² La sélection de ces ouvrages a été réalisée en collaboration avec Olivier Deloignon, professeur à l'école des Arts décoratifs de Strasbourg, à qui le commissariat scientifique de l'exposition a été confié.

³⁹³ MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-MALRAUX, Département du Patrimoine et Centre de l'Illustration, *Projet 1914-1918. La Baïonnette et le crayon*, dossier de candidature pour labellisation soumis à la DRAC [document interne]. Le projet des médiathèques de Strasbourg n'a finalement pas obtenu sa labellisation par la Mission du Centenaire.

L'objectif de l'exposition est donc double : faire connaître un fonds patrimonial souvent méconnu du grand public³⁹⁵, mais aussi proposer un regard critique et pédagogique sur la force d'évocation des images et la nécessité d'une éducation à leur "lecture" afin d'en déchiffrer les multiples dimensions. L'articulation des deux volets propose ainsi de porter un double regard sur le conflit, attaché d'une part à décrypter les codes graphiques à l'œuvre dans les documents d'époque et les messages politiques dont ils étaient porteurs, et d'autre part à interroger les représentations contemporaines du conflit, notamment à travers une déconstruction, entreprise par certains illustrateurs, de la figure du héros de guerre (le poilu en particulier), dans un contexte de relecture "pacifiée" et pédagogique du conflit. L'articulation collections/exposition est particulièrement nette ici, dans la mesure où la médiathèque a choisi de mettre à contribution l'un des axes forts de développement de ses collections pour permettre une mise en perspective des illustrations des ouvrages d'époque qu'elle a sélectionnés.

Ce faisant, la bibliothèque publique assume pleinement son rôle pédagogique de formation de l'esprit critique des citoyens, jeunes et moins jeunes, en leur fournissant les clefs, historiques et plus contemporaines, du langage de l'image, aujourd'hui largement méconnu et sous-estimé³⁹⁶. Dans le cas d'une bibliothèque publique, l'absence d'un fonds patrimonial ou seulement historique relatif à la Grande Guerre n'est donc pas forcément rédhibitoire à la participation aux manifestations commémoratives de nature culturelle. Comme dans le cas de la BmL, l'exposition est l'aboutissement du travail sur les collections, mais il s'agit ici du fruit d'une singularité cultivée par l'établissement et qu'il s'agit de valoriser dans un contexte commémoratif. Événement extérieur, la commémoration est réappropriée et retraduite dans son discours propre par la médiathèque, qui voit également dans cette modalité de médiation de la commémoration le moyen de se singulariser dans l'offre commémorative pléthorique proposée par les institutions culturelles et patrimoniales. Elle y trouve en outre une occasion de renforcer encore son positionnement en pointe dans le domaine de l'illustration, et d'attirer un public potentiellement moins intéressé par une exposition commémorative d'inspiration plus classique.

1.1.2. Exposition et partenariats

Le choix du thème peut se révéler bien plus indépendant des collections détenues par la bibliothèque. Ou du moins, comme dans le cas de la BNU, certaines autres considérations peuvent entrer en jeu dans la définition de l'angle adopté pour aborder le Centenaire et sa commémoration. La *Kriegssammlung* nouvellement redécouverte ayant déjà fait l'objet d'une exposition d'envergure en 2008 et la connaissance de ses autres composantes n'ayant guère avancé depuis, la BNU a opté pour un type d'exposition radicalement différent, ne sollicitant finalement qu'assez peu ses collections propres. L'identité à plusieurs égards singulière de la bibliothèque, déjà évoquée, se manifeste, davantage que dans les collections mobilisées, dans la nature foncièrement internationale et surtout européenne du projet d'exposition³⁹⁷. La BNU s'est en effet appuyée sur différents partenariats privilégiés, noués autant dans le cadre d'*EC 1914-1918* que dans des relations bilatérales plus spécifiques,

³⁹⁷ Selon Christophe Didier, le caractère international – et surtout binational – des collections de la BNU a rendu le « partenariat consubstantiel à notre nature », avec bien entendu une prédilection toute spéciale pour les partenariats franco-allemands. Entretien avec Christophe Didier cité.



5

³⁹⁵ S'ils n'ont jamais été inconnus ni méconnus des chercheurs et des érudits locaux, les quelque 300 000 documents renfermés par ces collections patrimoniales ont toutefois indéniablement bénéficié de leur transfert en 2008 à la médiathèque André-Malraux, à l'occasion de l'ouverture de cette dernière : désormais entreposés dans des locaux adaptés, ils bénéficient de plus de l'attention permanente d'une équipe dédiée chargée de mettre en valeur un patrimoine venu en quelque sorte se substituer aux collections détruites lors de l'incendie de la bibliothèque originelle au cours de la guerre de 1870 : « Je dois dire que pour nous, patrimoine, encore mal identifiés à Strasbourg, notre fonds, dans l'inconscient alsacien, n'existe pas, parce qu'il a brûlé en [18]70. Donc les commémorations et anniversaires sont toujours quand même un moyen de le montrer. » Entretien avec Agathe Bischoff-Morales, responsable du fonds patrimonial à la médiathèque André-Malraux de Strasbourg, 28 août 2013.

³⁹⁶ Réunion avec l'équipe chargée de l'organisation de l'exposition 1914-1918. La Baïonnette et le crayon et entretien avec Olivier Deloignon, 31 juillet 2013.

pour construire une exposition intitulée 1914, la Mort des poètes, qui s'ouvrira à l'automne 2014. Montée en partenariat avec les Archives littéraires allemandes (Deutsches Literaturarchiv) de Marbach et la Bibliothèque bodléienne (Bodleian Library) d'Oxford, qui fournissent une grande partie des documents exposés³⁹⁸, elle se veut résolument transnationale, puisqu'elle portera sur trois poètes européens engagés parmi les belligérants et morts au front (Charles Péguy, Ernst Stadler et Wilfred Owen). Commémorative, l'exposition de la BNU l'est donc, plus que de la guerre elle-même, avant tout de la mémoire et des œuvres de trois auteurs aux notoriétés littéraires aujourd'hui plutôt inégales, mais qui ont en commun d'avoir combattu pour leur pays et d'y avoir perdu la vie. En cela, la bibliothèque s'empare de l'événement Grande Guerre pour l'aborder au prisme de ceux de ses protagonistes qui relèvent a priori le plus du champ de compétences des bibliothèques. Les compétences des bibliothèques autour de l'écrit et de la littérature conduisent en effet souvent ces dernières à proposer une lecture des événements commémorés à travers les yeux et les mots des auteurs qui y ont pris part – quand ce ne sont pas tout simplement ces auteurs qui sont "commémorés" à travers des expositions monographiques³⁹⁹. Ce choix se justifie d'autant plus dans le cas de la Grande Guerre dans la mesure où les récits et témoignages la concernant connaissent, on l'a vu, une vogue certaine depuis quelques années. Le projet traduit en outre les ambitions universitaires et intellectuelles de la BNU, qui reste avant tout une bibliothèque universitaire et de recherche de référence. Le parti pris, dès le départ, était en effet d'organiser une exposition littéraire, qui prenne au sérieux la question de l'écriture de la poésie en temps de guerre, et non une exposition historique telle qu'une commémoration de ce type pourrait logiquement l'appeler⁴⁰⁰.

Le projet trouve son origine dans les liens noués avec les acteurs locaux de l'écrit, et notamment, en l'espèce, avec les éditions Arfuyen, spécialisées dans la poésie, et qui préparent pour 2014 une traduction française des œuvres poétiques d'Ernst Stadler, poète expressionniste allemand d'origine alsacienne. Stadler ayant été le premier traducteur de Péguy en allemand, et les deux poètes étant morts sur les champs de bataille à quelques jours d'intervalle⁴⁰¹, le thème s'est presque imposé de lui-même, avec la décision ultérieure d'y adjoindre la figure du poète britannique Wilfred Owen⁴⁰², lui aussi mort au front, mais seulement à la fin de l'année 1918⁴⁰³. Les contours exacts de l'exposition se sont donc définis au fur et à mesure, de façon parfois pragmatique, mais toujours guidés par la volonté

⁴⁰³ Owen présente en outre l'intérêt, sa mort n'étant intervenue qu'en 1918, d'avoir véritablement connu les tranchées et la guerre dans sa durée, à la différence de Péguy et Stadler, disparus trop tôt. Owen a écrit la plupart de ses poèmes en 1917, après son service en France, et demeure « sans doute le plus emblématique des poètes de guerre anglais » (Jay WINTER, « Poètes combattants britanniques », in Claire GARNIER, Laurent LE BON (dir.), 1917, op. cit., p. 239). Opinion partagée par Nicolas BEAUPRÉ, Écrire en guerre, écrire la guerre, op. cit., p. 141, n. 38.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

³⁹⁸ Il s'agit plus exactement d'un projet de coopération étalé de 2013 à 2015 intitulé « Les guerre dans les archives » (« Krieg in den Archiven »), dans le cadre duquel « trois expositions différentes dévoilent en trois lieux différents trois perspectives archivistiques différentes sur la Première Guerre mondiale » (« Zwischen 2013 und 2015 zeigen im Rahmen der Kooperation »Krieg in den Archiven« drei verschiedene Ausstellungen an drei unterschiedlichen Orten national unterschiedliche Archiv-Perspektiven auf den Ersten Weltkrieg »). C'est en vertu de cette convention que le journal de Kafka, conservé à la bibliothèque bodléienne d'Oxford, et les journaux de tranchées de la BNU ont été prêtés à Marbach pour exposition. À l'été 2014, c'est Marbach qui confiera des pièces concernant Stadler à Oxford pour son exposition <u>The Great War: Personal Stories from Downing Street to the Trenches</u> et à la BNU pour 1914, la Mort des poètes.

³⁹⁹ Cf. Clarisse GADALA, <u>Pourquoi exposer : les enjeux de l'exposition en bibliothèque</u>, mémoire d'étude DCB (dir. A. Marcetteau), Villeurbanne, enssib, 2009, p. 18-19.

⁴⁰⁰ Entretien avec Julien Collonges, responsable du pôle Langues et littératures à la BNU, co-commissaire de l'exposition, 19 juillet 2013. C'est la raison pour laquelle, comme dans certaines autres des expositions étudiées ici, les événements militaires, et plus largement le déroulement concret de la guerre, ne seront évoqués qu'en arrière-plan et ponctuellement, et seulement si les biographies ou le sort des trois poètes l'exigent. Par ailleurs, ce seront leurs textes qui seront au cen tre du discours tenu, bien plus que leurs biographies, ou même les circonstances de leurs disparitions. Dans la mesure où deux d'entre eux n'ont guère écrit sur la Grande Guerre elle-même – ils sont morts trop tôt pour cela –, une partie du propos aura trait, un peu comme à la BnF, au « monde d'avant » et à la manière dont les œuvres poétiques des auteurs en rendaient compte, voire annonçaient sa disparition.

⁴⁰¹ Péguy est mort le 5 septembre 1914, Stadler le 30 octobre.

⁴⁰² La figure du poète anglais Rupert Brooke, plus proche de la culture germanique et tué en 1915, avait un temps été envisagée, mais ses manuscrits sont principalement conservés à Cambridge. La BNU souhaitant alors travailler avec la *Bodleian Library*, et celle-ci détenant dans ses collections de nombreux documents intéressant ce poète, c'est donc finalement Wilfred Owen qui a été retenu. Entretien avec Julien Collonges cité.

de proposer une manifestation à caractère transnational et fondée sur les liens de coopération noués par la BNU à l'échelle européenne⁴⁰⁴. La coopération européenne, dont on a déjà vu combien elle a été importante dans le développement numérique de la BNU, avec notamment l'insertion dans le programme EC 1914-1918, trouve ici à s'appliquer à des types d'échanges plus habituels entre bibliothèques, à savoir les documents exposés dans le cadre d'expositions. En l'espèce, la commémoration a donc favorisé la convergence des projets, fournissant une occasion d'échanges de bons procédés entre les bibliothèques sur des fonds similaires. Si elle ne vise pas explicitement à célébrer le rapprochement entre les belligérants d'hier un siècle après le conflit, elle souligne en tout cas tout ce qui pouvait rapprocher les combattants des deux camps, avec le passage d'une exaltation initiale à une vision bien plus désenchantée de l'expérience guerrière, et « rendra la parole, dans la capitale de l'Europe, à ces créateurs dont l'œuvre poétique constitue à la fois le témoignage d'une civilisation disparue et le signe annonciateur de la littérature contemporaine »⁴⁰⁵. À cet égard, la BNU affirme une nouvelle fois sa vocation européenne 406, favorisée par sa position géographique et institutionnelle, qui lui confère en outre une mission de stimulation et de fédération des initiatives locales dont Numistral pourrait être l'outil privilégié⁴⁰⁷. En tout cas, l'exposition projetée se situe dans la droite ligne de la logique de coopération et de partenariats dans laquelle s'est inscrite la bibliothèque au niveau national⁴⁰⁸ et européen, particulièrement visible en ce qui concerne les projets accompagnant le Centenaire de la Grande Guerre. Elle se manifestera aussi dans la communication des trois établissements et l'élaboration d'un prospectus commun, avec une explication globale du projet déclinée dans les trois langues, suivie d'une présentation de chacune des trois expositions. Le catalogue de l'exposition comportera en outre une préface commune signée par les trois directeurs d'établissements, et un essai introductif rédigé par un auteur d'envergure européenne. La cohérence de la démarche est par conséquent étendue à l'ensemble des aspects du projet, en conformité avec l'orientation résolument européenne que la BNU cherche à insuffler à la plupart de ses activités.

1.1.3. Exposition et identité institutionnelle

Pour des bibliothèques telles que la BnF ou la BDIC, au vu de leurs caractéristiques déjà évoquées, la question de l'organisation d'une exposition à l'occasion du Centenaire peut sembler une évidence, une manière, en quelque sorte, de "tenir leur rang". Ces deux expositions occupent effectivement une place éminente dans le dispositif commémoratif pour l'année 2014 : en ce qui les concerne, les interrogations ont davantage concerné la définition du thème de l'exposition que le principe de son organisation

À la BnF, la décision d'organiser une exposition historique – et non de nature plus artistique ou culturelle, comme c'est plus fréquemment le cas à la BnF – sur la guerre a ainsi été arrêtée en interne de manière ferme dès 2011, et n'a plus été remise en question depuis lors, notamment en raison du partenariat paritaire conclu avec le Ministère de la Défense⁴⁰⁹ et de l'intérêt bien compréhensible qu'y a rapidement prêté la Mission du

⁴⁰⁹ Entretien avec Frédéric Manfrin cité.



⁴⁰⁴ Comme déjà évoqué, Christophe Didier parle ainsi d'un « partenariat consubstantiel à notre nature », la BNU étant « franco-allemand[e] de nature » et « international[e] dans [ses] collections ». Entretien avec Christophe Didier cité.

⁴⁰⁵ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, 1914, la Mort des poètes. Exposition, septembre 2014, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, [2013], p. 2 [document interne]. Je remercie Julien Collonges de m'avoir communiqué ce document.

⁴⁰⁶ De fait, le choix d'élargir l'exposition à l'Anglais Owen, outre le souhait d'une collaboration avec la Bodleian Library, s'explique également par le souhait de sortir d'un "face-à-face" franco-allemand quelque peu réducteur, et de restituer une dimension proprement européenne et mondiale à ce conflit, fût-il vu d'Alsace. Entretien avec Julien Collonges cité. ⁴⁰⁷ Entretien avec David-Georges Picard cité.

⁴⁰⁸ Des demandes de prêts pour la période de l'exposition ont en effet bien évidemment été effectuées, en particulier auprès de la BnF, mais aussi et peut-être surtout de la BDIC, partenaire privilégié de la BNU depuis de nombreuses années, et qui constitue évidemment une ressource incontournable pour une exposition sur la Grande Guerre. La BNU empruntera également des éléments des collections de la WLB de Stuttgart, autre partenaire privilégié, ou encore du Centre Charles-Péguy du réseau des bibliothèques d'Orléans. Entretien avec Julien Collonges cité.

Centenaire. À partir du moment où le principe en avait été arrêté, la place centrale de la BnF dans le paysage des bibliothèques conférait de facto à cette manifestation une place essentielle dans le dispositif officiel de commémoration piloté par la Mission. Les missions de la BnF, la richesse de ses collections, les compétences professionnelles multiples de son personnel, mais aussi la visibilité de l'établissement au plan national et international sont autant de facteurs qui plaidaient d'emblée en faveur d'une valorisation toute particulière de ses initiatives autour du Centenaire.

On a déjà évoqué certaines des particularités de l'exposition Été 14. Les derniers jours de l'ancien monde qui s'ouvrira à la BnF en mars 2014, et qui sont liées à cette place de choix occupée par la BnF dans le dispositif commémoratif officiel du Centenaire. L'exposition Été 14 sera la première grande manifestation culturelle d'envergure nationale au cours de l'année 2014, précédant les grandes expositions archivistiques ou muséales. Cette place dans le calendrier, singulière en ce qu'elle précède la date exacte du centenaire du déclenchement de la guerre 410, s'explique notamment par son sujet même. La BnF a en effet choisi de centrer son propos non sur le déroulement de la guerre, sur les opérations militaires ou les acteurs majeurs du conflit, mais plutôt sur les semaines qui ont précédé son déclenchement, mêlant des facteurs de long terme à une narration plus quotidienne de ce qui constitue rétrospectivement la marche vers la guerre. Conçue un peu comme un « thriller »411, avec une forme de suspense scandé par des dépêches diplomatiques et quelques citations opportunément choisies, l'exposition se veut une sorte de replongée dans l'atmosphère de cet immédiat avant-guerre. Sa préparation a représenté une véritable « gageure »412, dans la mesure où il s'agit d'un angle de vue tout à fait original, pour ne pas dire inédit, qui ne montre pas la guerre elle-même, mais plutôt la manière dont elle se déclenche alors que l'opinion générale était que la crise se règlerait diplomatiquement, comme les précédentes⁴¹³ : la narration en est forcément moins visuelle, et donc par essence plus délicate à exposer, avec la nécessité de davantage recourir à des textes explicatifs afin d'accompagner les enchaînements. La nature transversale du thème de l'exposition, son approche résolument historique, sinon historienne, du déclenchement de la Grande Guerre, tâchant de restituer une certaine intelligibilité à l'intrication des facteurs de long terme et de court terme y ayant concouru, se prêtaient en tout cas parfaitement à la fonction inaugurale du Centenaire qui lui a été dévolue.

À la BDIC, si le montage d'une exposition à l'occasion du Centenaire semble lui aussi relever de l'évidence, il n'en constitue pas moins pour elle un enjeu à ne pas négliger : outre qu'elle est attendue des spécialistes, elle marque également le fait que la BDIC, avant d'être ce « supermarché » sur la Grande Guerre dont parlait avec une pointe d'humour D. Bouchery, auprès duquel les autres institutions culturelles viendraient s'approvisionner pour leurs propres manifestations, est d'abord le « laboratoire d'histoire » voulu par ses fondateurs, source de productions originales propres, contribuant à la mesure de la richesse des collections qu'elle conserve à une meilleure connaissance de la Grande Guerre. Comme dans le cas de la BnF, la labellisation par la Mission du Centenaire et l'inscription dans le calendrier officiel des commémorations découlent de la reconnaissance d'une expertise et de compétences spécifiques, qui appelaient une valorisation événementielle marquant la place centrale occupée par la BDIC en ce qui concerne la documentation et la recherche sur la Grande Guerre. L'organisation d'une exposition réaffirme à cet égard, outre l'expertise documentaire de la bibliothèque, sa capacité et sa légitimité irrécusables à proposer un discours propre sur l'un de ses domaines de spécialisation. Conservatoire documentaire,

⁴¹³ Le premier projet de la BnF était encore plus éloigné de la guerre proprement dite, puisqu'il s'agissait de retracer la période 1870-1914 et ce qui a constitué, en quelque sorte, la préparation des esprits à la guerre. C'est le conseil scientifique, à la recherche d'une plus grande originalité, qui a finalement réorienté la réflexion vers une chronologie plus courte, avec des focus dans chacune des parties thématiques pour tenter de donner une profondeur et une épaisseur proprement historique à chacun des événements évoqués. Ibid.



⁴¹⁰ Il avait été prévu dans un premier temps que l'exposition s'achève le 20 juillet 2014, une décision sur laquelle la BnF est revenue pour la prolonger jusqu'à la date anniversaire de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Entretien avec Frédéric Manfrin cité.

⁴¹¹ *Ibid*.

⁴¹² *Ibid*.

institution muséale, mais aussi un acteur à part entière de la production scientifique sur la Première Guerre mondiale, l'exposition de la BDIC n'a pas pour objectif premier, contrairement à d'autres bibliothèques, de mettre en lumière la richesse de ses collections sur le sujet – celle-ci est connue, les innombrables sollicitations dont elle fait l'objet sont là pour en témoigner –, mais vise surtout à réaffirmer son rôle proprement scientifique sur la question.

L'exposition Vu du front : représenter la Grande Guerre qui se tiendra à l'automne 2014 sur le site des Invalides traduit en tout cas dans son approche la nature hybride de la BDIC, en proposant une réflexion sur les multiples manières dont la guerre a pu être picturalement représentée par les protagonistes et observateurs du conflit : le choix de ce thème permet en effet de mettre à contribution tout la diversité des sources et documents accumulés par elle, mêlant non seulement les imprimés classiquement proposés par les bibliothèques, mais aussi les archives, œuvres d'arts et autres objets faisant la singularité et la richesse des collections de la BDIC. Qu'il s'agisse de matériaux de propagande, d'œuvres artistiques ou encore de documents personnels illustrés, que ces derniers aient été le fait de peintres, d'illustrateurs, de photographes, ou encore de simples soldats, l'objectif de l'exposition est de croiser ces diverses manières de représenter la guerre pour nourrir une réflexion sur la production et la diffusion des perceptions de la guerre à une époque où les moyens de communication passaient essentiellement par la figuration graphique et sa forte subjectivité. À cet égard, et comme souvent à la BDIC, cette manifestation, par son thème et les œuvres et documents qui seront soumis au public, relèvera davantage de l'exposition muséale que de l'exposition en bibliothèque, une caractéristique bien compréhensible au regard de l'histoire de l'institution et de sa bipartition spatiale actuelle⁴¹⁴: la BDIC marque ainsi encore une fois sa singularité et sa capacité à aborder la Grande Guerre sous une multitude d'angles, qui font d'elle une institution ressource transdisciplinaire essentielle pour l'ensemble des recherches sur ce conflit.

1.2. La bibliothèque n'est pas un musée

En dehors du cas bien particulier de la BDIC que nous venons d'évoquer, les bibliothèques n'ont en effet généralement pas la qualité de musée, et n'ont donc *a priori* pas vocation à organiser leur activité autour de l'exposition. Celle-ci est à concevoir davantage comme un moyen que comme une fin pour les bibliothèques : attirant un public plus large que les autres institutions culturelles, ces dernières se voient en effet assigner une mission d'éducation les amenant à mobiliser l'ensemble des outils à leur disposition pour atteindre leurs usagers. L'exposition commémorative ne fait pas exception, qui sait tirer profit à la fois de ce contexte singulier, mais aussi de l'étendue et de la variété du public des bibliothèques pour satisfaire le plus efficacement possible à leur rôle pédagogique.

1.2.1. Exposer pour s'exposer : la bibliothèque comme « camouflage »

La dimension événementielle attachée aux commémorations et aux manifestations qui les émaillent constitue un enjeu fort pour les bibliothèques. Celles-ci, en raison de leurs missions et des publics auxquels elles s'adressent, entretiennent en effet un rapport singulier aux expositions, très différent des musées ou des archives. Pour les bibliothèques de lecture publique, en particulier, la dimension événementielle de la commémoration en représente l'aspect majeur. C'est elle qui va susciter l'exposition, en la rendant possible à

⁴¹⁴ Elle bénéficiera en effet des infrastructures offertes par l'Hôtel national des Invalides, véritable vitrine muséale témoignant de l'identité singulière de la bibliothèque, et où sont abritées les collections de son musée. À noter qu'à l'occasion de son propre centenaire, la BDIC sera "réunifiée" au sein d'un bâtiment unique, qui remédiera aux inconvénients logistiques de cette bilocalisation entre le site du musée et le site de la bibliothèque proprement dite. Entretien avec Dominique Bouchery cité.



travers l'anticipation des attentes supposées du public⁴¹⁵. C'est elle qui va souvent, en particulier, amener les tutelles à attendre des bibliothèques⁴¹⁶ – comme des autres institutions culturelles - qu'elles s'engagent dans l'organisation d'un événement faisant écho à l'événement. Loin de n'être que subordonnée au travail sur les collections, comme pouvait le laisser entendre l'idée d'un caractère second de l'exposition dans les bibliothèques énoncée par Hélène Richard, elle peut également être considérée comme inhérente à la mission et à la fonction fondamentales des bibliothèques, qui restent avant tout de proposer et de diffuser par divers moyens une offre documentaire à vocation encyclopédique à destination d'un public le plus large possible. Tous les moyens étant bons pour attirer ce public en ses murs, l'exposition en fait partie : l'événement culturel, dont l'impact est encore majoré par le cadre commémoratif, fournit un contexte favorable à la présentation et à la réception de documents qui n'auraient pas nécessairement fait l'objet d'une telle valorisation – et surtout d'une telle réception – hors contexte commémoratif : l'appropriation du patrimoine n'est plus alors le seul fait d'un public restreint d'initiés, elle s'étend à des cercles bien plus étendus de population, qui fréquentent ordinairement la bibliothèque dans le cadre de pratiques culturelles potentiellement considérée comme moins légitimes, mais susceptibles de profiter de l'offre culturelle événementielle suscitée par la commémoration pour élargir leurs horizons.

Les commémorations, de façon générale, sont devenues une composante structurelle de l'action culturelle menée en bibliothèque publique. De ce fait, elles mobilisent, comme l'action culturelle en général, certaines routines de travail qui ne reposent pas, la plupart du temps, sur une spécialisation ou une expertise de l'établissement sur le sujet commémoré. Le travail est à ce titre sensiblement différent de celui qui peut être accompli dans une institution spécialisée ou dans un grand établissement. Il s'inscrit dans une entreprise plus générale d'action culturelle, qui « fait feu de tout bois »417 non seulement pour attirer le public dans ses murs, mais aussi pour l'initier et l'intéresser aux sujets des plus variés. Sur ce point, la bibliothèque se distingue nettement d'autres institutions culturelles et patrimoniales comme les musées :

« Les médiathèques de lecture publique touchent un public plus diversifié et plus vaste que les archives ou les musées, où le patrimoine est la priorité, le but : on ne vient pas forcément dans une bibliothèque pour voir une exposition. Dans les médiathèques, les usagers viennent avec un but précis, ce qui fait qu'on est peut-être un peu "traîtres", un peu "camouflés" (rire) : ils viennent emprunter un livre ou un DVD, et nous sommes là pour leur proposer de découvrir ce patrimoine caché, parfois sacralisé, mais accessible à tous, par exemple à travers des expositions, des coups de cœur sur le portail, des articles, des contes patrimoniaux, des conférences... il est complémentaire des autres médias, et tout aussi essentiel. »418

Conçue comme un service de proximité à vocation encyclopédique, la lecture publique est en effet l'institution culturelle susceptible d'atteindre les cercles de populations les plus larges, en termes de nombre comme de diversité sociale et culturelle. Le choix du thème de l'exposition, de ce qui va être exposé, mais aussi des manifestations annexes qui vont l'accompagner se doivent d'en tenir compte. Tandis que la BDIC et la BNU ont opté pour des expositions à l'ambition culturelle et scientifique marquée – les beaux-arts et la poésie comptent en effet parmi les pratiques artistiques et culturelles les plus distinctives culturellement et socialement –, les Médiathèques de Strasbourg ont ainsi fait le choix de traiter de la Grande Guerre au prisme de l'illustration, dont on sait qu'elle

⁴¹⁸ Entretien avec Agathe Bischoff-Morales cité.



⁴¹⁵ Cette logique événementielle intervient également hors commémoration, mais cette dernière en amplifie indéniablement l'ampleur et le retentissement en trouvant dans l'espace public un écho plus général susceptible d'aiguiser l'intérêt de la population.

⁴¹⁶ La décentralisation s'est accompagnée d'une pression croissante des élus auprès des bibliothèques afin que ces dernières développent leur politique d'action culturelle, considérée comme un moyen efficace de rendre visible leur volontarisme en matière de politique culturelle.

⁴¹⁷ Entretien avec David-Georges Picard cité.

a plus de chances d'attirer un public plus large. Elles ont en outre prévu une mini-exposition d'intérêt local, avec la mise en valeur d'un historien strasbourgeois, Rodolphe Reuss⁴¹⁹, qui, en plus d'avoir été l'un des premiers directeurs de la Bibliothèque municipale de Strasbourg reconstituée sous l'annexion allemande, présente la particularité d'avoir perdu ses trois fils durant la Grande Guerre. L'ensemble de ces caractéristiques se prêtent tout particulièrement à un discours sur la guerre ancré localement : si la figure de R. Reuss n'est plus guère connue des Strasbourgeois et des Alsaciens, elle présente néanmoins l'intérêt notable de lier l'histoire de la bibliothèque elle-même, celle, troublée, de la région dans laquelle est située, et le drame intime vécu par Reuss, si semblable à celui qu'ont connu de très nombreuses familles durant le conflit. On mesure en tout cas la différence par rapport au traitement réservé aux figures de Péguy, Stadler et Owen par la BNU, pour laquelle leur mort au front n'est finalement que le prétexte à une réflexion plus large sur la « mobilisation poétique »⁴²⁰. Le « camouflage » dont parle A. Bischoff-Morales est donc à entendre dans un double sens : non seulement il renvoie à la nature même de la bibliothèque de lecture publique, qui, grâce à son offre documentaire variée, attire en son sein des publics aux profils sociologiques extrêmement divers, et qui peut profiter de cette attractivité pour leur soumettre des manifestations d'une ambition culturelle plus marquée, mais il rend également compte du dispositif d'exposition en lui-même, s'emparant de supports (l'illustration) ou de figures locales pour produire un discours sur la guerre susceptible d'intéresser les usagers et de les retenir dans les murs de la bibliothèque au-delà de ce qu'ils étaient initialement venus y chercher :

« Tout est prétexte pour faire vivre le patrimoine : des milliers de gens prennent quotidiennement la ligne du tram « Rodolphe Reuss » 421. N'est-ce pas à nous, qui devons tant à Rodolphe Reuss, de rappeler qui il était, ce qu'il a fait pour la ville, ce qu'il a écrit ? De ce point de vue, la commémoration est avant tout une opportunité de faire vivre ce patrimoine local en le portant à la connaissance des usagers de la bibliothèque. » 422

Symétriquement, l'exposition commémorative peut également être vue comme un moyen d'attirer à la bibliothèque des publics qui ordinairement ne la fréquentent pas, mais qui portent un intérêt particulier à la Grande Guerre. Si l'usage que fait la bibliothèque de la commémoration ne doit pas être conçu de manière trop instrumentale, il n'en demeure pas moins que dans le cas des bibliothèques publiques, elle est là aussi davantage vue comme un moyen que comme une fin en soi⁴²³. Le terme d'action culturelle lui-même est parlant à cet égard, et renvoie à l'idée évoquée plus haut de « faire feu de tout bois » : sans aller jusqu'à dire que tous les moyens sont bons pour "faire du culturel", les commémorations sont avant tout conçues comme un support concret à une action pédagogique et de médiation au moyen des supports matériels divers dont la médiat hèque est pourvoyeuse.

⁴²³ Bernard Huchet, quant à lui, met en question l'organisation même d'expositions en bibliothèque lorsqu'elles ne s'appuient pas sur un projet solide né du travail sur les collections : « L'exposition n'est pas du tout un élément incontournable de la bibliothèque et le sera de moins en moins. En effet, par opposition à ce qui se passe dans les musées, elle doit être un moyen et non une fin. Son but est de susciter l'envie d'aller au-delà pour exploiter les ressources de la bibliothèque. Il faut donc en réserver le principe aux matériaux qui s'y prêtent et éviter l'« expo clé en main » qui ne correspond pas forcément au projet de l'établissement. » Bernard Huchet, cité par Juliette DOURY-BONNET, « L'action culturelle en bibliothèque », Bulletin des bibliothèques de France, t. 51, n° 1, 2006, p. 96-97.



D1

⁴¹⁹ Plus exactement, elle consistera en une mini-exposition qui mettra en parallèle le journal tenu par R. Reuss dans son domicile de Versailles – où il s'était retiré pour soustraire ses fils au service militaire allemand et poursuivre ses travaux historiques –, le journal tenu au front par son fils Édouard, et enfin les carnets de son cousin Paul, installé en Allemagne, à Baden-Baden, et qui a tenu jusqu'à sa mort une sorte de journal dans lequel il retranscrivait, quotidiennement et méticuleusement, les faits relatifs à la guerre rapportés par les journaux allemands. Le journal de R. Reuss, quant à lui, se rapproche davantage du journal intime, mêlant la vie quotidienne d'un historien poursuivant son œuvre et des réflexions plus personnelles sur la guerre à laquelle prenaient part ses trois fils. *Ibid*.

⁴²⁰ Pour reprendre la formule de Julius Bab, citée par Nicolas BEAUPRÉ, Écrire en guerre, écrire la guerre, op. cit, p. 28. Voir également Nicolas BEAUPRÉ, « New Writers, New Literary Genres (1914-1918): The Contribution of Historical Comparatism (France, Germany) », in Pierre Purseigle (ed.), Warfare and Belligerence. Perspectives in First World War Studies, Leiden-Boston, Brill, coll. « History of Warfare », 2005, p. 325.

⁴²¹ « Rodolphe-Reuss » est en effet le nom du terminus d'une ligne de tramway strasbourgeoise inaugurée en 2007, et que les Strasbourgeois ont pris l'habitude de désigner sous ce nom, pourtant relativement peu connu de nos jours.
⁴²² Entretien avec Agathe Bischoff-Morales cité.

« Pour moi, l'exposition et la commémoration sont « l'excuse » pour tous les ateliers, pour les rencontres, pour tout ça... L'exposition, c'est ce qui va permettre de faire de la médiation. La médiation, c'est notre travail avant tout : faire se rencontrer le lecteur et le livre, ou le visiteur et la représentation, le visiteur et le film, le visiteur et la lecture, ou la musique, etc. [...] Faciliter la rencontre et donner les outils de la compréhension. Et pour cela, l'exposition est l'hamecon! Par exemple, s'il n'y avait pas d'exposition, croyez-vous que nous aurions eu l'occasion d'organiser des lectures ? Non, c'est du pragmatisme, tout simplement. Pour attirer le public, il faut jouer sur l'effet d'aubaine. Une exposition nous permet de provoquer auprès du public, et auprès du budget, l'effet d'aubaine. [...]. Nous [au Centre de l'Illustration GM], on a une petite salle d'exposition, on est un petit lieu [...], et le but de notre exposition, c'est d'aborder la commémoration de 14/18 pour le plus grand public. Avec un lieu plus petit, moins impressionnant que la grande salle d'exposition du rez-de-chaussée, avec un axe toujours très visuel, on espère toujours pouvoir envoyer avec nos expos et nos animations un message du genre « vous avez le droit de venir, et ça ne va pas faire peur, et vous n'allez pas vous faire écraser par des dates, et ca ne sera pas académique comme un cours d'histoire... Le but, c'est ça : plus vous êtes humble dans votre rapport avec le public et avec vos ambitions, plus j'ai l'impression qu'à la fin, les gens se souviennent du propos, parce que vous avez fait de petites plaisanteries, et que vous n'avez pas utilisé de mots compliqués. L'avantage aussi de travailler sur la petite cuisine de l'illustration, c'est que, du coup, par des petites choses très concrètes, on peut poser d'autres questions. Et plus le discours est simple et humble, et moins on est dans le grandiloquent et dans le commémoratif, plus on touche les gens, et en tout cas plus on touchera le grand public, qui est celui qu'on est censés toucher. »424

Le rôle des bibliothèques publiques dans le Centenaire est donc central. Non pour relayer un message ou une vision officiels du conflit, mais pour inclure le plus grand nombre dans une réflexion collective, à l'échelle nationale ou locale, sur ce qu'a été la Grande Guerre et ce qu'elle représente aujourd'hui, fût-ce à travers des supports alternatifs et sur un mode moins intimidant. À cet égard, leur vocation encyclopédique et de proximité les place dans une position assez différente de celle des musées par exemple. Même sans être spécialistes du sujet, ou précisément parce qu'elles n'en sont pas spécialistes, les bibliothèques publiques, petites ou grandes, sont des lieux où le dialogue et le contact s'établissent de façon plus aisée entre les bibliothécaires et leurs publics : en l'absence même d'exposition, les bibliothèques sont en effet souvent l'endroit choisi pour l'organisation de conférences, ou dans lequel des ouvrages sur la Grande Guerre seront acquis pour satisfaire la curiosité des usagers⁴²⁵. Selon Nicolas Beaupré, cette inclination des bibliothécaires à aborder des thématiques telles que la Grande Guerre est encore renforcée par la formation universitaire initiale d'une grande partie des professionnels des bibliothèques : ces derniers sont nombreux à avoir suivi un cursus littéraire ou historique les ayant sensibilisés aux questions historiques, souvent davantage que les conservateurs de musées, plus enclins à les aborder sous l'angle de l'histoire de l'art. De nombreuses conditions sont donc remplies pour faire des bibliothèques, et des bibliothèques de lecture publique en particulier, l'une des courroies de transmission les plus efficaces de la commémoration, en tout cas certainement l'institution culturelle la plus à même de se réapproprier l'événement pour l'investir de ses visées propres.

La logique événementielle, qui caractérise à bien des égards le fonctionnement de nombre d'institutions culturelles, est ainsi en grande partie inversée dans le cas des bibliothèques. Même si celles-ci se plaignent régulièrement d'un taux de pénétration jugé insuffisant auprès des populations desservies, elles demeurent toujours caractérisées par une fréquentation régulière et un brassage de publics supérieurs à ce qui peut être relevé dans les archives ou les musées. Dans leur cas, le contexte commémoratif peut par conséquent être considéré comme doublement favorable : non seulement il peut amener dans les murs de la bibliothèque des publics qui ne s'y rendent pas d'ordinaire, et pour qui

⁴²⁵ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.



⁴²⁴ Entretien avec Élise Canaple cité.

cette découverte pourrait éventuellement déboucher sur une fréquentation plus régulière, mais il peut aussi, inversement, compter sur l'existence d'un socle de fréquentants réguliers pour assurer une audience minimale à l'exposition. Les deux dimensions – fréquentation événementielle et fréquentation ordinaire – se nourrissent donc mutuellement. Il s'agit là d'une particularité de la bibliothèque, qui se doit d'en tenir compte au moment de la conception de l'exposition, et notamment en ce qui concerne sa scénographie et sa mise en espace.

À la BmL comme à la médiathèque André-Malraux, la disposition spatiale de l'exposition est ainsi conçue pour renforcer ce "camouflage" de la bibliothèque, dans laquelle l'exposition et la commémoration peuvent être "embusquées" (à moins que ce ne soit les collections) : à Strasbourg, le volet patrimonial de l'exposition prendra place au rez-de-chaussée de la médiathèque, happant les usagers au passage, avant leur accès aux collections des étages, et renvoyant au second volet, centré sur l'illustration et sis au cinquième étage. Le public est par conséquent mis en contact de fait avec l'exposition, sans l'avoir forcément voulu au départ. Une option similaire a été retenue à la BmL, où 400 m² seront occupés par l'exposition, avec une utilisation optimale des espaces disponibles (les deux grandes salles et la galerie en particulier) et la volonté de ne pas se cantonner à une salle d'exposition fermée⁴²⁶. Dans les deux cas, l'objectif est « de profiter d'un public captif qui va au moins traverser l'exposition, même s'il ne la visite pas »427. Il est bien évident qu'il s'agit là d'une situation propre aux bibliothèques, qui n'a pas d'équivalent dans un musée ou dans un dépôt d'archives : en effet, ni l'un ni l'autre ne peuvent faire valoir la même affluence de publics hors contexte événementiel, dont ils pourraient profiter pour garantir une audience minimale à leurs manifestations d'action culturelle.

Cette spécificité a également des conséquences sur la nature des pièces exposées, qui tient finalement moins à la particularité des collections détenues par les bibliothèques qu'à la nécessité pour ces dernières de proposer des expositions aussi attractives que productrices de sens.

1.2.2. Qu'exposer ?

L'organisation d'une exposition à l'occasion de la commémoration du Centenaire confronte les bibliothèques à tout un ensemble de problématiques qui, sans être véritablement exceptionnelles, voient leur acuité amplifiée par la nature proprement historique de l'événement commémoré. En effet, si l'exposition peut être conçue comme une forme d'aboutissement du travail sur les collections, il n'en demeure pas moins qu'« [o]n n'acquiert pas pour exposer, on expose ce qu'on a acquis »⁴²⁸. Cette primauté bien compréhensible d'un acte d'acquisition fondé sur l'évaluation de l'intérêt du contenu intellectuel du document, aboutit au fait que les documents conservés par les bibliothèques ne sont pas toujours parfaitement adaptés à cet exercice particulier qu'est l'exposition. Dans le cas d'une exposition à caractère historique, cette dualité du document est clairement résumée par les historiennes Claire Zalc et Sylvie Zaidman :

« [...] le document est une clé de ressource pour l'historien mais un objet muséal pour le scénographe. Ce dernier privilégie souvent les qualités esthétiques au détriment de la qualité scientifique des sources : « Il faut faire beau, choisir des documents en trois dimensions, colorés et vivants. » De ce fait, le document n'est plus une source pour écrire l'histoire mais pour l'illustrer. La place du texte dans l'exposition est primordiale car elle accompagne le visiteur. »⁴²⁹

⁴²⁸ Anne-Marie BERTRAND, « Les entretiens de la BnF », art. cit.

⁴²⁹ Claire Zalc et Sylvie Zaidman, citées par Céline CLOUET, « « Quelle(s) médiation(s) pour l'histoire ? » », Bulletin des bibliothèques de France, t. 57, n° 2, 2012, p. 85-86.



⁴²⁶ Entretien avec Thomas Breban et Fanny Giraudier cité.

⁴²⁷ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.

Les pièces qui y sont acquises et conservées ne le sont pas, la plupart du temps, en vue d'une exposition sur le fondement de critères esthétiques, mais en considération de leur intérêt et de leur valeur scientifique et/ou patrimoniale. Ce rapport à la sélection des documents découle d'une division plus générale des rôles institutionnels selon laquelle « le musée est dédié à la contemplation esthétique, alors que la bibliothèque l'est à l'étude »⁴³⁰. Bien que sujet à des variations historiques, ce partage des rôles, solidement ancré dans les pratiques comme dans les esprits, n'est pas sans incidences sur les modalités d'organisation d'une exposition par les bibliothèques. Le phénomène est encore amplifié par le fait que, bien souvent, en bibliothèque, les expositions ne sont pas des expositions d'art, c'est-à-dire appelant à une contemplation pouvant se passer de médiation, mais revendiquent l'articulation d'un discours aux aspirations savantes plus ou moins affirmées. D'où la place du texte, soulignée par C. Zalc et S. Zaidman, qui fait office de liant et d'explicitation des enchaînements entre les pièces exposées, et de leur inscription dans le discours tenu par l'institution organisatrice⁴³¹. Ce que Roland Schaer résume comme étant l'opposition entre l'exposition d'œuvres et celle de documents⁴³² traduit bien le type de dilemme auquel les bibliothèques sont confrontées, en particulier à l'occasion d'une exposition commémorative de caractère historique : les documents intellectuellement pertinents ne sont pas toujours intéressants visuellement, et inversement⁴³³. Ceci exige des organisateurs un travail d'arbitrage, mais aussi une certaine ingéniosité dans la conception de dispositifs sachant « mobiliser du visible pour construire de l'intelligible » 434. À cet égard, Roland Schaer considère que l'une des options pour les bibliothèques doit consister à dépasser l'opposition idéale-typique entre ces deux pôles extrêmes que sont « l'exposition d'œuvres » et « l'exposition de propos » « en combinant les œuvres et les documents, en prenant appui sur la force des œuvres [et] en les accompagnant d'un dispositif documentaire producteur de savoir et de sens »435.

Ces problématiques, récurrentes depuis que l'exposition est devenue une dimension à part entière de l'activité ordinaire des bibliothèques, ont bien été prises en compte par les établissements étudiés, qui ont tâché d'y répondre selon des modalités variables en fonction du thème d'exposition qui a été retenu. Un premier point sur lequel s'accordent l'ensemble des professionnels interrogés est la nécessité pour les bibliothèques d'éviter l'organisation d'expositions purement livresques. Il s'agit là d'une évidence, mais « un livre n'est pas fait pour être exposé »⁴³⁶ : a fortiori dans le cadre d'une manifestation événementielle comme celles du Centenaire, l'un des enjeux consiste à ne pas décourager ou décevoir des publics relativement peu familiers des bibliothèques, et qui attendent d'une exposition autre chose qu'une juxtaposition d'ouvrages sélectionnés au seul titre de l'intérêt intellectuel ou documentaire de leur contenu. Les collections et fonds des bibliothèques s'y prêtent plus ou moins en fonction de la diversité des supports qu'ils renferment, mais aussi du thème de l'exposition.

La BNU, dont le projet littéraire semble a priori le plus l'exposer à cet écueil de l'exposition de livres, a conçu son dispositif scénographique de manière à ce que ce choix ne nuise pas à l'attractivité de son propos. Comme le souligne Julien Collonges, une exposition littéraire n'est pas rédhibitoire en soi, à condition qu'elle ne se réduise pas à une exposition de livres. Dans les bibliothèques, où les thèmes des expositions sont fréquemment liés aux livres ou à leurs auteurs, la tentation est en effet grande d'exposer

⁴³⁶ Entretien avec Julien Collonges cité.



⁴³⁰ Roland SCHAER, « La bibliothèque, lieu d'exposition », in Viviane CABANNES, Martine POULAIN (dir.), L'Action culturelle en bibliothèque, op. cit., p. 23.

⁴³¹ D'un point de vue symbolique, ce rôle du texte traduit la centralité de la culture de l'écrit dans les bibliothèques, et la soumission de la dimension visuelle de l'exposition, pourtant essentielle, à l'ordonnancement logique et à vocation potentiellement démonstrative qu'y introduit le discours tenu.

⁴³² Roland SCHAER, « La bibliothèque, lieu d'exposition », art. cit., p. 26.

⁴³³ Entretien avec Thomas Breban et Fanny Giraudier cité.

⁴³⁴ Roland SCHAER, « La bibliothèque, lieu d'exposition », art. cit., p. 27.

des ouvrages et autres écrits. Ce « défaut consubstantiel » ⁴³⁷ des expositions en bibliothèque n'a d'ailleurs finalement que peu de liens avec le fait qu'il s'agisse d'une exposition littéraire ou d'une exposition historique : hors les expositions de manuscrits enluminés ou de reliures remarquables, les livres sont fréquemment exposés pour leur contenu et l'importance de ce qu'ils renferment. Or, on peut aisément convenir qu'exposer un livre n'est sans doute pas le moyen le plus approprié pour donner accès à la substance de son contenu, des textes qui le composent, l'écrit n'étant pas réductible à sa graphie matérielle.

Une manière de remédier à ce handicap, constitutif pour les bibliothèques, consiste en une diversification des supports mobilisés. De fait, « les bibliothèques exposent volontiers des « objets à la marge », des estampes, des photographies, des médailles, car le livre n'est pas « adapté à l'exercice » »438. Ce dernier reste évidemment tout à fait mobilisable, mais exige un dispositif scénographique et muséographique qui donne un accès aux textes par des moyens détournés. À la BNU, la solution retenue⁴³⁹ consiste en un volet iconographique mettant en scène les résonances plastiques et artistiques de certaines thématiques présentes dans les poésies des trois auteurs. En l'espèce, ce sont des gravures sur bois qui ont été sélectionnées, avec la volonté de faire écho à la fois à Péguy et aux expressionnistes allemands, dont Stadler est un représentant, et à l'intérêt commun qu'ils pouvaient porter aux techniques médiévales notamment. La gravure présente en outre l'avantage notable, sur un plan plus pratique, du fait de sa reproductibilité et donc de l'existence fréquente de plusieurs exemplaires d'une même œuvre, d'être soumis à des conditions de prêt plus souples que des œuvres peintes, par exemple⁴⁴⁰. Le musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg (MAMCS), pour son importante collection de gravures expressionnistes allemandes, la BnF ou encore la BDIC (œuvres des frères John et Paul Nash ou de Christopher Nevinson) ont été sollicités en ce sens. Le parti pris est par conséquent de restituer, au moyen de l'exposition d'œuvres d'art, les influences plus ou moins lointaines ayant inspiré les œuvres poétiques des auteurs évoqués par l'exposition, mais aussi le paysage artistique contemporain de leurs propres productions. Cette convocation d'œuvres visuelles est un moyen de remédier à l'ineffabilité de la poésie, qui la prédispose a priori si peu à l'épreuve de l'exposition – fût-ce en bibliothèque, tout en en présentant les sources d'inspiration pour les auteurs considérés.

À la BmL, de façon similaire, le commissaire scientifique de l'exposition N. Beaupré a d'emblée pris le parti, en concertation avec l'équipe de la bibliothèque, de ne pas réduire l'exposition de 2014 à une « exposition de bibliothèque », c'est-à-dire ne soumettant aux visiteurs que « des documents à deux dimensions » : ouvert et exposé dans une vitrine, un livre s'apparente en effet à un objet à deux dimensions, sans relief, un phénomène renforcé par le fait que les manières de présenter un livre sont somme toute peu variées. Plus généralement, toujours dans cette volonté de s'écarter de l'image traditionnelle de l'« exposition de bibliothèque », il s'agit de convaincre les visiteurs en leur montrant que, dans une bibliothèque, « il n'y a pas que des livres »441. Le large éventail de documents collectés et intégrés dans le Fonds de la guerre (affiches, gravures, photographies, etc.), déjà évoqué, allait déjà dans ce sens. Mais la diversification s'est voulue encore plus large, en intégrant différents types d'objets au projet d'exposition. La proximité de son commissaire et de certains membres du conseil scientifique avec l'Historial de Péronne n'est sans doute pas pour rien dans ce choix, qui a été bien accueilli par la BmL, elle-même désireuse de proposer une exposition qui se démarque quelque peu des précédentes et témoigne du fait qu'on ne trouve pas uniquement des livres et du papier dans les

⁴⁴¹ Entretien avec Nicolas Beaupré cité.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

⁴³⁷ *Ibid*.

⁴³⁸ Valérie Tesnière, citée par Anne-Marie BERTRAND, « <u>Les entretiens de la BnF</u> », art. cit., p. 92.

⁴³⁹ Une solution alternative aurait pu consister à emprunter et exposer les œuvres de peintres ou autres artistes morts à la guerre, ou encore de faire écho aux goûts artistiques de chacun des trois poètes. Le souci de conserver une forme d'homogénéité a toutefois conduit à écarter ces options. Entretien avec Julien Collonges cité.

⁴⁴⁰ À titre d'illustration, la BNU avait sollicité, sans succès, le prêt par le musée Ludwig de Cologne de la toile *Abschied* du peintre expressionniste August Macke, mort lui aussi au front en septembre 1914.

bibliothèques. Sans être une exposition de musée – les œuvres d'art seront en nombre limité –, l'exposition lyonnaise fera ainsi appel à des documents et objets extérieurs à ses collections, notamment auprès de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, du musée Gadagne et d'autres musées lyonnais (Musée d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie et Musée d'histoire militaire notamment), des archives municipales et départementales, ou encore de collectionneurs privés⁴⁴², afin de « montrer la guerre aussi en trois dimensions avec des objets originaux » et d'intégrer au propos des éléments de la culture populaire et de la culture matérielle, et non de la seule culture lettrée incarnée par les livres 443 : exposer des marionnettes et des décors de théâtre lorsqu'on évoque Guignol, des dessins originaux, des instruments chirurgicaux ou des prothèses sont aussi le moyen d'attirer des publics plus larges et d'ouvrir les esprits à ce qu'est la recherche actuelle sur la Grande Guerre. La montée en généralité de l'exposition déjà évoquée, qui se manifeste par le souci d'élargir le propos, non plus seulement à une valorisation du Fonds de la guerre, mais également à une réflexion plus générale sur la vie quotidienne d'une ville de l'arrière au cours de la Grande Guerre, se traduit ainsi presque mécaniquement par une ouverture à l'exposition de pièces étrangères au fonds : leur présence permet tout à la fois de répondre à l'élargissement du propos de cette dernière et de lui conférer un caractère exceptionnel justifié par le contexte commémoratif dans lequel elle s'inscrit.

À la BnF, la co-organisation de l'exposition avec le Ministère de la Défense, mais aussi les partenariats conclus avec des musées (Beaubourg, musée Carnavalet, musées de provinces (musées des Beaux-Arts de Rouen et de Nîmes par exemple)) ou des collectionneurs privés, facilitent à l'évidence l'incorporation d'objets en lien direct avec la guerre. Des uniformes des six principaux belligérants en présence, des mouchoirs d'instruction pour les fusils, ou encore des mitrailleuses mises à disposition par le Musée de l'Armée viendront s'ajouter aux documents plus communs en bibliothèque, pour lesquels la BnF puisera à près de 80 % dans ses collections propres : estampes (à hauteur de 50 % des pièces exposées, ce qui corrobore la place de l'iconographie déjà relevée pour la BNU), imprimés divers, affiches, photographies, manuscrits, cartes. Divers emprunts seront également effectués, notamment pour des pièces d'archives à la valeur historique aujourd'hui reconnue. Il en va ainsi des rapports d'instituteurs et de préfets, évoqués dans le prologue, sur lesquels J.-J. Becker s'est appuyé dans le cadre de sa thèse pour réévaluer les conditions de l'entrée en guerre des Français mobilisés. Certains de ces rapports seront ainsi prêtés à la BnF par les AD des Côtes-d'Armor, de même que des fiches du carnet B par les AD du Nord ou encore des dépêches diplomatiques par les archives du Quai d'Orsay, elles aussi précieuses pour suivre pas à pas l'engrenage menant à la déclaration de guerre. Toujours en termes d'archives et dans la même optique, on a déjà évoqué plus haut les carnets de Poincaré, conservés par la BnF au département des manuscrits, numérisés dans Gallica, et dont le passage consacré au soulagement du gouvernement français devant la déclaration de guerre allemande devrait contribuer à la notoriété. Guère spectaculaires en elles-mêmes, ces pièces présentent en revanche une grande valeur scientifique en tant que sources des recherches et du discours des historiens sur le déclenchement de la Grande Guerre. Elles sont à ce titre typiques des expositions dites documentaires, « où les pièces présentées valent avant tout par l'information qu'elles délivrent et le témoignage historique qu'elles constituent : traces d'une histoire, volontiers fétichisées pour leur « valeur d'ancienneté »444 : l'ambition intellectuelle au principe de l'exposition exige la présence de tels documents, qui signalent la proximité de l'institution avec le dernier état de la recherche, voire sa capacité à y participer activement par la mise au jour de documents inédits ou mal connus.

⁴⁴⁴ Roland SCHAER, « La bibliothèque, lieu d'exposition », art. cit., p. 26.



⁴⁴² Entretien avec Thomas Breban et Fanny Giraudier cité.

⁴⁴³ Ibid

D'autres pièces, au contraire, apparaissent comme des figures imposées pour une exposition d'ambition nationale et officielle comme celle de la BnF. Il en va ainsi, par exemple, de l'affiche de l'ordre de mobilisation générale :

« tout le monde la connaît, tout le monde l'a vue, on ne peut pas ne pas la mettre, c'est comme l'uniforme avec le pantalon garance, on ne peut pas ne pas en mettre un, les gens veulent aussi voir l'uniforme pantalon garance. »⁴⁴⁵

L'organisation de ce qui reste d'abord une exposition grand public impose en effet de mêler aux éléments qui feront son originalité et son apport propre des pièces connues qui fourniront un minimum de repères aux visiteurs : la une du *Petit Parisien* annonçant l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, présente dans les manuels scolaires, ou encore la mort de Jaurès, sont ainsi des incontournables qui s'imposent d'eux-mêmes, et ne peuvent pas ne pas être présents dans une telle manifestation. Peut-être moins identifiées par le grand public mais à l'effet probablement tout aussi saisissant, un millier de fiches de « Morts pour la France » seront mises à disposition par le ministère de la Défense pour former un mur en guise de clôture de l'exposition : celle-ci s'achèvera par conséquent par une note mémorielle forte, Laurent Veyssière reconnaissant que les organisateurs « ont voulu rendre ainsi visible, et presque tangible, le choc énorme qu'a été cette guerre. »⁴⁴⁶

Les technologies numériques permettent elles aussi de limiter l'austérité d'une exposition purement livresque ou documentaire. À la BNU, des audio-guides — ou plutôt des « visio-guides » — seront mis à la disposition des visiteurs : ces tablettes numériques munies de casques fourniront des contenus additionnels accompagnant la visite, soit sonores (lecture de poèmes, commentaires de spécialistes sur certains documents), soit visuels (possibilité de feuilleter virtuellement un ouvrage illustré exposé, remédiant ainsi à sa « stérilisation » par la vitrine), au moyen de QRCodes placés sur les cartels. Elles apportent également une solution à l'une des limites fortes des expositions documentaires, à savoir la place réduite réservée aux indications textuelles servant à présenter les pièces et leur agencement. Il est en effet difficile — et souvent rébarbatif pour le public — de proposer des cartels d'une longueur trop importante. Les audio/visio-guides numériques peuvent y remédier en laissant la liberté au visiteur d'accéder pour certains documents à des analyses un petit peu plus poussées (interviews de spécialistes, etc.) 448. Sur ce point, ces outils offrent la possibilité technique d'individualiser les parcours de visite et de s'adapter au mieux aux attentes de chacun.

À la BnF, des diaporamas projetteront des numérisations des plaques de verre photographiques tirées du fonds de l'agence Rol – en partie disponibles dans Gallica – qui ne pouvaient évidemment pas être exposées directement. Cette solution permet à la fois de satisfaire aux exigences de conservation de ces plaques, mais aussi de projeter un nombre de photographies bien plus important que ne l'aurait permis l'installation de reproductions "physiques". Le dispositif sera complété par la projection de photographies de personnalités ayant rapporté, au cours de la guerre ou *a posteriori*, leur propre expérience du conflit en tant qu'observateurs de la société civile (Stefan Zweig, Albert Einstein, Tolkien...). Ces quelques éléments, décrits à grands traits, témoignent en tout cas du caractère visuel, sinon spectaculaire visé par les expositions commémoratives, à travers lequel les commissaires de l'exposition s'efforcent « de mobiliser du visible pour construire de l'intelligible » ⁴⁴⁹, et par là même de mêler le visuel et le sens pour construire des expositions à la fois attractives et pédagogiques.

⁴⁴⁹ Roland SCHAER, « La bibliothèque, lieu d'exposition », art. cit., p. 27.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

⁴⁴⁵ Entretien avec Frédéric Manfrin cité.

⁴⁴⁶ Laurent VEYSSIÈRE (propos recueillis par Sylvie LISIECKI), « Été 14, derniers jours de l'ancien monde », art. cit. p. 11. ⁴⁴⁷ Hubert BARI, « Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui? », in Le Livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit, journées d'étude organisées en novembre 1999 par l'enssib, la Bibliothèque municipale de Lyon et le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet d'Itinéraire culturel du livre, Lyon, 2009, p. 5.

⁴⁴⁸ Entretien avec Julien Collonges cité.

2. COMMÉMORATION LES LA **ENJEUX** DE EN **BIBLIOTHÈQUE**

Quelle place et quel rôle les bibliothèques ont-elles à jouer dans le cadre d'une commémoration telle que celle du Centenaire de la Grande Guerre ? Si la réponse peut paraître évidente, elle nous a toutefois paru mériter d'être posée, notamment au regard des nombreuses controverses, publiques ou plus spécialisées, qui entourent la Grande Guerre, son histoire et sa mémoire, depuis deux décennies. Loin de ne constituer que le porte-voix d'une vision d'État de la Grande Guerre et de sa mémoire, les bibliothèques apparaissent plutôt comme des lieux de réflexion et de débat, susceptibles de contribuer à cette occasion à une avancée de la réflexion collective sur le conflit. La commémoration représente également un enjeu fort de visibilité, que certaines bibliothèques savent particulièrement mettre à profit à travers une communication active, notamment sur les réseaux sociaux, et une poursuite de la diversification de leurs activités, promue à cette occasion.

2.1. Tenir un discours : environnement social, ethos professionnel et intérêts institutionnels

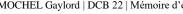
L'opinion unanimement partagée par nos interlocuteurs est que la participation aux commémorations relève directement des missions des bibliothèques telles que ces dernières les exercent au quotidien : lieux de savoir et de mémoire émanant de l'État et des collectivités territoriales, il est à ce titre tout à fait logique et légitime que les institutions culturelles et patrimoniales soient associées à une commémoration nationale par le biais d'expositions, de conférences, de colloques, de publications ou encore de numérisations. Cette participation ne saurait toutefois s'effectuer sans certaines précautions, qui tiennent à leur conception du métier de bibliothécaire et de ses conditions d'exercice.

2.1.1. Le bibliothécaire et le politique : commémoration et métier de bibliothécaire

Comme le souligne D. Bouchery, on ne commémore plus la Grande Guerre en 2013 ou en 2014 comme on pouvait le faire dans l'entre-deux-guerres⁴⁵⁰ : outre le fait que le rôle et le rapport à l'État des institutions culturelles et patrimoniales a considérablement évolué depuis cette époque, il convient surtout de remarquer, ainsi que l'a rappelé le prologue, que le rapport de la France et des Français à la Grande Guerre n'est absolument plus le même qu'alors. Lieu de mémoire, la bibliothèque n'est plus à concevoir comme un lieu d'édification nationale, ayant vocation à transmettre une mémoire officielle de la guerre. Bien au contraire, les professionnels interrogés ont tous insisté sur le regard critique qu'il revient aux bibliothèques de poser sur ce conflit et ses multiples implications.

La commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, conçue comme une politique publique d'envergure nationale, a tout naturellement vocation à se traduire dans les bibliothèques par une réappropriation spécifique y faisant écho. Pour autant, ceci ne signifie en aucun cas une quelconque influence du pouvoir politique sur le contenu des manifestations prévues par les bibliothèques à cette occasion. Cette position de principe tient d'abord à une conception professionnelle et déontologique du métier de bibliothécaire, qui se traduit dans l'ethos de ce dernier à l'égard de son rôle dans ce type de contexte : dans son travail de mise à disposition et de médiation documentaire, le professionnel des bibliothèques met en œuvre des compétences professionnelles et techniques, qui ne sauraient être perturbées par des considérations politiques :

« Les bibliothèques sont des lieux de vie, de rencontre entre les citoyens, de lien social entre les générations, mais aussi de conservation et de communication du patrimoine public. Notre mission est de transmettre ce patrimoine aux nouvelles





⁴⁵⁰ Entretien avec Dominique Bouchery cité.

générations, de faire connaître le passé. Il est ainsi logique que les bibliothèques soient actives dans ces commémorations, mais cette mission de transmission de la mémoire et du patrimoine s'effectue avant tout au quotidien. Ce n'est pas qu'une affaire événementielle ou ponctuelle, c'est au contraire leur mission fondamentale. »⁴⁵¹

La commémoration ne doit donc pas être opposée au travail quotidien, comme si le rôle de bibliothécaire changeait radicalement dans l'une et l'autre occasion. Au contraire, la commémoration peut être considérée comme un contexte particulièrement favorable à l'accomplissement par les bibliothèques et les bibliothécaires des missions qui sont les leurs, notamment dans le domaine du développement des collections, de leur conservation et de leur valorisation. À cet égard, elle n'est nullement antagonique du travail quotidien, mais vient le compléter et le faciliter dans une certaine mesure en jetant la lumière sur certains types de collections qui vont pouvoir bénéficier de l'intérêt particulier qui leur sera porté. Ainsi, les acquisitions sont par exemple l'activité la plus ordinaire de la vie des bibliothèques, par laquelle ces dernières peuvent s'emparer de l'événement et lui faire écho: la commémoration est en effet une opportunité précieuse de développement et de valorisation des collections en lien avec l'événement commémoré, a fortiori si le thème correspond à un axe de spécialisation de l'établissement. À la BmL, la valorisation toute particulière, déjà évoquée, dont bénéficie le « Fonds additionnel de la guerre 1914-1918 » s'inscrit dans ce cadre : outre les trois travées consacrées à la Grande Guerre dans la salle de lecture « Civilisation », un présentoir accueille spécialement depuis quelques semaines les nombreuses nouvelles acquisitions effectuées parmi les publications de la rentrée 2013. Ce souci de visibilité accrue répond à la fois à une anticipation des attentes des usagers, sensibilisés au thème de la Grande Guerre par le contexte 452, mais aussi à la volonté de profiter de ce dernier pour attirer l'attention sur les collections plus larges dont dispose la bibliothèque sur le sujet (et notamment le Fonds de la guerre qui fera l'objet de l'exposition)⁴⁵³. Le rôle de facilitateur d'accès à l'information de la bibliothèque se conjugue donc ici avec ses intérêts propres de valorisation, même pour une bibliothèque non spécialisée. Certes à des degrés divers selon les établissements, il est en effet probable que la résonance publique de la commémoration suscite un intérêt au moins passager pour les collections qui y ont trait, et profite à la bibliothèque :

« En tant que personnel scientifique des bibliothèques, la commémoration est pour moi une occasion inespérée de mettre des actions, des fonds en pleine lumière. [...] [L]a commémoration existe, ce n'est pas nous qui la suscitons mais elle existe, il y a des opérations de valorisation qui sont faites, on ne parle que de ça pendant un an, c'est une occasion pour nous de montrer ce qu'on fait, de montrer ce qu'on a, de valoriser nos fonds. »⁴⁵⁴

Un même effet d'aubaine bénéficiant aux bibliothèques est observable pour les collections numérisées. À l'évidence, les financements considérables auxquels a donné lieu le programme EC 1914-1918 n'auraient pas été mis à la disposition des institutions patrimoniales en l'absence de cet horizon commémoratif. Sur ce point comme le précédent, on peut effectivement considérer que la commémoration favorise l'accomplissement par les bibliothèques de leurs missions de conservation et de mise à disposition de leurs collections, la numérisation permettant à la fois leur préservation et leur diffusion la plus large, tandis que les internautes peuvent voir leur curiosité piquée et contribuer à une fréquentation accrue des bibliothèques numériques. En leur permettant d'obtenir les moyens financiers

⁴⁵⁴ Entretien avec Christophe Didier cité. Ce « coup de projecteur » peut toutefois avoir un effet contre-productif, en particulier si la commémoration se prolonge ou se déploie de façon particulièrement intense, comme le relève également Christophe Didier : « [L]e revers de la médaille, et là je m'exprime à titre personnel, c'est qu'il puisse y avoir pendant un an une overdose, et on peut se poser la question de l'utilité de tout ça s'il n'y a plus rien ensuite. Avec une telle overdose médiatique, je comprends que les gens en arrivent vraiment à satiété et ne veuillent plus en entendre parler, c'est l'effet pervers, mais ça vaut pour toutes les commémorations. »



4

⁴⁵¹ Entretien avec Frédéric Blin cité.

⁴⁵² Notamment le <u>lancement officiel des commémorations par la président de la République</u> le 8 novembre 2013, *LGC*, et les cérémonies de l'armistice le 11 novembre.

⁴⁵³ Entretien avec Anne Charmasson-Creus cité.

de garantir leur accès pérenne à long terme via la numérisation, et en jetant la lumière sur des ressources parfois demeurées inconnues des spécialistes comme du grand public, la commémoration est alors à concevoir comme un élément que les bibliothèques ont tout intérêt à intégrer à leur gestion des collections sur la longue durée :

« Je pense qu'on s'inscrit dans cette perspective de long terme, c'est-à-dire que la commémoration nous donne l'occasion de développer un certain nombre de projets, parce qu'il faut bien le dire, qui dit commémoration dit aussi possibilités de financement, ce n'est pas neutre [...], des possibilités de financement qui nous permettent de mener des projets, mais ces projets on les fait sur le long terme, par exemple les numérisations resteront disponibles sur le long terme. »455

Dans les deux cas, il est évident que les sélections opérées, en particulier dans la démarche d'échantillonnage d'EC 1914-1918, font intervenir une part d'arbitraire. Mais cette part d'arbitraire est inhérente à l'acte même de sélection documentaire, et intervient également dans des conditions plus routinières d'acquisition et de numérisation. À cet égard, les bibliothèques ne font que jouer le rôle de médiation correspondant à leurs attributions, qui ne se voit finalement guère affecté par le contexte commémoratif : il repose avant tout sur la compétence des acquéreurs et le soin que ces derniers apportent à proposer une offre documentaire donnant toutes garanties d'équilibre et de diversité des points de vue, avec pour premier critère de choix la valeur scientifique, artistique ou testimoniale des documents sélectionnés.

« Être objectifs, ne pas faire de sélection particulière entre telle ou telle approche, telle ou telle position, mais mettre à disposition toute la diversité de nos collections afin de permettre à l'historien de faire son travail et d'aider la communauté à réfléchir sur l'héritage qu'il nous a transmis, telle a été notre approche dans la sélection de nos documents pour le programme Europeana Collections 1914-1918. »456

Les éventuels biais attachés au travail de sélection documentaire ne sont donc pas propres à ce contexte. Ils font partie intégrante du travail du bibliothécaire, qui essaye au maximum d'en limiter les effets de distorsion. Les bibliothécaires ne jouent qu'un rôle d'intermédiaires, c'est bien aux destinataires finaux (simples usagers ou chercheurs) qu'il revient de faire leurs propres choix au sein de l'offre proposée. À cet égard, ils s'acquittent de leur mission d'accompagnement intellectuel de la commémoration, en proposant une offre documentaire étendue qui en favorise l'appropriation et la compréhension.

2.1.2. Action culturelle et production discursive

Toutefois, comme le souligne Patrick Bazin, si « dans ses collections, la bibliothèque fournit les armes de la critique, d'un regard distancié, mais ne s'engage pas [...], dans une exposition, la bibliothèque s'engage, « montre qu'elle a un point de vue sur le monde » »⁴⁵⁷. Les fonctions conservatoires et de mise à disposition des collections d'une part, et celles d'action culturelle engageant, sous quelque forme que ce soit, un discours de la bibliothèque, d'autre part, sont donc à dissocier. Il s'agit de deux registres d'action distincts du bibliothécaire, mobilisant des compétences différentes bien qu'elles puissent se recouper à certains égards. L'action culturelle, entendue au sens large, ne saurait en tout cas être considérée comme socialement et politiquement neutre. L'exposition, tout spécialement, ne consiste pas en la simple présentation brute, absolument neutre, de faits dont documents et objets suffiraient à rendre compte : forme de réordonnancement partiel et éphémère des collections rompant avec le cadre de classement ordinaire pour donner lieu à un discours historiquement situé⁴⁵⁸, elle implique une part de subjectivité et d'engagement qu'il

⁴⁵⁵ Ibid

⁴⁵⁶ Entretien avec Frédéric Blin cité.

⁴⁵⁷ Patrick Bazin, cité par Anne-Marie BERTRAND, « <u>Les entretiens de la BnF</u> », art. cit., p. 92.

⁴⁵⁸ Nous rejoignons ici Paul Valéry, pour qui « [1]e problème général d'une exposition est de faire voir : il consiste à assembler, à mettre en évidence et en valeur ce qui est ordinairement dispersé, retiré, réservé à quelques-uns, peu accessible, et pour beaucoup, véritablement inconnu. » Cité par David-Georges PICARD, « Cent expositions à la BNU : un début d'historiographie », La Revue de la BNU, n° 3, printemps 2011, p. 11.

convient de ne pas négliger. Les bibliothèques sont en effet dès lors porteuses d'un discours qui définit le rôle qu'elles jouent dans l'espace public, ce qui exige que soient scrupuleusement évaluées la portée de leur discours et la manière dont il sera reçu par ses destinataires. Leur qualité de lieu de savoir inséré dans l'espace public, en particulier, leur impose de réunir les conditions nécessaires à l'expression d'un discours rigoureusement informé et à l'établissement d'un dialogue équilibré et constructif, le cas échéant, entre les différentes parties en présence. L'engagement dont parle Patrick Bazin n'est donc légitime qu'à la condition qu'il se fonde sur l'adoption d'une démarche scientifique, mettant à contribution les compétences des personnels scientifiques des bibliothèques pour construire un propos public conforme à la vocation pédagogique, sinon éducative, des bibliothèques. Tous nos interlocuteurs en ont convenu, et considèrent qu'il s'agit là d'une exigence partagée par l'ensemble de la profession dans l'organisation de telles manifestations :

« Le rôle des bibliothèques doit rester scientifique, irréprochable scientifiquement, c'est ce qu'on essaye de faire à la BNU, et je crois que c'est ce que la plupart des établissements essayent de faire aussi. »⁴⁵⁹

Bernard Huchet résume bien quant à lui les conditions auxquelles doivent satisfaire ces manifestations pour présenter toutes les garanties d'irréprochabilité :

« [L]'animation procède avant tout autre caractère d'un discours, [elle] est la présentation publique d'un propos que l'établissement doit construire, et cela dans une véritable perspective scientifique, au prix de toutes les cautions nécessaires : qu'il s'agisse d'une exposition – et la bibliothèque alors, par les thèmes abordés, par le recours probable à des compétences extérieures et par le scénario choisi, prendra le risque d'affirmer sa position ; que ce soit un débat – et l'on aura dû préalablement reconnaître le terrain de la discussion, rendre compte avec scrupule d'une authentique pluralité de vues, éviter tout autant les affrontements spectaculaires et stériles que les complaisances et les chausse-trappes d'une opposition factice, fondée sur les jeux du faire-valoir »⁴⁶⁰

Cette exigence, qui s'applique à leur activité ordinaire, trouve une résonance toute particulière dans une conjoncture commémorative telle que celle du Centenaire, leurs initiatives s'adossant, dans ce cadre, à une véritable politique publique nationale de commémoration. Non qu'il faille craindre une quelconque immixtion directe des pouvoirs publics dans la manière dont les bibliothèques vont accompagner ce Centenaire : on l'a vu, la Mission du Centenaire est bien plus à concevoir comme une « caisse de résonance »⁴⁶¹ des différentes initiatives que comme une instance de prescription, et ce malgré le label qu'elle est en charge de délivrer. La question qui se pose est plutôt celle de la marge de manœuvre dont elles disposent dans l'articulation de ce discours par rapport à un discours convenu et proprement commémoratif. Certaines conditions sont alors à remplir pour que la bibliothèque se conforme à son rôle institutionnel de lieu de débat et de savoir sachant s'abstraire de la pression de l'actualité immédiate pour proposer une véritable réflexion dépassionnée sur ce à quoi cette actualité fait écho : en effet, si les bibliothèques peuvent se saisir de l'actualité, dont elles sont « toujours plus ou moins prisonnières » 462 dans la détermination de leur propre agenda de manifestations, notamment à travers le calendrier des anniversaires et des commémorations et leur fonction « d'accroche » 463, elles se doivent également de l'appréhender avec le soin et le recul correspondant à leurs missions.

Pour ce faire, les professionnels interrogés reprennent à leur compte l'exigence posée par B. Huchet et insistent sur la nécessité de construire des manifestations équilibrées, c'està-dire qui, sans pour autant verser dans un fade œcuménisme, prennent en considération l'ensemble des interprétations et visions de la guerre en présence avant de proposer leur

⁴⁵⁹ Entretien avec Christophe Didier cité.

⁴⁶⁰ Bernard HUCHET, « Pour une politique culturelle en bibliothèque », in Viviane CABANNES, Martine POULAIN (dir.), L'Action culturelle en bibliothèque, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1998, p. 19-20.

⁴⁶¹ Entretien téléphonique avec Valérie Tesnière cité.

⁴⁶² Entretien avec Dominique Bouchery cité.

⁴⁶³ *Ibid*.

propre discours, fondé sur des sources et une documentation validées. À cet effet, les bibliothécaires font le plus souvent appel, à travers la constitution de conseils scientifiques, à des intervenants extérieurs, dont les compétences sont précieuses pour garantir l'exactitude et la véracité du discours tenu. Car si « la préparation d'une exposition fait partie intégrante du métier de conservateur de bibliothèque »⁴⁶⁴, personnel scientifique des bibliothèques⁴⁶⁵, les bibliothécaires ne sont pas toujours des spécialistes ou simplement familiers des questions dont ils traitent, une situation qui peut se révéler très inconfortable, du moins dans les premiers temps de la préparation d'un événement⁴⁶⁶. La formation de conseils scientifiques, regroupant le plus souvent des universitaires dotés des compétences nécessaires pour venir valider - ou non - les choix opérés par les bibliothécaires, leur est alors un appui appréciable. L'expertise de leurs membres apporte ainsi une forme de caution scientifique au propos tenu, qui permet de se prémunir au maximum contre des erreurs susceptibles de nuire à la crédibilité de la bibliothèque. Pour autant, ce sont bien les professionnels des bibliothèques qui conservent le dernier mot, notamment en ce qui concerne la scénographie et le l'orientation générale qu'ils entendent donner à leur manifestation.

« À un moment, il faut savoir dire au conseil scientifique que ce n'est pas lui qui signe l'exposition, ce ne sont pas eux qui sont responsables du contenu, c'est moi. C'est le nom du commissaire d'exposition qui apparaît, pas la liste du conseil scientifique, donc c'est ma responsabilité, c'est mon choix final. Je sais très bien que je ne peux pas tout montrer, surtout qu'il y a des choses dans leurs débats qui ne sont absolument pas de l'ordre du montrable, c'est de l'état d'esprit. Alors je peux tout à fait sélectionner des photos de la mobilisation où les gens ont l'air un peu hébétés, reconstituer, adapter une image pour qu'elle colle à un propos. Donc il y a un moment où il faut savoir leur dire « vous avez vos idées sur la question [...], je les ai entendues, je prendrai ce qui m'intéresse, ce que je peux prendre, il y en a que je ne prendrai pas, c'est un choix que je fais ». C'est un rôle de conseil et de validation, c'est-à-dire pour être sûrs qu'on ne fasse pas d'énormité historique. »467

Le conseil scientifique formule un avis consultatif, mais c'est donc bien au(x) commissaire(s) de l'exposition qu'il revient de trancher en dernière instance. Il est toutefois également fréquent que le commissariat scientifique de l'exposition soit confié à un universitaire : c'est le cas notamment dans les bibliothèques publiques étudiées, puisque N. Beaupré s'est vu confier cette tâche pour la BmL, et Olivier Deloignon pour l'exposition des Médiathèques de Strasbourg. Dans ce cas, ils disposent évidemment d'une plus grande latitude d'action, qui leur a directement été confiée par la bibliothèque dans le but d'associer le plus étroitement possible de véritables spécialistes des thèmes abordés à l'organisation de leurs expositions. Mais dans tous les cas, la bibliothèque reste la seule et unique responsable du discours émis, qu'il lui revient d'assumer et de défendre face à d'éventuelles remises en cause, en arguant précisément de la démarche scientifique mise en œuvre. Pour autant, cette revendication de scientificité ne doit pas aboutir à l'adoption d'une posture péremptoire, qui prétendrait apporter une réponse toute faite aux interrogations soulevées par la commémoration.

2.1.3. La bibliothèque comme lieu de débat

Lieu de savoir, lieu de mémoire, la bibliothèque est également un lieu citoyen. Procédant des pouvoirs publics, dont elle constitue une émanation culturelle, elle représente à ce titre une forme de relais de certaines représentations et valeurs réputées partagées par la communauté des citoyens. Cette dimension, qui pourrait paraître a priori antagonique de la précédente (l'exigence scientifique), ne paraît toutefois pas devoir entraver les

⁴⁶⁷ Entretien avec Frédéric Manfrin cité.



⁴⁶⁴ Jean-François Delmas, cité par Clarisse GADALA, Pourquoi exposer: les enjeux de l'exposition en bibliothèque, op.

⁴⁶⁵ Article 1^{er} du décret n° 92-26 du 9 janvier 1992.

⁴⁶⁶ Entretien avec Julien Collonges cité.

bibliothèques dans leur exigence de production d'un discours affranchi de tout présupposé idéologique ou moral. Au contraire, ces deux aspects s'alimentent mutuellement, le positionnement citoyen de la bibliothèque correspondant à la promotion d'une certaine idée de l'esprit critique 468 fondée sur l'impartialité et l'objectivité scientifiques :

« Je pense que ça fait aussi partie du service public d'avoir un regard le plus objectif et le plus citoyen possible, on n'est pas dans le débat, on est censés être au-dessus en théorie, en tout cas c'est mon positionnement et celui de nombreux collègues. »469

Lieu qui suscite le débat, l'alimente, sans toutefois aboutir à des prises de positions trop tranchées, il s'agit d'un équilibre difficile à trouver pour la bibliothèque. Confrontée au centenaire de ce qui constitue un « événement fédérateur »⁴⁷⁰ pour une grande partie de la population française, elle se doit d'en accompagner la commémoration en faisant écho aux représentations partagées de ce conflit, mais tient également à marquer sa capacité à produire un discours ne communiant pas pour autant sans recul dans une vision par trop édifiante de la guerre et de ses horreurs, tout comme à tenir à distance les dimensions morale et/ou patriotique qui peuvent en découler, que ce soit dans un sens ou dans l'autre.

La commémoration, en bibliothèque, ne saurait donc être confondue avec l'exercice de ce que l'on a désormais coutume de désigner comme un "devoir de mémoire". La remémoration commune à laquelle réfère le terme même de commémoration ne signifie en effet pas nécessairement une communion indiscutée dans une imagerie convenue qu'il s'agirait, pour les bibliothèques, de reprendre à leur compte et de diffuser, avec les moyens qui sont les leurs, afin de souder la communauté nationale. La commémoration viserait plutôt, en son sein, à réinterroger le passé à travers des questionnements contemporains, et en considération de l'état actuel des connaissances et du débat :

« Il n'y a pas de devoir de mémoire dans la science : dans la science il y a l'objectivité de la science, la raison qui cherche la vérité dans une enquête, etc. Construire la mémoire, la déconstruire, la réfléchir, la bâtir, d'accord, mais on n'a pas le devoir de se souvenir en soi, on a le devoir de travailler au souvenir, de le complexifier, de trouver des nuances. »471

Récusant la dimension de morale civique attachée à une certaine acception de la notion de commémoration, le bibliothécaire, tout particulièrement dans une bibliothèque de recherche ou un grand établissement, se doit donc, comme le soulignait B. Huchet, d'adopter une posture relevant davantage d'une approche scientifique que d'une approche purement mémorielle de l'événement commémoré. Si les deux ne sont pas absolument incompatibles, l'adoption de la première est un moyen de transformer la seconde en une démarche plus constructive pour la société contemporaine. La mémoire n'est pas, en effet, un donné intangible, qu'il suffirait de recueillir et de transmettre tel quel ; elle n'est pas une reconstitution fidèle du passé, mais une reconstruction continuellement recommencée et actualisée du passé. De ce fait, elle est nécessairement sujette à variation historique et à redéfinition, et correspond à un état historiquement situé du rapport d'une communauté à son passé, qui dépend à la fois de l'éventuelle découverte de nouvelles sources mais aussi de manières différentes de les aborder, en fonction des interrogations du présent. De ce fait, le discours que tient une institution à son sujet n'est jamais totalement neutre, sans pour autant être forcément orienté à dessein : il subit simplement les déterminations sociohistoriques de l'époque dans laquelle il s'inscrit, tout en laissant une certaine marge de

⁴⁷¹ Entretien avec Julien Collonges cité. MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014



⁴⁶⁸ « Former des républicains, ce doit être aiguiser cet esprit critique, à la fois en distance et en sympathie. L'Histoire comme instruction civique, indissociablement : voilà ce à quoi, décidément, le Centenaire peut et doit servir. » Jean-Noël JEANNENEY, La Grande Guerre, si loin, si proche, op. cit., p. 134.

⁴⁶⁹ Entretien avec Frédéric Manfrin cité.

⁴⁷⁰ *Ibid.* « C'est la guerre de tous les Français, beaucoup plus que 1939, c'est une guerre où tout le monde est victime. [...] [c]'est presque une aubaine politique, parce que ça pose assez peu de questions finalement. Il y une sorte de reconnaissance collective de l'importance de l'événement, de son importance dans les familles, et j'allais dire même de l'intérêt général qui, plus que le Bicentenaire, en fait quelque chose d'assez unanime. Donc je comprends tout à fait qu'on commémore à ce point-là. »

manœuvre à l'esprit critique et à la vision du monde propre de ses émetteurs (qui n'en sont pas moins imprégnés et façonnés, eux aussi, par les valeurs et représentations dominantes de leur temps). La tension entre l'exigence de scientificité – et l'état de la science correspondant – d'une part, et la gamme des diverses représentations de la Grande Guerre à l'œuvre à un moment donné d'autre part, définit dès lors l'étendue de l'espace public de débat dont la bibliothèque a vocation à être l'un des théâtres : la manifestation culturelle peut alors jouer le rôle de catalyseur et susciter le débat, notamment en prenant soin d'éviter la reprise à son compte des représentations les plus consensuelles, peu propice à une véritable réflexion et à l'instauration d'un débat. Ainsi peut alors s'opérer la transformation

« [d']une commémoration passive, finalement peu intéressante, assez contradictoire avec les objectifs de ce qu'est la science, puisqu'on est une bibliothèque universitaire, en une commémoration un petit peu plus active et un petit peu plus intéressante qui essaie de mettre en œuvre une réflexion, des distinctions. »⁴⁷²

À la fois lieu de savoir, de mémoire et de débat, la bibliothèque a alors pour rôle de réunir, sinon de construire les conditions de rencontre entre différentes visions informées de cette mémoire, et non de se présenter comme une entité chargée de dire *une* mémoire ou *la* mémoire de la Grande Guerre⁴⁷³. Elle a ainsi vocation à se trouver au carrefour de problématiques scientifiques, issues de travaux et de discours de spécialistes, et des attentes du grand public. Ceci se traduit d'un côté par la mise en œuvre d'une véritable rigueur scientifique, fruit du travail conjoint des bibliothécaires et des universitaires, et de l'autre côté à travers le rôle central de la bibliothèque, tout particulièrement prégnant dans un contexte commémoratif, de transmission, de médiation et de mise à disposition, sous une forme accessible et si possible attractive, auprès du grand public⁴⁷⁴.

La « mission fondamentale de transmission » des bibliothèques est donc à concevoir à deux niveaux, qui se recoupent partiellement : un volet de nature mémorielle, relevant prioritairement de la transmission et de la médiation patrimoniales, qui consiste à assurer la réception par les citoyens du patrimoine constitué par les générations qui les ont précédés, et de l'histoire qui les a forgés; et un volet plus documentaire et scientifique, consistant à mettre à leur disposition les ressources les plus récentes et les plus pertinentes leur permettant une approche la plus informée possible de l'événement commémoré, et de sa signification à l'aune du temps présent. Cette dualité, qui fait la singularité de la bibliothèque par rapport aux autres institutions patrimoniales et culturelles, constitue indéniablement un atout, qui lui permet de proposer à la fois des sources historiques et mémorielles "brutes", ainsi que les moyens d'en évaluer la portée et l'intérêt. En cela, la bibliothèque apparaît comme un lieu particulièrement propice à une appréhension à la fois directe et distanciée des événements commémorés par les citoyens : l'espace de débat et de réflexion résulte en effet alors non seulement de la confrontation des différentes représentations contemporaines en présence, mais aussi de la mise en regard de sources originales avec les outils et la production intellectuels les mettant en perspective. Le débat public, mais aussi la réflexion individuelle, ne peuvent que bénéficier de ces confrontations intellectuelles et documentaires qui introduisent de la pluralité là où la commémoration peut être considérée comme orientée, ainsi que le souligne Stéphane Latté, « vers la production du consensus ou d'une unanimité auxquels les pouvoirs publics adossent régulièrement leur légitimité »⁴⁷⁵.

2.1.4. Commémorer autrement ?

Certains moyens à la disposition des équipes organisatrices peuvent contribuer à une certaine mise à distance de la solennité parfois jugée excessive attachée à la démarche commémorative strictement entendue. Sans être nécessairement irrévérencieuse ou

473 Entretien avec Muriel Amar cité.

⁴⁷⁵ Stéphane LATTÉ, « Commémoration », in Olivier FILLIEULE et alii, Dictionnaire des mouvements sociaux, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, p. 117.



⁴⁷² *Ibid*.

⁴⁷⁴ Entretien avec Dominique Bouchery cité.

négative, cette approche peut permettre d'introduire une dimension critique plus marquée, soit que l'angle adopté puisse être considéré comme susceptible de prêter à controverse, soit que l'établissement souhaite plus simplement inviter à une réflexion sur la notion et l'acte de commémoration en eux-mêmes.

À cette fin, la commémoration peut tout d'abord faire l'objet d'une approche réflexive, de « mise en abyme » 476, par exemple à travers une prise en compte de l'épaisseur sociale et historique de l'objet de la commémoration. Il s'agit notamment de la méthode employée par la BNU pour ne pas paraître vouloir esquiver la question sensible de la destinée posthume de Péguy et des usages dont ses écrits et sa pensée - notamment la "mystique de la terre" – ont fait l'objet depuis. Ni hagiographique, ni à charge – deux pentes qui contreviendraient à la neutralité et à l'objectivité dont se réclament les bibliothèques – , l'approche de la figure et de l'œuvre de Péguy, loin de passer sous silence ces aspects qui font partie intégrante des perceptions contemporaines du poète, proposera une réflexion équilibrée et informée sur sa postérité délicate, avec le souci d'éviter tout anachronisme, quelle que soit la période considérée, en dissociant le contexte historique et biographique d'écriture de l'œuvre, et celui, tout aussi spécifique, des usages plus ou moins douteux qui en ont été faits par la suite, notamment au cours de la Seconde Guerre mondiale. La commémoration ne s'arrête alors pas à l'événement initial qui l'a motivée - la mort de Péguy au front et sa résonance par rapport à la dernière partie de son œuvre –, mais englobe ses prolongements et surtout l'image et la perception contemporaines de Péguy qui en résultent. Si ce type de démarche n'est pas exceptionnel, il prend néanmoins tout son sens face à un personnage aussi controversé que Péguy. C'est d'ailleurs ce qu'entend J. Collonges par l'idée de « commémoration ouverte » : non pas célébrer un corpus consacré ou simplement relayer une vulgate – positive ou négative –, mais plutôt rouvrir un dossier et proposer une nouvelle réflexion le concernant⁴⁷⁷, l'exposition et la bibliothèque n'étant pas là pour fournir des réponses toutes faites, mais pour donner matière à réflexion et à se forger sa propre opinion, en toute connaissance de cause et en toute sérénité. Car comme le fait remarquer Frédéric Manfrin, « [s]'il y a bien un endroit où l'on doit un petit peu sortir des polémiques pour la polémique, ce sont bien les lieux de culture en général et les bibliothèques en particulier » 478, précisément car elles conservent et mettent à disposition les documents pouvant contribuer à fournir les éléments d'un débat et d'une argumentation raisonnés. La bibliothèque est alors à concevoir comme une forme d'enclave qui, si elle ne saurait exciper de sa singularité pour justifier un discours délibérément outrancier ou idéologiquement orienté, peut faire valoir sa légitimité institutionnelle pour appeler à une appréhension et une discussion apaisées des aspects les plus sensibles d'un thème donné. On retrouve cette fonction d'invitation et d'incitation au débat qui vient d'être évoquée, avec une dimension supplémentaire de « provocation de la mémoire » : non seulement susciter la mémoire et la remémoration dans un contexte commémoratif, mais profiter de ce dernier, paradoxalement, pour dépasser la seule lettre de cette mémoire et en interroger les ressorts plus profonds ainsi que les problématiques sous-jacentes. Il s'agit, dans cette perspective, de ne plus voir l'histoire et/ou la mémoire comme des épisodes successifs à envisager de facon synchronique et indépendante, mais bien comme des processus cumulatifs, recelant une véritable complexité et exigeant, à ce titre, un examen plus approfondi et ouvert à la contradiction – à tous les sens de ce dernier terme – que celui auquel invitent les approches parfois convenues et superficielles de la commémoration officielle.

L'appropriation et la mise à distance de la commémoration – les deux peuvent, aussi surprenant que cela puisse paraître de prime abord, aller de pair – peuvent aussi passer par la création. Toujours à la BNU, les œuvres et thèmes des auteurs abordés par l'exposition donneront ainsi lieu à des productions artistiques contemporaines – poésie contemporaine, illustration (bande dessinée par exemple), gravure – qui accompagneront à la marge

⁴⁷⁸ Entretien avec Frédéric Manfrin cité.

⁴⁷⁶ Entretien avec Julien Collonges cité.

⁴⁷⁷ Ibid.

l'exposition principale. Dans la même démarche de commémoration active que précédemment, l'idée est de témoigner par là de l'actualité des thèmes évoqués : « tout acte de mémoire est actif, contrairement à l'idée préconçue qu'on se fait parfois du fonctionnement de la mémoire [...] ; commémorer aussi, c'est-à-dire s'approprier le passé pour s'en souvenir implique d'être actif. Et donc la création participe tout à fait du processus de commémoration »⁴⁷⁹. La promotion de la création apparaît par conséquent elle aussi comme une forme alternative de commémoration, fortement ancrée dans le présent, qui refuse de figer l'objet de la commémoration dans un corpus fermé qu'il s'agirait de révérer, pour promouvoir au contraire une réflexion créatrice sur l'écho contemporain des thèmes recelés par les œuvres considérées. La mise en distance peut alors intervenir notamment par une possible dimension critique ou iconoclaste des créations suscitées à cette occasion. Résultant d'une "commande" des organisateurs de l'exposition de la BNU, ces « créations » peuvent également être le fruit indirect de la participation de la bibliothèque à la commémoration, et relever de registres variés, allant de la création artistique à la contribution scientifique :

« [P]our moi le meilleur hommage qu'on puisse rendre à une production du passé, c'est que cette production du passé suscite des productions contemporaines. Je ne pense pas qu'une exposition soit une œuvre, mais si elle peut être l'occasion de productions contemporaines, [...] des productions qui ne sont pas voulues et que l'exposition suscite : voilà, quelqu'un vient voir l'exposition, un chercheur, et se dit « tiens je vais faire un article là-dessus », ou un doctorant, un étudiant, « tiens je vais faire ma thèse là-dessus ». Si ça suscite un certain nombre de recherches par exemple, là je pense qu'on a atteint notre objectif : intérêt et production contemporaine. »⁴⁸⁰

Le succès de la manifestation est alors mesuré à l'aune des réactions que l'action culturelle et scientifique menée suscite : commémorer, pour la bibliothèque, signifie également inciter non pas forcément à un travail de mémoire, mais à un travail sur la mémoire de l'événement commémoré, afin d'en approfondir et d'en affiner la connaissance.

À la BmL, ce sont l'idée et l'acte de commémoration qui seront interrogés, au moyen d'une table-ronde organisée en marge de l'exposition, où interviendront des historiens et autres spécialistes afin de poser un regard distancié sur le phénomène commémoratif luimême⁴⁸¹: le dédoublement des manifestations entre un volet patrimonial et une action culturelle en direction des différents types de public est un moyen de prendre part à la médiation de l'événement incontournable qu'est le Centenaire, conformément aux missions des bibliothèques, tout en en proposant différents types de lectures. À côté du volet proprement historique que constituera l'exposition, il s'agit d'inscrire la commémoration dans le présent, en profitant précisément du contexte commémoratif pour transposer les questionnements que ce dernier suggère à l'actualité contemporaine. La BmL poursuit ainsi également une politique indirecte de valorisation de son Fonds de la guerre en proposant une réflexion actuelle sur des thématiques inspirées par ce dernier 482 : la guerre et les moyens de destruction contemporains, par exemple, pourront être abordés en parallèle à l'exposition commémorative proprement dite. Poser des questions d'aujourd'hui aux collections d'hier et aux événements actuels auxquels elles font écho est un moyen d'aller plus loin qu'une exposition purement historique, en affirmant par la même occasion l'ancrage résolu de la bibliothèque dans son époque et sa faculté à l'interroger avec recul en dépit, ou précisément en raison d'une actualité commémorative et médiatique pouvant apparaître à certains comme oppressante. L'adoption d'une posture réflexive non seulement sur l'événement commémoré, mais sur l'événement commémoration lui-même évite ainsi

⁴⁷⁹ Entretien avec Julien Collonges cité.

⁴⁸⁰ Ibid

⁴⁸¹ Entretien avec Anne Charmasson-Creus cité.

⁴⁸² On peut citer, par exemple, l'« Heure de la découverte » organisée depuis deux ans autour de la question du genre : « <u>1914-1918 : trouble dans le genre ?</u> » [en ligne], consulté le 7 décembre 2013. Cette animation culturelle a permis de renouveler le public de ces manifestations, un public plus jeune se montrant fort intéressé par cette approche relativement originale de la guerre. Entretien avec Anne Charmasson-Creus cité.

la focalisation sur le seul passé et d'envisager un rapport moins contraint à cet exercice en partie "imposé".

2.2. Affirmer la visibilité et le rôle de la bibliothèque

En bibliothèque comme dans d'autres organisations, un enjeu de plus en plus important consiste non plus seulement à réaliser des choses, mais également à faire savoir qu'elles l'ont été ou qu'elles vont l'être. La communication autour des projets menés et des réalisations effectives occupe de fait une part grandissante dans l'activité des bibliothèques, notamment au moyen d'outils en ligne tels que les réseaux sociaux et autres sites spécialement dédiés comme des blogs. Le web représente aussi un intérêt de première importance pour affirmer le rôle pédagogique et éducatif des bibliothèques, comme en témoigne le développement par la BDIC et la BnF de leur action pédagogique à l'occasion du Centenaire.

2.2.1. Communiquer : la place d'Internet et des réseaux sociaux

La grande majorité des événements organisés par les bibliothèques, on l'a vu, répondent à un objectif majeur : valoriser les collections en les faisant connaître des acteurs susceptibles de les consulter et de les exploiter, et ainsi de les valoriser à leur tour. La communication qui les accompagne y contribue largement, a fortiori à l'occasion d'un événement de la portée du Centenaire :

« Dans la mesure où je travaille pour une institution, l'événement est pour moi avant tout une vitrine. L'événement exposition ou l'événement colloque doivent permettre de faire connaître les collections, tout particulièrement à l'occasion de commémorations. »483

La communication autour de la Grande Guerre dans cette optique a d'ores et déjà débuté dans les bibliothèques prévoyant des manifestations d'ampleur. Le lancement officiel des commémorations par le Président de la République, concomitant de LGC, mais aussi les Rendez-vous de l'Histoire à Blois (10-13 octobre 2013), consacrés au thème de la guerre, ont en effet constitué des étapes importantes dans la montée en puissance d'une campagne visant à marquer leur présence dans l'offre documentaire et culturelle sur le sujet⁴⁸⁴.

Internet est évidemment aujourd'hui l'un des vecteurs majeurs de cette communication institutionnelle, avec une importante croissante des réseaux sociaux qui, en raison de leur popularité, de leur instantanéité, de leur capacité de réactivité et de l'interactivité qu'ils entretiennent, se prêtent parfaitement à une communication dynamique, plus informelle et plus souple que la communication traditionnelle sur le seul site web des bibliothèques, en permettant à la bibliothèque d'« [ê]tre là où le public passe » et de déployer une véritable « stratégie de médiation numérique »⁴⁸⁵. Ils fournissent ainsi aux bibliothèques qui les ont investis de nouveaux canaux de communication, qui seront évidemment mobilisés autour du Centenaire de la Grande Guerre.

bibliothèques de France, t. 57, n° 5, 2012, p. 31-38.



⁴⁸³ Entretien avec Wanda Romanowski cité.

⁴⁸⁴ La BnF et la BDIC ont notamment présenté à Blois leurs projets en cours autour de la Grande Guerre. Ce type d'événement compte parmi les actions de « valorisation coup de poing » visant à faire connaître le plus largement possible les ressources de la BnF sur la Grande Guerre, qu'il s'agisse des collections prestigieuses détenues en propre par la BnF ou des publications en série des partenaires intégrées dans Gallica via les numérisations de masse. Entretien téléphonique avec Arnaud Dhermy, 29 novembre 2013. La BNU, avec le concours du Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Strasbourg, s'est elle aussi engagée dans cette voie, avec notamment l'organisation, le 15 janvier 2014, d'une journée d'étude sur le patrimoine numérisé de la Grande Guerre, destinée à promouvoir auprès des enseignants la connaissance et l'exploitation des ressources numérisées sur la Grande Guerre mises à disposition par les bibliothèques françaises. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, <u>Journée d'étude : Le patrimoine numérisé de</u> <u>la Grande Guerre : objet pour la pédagogie et la recherche</u> [en ligne], consulté le 23 décembre 2013.

485 L'ÉQUIPE@GALLICABNF, « <u>Une bibliothèque numérique sur les réseaux sociaux : l'exemple de Gallica</u> », <u>Bulletin des</u>

À la BnF comme à la BDIC, les réseaux sociaux sont d'abord conçus comme des outils permettant de valoriser les collections, patrimoniales principalement 486, et de diffuser plus efficacement et plus largement des informations concernant les services aux publics ou les manifestations organisées. C'est notamment le cas pour les comptes « Gallica » de la BnF, présents à la fois sur Facebook et Twitter, ou les comptes Facebook de la BDIC et de la BNU : comme le relève Walter Galvani, « la page Gallica offre l'occasion de mettre en valeur directement le patrimoine numérisé autour de thématiques liées au moment présent, à l'actualité en privilégiant les documents inattendus, insolites voire franchement détonants afin de créer des réactions dans la communauté, de susciter la surprise et de maintenir en éveil la curiosité des « fans ». »⁴⁸⁷. Au-delà de ce signalement de documents numérisés mis en ligne, le compte Facebook Gallica et le blog Gallica servent également à mettre en lumière de nouvelles fonctionnalités des outils de consultation en ligne sur Gallica, et ainsi à instaurer un dialogue direct avec les Gallicanautes⁴⁸⁸.

À cet égard, la communication de la BnF autour des ressources sur la Grande Guerre dans Gallica a débuté bien avant le lancement officiel des commémorations. Depuis le début des numérisations de masse, des billets du blog de Gallica font régulièrement mention de l'existence de ces ressources 489 et des usages qui en sont faits par les Gallicanautes 490. Le traitement de l'actualité commémorative de 2014 s'effectuera quant à lui principalement "à flux tendu", au rythme des manifestations proposées par la bibliothèque 491 : l'annonce de La Grande Collecte, pour laquelle la BnF jouait un rôle éminent, a ainsi fait l'objet d'une couverture, plusieurs semaines avant son déroulement à la BnF et dans le reste du pays. Les usagers pouvaient prendre connaissance du dispositif mis en place dès la page d'accueil du site de la BnF, tandis que différents billets en ont ponctué le déroulement du 14 au 16 novembre sur les réseaux sociaux. Alors qu'approchent 2014 et le lancement officiel des manifestations culturelles de commémorations inaugurées par l'exposition de la BnF, cette dernière a également organisé, dans le cadre des « Rencontres de Gallica », une séance consacrée aux ressources sur la Grande Guerre contenues dans Gallica le 3 décembre 2013⁴⁹². L'information a naturellement été relayée sur les réseaux sociaux, et notamment sur Facebook, renvoyant à une présentation approfondie de la manifestation sur le blog de Gallica:

⁴⁹² « <u>Les Rencontres de Gallica – la Grande Guerre</u> », *Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*, 20 novembre 2013 [en ligne], consulté le 12 décembre 2013.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

⁴⁸⁶ Voir Natacha LECLERCQ, *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*, mémoire d'étude DCB (dir. Fr. Martin), Villeurbanne, enssib, 2011, p. 35-55.

⁴⁸⁷ Walter GALVANI, *La Bibliothèque nationale de France sur les réseaux sociaux*, mémoire d'étude DCB (dir. Fr. Martin), Villeurbanne, enssib, 2012, p. 40.

⁴⁸⁸ Entretien téléphonique avec Mélanie Leroy-Terquem, chef de projet Gallica à la BnF, 23 septembre 2013. Voir également L'ÉQUIPE@GALLICABNF, « <u>Une bibliothèque numérique sur les réseaux sociaux : l'exemple de Gallica</u> », art. cit., p. 33.

⁴⁸⁹ Les premières réelles mentions en ont été un billet de 2009 autour des journaux de tranchées (Corinne BOUQUIN, « Feuilles de tranchées (1914-1918) », Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, 13 novembre 2009 [en ligne], publié à l'occasion de la tenue de l'exposition Orages de papier à la BDIC: Arnaud DHERMY, « La Grande guerre 1914-1918 dans Gallica », Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, 1^{er} octobre 2010 [en ligne]. Depuis, certains billets font état, par exemple, de la numérisation de certains fonds, comme par exemple les œuvres de Jean Veber, numérisées dans le cadre des numérisations de masse autour de la Grande Guerre: « L'œuvre de Jean Veber (1864-1928) », Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, 22 mai 2013 [en ligne], ou encore des ressources de Gallica issues des collections de bibliothèques partenaires: Marie-France DUMOULIN (avec la collaboration d'Arnaud DHERMY), « Les collections de la BDIC sur Gallica: un autre regard sur la Première Guerre mondiale », billet cité. Les URL des différents billets ont été vérifiées au 12 décembre 2013.

⁴⁹⁰ Charlotte DESSAINT, « <u>Quand les Gallicanautes se penchent sur la Grande Guerre</u> », *Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*, 23 août 2012 [en ligne], consulté le 12 décembre 2013.

⁴⁹¹ Entretien avec Mélanie Leroy-Terquem cité.



BnF - Bibliothèque nationale de France

Dans le cadre des Rencontres de Gallica, la BnF vous propose une séance consacrée à la Grande Guerre. Vous y verrez la presse illustrée de l'époque, de nombreuses photographies, le manuscrit du roman "Le Feu" de Henri Barbusse, et bien d'autres documents. Cette rencontre aura lieu le mardi 3 décembre 2013, de 17h30 à 18h30, en Salle 70 (entrée libre sur réservation) http://blog.bnf.fr/gallica/index.php /2013/11/20/les-rencontres-de-gallica-la-grande-guerre/



Les Rencontres de Gallica – La Grande Guerre | Gallica

blog.bnf.fr

Les notes journalières du président Poincaré, le manuscrit du Feu de Barbusse, les médailles de Pierre Roche, les partitions de chansons de poilus, la presse illustrée et les innombrables clichés des agences couvrant l'événement ... Il y a mille et une manières de voir et lire la

J'aime · Commenter · Partager · 🖒 17 🗐 2 · 28 novembre, 17:51 · 🚷

La communication de la BnF autour de la Grande Guerre sur les réseaux sociaux ne répond et ne répondra donc pas à une politique éditoriale définie a priori : les réseaux sociaux, du fait de la logique d'instantanéité qui les régit et des flux considérables qu'ils génèrent, sont utilisés comme des outils de réaction à l'actualité immédiate, qu'il s'agisse de l'actualité médiatique ou culturelle, ou bien de l'actualité de la vie de la bibliothèque et de ses collections. Dans les deux cas, l'équipe des animateurs de ces réseaux s'appuie sur l'activité des différents services de la BnF afin de diffuser des informations susceptibles de susciter l'intérêt des abonnés. L'exposition qui se tiendra de mars à début août constituera à l'évidence le moment fort de cette communication, avec la possibilité de réaliser des focus sur certaines des thématiques abordées ou des œuvres et documents exposés, avec par ailleurs la possible création d'albums de photographies, ou encore l'organisation de journées spéciales qui pourront accompagner certaines étapes clés de la commémoration 493. C'est donc essentiellement une logique événementielle et réactive de court terme qui va présider à l'élaboration de la communication de la bibliothèque, et non pas le lancement d'un projet numérique spécifique, impliquant un suivi et une éditorialisation poussés comme cela a pu être le cas pour la création par le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux de la page Facebook du soldat virtuel Léon Vivien⁴⁹⁴. Si la commémoration sera incontestablement un élément important de l'activité de la BnF en 2014, elle ne conduira donc pas pour autant à un bouleversement des stratégies habituelles de communication : seuls la récurrence du thème de la Grande Guerre, et par conséquent le volume total de la couverture de cet événement, traduiront l'ampleur du dispositif mis en place autour du Centenaire à la BnF.

S'il s'inscrira dans la même logique globale de communication, le compte Twitter « GallicaBnF » fait toutefois l'objet d'usages sensiblement différents. De fait, à chaque réseau social correspondent des « pratiques de médiations intrinsèquement liées aux outils qu'on utilise »⁴⁹⁵. Les modalités de valorisation des collections ou des actions de la BnF varient donc en fonction de ces outils, de leurs contraintes particulières et de la culture propre à chaque réseau social. Twitter se distingue au regard de ses utilisateurs, souvent

⁴⁹⁵ Entretien téléphonique avec Mélanie Leroy-Terquem cité.



⁴⁹³ Entretien téléphonique avec Mélanie Leroy-Terquem cité.

⁴⁹⁴ La page créée par les concepteurs du projet permettait de suivre au jour le jour, à la manière d'un journal, l'expérience de guerre d'un poilu. La page est toujours consultable à l'adresse suivante : https://www.facebook.com/leon1914> [en ligne], consulté le 13 décembre 2013. Voir Michel ROUGER, « <u>Un poilu sur la Toile. Facebook 1914 : une expérience digitale du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux</u> », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 58, n° 5, 2013, p. 44-48.

plus technophiles et familiers des nouvelles technologies que ceux de Facebook, mais aussi par son rôle de dissémination de l'information émergente sur un mode viral⁴⁹⁶. La limitation à 140 caractères d'un tweet est en effet moins propice à des présentations étendues comme ce peut être le cas sur le blog, voire sur Facebook. La solution consiste donc fréquemment en la présence de liens renvoyant vers ces derniers, soit directement vers des documents numérisés de Gallica que l'équipe juge opportun de mettre en valeur. Une dernière variante, plus spécifique à ce réseau social et à sa fonction de dissémination⁴⁹⁷, consiste à « retweeter » un lien vers Gallica diffusé par un Gallicanaute actif sur Twitter :



Jean-Michel Gilot @jm_gilot

15 Nov

Guerre 14-18 : #cartographie du front. Ecole Supérieure de Guerre 1919-20, nouveauté @GallicaBnF gallica.bnf.fr/ark:/12148 /bpt... #1GM

Retweeté par GallicaBnF

Ouvrir ◆ Répondre 🔼 Retweeter ★ Favori ••• Plus



Sophie Boudarel @gazetteancetres

15 Nov

Nouveau sur @GallicaBnF Les Bulletins de la Société de Secours aux Militaires (1916 à 1918) gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb3... #WWI

Retweeté par GallicaBnF

◆Répondre 13 Retweeter ★Favori ••• Plus

Le ton utilisé sur Twitter diffère également de celui employé sur les deux réseaux précités. Si Facebook valorise, voire impose une certaine convivialité et des propos consensuels, Twitter requiert de sortir d'un discours « bibliothéconormé »⁴⁹⁸, insuffisamment incisif pour susciter l'intérêt. La communication sur Twitter autour de la Grande Guerre suppose donc elle aussi l'adoption d'un certain ton, ou du moins une manière originale d'aborder l'actualité de la bibliothèque numérique. À l'automne, l'occasion en a été donnée par la présence du roman Au revoir là-haut⁴⁹⁹ de Pierre Lemaître, qui traite de la Grande Guerre et de ses suites, sur la liste des sélectionnés pour l'attribution du prix Goncourt. L'équipe de GallicaBnF salue alors la présence d'un Gallicanaute parmi les possibles lauréats, en reproduisant le passage des remerciements de l'auteur adressé à Gallica et à la BnF:

⁴⁹⁹ Pierre LEMAÎTRE, Au revoir là-haut, Paris, Albin Michel, 2013, 566 p.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

⁴⁹⁶ Walter GALVANI, op. cit., p. 24.

⁴⁹⁸ Entretien téléphonique avec Mélanie Leroy-Terquem cité.

« Faire l'événement » : ce que commémorer en bibliothèque veut dire



L'attribution du prix à ce même auteur moins de deux mois plus tard est l'occasion de rappeler sa qualité de Gallicanaute :



Rousseau dont les éclairages et les analyses m'ont été précieux.

Ma dette est plus spécifique, bien sûr, vis-à-vis de Bruno Cabanes et de son passionnant ouvrage La Victoire endeuillée.

Au revoir là-baut doit beaucoup à la littérature romanesque de l'après guerre, d'Henri Barbusse à Maurice Genevoix, de Jules Romains à Gabriel Chevallier. Deux romans m'ont été Jules Romains à Gabriel Chevallier. Deux romans m'ont été Jules Romains à Gabriel Chevallier. Deux romans m'ont été Jules Romains à Gabriel Chevallier. Deux romans m'ont été Jules Romains à Gabriel Chevallier. Deux romans m'ont été Jules Romains à Gabriel Chevallier. Deux romans m'ont été Jules Repondre s'a Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts², de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts², de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement utiles : Le Réveil des morts² de Roland Dorparticulièrement des des morts² de Roland Dorparticulièr

Évidemment, Twitter sert également à relayer des informations de façon plus traditionnelle, comme cela a pu être le cas au moment du déroulement de LGC à la BnF elle-même :



La BNU, quant à elle, s'en sert afin de signaler des ressources sur Numistral:



Les bibliothèques ne sont pas égales dans leur capacité à investir les réseaux sociaux. La BDIC, par exemple, est « au début de [sa] vie sur les réseaux sociaux »⁵⁰⁰. Elle n'est, pour l'heure, présente que sur Facebook, avec un compte géré en commun par un groupe de neuf personnes lui permettant de renseigner les internautes sur ses horaires d'ouverture, les événements organisés à son initiative et/ou se déroulant en son sein (expositions, numérisations), mais aussi et surtout de valoriser certains types de documents ou les collections du musée. À l'occasion du Centenaire, la page Facebook de la BDIC aura en outre, comme à la BnF, tout spécialement vocation à relayer les nombreuses manifestations en lien avec la commémoration, avec un accent tout particulier mis sur les expositions comptant des pièces issues de ses collections :

« [N]ous essayons d'en faire un petit événement, [...] il faut que le travail que nous effectuons au profit d'autres institutions serve aussi à mettre en valeur nos collections. »⁵⁰¹

L'exposition consacrée à Félix Vallotton au Grand Palais qui s'est ouverte le 4 octobre 2013 a ainsi fait l'objet deux billets, respectivement en date du 24 septembre 502 et du 11 octobre 2013, postés sur le compte Facebook de la BDIC, annonçant à la fois l'exposition et la présence en son sein du tableau *Cimetière militaire de Châlons-sur-Marne*, conservé au musée d'histoire contemporaine de la BDIC:



Se confirme ici encore l'importance du rôle de "fournisseur" joué par la BDIC à l'occasion du Centenaire, et la volonté légitime de valoriser une activité qui traduit la reconnaissance de son expertise et de la richesse de ses collections. Ce type de valorisation,

⁵⁰² Voir « <u>La BDIC hors les murs</u> », billet du 24 septembre 2013 [en ligne], consulté le 12 décembre 2013, où des photographies de la mise en caisse du tableau en partance vers le Grand Palais accompagnent le texte.



⁵⁰⁰ Entretien avec Wanda Romanowski cité. L'ouverture du compte Facebook de la BDIC date en effet du 17 octobre 2012.

d'ores et déjà mis en œuvre, ne pourra que croître au cours de l'année à venir, la BDIC ayant été, on l'a vu, fortement sollicitée. Comme à la BnF, l'exposition propre de la bibliothèque Vu du front, qui ouvrira à l'automne 2014, sera le moment fort de la communication de l'institution : à son ouverture, cette dernière deviendra « un fournisseur naturel de contenus »⁵⁰³ et aura vocation à alimenter largement la page Facebook. Les pratiques de communication de la BnF et de la BDIC sur les réseaux sociaux sont donc relativement proches, la seule différence notable tenant aux moyens plus importants dont dispose la BnF, qui lui permettent d'être présente sur un plus grand nombre d'entre eux. Une réflexion sur l'ouverture d'un compte Twitter est en cours à la BDIC - un outil de communication qui pourrait se révéler précieux pour 2014 -, mais le pas n'a pas encore été franchi en raison des exigences fortes de suivi et de réactivité posées par ce réseau social pour une utilisation optimale en termes de valorisation et d'interaction avec les « twittos ».

D'autres types d'outils de partage en ligne, plus spécifiques, ont été investis par certaines bibliothèques : il s'agit des sites de partages de photographies comme Flickr⁵⁰⁴ et Pinterest. La valorisation des collections demeure l'objectif essentiel, avec toutefois des usages légèrement différents en fonction des bibliothèques étudiées. La BNU propose sur Flickr diverses galeries de documents issus de ses collections, dont certaines couvrent des documents liés à la Grande Guerre⁵⁰⁵. Le compte Flickr de la BDIC⁵⁰⁶, quant à lui, a été spécialement créé dans l'optique du Centenaire de la Grande Guerre, et conçu comme une « interface de communication » permettant aux internautes d'avoir un aperçu rapide des collections de la BDIC en rapport avec la Grande Guerre. Après une phase de test, il sera intégré à une page du site de la BDIC qui a vocation à former une sorte de « guichet unique »⁵⁰⁷ permettant l'orientation des usagers. Il s'agit pour la BDIC de trouver un moyen de faire face à l'afflux considérable de demandes en proposant un échantillonnage représentatif des ressources sur la guerre (journaux de tranchées, photographies, affiches, cartes postales, etc.), dont la réutilisation serait totalement libre pour les usagers. Un questionnaire en ligne accompagnera la page créée à cet effet afin de permettre un premier aiguillage des usagers en leur offrant la possibilité de prendre connaissance en ligne des ressources dont ils ont besoin avant de prendre contact directement avec les bibliothécaires. L'élaboration de cette page a exigé un important travail, non seulement afin d'indexer de manière précise et certaine la centaine de documents ainsi mis en ligne, mais également pour vérifier que ces images relevaient bien du domaine public, afin de s'assurer que les réutilisateurs éventuels ne s'exposent à aucun risque de réclamation par des ayants-droit⁵⁰⁸.

Depuis son ouverture, cette galerie connaît une forte fréquentation d'origine internationale, qui témoigne de l'engouement fort que suscite déjà le Centenaire, et justifie une telle initiative d'orientation, qui assurera par ailleurs un surcroît de visibilité aux collections de la bibliothèque. Le 23 octobre 2013, la page a finalement fait l'objet d'une annonce publique sur le compte Facebook de la BDIC officialisant sa fonction d'affichage et affirmant la vocation des divers réseaux sociaux à constituer des sources d'information complémentaires sur la vie et les collections de la bibliothèque :

⁵⁰⁸ Entretien avec Wanda Romanowski cité. MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014



⁵⁰³ Entretien avec Dominique Bouchery cité.

⁵⁰⁴ Walter Galvani écarte l'inclusion de Flickr parmi les réseaux sociaux, préférant parler de « plates-formes de partage de contenu multimédia » pour désigner ce type d'outil. Walter GALVANI, op. cit., p. 19.

^{505 « &}lt;u>Rétrospective de la Grande Guerre sur Numistral</u> », [en ligne], consulté le 14 décembre 2013 ; « <u>L'Armistice 1918 sur</u> Numistral », [en ligne], consulté le 14 décembre 2013.

⁵⁰⁶ Consultable à l'adresse < http://www.flickr.com/photos/98069937@N05/sets/> [en ligne], consulté le 14 décembre 2013.

⁵⁰⁷ Entretien avec Dominique Bouchery cité.



Le même jour, la Mission du Centenaire relaie également l'information sur son compte Twitter :



La BnF et la BNU sont également présentes sur Pinterest : cette plate-forme de partage de photographies leur permet de mettre à disposition des internautes des albums de photographies ou de documents thématiques en les « épinglant » (to pin) sur un « tableau » (board). Ici encore, l'enjeu de valorisation des collections prime sur toute autre considération : la BNU se situe clairement dans ce type de démarche traditionnelle de valorisation pour certains pans de ses collections. Des images numérisées sur Numistral et diffusées sur Flickr (voir supra) ont ainsi été intégrées à des tableaux sur Pinterest ⁵⁰⁹. La complémentarité entre la bibliothèque numérique de la BNU et les plates-formes de partage de photographies démultiplie ainsi les voies d'accès à Numistral et aux collections numérisées sur la Grande Guerre.

Ce site est et sera mis à profit par la BnF pour créer des tableaux thématiques rendant compte de la richesse de Gallica sur la Grande Guerre (manuscrits, presse quotidienne et hebdomadaire, etc.)⁵¹⁰. Collaboratif, il permet également à la BnF d'associer les Gallicanautes à la constitution de tableaux recensant leurs réutilisations sur leurs blogs ou sur des forums de documents glanés sur Gallica: parmi ces « Trouvailles de Gallicanautes » figurent notamment quelques documents tirés du forum Pages 14-18 dont il a été question plus haut, comme cette photographie tirée du fonds Rol⁵¹¹:

^{511 « &}lt;u>Trouvailles de Gallicanautes</u> » [en ligne], consulté le 13 décembre 2013. La photographie a été « épinglée » depuis la page suivante du forum Pages 14-18 : http://pages14-18.mesdiscussions.net/pages1418/forum-pages-histoire/rugbymen-grande-guerre-sujet_10706_1.htm [enligne], consulté le 14 décembre 2013.



⁵⁰⁹ « <u>Rétrospective de la Grande Guerre sur Numistral</u> », [en ligne], consulté le 14 décembre 2013 ; « <u>L'Armistice 1918 sur Numistral</u> », [en ligne], consulté le 14 décembre 2013.

⁵¹⁰ Entretien téléphonique avec Mélanie Leroy-Terquem cité.



À côté de la valorisation des collections et du développement de nouvelles fonctionnalités de consultation, le recensement des réutilisations des ressources proposées par Gallica par les internautes, que ce soit sur les réseaux sociaux ou sur leurs blogs personnels, est en effet l'un des quatre piliers de l'action de communication de l'équipe GallicaBnF, que favorise un outil comme Pinterest. On mesure à cet égard l'intérêt que représente l'enquête lancée dans le cadre du Labex « Les passés dans le présent », à l'occasion du Centenaire, sur la dissémination et l'appropriation des contenus numérisés mis en ligne, qui ouvre de nouvelles perspectives à cette communication centrée sur les usages par les Gallicanautes des documents numérisés qui leur sont proposés.

2.2.2. La production de ressources pédagogiques numériques

Les commémorations fournissent régulièrement à l'éducation nationale l'occasion d'orienter ses programmes vers une étude approfondie des événements commémorés. La Grande Guerre n'échappe pas à la règle, et fournit aux bibliothèques un terrain de déploiement de la diversification de leurs activités. Outre des visites et ateliers proposés dans la plupart des bibliothèques étudiées à l'occasion du Centenaire, qui ne seront pas évoquées plus avant ici dans la mesure où ils relèvent de l'action pédagogique plus ordinaire des bibliothèques, certaines d'entre elles proposent dans le cadre de la commémoration des projets exploitant les possibilités ouvertes par le développement du numérique et l'accès facilité aux collections que ce dernier autorise. C'est notamment le cas de la BnF et de la BDIC, qui s'appuient sur le retentissement du Centenaire pour promouvoir leurs collections numérisées auprès du jeune public, tout en familiarisant ce dernier et leurs enseignants avec l'utilisation des bibliothèques numériques et des outils qu'elles mettent à leur disposition pour leurs recherches documentaires et leurs études.

2.2.2.1. Les initiatives du Service de l'Action pédagogique de la BnF

La BnF, à travers son Service de l'Action pédagogique, proposera ainsi un atelier « Gallica et l'histoire des arts. Atelier de recherche sur Internet. Les images de la Grande Guerre »⁵¹², réalisé en coopération avec la BDIC, et qui prolonge des ateliers sur la photographie et la presse en temps de guerre organisés à destination des lycéens depuis 2010. Conçus comme des outils de découverte et d'initiation à l'usage des bibliothèques numériques, ces ateliers s'appuieront sur l'image pour sensibiliser les élèves aux liens

⁵¹² Soizic DONON, Sophie PASCAL, Odette MARTINEZ, <u>Gallica et l'histoire des arts. Atelier de recherche sur Internet. Les images de la Grande Guerre</u> [en ligne], consulté le 19 décembre 2013.



:12

entretenus entre les documents numérisés et les originaux dont ils sont issus à travers les descriptions proposées par les notices des catalogues de bibliothèques. La variété des supports imprimés mobilisés au cours de la Grande Guerre et leurs numérisations dans Gallica fourniront à cette occasion un vivier particulièrement précieux à la fois pour la mise en œuvre par les lycéens des compétences numériques qu'ils auront acquises, mais aussi pour une meilleure compréhension des mécanismes de la communication et de la propagande en temps de guerre.

Autre exercice classique de l'action pédagogique en bibliothèque à l'occasion d'expositions : la préparation et la mise à disposition de fiches pédagogiques, rédigées à l'intention des professeurs afin de les accompagner dans leur enseignement de la Grande Guerre. Ici aussi, une déclinaison numérique est prévue, avec le dépôt par la BnF de neuf fiches thématiques fondées sur des documents tirés de Gallica sur le "learning site" de la British Library, développé dans le cadre du programme européen Europeana Dissemination, qui pourront être employées par les enseignants français et étrangers ⁵¹³. Comme pour les programmes EC 1914-1918 ou Europeana 1914-1918, le Centenaire favorise la coopération entre les bibliothèques européennes et, en l'occurrence, le croisement de ressources pédagogiques d'origines nationales diverses pour encourager un enseignement véritablement européen de la Grande Guerre, nourri par les documents accumulés par les bibliothèques participantes. Si ce type d'initiative n'a pour le moment qu'un écho limité, il ouvre toutefois peut-être la voie au renforcement de la complémentarité des missions respectives des bibliothèques et des institutions d'enseignement.

2.2.2.2. Le « Cartable Virtuel » de la BDIC

La BDIC, en sa qualité d'institution spécialisée dans la Grande Guerre, se distingue quant à elle par le développement d'outils innovants confirmant son leadership dans la mise à disposition et la médiation de ressources en lien avec ce conflit. À l'initiative du Conseil Général des Hauts-de-Seine et en partenariat avec l'Université Paris-Ouest de Nanterre, la BDIC a ainsi conçu le « Cartable Virtuel de la BDIC »514, une interface numérique à destination des élèves des collèges (à ce jour principalement des classes de 3e) et de leurs professeurs. Ce Cartable, reposant sur un dispositif plus ergonomique et accessible pour des publics scolaires que la bibliothèque numérique de la BDIC, est un moyen pour cette dernière de diversifier ses publics au-delà des seuls chercheurs⁵¹⁵ : le site rassemble en effet une large sélection de documents en lien avec la Grande Guerre susceptibles d'usages scolaires par des collégiens. Cet outil constitue de ce fait un nouveau moyen de médiation des collections de la BDIC, prioritairement à destination des enseignants, où sont accessibles de la presse illustrée, des cartes postales, des journaux de tranchées, des photographies issues des albums Valois, des lettres de poilus, ou encore le manuscrit numérisé du carnet de Gaston Lavy⁵¹⁶. Le Cartable se veut donc un réservoir de matériaux prêts à l'emploi pour les enseignants, proposant, outre les documents numérisés destinés à servir de support à leurs cours ou à les illustrer, des cartes ou des frises chronologiques, avec la possibilité de construire des parcours didactiques et des fiches pédagogiques à destination de leurs élèves. Chacun de ces types de document et les différents thèmes abordés sont présentés et expliqués de manière accessible, resitués dans le contexte de la guerre. Pour ce faire, les chargés de collections de la BDIC ont été mis à contribution, avec la nécessité d'adapter leur discours à l'âge et aux connaissances des élèves visés. Une

^{516 «} Carnet de Gaston Lavy » [en ligne], consulté le 22 décembre 2013.



13

⁵¹³ Le projet est présenté sur le portail de la Mission du Centenaire : MISSION DU CENTENAIRE, « <u>Les projets de l'Action</u> pédagogique de la BnF pour le Centenaire », [en ligne], consulté le 19 décembre 2013.

⁵¹⁴ « <u>Cartable Virtuel de la BDIC</u> » [en ligne], consulté le 8 décembre 2013. Il ne s'agit à ce jour que d'une version bêta. Il a fait l'objet d'une présentation dans le *Journal de la BDIC*: Lionel MAUREL, Cécile TARDY, « <u>Le cartable virtuel de la BDIC</u>: une porte d'entrée pour les élèves et les enseignants vers les collections numérisées de la Grande Guerre », *Journal de la BDIC*, n° 34, octobre 2013, p. 3.

⁵¹⁵ Échange avec Lionel Maurel, chargé des acquisitions françaises à la BDIC, 19 septembre 2013.

interconnexion avec la page Flickr présentée plus haut offre en outre la possibilité aux enseignants inscrits de construire leurs sélections ou leurs propres fiches pédagogiques en recourant aux documents sélectionnés et déposés par la BDIC sur Flickr⁵¹⁷. Le Cartable représente ainsi une porte d'entrée didactique vers les collections numérisées de la BDIC.

Certains documents sont déjà accompagnés de fichiers audios en restituant le contenu, mais la BDIC envisage également d'introduire des vidéos dans lesquelles les différents chargés de collections présenteraient les ressources mises à disposition, afin d'en permettre un usage autonome, sans recourir à la médiation systématique des bibliothécaires. L'intention affichée est, comme pour la page Flickr, de favoriser l'appropriation la plus large des ressources en dotant ces dernières d'un accompagnement intellectuel approprié au(x) public(s) visé(s), et surtout de fournir aux enseignants les moyens d'en faire un usage pédagogique le plus satisfaisant possible, avec des contenus et des exercices permettant aux élèves d'aiguiser leur esprit critique, par exemple en les sensibilisant au repérage des manifestations de la censure, ou encore en leur présentant la place des médias dans le conflit. Ces outils présentent en outre l'intérêt notable de pouvoir être encapsulés dans les ENT des établissements. Le Cartable pourra également être utilisé à la BDIC même, dans le cadre d'accueils de classes, toujours dans le dessein d'élargir les publics de la BDIC, en développant des activités pédagogiques, notamment des travaux documents en main 518.

Trois établissements ont été désignés par le Conseil général des Hauts-de-Seine pour une première présentation, avec un retour qui a permis d'envisager la finalisation du site. Limité pour le moment à des ressources relatives à la Grande Guerre, le Cartable Virtuel est un outil qui pourra trouver de nouvelles applications, notamment auprès d'autres publics comme les lycéens⁵¹⁹, en abordant d'autres thèmes des programmes scolaires, comme la décolonisation par exemple.

> 2.2.2.3. Le MOOC « La Première Guerre mondiale expliquée à travers ses archives » de la BDIC

Dans une visée pédagogique similaire, mais davantage conforme à son statut d'établissement supérieur et de recherche, la BDIC s'est inscrite dans la première vague de MOOC⁵²⁰ proposés par les établissements universitaires français suite à la loi du 22 juillet 2013⁵²¹. Diffusés sur la plateforme FUN lancée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en octobre 2013, ces cours feront intervenir des spécialistes renommés de la Grande Guerre comme Annette Becker, mais aussi des professionnels des bibliothèques de la BDIC comme sa directrice Valérie Tesnière, Benjamin Gilles 522, Aldo Battaglia ou encore Caroline Fieschi. Initiés par une bibliothèque, ces cours, qui seront proposés à partir du mois de janvier 2014 (13 janvier-18 avril 2014), traiteront en douze séances de la Grande Guerre, abordée sous l'angle des archives et de la documentation conservées par la BDIC⁵²³, à travers l'analyse de photographies ou de la presse, avec l'exploitation des outils numériques adéquats et des ressources en ligne. Ils s'adresseront non seulement aux étudiants, mais également à un public plus large, selon la philosophie d'accès ouvert qui inspire les MOOC : les cours peuvent être suivis librement, et s'appuient sur des ressources éducatives libres. En se positionnant en début d'année 2014 sur le thème de la Grande Guerre, la BDIC affirme encore une fois sa singularité et sa volonté de

^{523 «} La Première Guerre mondiale expliquée à travers ses archives » [en ligne], consulté le 14 décembre 2013.



https://cartablevirtuel-bdic.u-paris10.fr/?fiche=exemple-de-fiche-3

⁵¹⁸ Échange avec Lionel Maurel cité.

⁵¹⁹ La BDIC poursuit ainsi sa politique d'ouverture aux élèves du secondaire, qui avait connu un premier temps fort au moment de l'exposition Orages de papier avec l'organisation de visites guidées, de conférences et d'ateliers à destination de collégiens et de lycées. Voir Odette MARTINEZ, « « Orages de papier », un événement propice à la médiation vers de nouveaux publics », Journal de la BDIC, n° 28, février 2011, p. 7.

^{520 «} Massive Open Online Courses », littéralement « Cours en ligne ouverts à tous ».

[«] Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche », Journal officiel de la République française, n° 0169, 23 juillet 2013, p. 12 235.

Auteur récemment de Lectures de poilus. Livres et journaux dans les tranchées, 1914-1918, Paris, Éditions Autrement, coll. « L'Atelier d'histoire », 2013, 329 p.

conjuguer sa mission de conservation à celles de médiation et de production de connaissances nouvelles autour de la Grande Guerre.

En rendant possibles de telles initiatives, les technologies numériques contribuent fortement à ouvrir les bibliothèques sur leur environnement et à favoriser l'appropriation de leurs ressources par un public dépassant le seul cercle de leurs usagers habituels. Cette évolution technique générale voit ses effets indéniablement démultipliés par la perspective du Centenaire, qui retentit à la fois sur le travail interne des bibliothèques et sur sa réception dans l'espace public. Les exemples de ressources pédagogiques numériques évoqués ici traduisent en tout cas parfaitement les profits que les bibliothèques peuvent tirer d'une conjoncture commémorative pour convertir les potentialités d'un outil technique en un vecteur de diffusion et d'appropriation de leurs ressources : les nouvelles possibilités offertes par le numérique favorisent en effet une chaîne de médiations, des professionnels des bibliothèques aux enseignants, puis à leurs élèves, émancipée du seul cadre physique de l'établissement, autrefois fortement contraignant pour les uns comme les autres. Le contexte de commémoration, en suscitant de telles initiatives et en accentuant la réceptivité du public, ajoute encore à ces avancées technologiques pour aboutir à une situation idéale de promotion des activités et des contenus en lien avec l'événement commémoré.

CONCLUSION

« [P]lus jamais personne ne pensera à l'année 1913 que comme à l'année qui est avant 1914. »524

En écho à cette réflexion d'Aragon, il est probable que, pour un certain nombre de bibliothécaires, l'année 2013 restera marquée par la préparation du Centenaire de 2014. Événement commémoratif d'une ampleur inédite depuis le Bicentenaire de la Révolution française, ce dernier représente en effet un enjeu politique et social de premier ordre, dont les dimensions culturelles et mémorielles retentissent inévitablement sur les activités des bibliothèques détentrices de ressources en lien avec ce conflit.

La comparaison menée entre différents établissements au cours de ce mémoire a toutefois permis de mesurer combien la nature et l'intensité de l'engagement dans une démarche de valorisation événementielle à cette occasion pouvaient varier, et ceci même parmi des bibliothèques dotées de riches collections de guerre : si la possession de ces dernières constitue *a priori* un motif majeur d'investissement dans la démarche commémorative, encore faut-il, en effet, que ces dernières aient fait l'objet, en interne, d'un travail préalable de recensement et de signalement ouvrant la voie à leur valorisation publique : les cas de la BmL et de la BNU évoqués ici témoignent du fait que des fonds d'une ampleur et d'un intérêt considérables peuvent fort bien demeurer méconnus et sous-exploités des décennies durant. Une fois redécouverts, la commémoration peut, en revanche, représenter une occasion idéale de valorisation, auprès des chercheurs comme du grand public.

Les modalités de cette valorisation vont alors étroitement dépendre de facteurs et d'enjeux professionnels de portée plus générale pour la vie des bibliothèques, qui vont néanmoins largement déterminer l'inégale capacité de ces dernières à accompagner la commémoration de façon active et sur de multiples plans : l'engagement dans certains chantiers liés aux défis essentiels auxquels doivent actuellement faire face les bibliothèques (programmes de numérisation, possession d'une bibliothèque numérique propre), ou encore l'insertion au sein de réseaux de coopération existants (réseaux européens, partenariats, coopération bilatérale ou multilatérale...) influent en effet directement sur la nature et l'étendue de la part qu'elles vont pouvoir prendre à la couverture culturelle et patrimoniale de ce Centenaire. Parmi les bibliothèques étudiées ici, la BnF et la BNU et la BDIC se signalent tout particulièrement, quoique selon des modalités sensiblement différentes, par l'importance de leur investissement dans ce type d'initiatives. De fait, si le Centenaire contribue indéniablement à donner un coup d'accélérateur aux programmes en cours (en termes d'équipement, de volumes concernés, de financements ad hoc), c'est, inversement, avant tout le degré d'avancement des établissements sur ces différents fronts qui conditionne, le moment de la commémoration venu, leur aptitude variable à s'en emparer pleinement et à s'insérer dans des projets plus vastes. Condition nécessaire, la possession de collections spécialisées ne saurait plus, par conséquent, être considérée comme suffisante pour garantir aux bibliothèques une exploitation optimale de l'événement commémoration à des fins de valorisation : face à la complexité croissante de l'environnement dans lequel elles s'insèrent et aux coûts de toutes natures induits par les évolutions techniques auxquelles elles doivent faire face, les bibliothèques se doivent en effet de déployer des stratégies de coopération et de développement de long terme pour espérer occuper une position de choix dans les dispositifs d'envergure plus large de diffusion et de valorisation des collections.

⁵²⁴ Louis Aragon, Dominique Arban, Aragon parle avec Dominique Arban, Paris, Seghers, 1990 [1968], p. 169.
MOCHEL Gaylord | DCB22 | Mémoire d'étude DCB | Janvier 2014



Pour ce qui est de la Grande Guerre, le développement de partenariats et d'une coopération entre bibliothèques, comme la numérisation concertée sous l'égide de la BnF ou encore EC 1914-1918 dans le cadre d'Europeana, apparaît à cet égard comme un atout majeur. Il n'en demeure pas moins que, si la logique de mutualisation au principe de ce type de coopération bénéficie globalement à l'ensemble des participants, et a fortiori aux usagers, dont les attentes font l'objet d'une attention toute particulière, elle contribue également à renforcer la position dominante des établissements les mieux dotés au départ, comme en témoigne la situation de la BnF et de Gallica dans le paysage français des bibliothèques. Des opérations événementielles de numérisation et de mise en ligne telles que celles entreprises dans l'optique du Centenaire fournissent toutefois aux bibliothèques partenaires une opportunité de revendiquer plus efficacement la reconnaissance de la valeur leurs contributions respectives - qui dépassent le seul domaine des documents relatifs à la Grande Guerre – et d'obtenir en conséquence que l'origine de ces dernières fassent l'objet d'un affichage plus explicite et visible. En somme, l'événement commémoration profite donc à l'ensemble des protagonistes, quoiqu'à des degrés variables en fonction de leur équipement et de leurs dotations initiales respectives.

Le contexte commémoratif fournit également un terrain idéal à une valorisation événementielle fondée sur l'organisation de manifestations culturelles, parmi lesquelles les expositions occupent une place éminente. Il implique néanmoins qu'une attention toute particulière soit apportée à ce que le propos tenu à cette occasion ne contrevienne pas aux exigences qui peuvent être attachées au rôle de médiation culturelle et patrimoniale des bibliothèques. Lieux de mémoire, celles-ci n'en sont en effet pas moins des institutions publiques à vocation culturelle, sinon scientifique, tenues en cette qualité de s'assurer du bien-fondé de leur discours, et que ce dernier respecte bien une conception du pluralisme ménageant les opinions et les sensibilités du public. Valables en toutes circonstances et pour l'ensemble des activités des bibliothèques, ces exigences prennent un relief tout particulier au cours d'une période commémorative susceptible de ranimer, voire d'attiser des controverses ou des polémiques risquant de trouver un écho non négligeable dans l'espace public. Conscients de leurs responsabilités à cet égard, les bibliothécaires peuvent se prévaloir, pour y faire face, de compétences, de savoir-faire et de valeurs professionnelles offrant toutes les garanties pour une couverture équilibrée et sereine de ce Centenaire. Ainsi, s'« [i]l n'existe pas de commémoration neutre », dans la mesure où « [c]'est toujours au présent qu'un tel événement survient »525, il est toutefois des lieux, comme les bibliothèques, dont la qualité et les propriétés d'institutions culturelles et/ou patrimoniales, conservatoires du passé mais ancrées dans le présent et tournées vers l'avenir, peuvent leur permettre de prétendre à une appréhension du Centenaire largement préservée des distorsions inhérentes à ce type de contexte.

⁵²⁵ Jean-Noël JEANNENEY, La Grande Guerre, si loin, si proche, op. cit., p. 17.



MOCHEL Gaylord | DCB 22 | Mémoire d'étude | Janvier 2014

Bibliographie/Webographie

Cette bibliographie/webographie recense l'ensemble des documents, imprimés ou disponibles en ligne, consultés dans le cadre de la préparation de ce mémoire. Les URL des ressources accessibles en ligne ont été systématiquement mentionnées, après vérification de leur validité en date du 22 décembre 2013.

CATALOGUES ET PROJETS D'EXPOSITIONS

1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, [exposition réalisée par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et la Bibliothek für Zeitgeschichte in der Württembergischen Landesbibliothek; en coopération avec la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine; commissaire général de l'exposition Christophe Didier], Paris/Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, 263 p.

Archives de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg, 14-18 à l'affiche, exposition présentée aux Archives de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg, 18 septembre-12 décembre 2008, Strasbourg, Archives de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg, 2008, 48 p.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, Demande de candidature à labellisation, mai 2013 [document interne]

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, 1914, la Mort des poètes. Exposition, septembre 2014, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, s.d. [2013], 9 p. [document interne]

GARNIER (Claire), LE BON (Laurent), dir., 1917, exposition présentée au Centre Pompidou-Metz du 26 mai au 24 septembre 2012, Metz, Éditions du Centre Pompidou-Metz, 2012, 591 p.

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX, DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE ET CENTRE DE L'ILLUSTRATION, Projet 1914-1918: La Baïonnette et le crayon, document interne destiné à la DRAC, août 2013, 5 p. [document interne]

LES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES ET LA GRANDE GUERRE

BATTAGLIA (Aldo), Archives de la Grande Guerre. Inventaire des sources de la Première Guerre mondiale conservées à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, coll. « Sources et travaux de la BDIC », 2010, 443 p.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON, Catalogue du fonds de la guerre. Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914-..., Paris, Éditions et Librairies, coll. « Collection de travaux de bibliographie », 1917-1919, 18 fasc.

BECKER (Jean-Jacques), « La BDIC et la Grande Guerre », Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 49-50, janvier-juin 1998, p. 63-64

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat-0769-

3206 1998 num 49 1 410686>

MOCHEL Gaylord | DCB22 | Mémoire d'étude DCB | Janvier 2014



BECKER (Jean-Jacques), « La Grande Guerre et la naissance de la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, octobre-décembre 2010, p. 5-6.

BÉLOT (Gisela), La Première Guerre mondiale dans les collections de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg. Catalogue des ouvrages acquis de 1914 à 1920 – Der Erste Weltkrieg in der National- und Universitätsbibliothek zu Strassburg. Katalog der zwischen 1914 und 1920 erworbenen Werke, Strasbourg, 2006, 422 p.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, Cotation historique, dite cotation Clément (fin 17°-1996) < http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx catalogage indexation/a.cotation bnf.html#SHDC Attribute BlocArticle1BnF>

BLOCH (Camille), « Bibliothèques et musées de la guerre », *Revue de Paris*, 1^{er} février 1920, p. 608-633.

BLOCH (Camille), « Bibliothèque et Musée français de la Guerre », Revue de synthèse historique, t. XXXIII, n° 97-99, 1921, p. 37-50 (reproduit dans Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 49-50, janvier-juin 1998, p. 75-82

<hattp://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat_0769-3206_1998_num_49_1_410691>)

BLOCH (Camille), « La bibliothèque de documentation internationale contemporaine », *Les Cahiers de la République des lettres, des sciences et des arts*, 2^e année, n°8 « Les Bibliothèques », 15 octobre 1927, p. 20-27 < http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48839-les-cahiers-de-la-republique-des-lettres-des-sciences-et-des-arts-n-8-bibliotheques.pdf>

BLUM (Véronique), « La B.D.I.C., une bibliothèque pas comme les autres... », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, n° 2, 1981, p. 68-89.

BORNEMANN (Daniel), ELLOY (Jean-Louis), « La « Kriegssammlung » et les documents relatifs à la Première Guerre mondiale », in Christophe DIDIER (avec la collaboration de Daniel BORNEMANN) (dir.), Impressions d'Europe. Trésors de la B.N.U.S. entre France et Allemagne, catalogue de l'exposition « Impressions d'Europe », BNUS, 6 novembre 2003-24 janvier 2004, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2003, p. 77-81.

BUDDECKE (Oberstleutnant A.), *Die Kriegssammlungen. Ein Nachweis ihrer Einrichtung und ihres Bestandes*, Oldenburg in Br., Druck und Verlag von Gerhard Stalling, 1917, 52 p.

CANAPLE (Élise), « Le Centre de l'Illustration de la médiathèque André Malraux de Strasbourg : une hétérotopie en images dans le monde de la lecture publique », *in* Guillaume DÉGÉ, Olivier DELOIGNON (dir.), *De traits et d'esprit. Actes du colloque*, Strasbourg, Haute École des Arts du Rhin – École supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg, 2012, p. 165-173.

CANAPLE (Élise), « Le Centre de l'illustration de la médiathèque André Malraux de Strasbourg : « À votre service ! » », Strenæ. Recherches sur les livres et objets culturels de l'enfance, mis en ligne le 17 septembre 2013 < http://strenae.revues.org/1011#tocto1n1>

COHEN (Évelyne), GOETSCHEL (Pascale), « La BDIC. Autour d'une rencontre avec Geneviève Dreyfus-Armand, Conservateur général, directrice de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et du musée (9 janvier 2009) », *Sociétés & Représentations*, n° 27, avril 2009, p. 195-203.



COLLONGES (Julien), PICAUD (Carine), « Témoignage et propagande : les journaux du front de la Grande Guerre », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris-Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 104-132.

DIDIER (Christophe), « « Un feu roulant de papier imprimé... » », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris/Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 12-13.

DIDIER (Christophe), « Collectionner les traces de la guerre », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris/Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 16-27.

DIDIER (Christophe), « Les collections de guerre aujourd'hui : la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris/Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 35-36.

DIDIER (Christophe), « La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : un patrimoine singulier », communication à la *Conférence internationale supérieure d'archivistique. La place des archivistes et le rôle des archives dans la société d'aujourd'hui et de demain*, Meaux, Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, 14 novembre 2012.

DREYFUS-ARMAND (Geneviève), Aperçu des collections de la BDIC sur la Première Guerre mondiale, mars 2008, 4 p.

http://www.bdic.fr/pdf/BDIC_fonds_premiere_guerre_mondiale.pdf

DREYFUS-ARMAND (Geneviève), « Les collections de guerre aujourd'hui : la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris/Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 44-47.

DUBLED (Henri), *Histoire de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*, Strasbourg, Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est, coll. « Recherches et Documents », 1964 [*Bulletin de la Société Académique du Bas-Rhin*, 1959-1963], 54 p.

DUBOIS (Jean), « La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et le Musée de la Grande Guerre (1914-1940) », *Annales de l'Université de Paris*, t. 15, n° 3-4, juillet-décembre 1940, p. 260-279.

FALGON-DEFAY (Nathalie), La Question des transdisciplinarités: une étude à la Bibliothèque municipale de Lyon, mémoire d'étude DCB (dir. Y. Aubin), Villeurbanne, enssib, 2005, 88 p. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/966-la-question-des-transdisciplinarites.pdf

FAURE (Hervé), « Le livre et l'image mobilisés. Aperçu sur le fonds de la Guerre 1914-1918 », Gryphe. Revue de la Bibliothèque de Lyon, n° 11, juin 2005, p. 12-19.

FOUILLET (Bruno), « Le fonds de la guerre de la bibliothèque de Lyon », article non publié.

GILLES (Benjamin), « L'expérience de la guerre dans ses interstices : Pierre Renouvin et la création du fichier « Psychologie du combattant » », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, octobre-décembre 2010, p. 14-20.

GIRAULT (René), «Pierre Renouvin, la BDIC et l'historiographie française des relations internationales », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 49-50, 1998, p. 7-9



http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat_0769-3206 1998 num 49 1 410677>

GRAND-CARTERET (J.), « Ce que doivent être les Bibliothèques de la Guerre Mondiale », Le Musée et l'Encyclopédie de la Guerre. Recueil mensuel, illustré de documents et pièces rares, publiée avec le concours des amateurs, collectionneurs, chercheurs, historiens, archivistes, bibliothécaires, français, alliés, neutres, 2° année, n° 3, 31 avril 1917, p. 63-65.

GUINARD (Pierre), « Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 3, 1996, p. 36-41 http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0036-007

JOANNIC-SETA (Frédérique), VEYRON (Franck), « Les collections de la Grande Guerre de la BDIC et leurs catalogues », *Journal de la BDIC*, n° 34, octobre 2013, p. 6 http://www.bdic.fr/images/stories/BDIC/journal/BDIC_Journal_34-abonnes.pdf

LEMAÎTRE (Henri), « La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine », *Revue des Bibliothèques*, n° 2, avril 1927, p.[42]-[46].

LITTLER (Gérard), « Un trésor inestimable : la collection de journaux alsaciens à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg », *Saisons d'Alsace*, n° 100, juin 1988, p. 153-159.

LITTLER (Gérard), « La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Constitution de la collection dans la période allemande (1871-1918) », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 47, n° 4, 2002, p. 36-46 http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0036-005>

PICARD (David-Georges), « Constituer une bibliothèque, constituer des savoirs », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, 2011, p. 6-9 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0006-001>

PICAUD (Carine), « Les collections de guerre aujourd'hui : la Bibliothèque nationale de France », in 1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques, Paris/Strasbourg, Somogy éditions d'art/Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2008, p. 40-42.

STAATSBIBLIOTHEK ZU BERLIN, Sammlung "Krieg 1914": Inhalt, Struktur und Umfang, http://staatsbibliothek-berlin.de/sammlungen/galerie/a-z/sammlung-krieg-1914/ version française: Collection "Guerre 1914", http://staatsbibliothek-berlin.de/de/sammlungen/galerie/a-z/collection-guerre-1914/

TESNIÈRE (Valérie), « La BDIC dans le « moment documentaire » », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, octobre-décembre 2010, p. 7-13.

WOLFRAM (Georg), Hg., Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918. III. Wissenschaft, Kunst und Literatur in Elsass-Lothringen 1871-1918, Frankfurt am Main, Selbstverlag des Elsass-Lothringen-Instituts, 1934, 527 p.

HISTORIOGRAPHIE DE LA GRANDE GUERRE

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), BECKER (Annette), 14-18, Retrouver la guerre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2000, 272 p.

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), « Les cultures de guerre », in Benoît PELLISTRANDI, Jean-François SIRINELLI (dir.), L'Histoire culturelle en France et en Espagne, Madrid, Casa de Velázquez « Collection de la Casa de Velázquez », 2008, p. 289-299.



AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), BECKER (Jean-Jacques), dir., *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Perrin, coll.« Collection Tempus », 2012 [2004], 1050 p.

BEAUPRÉ (Nicolas), « New Writers, New Literary Genres (1914-1918): The Contribution of Historical Comparatism (France, Germany) », in Pierre Purseigle (ed.), Warfare and Belligerence. Perspectives in First World War Studies, Leiden-Boston, Brill, coll. « History of Warfare », 2005, p. 323-345.

BEAUPRÉ (Nicolas), Écrire en guerre, écrire la guerre. France, Allemagne 1914-1920, Paris, CNRS Éditions « CNRS Histoire », 2006, 292 p.

BEAUPRÉ (Nicolas), « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°112, octobre-décembre 2011, p. 41-55.

BEAUPRÉ (Nicolas), Les Grandes Guerres 1914-1945, Paris, Belin, 2012, 1143 p.

BEAUPRÉ (Nicolas), Le Traumatisme de la Grande Guerre 1918-1933, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Histoire franco-allemande 8 », 2012, 304 p. [Das Trauma des Großen Krieges 1918 bis 1933, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2011].

BECKER (Annette), « La Grande Guerre en 1998 : entre polémiques politiques et mémoires de la tragédie », in Pascal BLANCHARD, Isabelle VEYRAT-MASSON (dir.), Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques, Paris, La Découverte, 2008, p. 83-93.

BECKER (Jean-Jacques), « L'appel de guerre en Dauphiné », Le Mouvement social, n° 49, octobre-décembre 1964, p. 32-44.

BECKER (Jean-Jacques), « L'opinion publique française et les débuts de la guerre de 1914 (printemps-automne 1914) », *Le Mouvement social*, n° 104, juillet-septembre 1978, p. 63-73.

BECKER (Jean-Jacques), 1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 637 p.

BECKER (Jean-Jacques), « « La fleur au fusil » : retour sur un mythe », in Christophe PROCHASSON, Anne RASMUSSEN (dir.), Vrai et faux dans la Grande Guerre, Paris, La Découverte, coll. « L'Espace de l'histoire », 2004, p. 152-165.

BECKER (Jean-Jacques), « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des Armées*, n° 242, mars 2006, p. 4-15.

BECKER (Jean-Jacques), « De quelques observations à propos de deux articles de ce numéro de *Matériaux* sur la Grande Guerre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 28-30.

BECKER (Jean-Jacques), KRUMEICH (Gerd), *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008, 379 p.

BOURKE (Joanna), « 'Remembering' War », *Journal of Contemporary History*, vol. 39, n° 4, October 2004, p. 473-485.



CABANES (Bruno), La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920), Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 555 p.

CAZALS (Rémy), « Non on ne peut pas dire : « À tout témoignage on peut opposer un autre » », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 23-27.

COHEN (Évelyne), GOETSCHEL (Pascale), « Annette et Jean-Jacques Becker, deux regards sur la Grande Guerre », entretien réalisé par Évelyne Cohen et Pascale Goetschel le 22 septembre 2011, *Sociétés & Représentations*, n° 32, décembre 2011, p. 193-216.

COLLECTIF DE RECHERCHE INTERNATIONAL ET DE DÉBAT SUR LA GUERRE DE 1914-1918, Charte scientifique du CRID 14-18, http://crid1418.org/a_propos/charte_ini.html>

DULONG (Renaud), « Rumeurs et témoignages », in Christophe PROCHASSON, Anne RASMUSSEN (dir.), Vrai et faux dans la Grande Guerre, Paris, La Découverte, coll. « L'Espace de l'histoire », 2004, p. 327-349.

FOUILLET (Bruno), « La ville de Lyon au centre des échanges de prisonniers de guerre (1915-1919) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 86, avril-juin 2005, p. 25-42.

GILLES (Benjamin), Lectures de poilus. Livres et journaux dans les tranchées, 1914-1918, Paris, Éditions Autrement, coll. « L'Atelier d'histoire », 2013, 329 p.

GUÉNO (Jean-Pierre), dir., *Paroles de poilus. Lettres et carnets du front 1914-1918*, Librio, coll. « Document », 2012 [1998], 189 p.

HANNA (Martha), *The Mobilization of Intellect. French Scholars and Writers during the Great War*, Cambridge (Mass.)/London, Harvard University Press, 1996, 292 p.

LE NAOUR (Jean-Yves), dir., *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Larousse, coll. « À présent », 2008, 476 p.

MARIOT (Nicolas), *Tous unis dans la tranchée*? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2013, 487 p.

MOSSE (George L.), De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes, Paris, Hachette, coll. « Littératures », 1999, XVII-293 p. [Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars, Oxford, Oxford University Press, 1990]

OFFENSTADT (Nicolas), OLIVERA (Philippe), PICARD (Emmanuelle), ROUSSEAU (Frédéric), « À propos d'une notion récente : la "culture de guerre" », *in* Frédéric ROUSSEAU (dir.), *Guerres, paix et sociétés*, 1911-1946, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674.

OFFENSTADT (Nicolas), Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective, 1914-2009, Paris, Odile Jacob, 2009 [2002], 309 p.

OFFENSTADT (Nicolas), 14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine, Paris, Odile Jacob « Histoire », 2010, 200 p.

OFFENSTADT (Nicolas), « Die "derniers poilus": zur identitätsstiftenden Kraft von Kriegsveteranen im zeitgenössischen Frankreich », in Wolfram PYTA, Carsten KRETSCHMANN (hrsg.), Burgfrieden und Union sacrée. Literarische Deutungen und politische Ordnungsvorstellungen in Deutschland und Frankreich 1914-1933, München, Oldenburg, 2011, p. 313-328.

PROCHASSON (Christophe), 14-18. Retours d'expériences, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2008,



431 p.

PROCHASSON (Christophe), RASMUSSEN, Anne, Au nom de la patrie : les intellectuels et la Première Guerre mondiale, 1910-1919, Paris, La Découverte, 1996, 302 p.

PROCHASSON (Christophe), L'Empire des émotions. Les historiens dans la mêlée, Paris, Demopolis, 2008, 253 p.

PROST (Antoine), Les Anciens Combattants et la société française, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 3 vol., 237-261-268 p.

PROST (Antoine), WINTER (Jay), *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire – L'Histoire en débats », 2004, 345 p.

PURSEIGLE (Pierre), « A Very French Debate: The 1914-1918 'War Culture' », *Journal of War and Culture Studies*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 9-14 http://www.academia.edu/237887/_A_very_French_debate_The_1914-18_war_culture

ROUSSEAU (Frédéric), « 14-18, continuons le débat ! » [2003], préface à la réédition de Frédéric ROUSSEAU, *La Guerre censurée. Une histoire des combattants de 14-18*, Paris, Éditions du Seuil « Points Histoire », 2003 [1999], p. 7-23.

ROUSSEAU (Frédéric), « 14-18 : retrouver les combattants de la Grande Guerre. Discussion de la thèse du consentement patriotique », in Marc DELEPLACE (dir.), De la Patrie en danger aux nouvelles menaces, 1792-2003, La Défense nationale en question(s), actes du colloque « La Défense nationale en questions (1792-2003) », Reims, 26-27 mai 2004, Reims, 2005, p. 75-91.

ROUSSEAU (Frédéric), « De l'inattention à la tension. Les historiens français dominants face aux témoins de la Grande Guerre », in Annamaria LASERRA, Nicole LECLERCQ, Marc QUAGHEBEUR (dir.), Mémoires et antimémoires littéraires au XX^e siècle. La Première Guerre mondiale, Colloque de Cerisy-la-Salle (2005), Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. « Documents pour l'Histoire des Francophonies », 2008, vol. 2, p. 11-26.

ROUSSEAU (Frédéric), « "Consentement" : requiem pour un mythe savant », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 20-23.

SHAPIRO (Ann-Louise), « The Fog of War: Writing the War Story Then and Now », *History and Theory*, vol. 44, n° 1, February 2005, p. 91-101.

WINTER (Jay), Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe, Paris, Armand Colin, 2008, 311 p. [Sites of Memory, Sites of Mourning. The Great War in European Cultural History, Cambridge, Cambridge University Press, 1995].

HISTOIRE, MÉMOIRE, COMMÉMORATION

ACCOYER (Bernard), présentation, Questions mémorielles. Rassembler la nation autour d'une mémoire partagée. Rapport de la mission parlementaire d'information, Paris, Assemblée nationale/CNRS Éditions, 2009, 300 p.

AMALVI (Christian), « Identité nationale et histoire », in Benoît PELLISTRANDI, Jean-François SIRINELLI (dir.), L'Histoire culturelle en France et en Espagne, Madrid, Casa de Velázquez « Collection de la Casa de Velázquez », 2008, p. 253-266.

ANDREUCCI (Catherine), « Centenaire de 1914. Sur le pied de guerre », *Livres Hebdo*, n° 963, 30 août 2013, p. 18-19.



AUZEL (Jean-Baptiste), « Les Archives de France et la commémoration du premier conflit mondial », communication au Congrès international 2012 du Conseil international des archives, août 2012, 9 p.

http://www.ica2012.com/files/pdf/Full%20papers%20upload/ica12Final00318.pdf

BARCELLINI (Serge), « Les commémorations », in Marie-Hélène JOLY, Thomas COMPÈRE-MOREL (dir.), Des musées d'histoire pour l'avenir, actes du colloque « Des musées d'histoire, pour qui ? pour quoi ? », Historial de la Grande Guerre, Péronne (19, 20 et 21 novembre 1996), Paris, Noêsis, 1998, p. 43-55.

COTTRET (Bernard), HENNETON (Lauric), « La commémoration entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », in Bernard COTTRET, Lauric HENNETON (dir.), Du bon usage des commémorations, Histoire, mémoire et identité XVI^e-XXI^e siècle, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2010, p. 7-24.

FABIANSSON (Nils), « The Internet and the Great War. The Impact on the Making and Meaning of Great War History », in Nicholas J. SAUNDERS (ed.), Matters of Conflict. Material Culture, Memory and the First World War, London and New York, Routledge, 2004, p. 166-178.

GARCIA (Patrick), Le Bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales d'une commémoration, Paris, CNRS Éditions, 2000, 354 p.

GENSBURGER (Sarah), Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire, Paris, Sciences Po. Les Presses, coll. « Gouvernances », 2010, 239 p.

GENSBURGER (Sarah), « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *memory studies* », *Revue de synthèse*, t. 132, n° 3, 2011, p. 411-433.

HARTOG (François), *Régimes d'historicité*. *Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XXI^e siècle », 2003, 263 p.

HARTOG (François), Croire en l'histoire, Paris, Flammarion, 2013, 310 p.

JACOB (Christian), « Introduction – Faire corps, faire lieu », in Christian JACOB (dir.), Lieux de savoir. Espaces et communautés, Paris, Albin Michel, 2007, p. 17-40.

JEANNENEY (Jean-Noël), La Grande Guerre, si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire, Paris, Éditions du Seuil, 2013, 158 p.

JOUTARD (Philippe), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, coll. « Écritures de l'histoire », 2013, 341 p.

KASPI (André), Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques sous la présidence d'André Kaspi, novembre 2008, 47 p. http://www.fondationresistance.org/documents/actualite ped/Doc00065.pdf>

LAFON (Alexandre), BERTRAND (Sébastien), « Mission du Centenaire de la guerre de 1914-1918 », Historiens & Géographes. Revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, n° 421, janvier-février 2013, p. 105-108.

LATTÉ (Stéphane), « Commémoration », in Olivier FILLIEULE et alii, Dictionnaire des mouvements sociaux, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, p. 116-123.

MICHEL (Johann), Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France, Paris, PUF, 2010, XV-208 p.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, Rapport de la Commission « Becker » pour la commémoration du $90^{\text{ème}}$ anniversaire de 1918, 19 décembre 2007, 13 p.

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000033/

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, Mémoire des hommes

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?laref=1">http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?laref=1

NORA (Pierre), « L'ère de la commémoration », in Pierre NORA (dir.), Les Lieux de mémoire, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, vol. 3, p. 4687-4719.

NORA (Pierre), « Le retour de l'événement » [1974], in Pierre NORA, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2011, p. 35-57.

POULOT (Dominique), « Le musée d'histoire de la France : une culture nationale en voie de disparition », *E-rph: Revista electrónica de Patrimonio Histórico*, n° 2, 2008 < http://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4013846.pdf>, repris dans Dominique POULOT, « Musées et guerres de mémoires : pédagogie et frustration mémorielle », *in* Pascal BLANCHARD, Isabelle VEYRAT-MASSON (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 230-240.

PROST (Antoine), Note sur le Centenaire de la guerre de 1914-1918. Analyse du programme commémoratif par le Conseil Scientifique, [6] p.

http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/analyse programme commemoratifics.pdf

PROST (Antoine), *Quelle mémoire pour les fusillés de 1914-1918*? *Un point de vue historien*, rapport présenté au Ministre délégué aux Anciens Combattants par un groupe de travail animé par M. Antoine Prost, Président du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire, 1^{er} octobre 2013, 71 p. < http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport fusilles.pdf>

Réunion du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, BnF, 20 septembre 2012, 17 p.

http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/cr conseil scientifique 20.09.2012 0.pdf

ROUSSO (Henry), La Dernière Catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2012, 338 p.

TESNIÈRE (Valérie), dir., *Histoire en bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2009, 254 p.

VARRY (Dominique), « Une histoire des destructions et de l'oubli », in Jean-Paul ODDOS (dir.), Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1997, p. 67-89.

WIEVIORKA (Annette), L'Ère du témoin, Paris, Plon, 1998, 189 p.

ZIMET (Joseph), Commémorer la Grande Guerre (2014-2020). Propositions pour un centenaire international. Rapport au Président de la République, Secrétariat général pour l'administration, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, septembre 2011, 101 p. http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport_jz.pdf

ZIMET (Joseph), « La Grande Guerre reste un récit des origines. Entretien avec Joseph Zimet », *Le Débat*, n° 176, septembre-octobre 2013, p. 124-136.



BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES, NUMÉRISATION, ARCHIVAGE DU WEB, EUROPEANA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Gallica et la numérisation concertée*, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/cooperation_nationale/a.gallica_numerisation_partagee.html

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, Compte rendu de la réunion de préfiguration de la collecte Web de la commémoration de 14-18, BnF, 25 juin 2013, 4 p. [document interne]

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *Projet d'établissement (2009-2012)*, Strasbourg, BNU, 2008, 28 p. http://w1.bnu.fr/NR/rdonlyres/D9A7B1A5-24E1-4BAB-A3F1-7EBBEFD95271/0/PEenvoy%C3%A9juin08.pdf

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *Rapport d'activité 2011*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2012, 132 p. http://www.bnu.fr/sites/default/files/RA2011.pdf

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *Rapport d'activité 2012*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2013, 130 p. http://www.bnu.fr/sites/default/files/RA2012.pdf

BLIN (Frédéric), « La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg libère ses données », *Documentaliste. Sciences de l'information*, vol. 49, n° 1, 2012, p. 18-19.

BLIN (Frédéric), « « Les bibliothèques européennes sont des aventurières » », *Archimag*, n° 264, mai 2013, p. 40-41.

BOUQUIN (Corinne), « Feuilles de tranchées (1914-1918) », *Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*, 13 novembre 2009 http://blog.bnf.fr/gallica/index.php/2009/11/13/feuilles-de-tranchees-1914-1918/

BOURGEAUX (Laure), *Musées et bibliothèques sur Internet : le patrimoine au défi du numérique*, mémoire de master 2 Histoire et politique des musées et du patrimoine (dir. C. Welger-Barboza et D. Poulot), Université Paris I - Panthéon Sorbonne, 2009, 161 p. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48211-musees-et-bibliotheques-sur-internet-le-patrimoine-au-defi-du-numerique.pdf

CADIS (Maria-Livia), Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : état des lieux et perspectives de la coopération numérique en France, mémoire d'étude DCB (dir. Th. Claerr), Villeurbanne, enssib, janvier 2011, 93 p. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49092>

CARBONE (Pierre), « Numérique et archivage pérenne. Regard du président de la Commission Bibliothèques numériques », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 58, n° 5, 2013, p. 43 http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0043-010>

CHRISTOFFERSEN (Mikkel), « Europeana 1914-1918 Collection Days », *Scandinavian Public Library Quarterly*, vol. 45, n° 2, 2012, p. 4-5 http://slq.nu/?article=volume-45-no-2-2012-5>

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS, Délibération n° 2013-281 du 10 octobre 2013 autorisant les ministères et les conseils départementaux responsables de services d'archives publics à mettre en œuvre des traitements automatisés de données à caractère personnel ayant pour finalités de numériser, indexer et diffuser sur Internet les « registres matricules » des soldats ayant participé à la Première Guerre mondiale, 10 octobre 2013 http://www.legifrance.gouv.fr/affichCnil.do?oldAction=rechExpCnil&id=CNILTEXT0000281 42540&fastReqId=1603533636&fastPos=1>



DESSAINT (Charlotte), « Quand les Gallicanautes se penchent sur la Grande Guerre », *Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*, 23 août 2012 http://blog.bnf.fr/gallica/?p=4786 >

DESSAINT (Charlotte), Numériser le patrimoine écrit de la Grande Guerre : un programme national de numérisation concertée, rapport de stage (dir. A. Dhermy, C. Boulaire), Paris, BnF, 2012, 57-XXIII p.

DHÉRENT (Catherine), « Sauver la mémoire : la Grande Collecte 1914/1918 », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, n° 67, juillet-août-septembre 2013, p. 16 <a href="http://multimedia.bnf.fr/chroniques/chron

DHÉRENT (Catherine), « Europeana 1914-1918 : la Grande Collecte », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, n° 68, octobre-novembre-décembre 2013, p. 25 http://multimedia.bnf.fr/chroniques/chroniques-68/projet/pdfs/page25.pdf>

DHERMY (Arnaud), « La Grande guerre 1914-1918 dans Gallica », *Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*, 1^{er} octobre 2010 < http://blog.bnf.fr/gallica/?p=1925

DUMOULIN (Marie-France), « Les collections de la BDIC sur Gallica : un autre regard sur la Première Guerre mondiale », *Gallica. Le blog de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*, 17 décembre 2010 < http://blog.bnf.fr/gallica/?p=2103>

L'ÉQUIPE@GALLICABNF, « Une bibliothèque numérique sur les réseaux sociaux : l'exemple de Gallica », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 57, n° 5, 2012, p. 31-38 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0031-007>

EUROPEANA 1914-1918, *Your Family History of World War One*, http://www.europeana1914-1918.eu/en

EUROPEANA 1914-1918, *Votre histoire de famille de la Première Guerre mondiale*, http://www.europeana1914-1918.eu/fr>

Europeana Collections 1914-1918. Plus de 400 000 documents sur la guerre 1914-1918 en ligne sur Europeana, communiqué de presse, s.d.

EUROPEANA COLLECTIONS 1914-1918, Guidelines to support the curators in their selection of items for Europeana Collections 1914-1918, 2 p. http://www.europeana-collections-1914-1918.eu/wp-content/uploads/2012/04/D2 1 A1 Handout.pdf>

EUROPEANA COLLECTIONS 1914-1918, Specification of Selection Criteria and Thematic Subcollections Applied in the Project, 30 septembre 2011, 9 p. http://wordpress.ec1418.eu/wp-content/uploads/2012/04/D2 1 Specification of Selection Criterial1.pdf>

EUROPEANA EXHIBITIONS, *Untold Stories of the First World War*, http://exhibitions.europeana.eu/exhibits/show/europeana-1914-1918-en

FLEURY (Célia), « Usages et durabilité de réseaux transfrontaliers de musées des deux Guerres mondiales à l'aube de 2014 », in TEMUSE 14-45. Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales : médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas de Calais et Flandre occidentale, actes du Symposium accessibles sur HAL, 2013, p. 175-192 http://hal.univ-lille3.fr/docs/00/83/62/19/PDF/communication_integrale_symposium_TEMUSE_Celia_Fleury.pdf



FREYRE (Élisabeth), « Les bibliothèques nationales et l'Europe », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 56, n° 2, 2011, p. 56-59 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0056-011

GALVANI (Walter), *La Bibliothèque nationale de France sur les réseaux sociaux*, mémoire d'étude DCB (dir. Fr. Martin), Villeurbanne, enssib, 2012, 92 p.

GAME (Valérie), OURY (Clément), « Le dépôt légal de l'Internet à la BnF : adapter une mission patrimoniale à l'économie de l'immatériel », in Françoise BENHAMOU, Marie CORNU (dir.), Le Patrimoine culturel au risque de l'immatériel. Enjeux juridiques, culturels, économiques, actes du colloque organisé par l'Institut national du patrimoine les 3 et 4 avril 2008, Paris, L'Harmattan, coll. « Droit du patrimoine culturel et naturel », 2010, p. 59-76.

GAZIELLO (Catherine), « Europeana 1914-1918 », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, n° 58, avril-juin 2011, p. 25 http://www.bnf.fr/documents/chroniques58.pdf>

GIRARD (Aline), Les Orientations de la Bibliothèque nationale de France pour la numérisation du patrimoine documentaire sur la Guerre de 1914-1918, journée d'information et d'échange « Numériser le patrimoine pour le centenaire de la Grande Guerre », Paris, BnF, 16 décembre 2011, 7 p. http://www.bnf.fr/documents/GIRARD intervention 2011,pdf>

HOLLENDER (Ulrike), RAKE (Mareike), « "Europeana 1914-1918". Die Staatsbibliothek zu Berlin koordiniert eine europaweite digitale Weltkriegssammlung », Bibliotheksmagazin. Mitteilungen aus den Staatsbibliotheken in Berlin und München, n° 2, 2011, p. 16-21.

HOLLENDER (Ulrike), RAKE (Mareike), « <u>Digitale Gedächtniskultur und europäische Identität – Europeana Collections 1914-1918</u> », *Archives et bibliothèques de Belgique – Archief- en bibliotheekwezen in België*, t. LXXXII, 1-4, 2011, p. 91-101. http://www.europeana-collections-1914-1918.eu/wp-

content/uploads/2012/10/20121009 Artikel Kulturelle Identitaet Belgien.pdf

HUCHET (Bernard), ILLIEN (Gildas), OURY (Clément), « Le temps des moissons. Le dépôt légal du Web : vers la construction d'un patrimoine coopératif », *Bibliothèque(s). Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, n° 52, octobre 2010, p. 28-31 http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-59894#page=30

JOANNIC-SETA (Frédérique), « *Europeana 1914-18* : la BDIC partenaire », *Journal de la BDIC*, n° 28, février 2011, p. 6 < http://www.bdic.fr/pdf/Journal_BDIC_28_BD_def.pdf>

LECLERCQ (Natacha), Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux, mémoire d'étude DCB (dir. Fr. Martin), Villeurbanne, enssib, 2011, 86 p. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49077-valorisation-du-patrimoine-numerise-des-bibliotheques-françaises-sur-les-reseaux-sociaux.pdf

MATHIS (Rémi), BLIN (Frédéric), « Il est de notre mission de service public de rendre ces données et fichiers numériques librement accessibles et réutilisables par les citoyens » : interview de Frédéric Blin (BNU) », blog À la Toison d'or. Notes sur le patrimoine imprimé, billet du 21 mars 2012 http://alatoisondor.wordpress.com/2012/03/21/il-est-de-notre-mission-de-service-public

MELOT (Michel), « La bibliothèque multimédia contemporaine », in Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 637-653.

MOIREZ (Pauline), MOREUX (Jean-Philippe), JOSSE (Isabelle), État de l'art en matière de crowdsourcing dans les bibliothèques numériques, février 2013, 77 p.



http://www.bnf.fr/documents/crowdsourcing-rapport.pdf

MOIREZ (Pauline), «Bibliothèques, *crowdsourcing*, métadonnées sociales», *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 58, n° 5, 2013, p. 32-36 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0032-007>

GROS (Nicolas), GUINARD (Pierre), « Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 58, n° 5, 2013, p. 12-15 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0012-002>

OUBAIDOURAHAMAN (Anece), Archivage du Web. Suivi du projet d'archivage des sites Internet des campagnes électorales de 2012 au titre du dépôt légal, rapport de stage de Master 2 professionnel « Histoire et médias » (dir. Cl. Blandin et Cl. Oury), Université Paris-Est Créteil Val de Marne, UFR de Lettres et Sciences humaines, 2012, 82 p.

http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/75/61/96/PDF/Memoire de stage v25-09-12.pdf

POTIN (Yann), « Institutions et pratiques d'archives face à la « numérisation ». Expériences et malentendus », Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 58, n° 4bis, 2011, p. 57-69.

PURDAY (Jonathan), « Europeana: Digital Access to Europe's Cultural Heritage », *Alexandria*, vol. 23, n° 2, 2012, 13 p.

RACINE (Bruno), *Schéma numérique des bibliothèques*, rapport de Bruno Racine, Président de la Bibliothèque nationale de France, élaboré dans le cadre du Conseil du Livre, décembre 2009, 88 p.

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000143/0000.pdf

RACINE (Bruno), « Ouverture de la journée », Journée d'information et d'échange « Numériser le patrimoine pour le centenaire de la Grande Guerre », Paris, BnF, 16 décembre 2011, 2 p. http://www.bnf.fr/documents/RACINE intervention 2011.pdf>

ROUGER (Michel), « Un poilu sur la Toile. Facebook 1914 : une expérience digitale du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 58, n° 5, 2013, p. 44-48 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0044-011

SCHWEITZER (Jérôme), Numériser le patrimoine écrit et iconographique pour commémorer la Grande Guerre : enjeux scientifiques et culturels, stratégie documentaire et partenariale, mémoire d'étude DCB (dir. A. Girard), Villeurbanne, enssib, 2011, 99 p.

SCHWEITZER (Jérôme), Les Programmes de numérisation Europeana et la Première Guerre mondiale, présentation réalisée aux Rencontres Henri-Jean Martin, enssib, 5 novembre 2013 "http://prezi.com/vyefkk2sc_pc/rencontres-henri-jean-martin-4-5-novembre-2013-les-programmes-de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_medium=copy>"http://prezi.com/vyefkk2sc_pc/rencontres-henri-jean-martin-4-5-novembre-2013-les-programmes-de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_medium=copy>"http://prezi.com/vyefkk2sc_pc/rencontres-henri-jean-martin-4-5-novembre-2013-les-programmes-de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_medium=copy>"http://prezi.com/vyefkk2sc_pc/rencontres-henri-jean-martin-4-5-novembre-2013-les-programmes-de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_medium=copy>"http://prezi.com/vyefkk2sc_pc/rencontres-henri-jean-martin-4-5-novembre-2013-les-programmes-de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_medium=copy>"http://prezi.com/vyefkk2sc_pc/rencontres-henri-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/?utm_campaign=share&utm_de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-mondiale/"http://de-numerisation-europeana-et-la-premiere-guerre-

Signature d'un partenariat entre la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et la Bibliothèque nationale de France en vue du développement de la bibliothèque numérique de la BNU, première réalisation d'une offre Gallica Marque blanche, 6 février 2013, 5 p. http://www.bnf.fr/documents/cp bnu bnf.pdf>

UNIVERSITY OF OXFORD, The Great War Archive < http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/gwa/>

VALLAS (Philippe), Integrating Physical Preservation and Digitization: A Currently Effective Process in the French National Library, Singapour, IFLA World Library and Information



Congress, 17-23 août 2013, 9 p. http://library.ifla.org/241/1/146-vallas-en.pdf

VANDEWALLE (Jean-Jacques), « Signalement, numérisation et valorisation », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 56, n° 2, 2011, p. 91-93 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0091-004>

WESTEEL (Isabelle), « Le patrimoine passe au numérique », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 54, n° 1, 2009, p. 28-35 http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0028-003

ZANOTTI-DARDÉ (Sandrine), Un exemple de numérisation concertée en bibliothèque patrimoniale : les périodiques de la Grande Guerre de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, mémoire de DUT (dir. M. Amar et Cl. Heudier), Paris, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, IUT de Ville-d'Avray, Département Information-Communication, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 2013, 65 p.

ACTION CULTURELLE, EXPOSITIONS, MÉDIATION DU PATRIMOINE

BÉGHAIN (Patrice), *Patrimoine, politique et société*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « La Bibliothèque du citoyen », 2012, 162 p.

BERTRAND (Anne-Marie), « Les entretiens de la BnF », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 50, n° 2, 2005, p. 92-93 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0090-006>

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, Lyon en 1914-1918 — Parcours mémoire dans quelques sites de la ville

http://php.bm-lyon.fr/phpmyagenda/infoevent3.php3?id=6788&contactsel=1677&>

CLOUET (Céline), «« Quelle(s) médiation(s) pour l'histoire ? » », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 57, n° 2, 2012, p. 85-86 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0085-009

DOURY-BONNET (Juliette), « L'action culturelle en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 51, n° 1, 2006, p. 96-97 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0096-004

GADALA (Clarisse), *Pourquoi exposer : les enjeux de l'exposition en bibliothèque*, mémoire d'étude DCB (dir. A. Marcetteau), Villeurbanne, enssib, 2009, 106 p. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2056-pourquoi-exposer-les-enjeux-de-l-exposition-en-bibliotheque.pdf

HUCHET (Bernard), « Pour une politique culturelle en bibliothèque », *in* Viviane CABANNES, Martine POULAIN (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1998, p. 15-21.

LAURENT (Sophie), Les Expositions à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, mémoire de recherche de master « Cultures de l'écrit et de l'image » (dir. Ch. Sorrel), Université Lumière Lyon 2/enssib, 2011, 106 p.

Le Livre exposé: enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit, journées d'étude organisées en novembre 1999 par l'enssib, la Bibliothèque municipale de Lyon et le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet d'Itinéraire culturel du livre, Lyon, 2009, 67 p. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1228>



MARCETTEAU-PAUL (Agnès), « La place du patrimoine dans les bibliothèques », in Jean-Paul Oddos (dir.), Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1997, p. 163-173.

MARTINEZ (Odette), « « Orages de papier », un événement propice à la médiation vers de nouveaux publics », *Journal de la BDIC*, n° 28, février 2011, p. 7 http://www.bdic.fr/pdf/Journal_BDIC_28_BD_def.pdf

MAUREL (Lionel), TARDY (Cécile), « Le cartable virtuel de la BDIC : une porte d'entrée pour les élèves et les enseignants vers les collections numérisées de la Grande Guerre », *Journal de la BDIC*, n° 34, octobre 2013, p. 3

<http://www.bdic.fr/images/stories/BDIC/journal/BDIC_Journal_34-abonnes.pdf>

PAYEN (Emmanuèle), « La bibliothèque s'expose : concevoir et réaliser une exposition », *in* Bernard HUCHET, Emmanuèle PAYEN (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p. 181-215.

PAYEN (Emmanuèle), « Action culturelle et production de contenus », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, 2011, p. 20-25 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0020-004

PICARD (David-Georges), « Cent expositions à la BNU : un début d'historiographie », *La Revue de la BNU*, n° 3, printemps 2011, p. 9-16 http://issuu.com/bnustrasbourg/docs/revuebnu_03_pagessimples

RIOUX (Jean-Pierre), « L'émoi patrimonial », in Jean-Bertrand PONTALIS (dir.), Le Temps de la réflexion VI. Le passé et son avenir. Essais sur la tradition et l'enseignement, Paris, Gallimard, 1985, p. 39-48.

SCHAER (Roland), « La bibliothèque, lieu d'exposition », *in* Viviane CABANNES, Martine POULAIN (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1998, p. 23-28.

SCHAER (Roland), « Sur l'action culturelle à la Bibliothèque nationale de France », *in* Viviane CABANNES, Martine POULAIN (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1998, p. 97-106.

TESNIÈRE (Valérie), « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 51, n° 5, 2006, p. 72-80 < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0072-002>

VEYSSIÈRE (Laurent) (propos recueillis par Sylvie LISIECKI), « Été 14, derniers jours de l'ancien monde », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, n° 69, janvier-mars 2014, p. 11.

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS134
ANNEXE 2 : CRITÈRES DE SÉLECTION EUROPEANA COLLECTIONS 1914-
ANNEXE 3 : GRILLE DE CRITÈRES DE LABELLISATION DES COMITÉS
RTEMENTAUX DU CENTENAIRE 138
ANNEXE 4: SUPPORT DISTRIBUÉ LORS DE LA SÉANCE DES
NCONTRES DE GALLICA» CONSACRÉE AUX RESSOURCES SUR LA
NDE GUERRE (RNF. 3 DÉCEMBRE 2013)

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)

- Entretien avec Dominique Bouchery, chargé du secteur germanique, coordinateur des demandes extérieures, 19 septembre 2013.
- Entretien avec Marie-France Dumoulin, responsable de la numérisation et de la conservation, 19 septembre 2013.
- Échange avec Lionel Maurel, chargé du secteur français, 19 septembre 2013.
- Entretien avec Wanda Romanowski, chargée de la communication, 19 septembre 2013.
- Entretien téléphonique avec Valérie Tesnière, directrice de la BDIC, 6 décembre 2013.

Bibliothèque municipale de Lyon (BmL)

- Entretien avec Thomas Breban et Fanny Giraudier, chargés de l'organisation de l'exposition 14-18, Lyon sur tous les fronts, 1^{er} juillet 2013.
- Entretien avec Nicolas Beaupré, maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand, commissaire scientifique de l'exposition 14-18, Lyon sur tous les fronts, 29 août 2013.
- Entretien avec Pierre Guinard, directeur des collections et des contenus, 14 novembre 2013
- Entretien avec Anne Charmasson-Creus, directrice du département « Civilisation » à la bibliothèque de la Part-Dieu, 6 décembre 2013.

Bibliothèque nationale de France (BnF)

- Entretien avec Muriel Amar, coordinatrice scientifique au service de la coopération numérique et de Gallica, 6 août 2013.
- Entretien avec Philippe Chevallier, chef de projet « Études et valorisation », 7 août 2013.
- Entretien avec Catherine Dhérent, adjointe chargée des questions scientifiques et techniques auprès du directeur des Services et des Réseaux, 20 septembre 2013.
- Entretien avec Arnaud Dhermy, coordinateur scientifique pour Gallica et chef de projet « Coopération documentaire et numérique thématique » au Département de la Coopération, 20 septembre 2013, et entretien téléphonique du 29 novembre 2013.
- Entretien téléphonique avec Mélanie Leroy-Terquem, chef de projet Gallica, 23 septembre 2013.
- Entretien avec Frédéric Manfrin, chef du service Histoire au département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme, 8 août 2013.
- Entretien téléphonique avec Clément Oury, chef du service du Dépôt légal du Web, 30 mai 2013, et entretien du 20 septembre 2013.



Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU)

- Entretien avec Frédéric Blin, directeur de la conservation et du patrimoine, 29 août 2013.
- Entretien avec Julien Collonges, responsable du pôle Langues et littératures, cocommissaire de l'exposition 1914, la Mort des poètes, 19 juillet 2013.
- Entretien avec Christophe Didier, adjoint de l'administrateur, 4 novembre 2013.
- Entretien avec Jérôme Schweitzer, responsable du pôle Alsatiques, co-commissaire de l'exposition *1914*, *la Mort des poètes*, 18 juillet 2013.
- Entretien avec Madeleine Zeller, responsable du pôle d'excellence « Sciences religieuses », 26 octobre 2013.

Direction régionale des affaire culturelles (DRAC) Alsace

• Entretien avec David-Georges Picard, conseiller pour le livre et la lecture, 30 octobre 2013.

Réseau des médiathèques de Strasbourg

- Réunion avec l'équipe organisatrice de l'exposition 1914-1918. La Baïonnette et le crayon, 31 juillet 2013.
- Entretien avec Agathe Bischoff-Morales, directrice du département du patrimoine à la médiathèque André-Malraux de Strasbourg, 28 août 2013.
- Entretien avec Élise Canaple, assistante principale de conservation au Centre de l'illustration de la médiathèque André-Malraux, 23 août 2013.
- Entretien avec Olivier Deloignon, professeur d'histoire de l'art à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, commissaire scientifique de l'exposition 1914-1918. La Baïonnette et le crayon, 31 juillet 2013.
- Entretien avec Aurélie Lapre, adjointe de la directrice du département du patrimoine à la médiathèque André-Malraux de Strasbourg, 28 août 2013.



ANNEXE 2 : CRITÈRES DE SÉLECTION *EUROPEANA*COLLECTIONS 1914-1918

Documents with restricted access



Guidelines to support the curators in their selection of items for Europeana Collections 1914-1918

1. Masterpieces as priority

Each document of extraordinary importance due to its historical or cultural relevance, its rareness or even uniqueness will be considered as masterpiece.

As historical sources the project perceives:

All kind of documents (printed, manuscripts, images) connected to

WW1 and published before, during and after the wartime;

- Special focus on all kind of documents created during the wartime (soldiers' diaries, trenches journals, posters, maps, photographs, postcards, manuscripts, letters, official documents, propaganda...),
- Originals will be preferred to copies. For example, if an original photograph taken during the wartime will be accepted, reproduction of photographs published in the 1950's in an exhibition catalogue or book about WW1 cannot be accepted in this project.

As cultural sources the project perceives:

- Cultural production during the wartime, focusing especially on documents describing daily life;
- Artistic production during the wartime (e.g. paintings, music sheets, drawings, caricatures...);
- Spiritual life during the wartime;
- Linguistic diversity of the areas concerned by the war including less-spoken languages or dialects.
 (e.g. books and brochures from

the department of planned languages at ONB).

Rareness: to classify a document to be rare, the curators can take into account:

- Documents which are not unique but with only a very few copies in the world;

 Well disseminated documents
- Well disseminated documents (e.g. printed books) with relevant annotations and/or interesting signatures regarding the wartime;
- to a few people (specialists)
 because of their fragility;
 Documents in auto-destruction
 because of the quality of the paper
 (e.g. newspapers, leaflets...);

Uniqueness: to classify a document to be unique, the following aspects can be taken into account:

- Non-printed documents (manuscript material, letters, personal notebooks);
- All kind of documents wi manuscript annotations and/ signatures;

2. The principle of provenance

- Priority to the material that originated in the provider's historic territory;
- Acceptance of documents which were originated or published in a foreign country in case bilateral contacts between providers and foreign libraries had been taken to avoid duplicates.

The question of copyright

- Priority to documents in the public domain;
- Acceptance of in-copyrighted documents in case the provider can identify the right holders and acquire the necessary permissions.
- try to include orphan works according to the applicable national protocol. In exceptional cases it can be tried to obtain permissions from the right holders.

4. A balanced selection

- Trying to reflect the variety of sources hosted by the specific library, e.g. taking into account the different countries involved in the war, colonies and neutral countries included;
- Covering the different geographic areas involved in the conflict;
- Showing the variety of languages spoken in the involved areas;
- Showing the religious diversity Europe during the wartime.
- only the Western front but also the African theatres of war, as well as Research of a global relevance. The selection has to document not overseas Australia, Zealand Eastern, Middle Eastern South Africa and the USA New as ₽ the involvement such ndia countries Canada,

5. Time period limitations

The project focuses on a limited period in history: the wartime of the First World War.

- Priority to documents created during the wartime, its direct prehistory or its direct aftermath from 1914 till 1919 (e.g. like the Treaty of Versailles and the creation of the "Nation's Society", but not the November Revolution);
- Needs of contextualisation will extend the accepted dates to immediate prior and post history of the war;
- after the conflict, the selection delimited period can be suggested to the consortium and asked to submit their proposals to coherent strict deadlines before or stays open to a larger period than the wartime, from the beginning of the 20th century to the middle of the 1920's. Documents beyond their acceptance will be discussed and decided on the consortium Due to the difficulties to fix some evel. The curators are kindly the responsible person of project inside their library the

ANNEXE 3 : GRILLE DE CRITÈRES DE LABELLISATION DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DU CENTENAIRE

MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

ANNEXE 2

CRITERES DE LABELLISATION

Cette grille de critères de labellisation est un outil utilisé par chaque Comité départemental du Centenaire pour sélectionner les projets qu'il communiquera pour étude au Comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

A : réponse forte au critère, très positif

B: réponse moyenne au critère

C : faible réponse au critère

NA: non applicable pour ce projet

	A	В	С	NA	Commentaires
PROJET A ANCRAGE TERRITORIAL					
Créativité					
Innovation					
Résonnance avec « l'esprit du Centenaire » : commémorer une guerre passée pour mieux construire un avenir commun					
Valorisation du patrimoine					
Rigueur historique et scientifique					
Attractivité auprès des touristes français					
Attractivité auprès des touristes étrangers					
Partenariat local et/ou institutionnel (préciser dans « Commentaires » Conseil général, régional, CDT, CRT, DRAC, commune, etc.)					

Annexe 2 : Grille de critères de labellisation



MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Participation à la construction européenne			
Enjeu international			
Déclinaison pédagogique			

Commentaires libres	

2

ANNEXE 4 : SUPPORT DISTRIBUÉ LORS DE LA SÉANCE DES « RENCONTRES DE GALLICA » CONSACRÉE AUX RESSOURCES SUR LA GRANDE GUERRE (BNF, 3 DÉCEMBRE 2013)

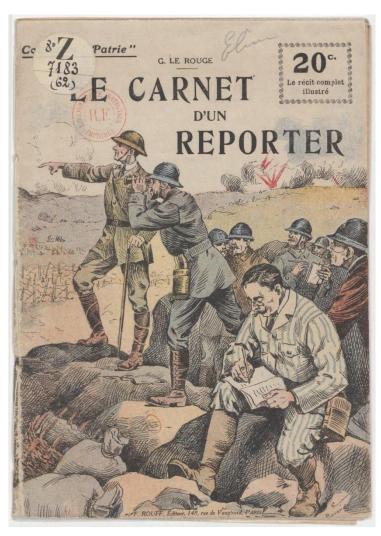
Bibliothèque nationale de France

décembr e 2013

Direction des collections département Philosophie Histoire Sciences de l'Homme Direction des services et réseaux département de la Coopération

RENCONTRES GALLICA: LA GRANDE GUERRE

Parcours documentaire



Les notes journalières du président Poincaré, 1e manuscrit du Feu de Barbusse, les médailles de Pierre Roche, les partitions de chansons de poilus, la presse illustrée et les innombrables clichés des agences couvrant l'événement...

Il y a mille et une manières de voir et lire la Grande Guerre dans Gallica. De quoi aborder le conflit sur le front comme à l'arrière, du point de vue des individus, à travers les communautés, les espaces, ou devant l'Histoire.

Diversité des supports, mais aussi diversité des provenances! Aux collections de la BnF s'ajoutent celles de plusieurs établissements partenaires: du Ministère de la Défense, du Ministère des

Affaires étrangères, de la BDIC, de la Ville de Paris... Une diversité mais aussi une interdépendance entre images, textes et objets, qui, mis ensemble, rend compte d'un même élément : la démocratie en guerre.





Pour vous orienter à travers la masse de documents disponibles dans Gallica, voici une sélection de ressources concernant la Grande Guerre.

LES INDIVIDUS

F. C., ancien major, en retraite. La Tenue des pièces matricules pendant la guerre, d'après les prescriptions réglementaires et les ordres ministériels. Paris, Berger-Levrault, 1916

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6125178v



Carte individuelle d'alimentation et les tickets de consommation. Service central des cartes d'alimentation

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6565394q



Administration et comptabilité intérieures des corps de troupe. Ordinaires. Livre de cuisine militaire aux manœuvres et en campagne, 1915

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64133591



LES COMMUNAUTÉS

Le Cri des ravins. Organe du G.B.D. macédonien.

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10409078



Le Seau à charbon. Journal périodique des C.R. et P.A.

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b73000137/f194



L'Écho des marmites : seul quotidien hebdomadaire : aucun fil spécial avec Berlin : seul gratuit dans les tranchées

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b73000901/f266



A careful selection of modern Parisian slang, including the new "argot des tranchées", with explanatory notes (New edition entirely remodelled), 1916

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63635341



LES TERRITOIRES

Académie de Reims. Bibliographie rémoise pendant la guerre 1914-1916 Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6565041j



 $L'Art\ et\ les\ artistes$, n° de novembre 1916 (« Lille sous le joug allemand »)

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6109794q



L'HISTOIRE

Les armées françaises dans la Grande guerre. France. Etat-major des armées. Service historique

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6274616s



Histoire de la guerre, par le Bulletin des Armées, 15 août-31 août 1914

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6556643g



Poincaré, Raymond (1860-1934)

Papiers Raymond Poincaré. Notes journalières, mars-août 1914

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8555829g



Barbusse, Henri (1873-1935)

Carnets de guerre de Barbusse contenant des notes pour Le Feu

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8571109m

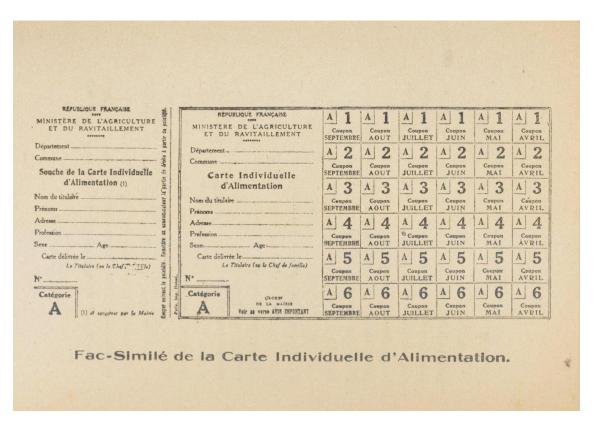


Rabier, Benjamin (1864-1939)

Flambeau, chien de guerre / texte et illustrations de Benjamin Rabier. Paris, J. Tallandier

Document consultable dans Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6540085m









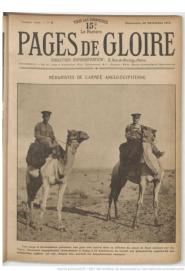


Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
PROLOGUE : LE CADRE COMMÉMORATIF ET INSTITUTIONNEI CENTENAIRE	L D'UN
1. Le centenaire de la Grande Guerre à « l'ère de la commémoration »	13
1.1. « Configuration historiographique » et conjoncture mémorielle	
1.1.1. L'amorce du renouveau de l'histoire de la Grande Guerre	
1.1.2. De la mémoire à l'histoire, et réciproquement : la réinvention d	du
témoin	
1.1.3. La patrimonialisation de l'histoire de la Grande Guerre	17
1.2. Une « guerre de tranchées entre historiens » ?	
1.2.1. « Culture(s) de guerre » et « consentement patriotique » : origi	
réception	19
1.2.2. La fondation du CRID et la cristallisation des oppositions	
1.2.3. Vers une « trêve de Noël » ?	
2. La mémoire de la Grande Guerre comme objet de politique publiqu	
2.1. Gouvernance mémorielle et gestion du rapport au passé	
2.1.1. Les transformations du régime commémoratif	24
2.1.2. Gouvernance memoriene et « activisme 14-18 »	
2.2. Le rôle de la Mission du Centenaire	
2.2.1. Origines, organisation et rôle	
2.2.2. Coordination et labellisation	
2.2.3. Le Portail de la Mission du Centenaire	
LES BIBLIOTHÈQUES ET LA GRANDE GUERRE : LIEUX D'HIST	LOIDE
LIEUX DE MÉMOIRE	1 OIKE, 35
1. Les fonds de la Grande Guerre : les vicissitudes d'un héritage histor	
1.1. La redécouverte de gisements méconnus : les fonds de guerre de la	
et de la BmL	
1.1.1. La BNU et la Kriegssammlung de la Kaiserliche Universitäts-	
Landesbibliothek zu Strassburg (KULBS)	
1.1.2. Le « Fonds de la guerre 1914-1918 » de la Bibliothèque munic	inale
de Lyon	
1.2. Les collections sur la Grande Guerre, révélatrices de l'identité des	
bibliothèques ?	
1.2.1. La bibliothèque, « institution « historienne » » (G. Dreyfus-Ar	
1.2.2. La BnF et la Grande Guerre	48
2. Coopération et affichage institutionnel dans l'espace numérique :	
opportunités et enjeux d'une commémoration	
2.1. Coopération et complémentarité : le programme Europeana Collec	
1914-1918 et la numérisation concertée	31
vocation	52
2.1.2. Les numérisations autour de la Grande Guerre comme terrain	32
privilégié de coopération	54
2.2. Une contribution du Centenaire à la transition numérique des	
bibliothèques ?	58
2.2.1. Coopération, modernisation et apprentissage par la pratique	

2.2.2. Les enjeux du signalement numérique : Europeana, Gallica et le	
bibliothèques numériques partenaires	60
3. Ce que la bibliothèque fait de la commémoration : le Centenaire c	omme
opportunité	
3.1. La bibliothèque productrice : compléter et construire le patrimoine d	
demain	
3.1.1. Crowdsourcing et bibliothèque 2.0. : La Grande Collecte	
3.1.2. Vers une convergence scientifique des bibliothèques et des arch	
3.2. Les usages scientifiques et professionnels d'une commémoration	
3.2.1. Le Centenaire et l'archivage du Web à la BnF	
3.2.2. Commémoration et réflexion sur les usages des ressources numé	
des bibliothèques	71
« FAIRE L'ÉVÉNEMENT » : CE QUE COMMÉMORER EN BIBLIOTH	ÈOUE
VEUT DIRE – MODALITÉS, OPPORTUNITÉS, CONTRAINTES	75
1. Une manifestation phare: l'exposition	75
1.1. Le choix du thème : traiter de l'événement Grande Guerre en bibliot	neque
	/3
1.1.1. Commémoration, exposition et valorisation des collections	
1.1.1.1. Bibliothèques publiques et ancrage territorial	
1.1.1.2. Commémoration et valorisation de collections spécialisées	
1.1.2. Exposition et partenariats	
1.1.3. Exposition et identité institutionnelle	
1.2. La bibliothèque n'est pas un musée	
1.2.1. Exposer pour s'exposer : la bibliothèque comme « camouflage »	
1.2.2. Qu'exposer ?	
2.1. Tenir un discours : environnement social, ethos professionnel et inté institutionnels	
2.1.1. Le bibliothécaire et le politique : commémoration et métier de	93
bibliothécairebibliothécaire et le pointique : commemoration et metter de	03
2.1.2. Action culturelle et production discursive	
2.1.3. La bibliothèque comme lieu de débat	
2.1.4. Commémorer autrement ?	
2.2. Affirmer la visibilité et le rôle de la bibliothèque	
2.2.1. Communiquer : la place d'Internet et des réseaux sociaux	
2.2.2. La production de ressources pédagogiques numériques	
2.2.2.1. Les initiatives du Service de l'Action pédagogique de la Bn	
2.2.2.2. Le « Cartable Virtuel » de la BDIC	
2.2.2.3. Le MOOC « La Première Guerre mondiale expliquée à trave	
archives » de la BDIC	
CONCLUSION	115
BIBLIOGRAPHIE/WEBOGRAPHIE	117
TABLE DES ANNEXES	122
TABLE DES MATIÈRES	145